DERNIÈRE ÉDITION



QUARANTE-TROISIÈME ANNÉE — N° 12798 — 4,50 F — Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Fontaine — SAMEDI 22 MARS 1986

Un revers pour M. Reagan

Les dirigeants sandinistes ont accueilli sans illusion le vote par lequel la Chambre des représentants a refusé vendredi d'approuver le projet présenté par M. Reagan d'aide militaire aux groupes armés qui combattent leur pouvoir révolutionnaire. Ils savent d'expérience que le président n'est pas homme à abandonner facilement les causes auxquelles il croit. Or l'affaiblissement, voire la disparition, du régime marxiste de Managua fait, en toute priorité, partie de celles-là. La défaite subie par M. Reagan à la Chambre est certes étonnante dans la mesure où il n'avait pas ménagé ses efforts pour l'emporter ; mais il est loin d'avoir définitivement perdu la partie.

M. Reagan justifie sa demande d'une aide aux « contras » en agitant le danger de « subversion » que ferait peser sur l'Amérique centrale l'existence au Nicaragua d'un pouvoir qu'il présente comme « totalitaire ». Plus généralement, il veut administrer une nouvelle preuve — après son succès de la Grenade il y a un peu plus d'un an — qu'un pays tombé dans l'orbite soviétique n'est pas nécessairement perdu à jamais. Enfin, la chute, à laquelle la Maison Blanche n'a pas vraiment été étrangère, des dictatures de Haïti et des Philippines l'amène, par un souci de compensation envers des électeurs conservateurs, à durcir considérablement le ton à l'égard des sandinistes. La nouvelle doctrine en matière de politique étrangère qu'il a exposée le 14 mars ne fait-elle pas obligation aux Etats-Unis de « s'opposer aux tyrannies de gauche comme de droite » ?

Sans être abusés par les professions de foi démocratiques du commandant Ortega et de ses compagnons, les partisans à Washington de la modération objectent que leurs adversaires, dont la plupart des chefs militaires sont d'anciens somozistes, sont loin d'être aussi recommandables que le prétend M. Reagan. Ils font valoir, en outre, que les Etats-Unis risquent de se tromper lourdement s'ils comptent sur ces « combattants de la liberté », comme les appelle le président, pour renverser le gouvernement de Managua. Mal entraînés, peu ou insuffisamment motivés, les « contras », qui n'hésitent pas, sur le terrain, à recourir à des atrocités contre la population civile, sont actuellement en perte de vitesse. La pression qu'ils continuent d'exercer aux frontières du Nicaragua contraint les sandinistes à consacrer une partie importante de leurs ressources à la défense. Mais ces derniers ont le sentiment d'avoir, du moins provisoirement, jugulé le danger.

Plutôt que de voir M. Reagan privilégier les moyens militaires, avec tous les risques de dérapage qu'une telle stratégie comporte, les opposants à sa politique, et en particulier les démocrates, souhaiteraient que soient explorées les voies du dialogue entre toutes les parties prenantes. C'est en ce sens que s'expriment aussi les pays du groupe de Contadora (Panama, Mexique, Colombie, Venezuela).

La mission menée récemment en Amérique centrale par M. Philip Habib répondait-elle vraiment à ce souci ou était-elle destinée à gagner les pays de la région au durcissement voulu par M. Reagan ? Ce dernier heurterait assurément nombre de pays latino-américains s'il devait ne tenir aucun compte de l'opposition que rencontre auprès d'eux son attitude envers un petit pays de 2,5 millions d'habitants.

(Lire nos informations page 25.)

DEUX MORTS, VINGT-HUIT BLESSÉS DANS L'ATTENTAT DES CHAMPS-ÉLYSÉES

Le terrorisme, première épreuve pour le gouvernement de M. Chirac

Le premier conseil des ministres du gouvernement Chirac devait avoir lieu, samedi matin 22 mars, à l'Elysée sous la présidence de M. Mitterrand. La question des otages français détenus au Liban, la lutte contre le terrorisme constituent les premières préoccupations du nouveau pouvoir. Jeudi, alors que M. Chirac venait à peine d'être nommé premier ministre, une bombe explosait dans une galerie marchande des Champs-Elysées à Paris, faisant deux morts et 28 blessés, dont 8 sont grièvement atteints. Cet attentat aurait été revendiqué, à Beyrouth, ce vendredi matin, par le Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA). Le même comité avait revendiqué les attentats de février à Paris et du 17 mars dans le TGV Paris-Lyon.

Comme toujours, la réserve est de rigueur : les auteurs de l'attentat meurtrier (deux morts, vingt-huit blessés, dont huit graves) de jeudi soir aux Champs-Elysées, comme ceux des semaines et des mois précédents, ne sont pas identifiés.

Mais, comme toujours depuis le début de l'année, les spécialistes font la même analyse : cet attentat visant un lieu public est lié au piège qui s'est refermé sur la France au Liban, où quatre Français, dont l'un serait mort, Michel Seurat, sont détenus en otages depuis près d'un an, tandis que s'y ajoutent, depuis le 8 mars, quatre membres d'une équipe d'Antenne 2.

Les auteurs de cet attentat peuvent être indépendants des preneurs d'otages eux-mêmes, profitant de la situation pour faire leur propre surenchère. Ils peuvent aussi bénéficier de complicités logistiques françaises, bien que leur maîtrise technique l'exclue quelque peu. Ils n'en utilisent pas moins le même prétexte — les otages, — le même enjeu — la présence de la France au Proche-Orient et son appui militaire à l'Irak — et la même exigence : la libération de terroristes détenus en France.

A l'exemple du fonctionnement du Djihad islamique, qui, plutôt qu'une seule et même organisation, est un sigle recouvrant une diversité de groupes terroristes pro-iraniens, la diversité d'origine s'accompagne d'une communauté de pensée.

La série continue donc, mais cette fois avec une escalade. Selon les spécialistes de la lutte antiterroriste, un même fil proche-oriental relie en effet l'attentat de jeudi aux attentats de décembre 1985 et de février dernier à Paris, puis du TGV Paris-Lyon, lundi 17 mars. Innovation terrible et répétée : à chaque fois — si l'on excepte l'attentat du TGV, qui, sous la signature de « Carlos », prestataire de service en terrorisme international, a connu deux précédents en 1982 et 1983, — tous les attentats récents visent des lieux publics auxquels ne s'attache aucune syumbolique politique.

En début de semaine, après avoir salué à leur manière les lendemains d'élection, les terroristes avaient lancé un avertissement : le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA) annonçait *« une nouvelle série »*, si on ne libérait pas les trois terroristes qui font l'objet du chantage, en revendiquant par écrit l'attentat contre le TGV. Sous le même sigle, selon la même filière (une lettre à l'AFP postée à Paris) et avec la même écriture, le CSPPA avait déjà revendiqué les trois attentats parisiens du début février.

Cette fois, il accroît sa pression en utilisant des charges bien plus meurtrières. Les enquêteurs avaient souligné combien les engins précédents étaient savamment dosés, cherchant à blesser plutôt qu'à tuer, comme pour dire au gouvernement : attention, nous pouvons faire pire... Ce pas, franchi avec l'explosion sanglante de la galerie Point-Show, jeudi soir, aurait pu être encore plus dramatiquement à la station Châtelet du RER si l'engin n'avait pas été découvert et désamorcé à temps.

EDWY PLENEL.

(Lire la suite page 12.)

La passation des pouvoirs

ET N'OUBLIEZ PAS QUE VOUS PARLEZ AU PREMIER MINISTRE DE LA FRANCE !

PLANTU

- **Une équipe armée pour tous les combats.**
- **Les paradoxes des nouveaux libéraux.**
- **Le Parlement dessaisi, le Conseil constitutionnel écarté.**
- **Les portraits des ministres.**

(Pages 2 à 12)

A défaut d'état de grâce

par ANDRÉ FONTAINE

ÇA durera ce que ça durera, mais quelque *chose a changé en France*. Jusqu'à dimanche dernier, le combat politique était marqué comme à l'accoutumée du sceau de l'intolérance, de la présomption, de l'hexagonalisme, et, trop souvent, de la mauvaise foi. Au fur *et à mesure que l'on se rapprochait du scrutin*, la cohabitation, que tant souhaitaient, semblait de plus en plus impraticable. Des *plumes éminentes* célébraient à l'avance la vague de fond qui n'allait pas manquer d'emporter l'œuvre impie des *incapables usurpateurs* auxquels le peuple français avait naguère, dans un moment *d'égarement, confié son destin.*

Et puis les électeurs ont parlé. Comme si un bon génie avait guidé leur choix, ils ont équitablement *réparti leurs voix* entre la droite et la gauche. Le PS a été conforté dans sa position *toute nouvelle* de principale formation politique française, ce qui freine singulièrement les tentations du revanchisme social. *Les amis* de Jacques Chirac et de Valéry Giscard d'Estaing, temporairement *réconciliés* par leur commune aversion pour Raymond Barre, ont obtenu une victoire trop courte pour mériter vraiment ce nom. Le poignant aveuglement de la *direction du* PC lui a valu l'humiliation suprême de voir le Front national égaliser son *score*. Du coup, les plus acides des *commentateurs ont* découvert la vertu pacificatrice du bémol et, le combat fini, les *pugilistes se sont* sportivement serré la main, en ignorant les imprécations des nostalgiques de la guerre civile.

Le président de la République avait donné le ton, dès dimanche, en prônant la « sagesse ». Il a trouvé les mots qu'il fallait, lundi *soir*, à la télévision, pour jeter les bases de *cette même* cohabitation que plusieurs de ses ministres, deux jours plus tôt, déclaraient à *qui mieux* mieux impossible. Jacques Chirac lui a fait écho et lui a *reconnu* sans difficulté le droit de regard *qu'il réclamait*, Constitution en main, sur les affaires étrangères et la défense. *Encore qu'il y ait tout* lieu de se demander si le veto prétendument opposé à la nomination de Jean Lecanuet au quai d'Orsay ne relève pas *d'une* petite comédie politicienne.

(Lire la suite page 3.)

Regain de tension au Pendjab

La police a ouvert le feu sur des manifestants sikhs à Chandigarh.

PAGE 24

Formule 1 : des courses contre la jauge

Le grand défi du championnat de formule 1, qui débute dimanche au Brésil, consiste à conserver la puissance des moteurs tout en diminuant la consommation.

PAGE 26

La chanteuse Sade à l'Olympia : rideau !

Le succès de ses disques masque son inexpérience sur scène.

PAGE 28

JOURNAL D'UN RETOUR AU PAYS NATAL

Haïti et la « bamboche démocratique »

De violents affrontements ont opposé, le jeudi 20 mars, à Port-au-Prince, capitale de Haïti, des manifestants aux forces de l'ordre, faisant plusieurs morts et blessés.

Après seize ans d'exil, Jean-Claude Charles, écrivain d'origine haïtienne, livre ses premières impressions à son retour dans l'île.

par JEAN-CLAUDE CHARLES

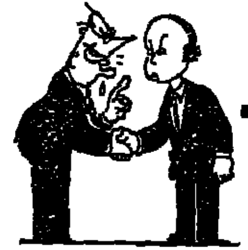
Port-au-Prince. — Je me réveille dans une ville bruyante. Chaleur et poussière. Mes premières impressions ? Quatre images. Au pied de la passerelle de l'avion : la jeune fille en jeans et tee-shirt blanc portant l'inscription en lettres bleu et rouge : *« Haïti libérée. »* La foule, brandissant des drapeaux, venue, *m'a-t-on dit*, empêcher le départ du chef de la police secrète de l'ancien régime. Le gros registre *consulté longuement* par l'officier d'immigration, une jeune femme *courtoise*, qui a fini par me délivrer un permis de séjour. Et, une fois dehors, après un simulacre de contrôle douanier par un soldat distrait, cette question d'un manifestant : *« Depuis quand étiez-vous à l'étranger ? »* A ma réponse, il s'est retourné, a répété en criant : *« Seize ans ! »* Les gens ont applaudi.

J'ai vu le général Namphy, le nouvel homme fort du pays, à la télévision, dans une étonnante prestation en créole. Premier choc : le créole est devenu la langue dominante des médias. En deux ans de radio dans ce pays, *j'avais toujours* parlé français. A présent, le bilinguisme s'installe sans complexe, et c'est tant mieux. Des rondes babines du général sortaient des mots forts. Il a parlé de *« banboch demokratik »* (bamboche démocratique). A regretté de ne pouvoir y participer. Il travaille trop. S'est félicité d'avoir libéré tous les prisonniers politiques, enlevé le bâillon à la presse. Avant d'annoncer un programme de gouvernement ambitieux pour un dirigeant provisoire. Suivi d'un salut *militaire* impeccable.

La capitale comptait environ trois cent mille habitants quand je suis parti. Depuis elle a vu sa population atteindre presque le million. De mon temps, des gosses bloquaient volontiers la circulation dans une rue pour jouer au foot. C'est bien fini. *« Il y a vingt ans, on chassait la pintade à Delmas »*, me rappelle un ami. Delmas, c'était une vaste zone peu peuplée, relativement boisée, entre Port-au-Prince et Pétionville. Hauteurs inaccessibles à vélo, d'où nous pouvions contempler la baie, après une véritable expédition en taxi collectif. Aujourd'hui, de la mer à la montagne, c'est la même ville qui continue. Avec ses masures et ses villas.

(Lire la suite page 25.)

هكذا من الأصل



politique

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

Du premier ministre «donné à la France» par M. Mitterrand à celui que la France lui a donné

Tout est «bouclé», à peu de chose près, le jeudi 20 mars, lorsque M. Jacques Chirac, tôt le matin et après une nuit courte, rejoint son bureau de l'Hôtel de Ville. Le député de la Corrèze reçoit M. Raymond Bourgine, sénateur (CNIP) de Paris, l'un des derniers dans la série de ceux qui pourront faire savoir qu'ils ont refusé un portefeuille ministériel. Autre sénateur, M. Marcel Lucotte (UDF-PR, Saône-et-Loire), reçu lui aussi par le maire de Paris, indique en fin de matinée qu'il renonce à entrer au gouvernement.

Entouré de MM. Edouard Balladur, son conseiller personnel, Jacques Toubon, secrétaire général du RPR, et Maurice Ulrich, directeur de la communication à la mairie de Paris, M. Chirac reçoit encore M. Jean-Claude Pasty, délégué du RPR à l'agriculture, et M. Bernard Pons, ancien secrétaire général de son mouvement. Instruit, sans doute, par l'exemple de M. François Mitterrand la veille (*le Monde* du 21 mars), le maire de Paris s'interrompt pour venir saluer les journalistes qui attendent à l'Hôtel de Ville. *«Je travaille»*, leur précise-t-il. Plus tard, une de ses filles, Mlle Claude Chirac, se chargera de faire servir du café aux journalistes : il ne sera pas dit que la presse est mieux traitée à l'Elysée qu'à l'Hôtel de Ville.

M. Chirac travaille; M. Mitterrand aussi. C'est ce qu'indique M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures, en arrivant à l'Elysée, au début de l'après-midi, avec M. Jean-Pierre Chevènement, ministre de l'éducation nationale. Le scénario du changement de gouvernement est mis au point par l'intermédiaire de MM. Balladur pour le premier ministre pressenti, et Jean-Louis Bianco, secrétaire général de la présidence de la République. M. Mitterrand recevra d'abord M. Laurent Fabius, puis M. Chirac.

Le premier ministre sortant passe une demi-heure avec le président de la République, qui le raccompagne sur le perron de l'Elysée et lui serre longuement la main devant les photographes et les cameramen. Le premier ministre entrant arrive vingt minutes plus tard. Il n'est raccompagné, au bout d'une heure trente de conversation, que par M. Bianco. Le premier ministre que M. Mitterrand avait *«donné à la France»* et celui que la France lui a donné n'ont pas droit aux mêmes égards, ni aux mêmes mots.

Le 17 juillet 1984, M. Bianco avait annoncé que le président de la République nommait M. Fabius premier ministre. Jeudi, un quart d'heure après le départ de M. Chirac de l'Elysée, le secrétaire général déclare : *«le président de la République décrète : il est mis fin, sur présentation de la démission du gouvernement, aux fonctions de M. Laurent Fabius, premier ministre, et des autres membres du gouvernement. Le président de la République décrète : M. Jacques Chirac est nommé premier ministre.»* Il y a deux ans, le président de la République nommait ; aujourd'hui, il décrète. Jusqu'au 16 mars, il exerçait le pouvoir donné à la gauche ; à présent, il remplit les devoirs de sa charge.

Au cours de leur entrevue, après les deux décrets signés par M. Mitterrand seul, le président et le premier ministre ont paraphé ensemble le décret de nomination des membres du gouvernement. Revenu à l'Hôtel de Ville, M. Chirac annonce son programme, qui comporte, notamment, l'accord de principe du chef de l'Etat pour le recours aux ordonnances, les unes d'ordre économique et social, les autres relatives au mode d'élection des députés. A l'Elysée, M. Bianco peut, alors, donner lecture du décret de nomination du gouvernement.

Ultime déclaration de M. Fabius

Le premier ministre se rend au Sénat, bastion de l'opposition depuis cinq ans, auquel il a déjà rendu hommage en consultant plusieurs sénateurs pour former son gouvernement, qui comprend finalement trois membres du Palais du Luxembourg (MM. René Monory, Charles Pasqua et Jean Arthuis). M. Alain Poher, président du Sénat, se déclare *«très sensible»* à l'attention que lui témoigne M. Chirac.

A l'Hôtel Matignon, où il attend M. Chirac pour la passation des pouvoirs, M. Fabius fait une ultime déclaration en tant que premier ministre. *«Je veux dire ma fierté pour l'œuvre de réforme et de gestion que nous avons accomplie au côté du président Mitterrand*, dit-il. *Le nouveau gouvernement va trouver une économie assainie, une inflation ramenée à son plus bas niveau depuis vingt ans, la paix sociale et une France modernisée.»* Quel cadeau ! *«J'espère*, ajoute M. Fabius, *qu'il ne gaspillera pas ces atouts, mais qu'il résoudra les difficultés dans l'intérêt de notre pays, et je lui souhaite bonne chance.»* Le futur pourfendeur de l'action économique du nouveau gouvernement pointe déjà dans ces derniers mots de l'ex-premier ministre, qui assure *«l'avenir est largement ouvert, et, j'en suis convaincu, nous reviendrons»*.

C'est avec le sourire que M. Fabius accueille M. Chirac, avec lequel il s'entretient pendant plus d'une demi-heure avant de gagner sa voiture, accompagné par son successeur. Le premier ministre quitte, lui aussi, l'Hôtel Matignon pour se rendre, avec M. Robert Pandraud, ministre délégué, chargé de la sécurité, sur les lieux de l'attentat commis deux heures auparavant aux Champs-Elysées.

A l'Elysée, M. Mitterrand a reçu, après le départ de M. Chirac, M. Robert Badinter, président du Conseil constitutionnel. La présidence rend publique, ensuite, une lettre adressée par M. Mitterrand à M. Fabius, auquel il prédit un rôle important *«au service de la France»*. Voilà le député de la Seine-Maritime officiellement placé «en réserve de la République».

P. J.

LES PREMIÈRES DÉCISIONS DE M. CHIRAC

Le Parlement dessaisi le Conseil constitutionnel écarté

Le Parlement dessaisi des deux réformes politiquement les plus importantes : la privatisation des entreprises publiques, et le changement du mode de scrutin. Voilà la première décision annoncée par le nouveau premier ministre. Mais ce faisant M. Jacques Chirac prive, aussi, le Conseil constitutionnel de la possibilité de vérifier la conformité des mesures que prendra le gouvernement, dans ces deux domaines, avec la Constitution et les grands principes de notre droit.

Le conseil des ministres a la possibilité de demander à l'Assemblée nationale et au Sénat le droit de légiférer par ordonnances, dans des domaines qui normalement relèvent de la loi. C'est l'une des originalités de la Constitution de 1958, et il en a déjà été fait largement usage. La gauche, elle-même, qui avait durement critiqué cette procédure, y a eu recours depuis 1981, mais modérément (en matière sociale).

Pour agir par ordonnances, il faut au préalable une «loi d'habilitation». Celle-ci peut être relativement vague. Sa discussion permet, certes, aux parlementaires de débattre des intentions du gouvernement, mais ils ne peuvent modifier les modalités de son action.

Les socialistes, plus soucieux de la tradition républicaine avaient laissés l'opposition... s'opposer longuement au Parlement, à la nationalisation des banques et des groupes industriels ainsi qu'à l'élection des députés à la proportionnelle.

Une fois votée la loi d'habilitation, les mesures que prend le gouvernement par ordonnances ne relèvent plus du domaine législatif mais de celui du règlement. Ce n'est donc plus le Conseil constitutionnel qui est juge de leur conformité avec la Constitution, mais le Conseil d'Etat. Les neuf juges de la constitutionnalité avaient pourtant joué un rôle important dans la détermination des conditions des nationalisations. Ils avaient aussi, à propos de la Nouvelle-Calédonie, ouvert une jurisprudence sur le découpage des circonscriptions.

Toutefois, le recours aux ordonnances ne prive pas l'opposition de tout recours. Elle pourra saisir le Conseil constitutionnel de la loi d'habilitation, ce qui permettra, peut-être à celui-ci de préciser la marge de manœuvre du gouvernement. De plus, ce dernier doit déposer, après avoir pris ses ordonnances, un projet de «loi de ratification». Celui-ci aussi peut être soumis aux juges de la constitutionnalité, mais seulement après son adoption par le Parlement. Or, dans les faits, ces projets de ratification sont rarement inscrits à l'ordre du jour des Assemblées. Resterait alors à saisir le Conseil d'Etat. Celui-ci est lié par les décisions du Conseil constitutionnel, qui *«s'imposent aux pouvoirs publics et à toutes les autorités administratives et juridictionnelles»* (article 62 de la Constitution). Mais les juges administratifs sont toujours très longs à se prononcer. Il est simplement possible d'obtenir d'eux *«un sursis à exécution»* qui empêche l'application de la loi contestée avant leur décision au fond.

La réforme du mode de scrutin peut-elle relever d'une ordonnance ? Le nombre de députés est fixé par une loi organique. Or, sans que cela ne soit clairement précisé dans la Constitution, il apparaît difficile de légiférer par ordonnances en matière organique. Les lois organiques doivent être obligatoirement soumises au Conseil constitutionnel, ce qui n'est pas le cas des ordonnances. En revanche, le mode de scrutin lui-même relève d'une loi simple.

Une première dans l'histoire

Quoi qu'il en soit, pour la première fois dans l'histoire de la France républicaine, un système électoral sera choisi par ordonnances, même si M. Chirac a précisé que *«les mesures prévues par ces textes seront très précisément énoncées dans la loi d'habilitation»*. Certes, en 1958, le scrutin d'arrondissement avait été rétabli par ordonnances. Mais le général de Gaulle agissait là dans le cadre des mesures de mise en œuvre de la Constitution, prévues par celle-ci, qui venait d'être approuvée par référendum. Surtout son gouvernement était de large union, puisque n'y manquaient que les communistes et les quelques hommes de gauche qui, regroupés autour de Pierre Mendès France et de M. François Mitterrand, avaient refusé le retour aux affaires du chef de la France libre.

L'enjeu essentiel est, bien entendu, le découpage des circonscriptions. Habilement fait il peut largement favorisé un parti ou une coalition. Nul ne doute que M. Charles Pasqua, le nouveau ministre de l'intérieur, est là pour ça...

Une autre solution est-elle envisageable ? M. Jacques Toubon, lors du «Grand-Jury RTL-*le Monde*» du 2 mars dernier avait expliqué que le découpage serait effectué par *«une commission composée d'experts et de sages»* qui ferait un travail *«honnête et public»*, c'est-à-dire qu'elle communiquerait *«les éléments de son étude»*. Le gouvernement, alors, ne ferait que reprendre le découpage que cette commission aura réalisé. Mais peut-être M. Toubon parlait-il sous l'emprise de ce qu'il est convenu d'appeler une promesse électorale ?

THIERRY BRÉHIER.

La composition du gouvernement

Premier ministre	M. JACQUES CHIRAC, RPR
MINISTRE D'ÉTAT	
Economie, finances et privatisation	M. Edouard Balladur, RPR
MINISTRES	
Garde des sceaux, ministre de la justice	M. Albin Chalandon, RPR
Défense	M. André Giraud
Culture et communication	M. F. Léotard, UDF-PR
Affaires étrangères	M. Jean-Bernard Raimond
Intérieur	M. Charles Pasqua, RPR
Equipement, logement, aménagement du territoire, transports	M. P. Méhaignerie, UDF-CDS
Départements et territoires d'outre-mer	M. Bernard Pons, RPR
Education nationale	M. R. Monory, UDF-CDS
Affaires sociales et emploi	M. Philippe Séguin, RPR
Industrie, P et T et tourisme	M. Alain Madelin, UDF-PR
Agriculture	M. François Guillaume
Coopération	M. Michel Aurillac, RPR
Relations avec le Parlement	M. André Rossinot, UDF-Rad.
MINISTRES DÉLÉGUÉS	
Auprès du premier ministre, chargé de la fonction publique et du Plan	M. H. de Charette, UDF-PR
Auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du budget	M. Alain Juppé, RPR
Auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé du commerce extérieur	M. Michel Noir, RPR
Auprès du ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, chargé de la privatisation	M. Camille Cabana, RPR
Auprès du ministre de l'intérieur, chargé de la sécurité	M. Robert Pandraud, RPR
Auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement et des transports, chargé des transports	M. J. Douffiagues, UDF-PR
Auprès du ministre de l'équipement, du logement, de l'aménagement et des transports, chargé de l'environnement	M. Alain Carignon, RPR
Auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la recherche et de l'enseignement supérieur	M. Alain Devaquet, RPR
SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS DU PREMIER MINISTRE	
Chargé de la francophonie	Mme L. Michaux-Chevry, a. RPR
Chargé des droits de l'homme	M. Claude Malhuret
Chargé de la jeunesse et des sports	M. Christian Bergelin, RPR
SECRÉTAIRES D'ÉTAT AUPRÈS D'UN MINISTRE	
Auprès du ministre de la culture et de la communication	M. Ph. de Villiers, UDF-PR
Auprès du ministre des affaires étrangères	M. Didier Bariani, UDF-Rad.
Auprès du ministre de l'intérieur, chargé des collectivités locales	M. Bernard Bosson, UDF-CDS
Auprès du ministre des départements et territoires d'outre-mer, chargé des problèmes du Pacifique sud	M. Gaston Flosse, RPR
Auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de l'enseignement	Mme Michèle Alliot-Marie, RPR
Auprès du ministre de l'éducation nationale, chargé de la formation professionnelle	Mme Nicole Catala, RPR
Auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi, chargé de la sécurité sociale	M. A. Zeller, UDF-CDS
Auprès du ministre des affaires sociales et de l'emploi	M. Jean Arthuis, UDF-CDS
Auprès du ministre de l'industrie, des P et T et du tourisme, chargé des P et T	M. G. Longuet, UDF-PR
SECRÉTAIRES D'ÉTAT	
Aux anciens combattants	M. Georges Fontès, RPR
Aux rapatriés	M. Santini, UDF-PSD
A la mer	M. A. Guellec, UDF-CDS

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS,
75427 PARIS CEDEX 09
Télex MONDPAR 650572 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81
Tél. : (1) 42-47-97-27

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Fontaine,
directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
Durée de la société :
cent ans à compter du
10 décembre 1944.
Capital social :
570 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile
« Les Rédacteurs du *Monde* »,
Société anonyme
des lecteurs du *Monde*,
MM. André Fontaine, *gérant*,
et Hubert Beuve-Méry, *fondateur*.
Administrateur général :
Bernard Wouts.
Rédacteur en chef :
Daniel Vernet.
Corédacteur en chef :
Claude Sales.

Le Monde
PUBLICITE S.A.
5, rue de Monttessuy, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-55-91-82 ou 45-55-91-71
Télex MONDPUB 206 136 F

ABONNEMENTS
BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	354 F	672 F	954 F	1 200 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	687 F	1 337 F	1 952 F	2 530 F
ÉTRANGER (par messageries) I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	399 F	762 F	1 089 F	1 380 F
II. – SUISSE, TUNISIE	504 F	972 F	1 404 F	1 800 F

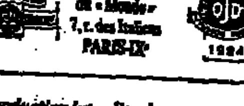
Par voie aérienne : tarif sur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.



Imprimerie du «Monde» 7, r. des Italiens PARIS-IXe



OJD 1984

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 400 m. ; Allemagne, 1,80 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 30 fr. ; Canada, 1,75 $; Côte-d'Ivoire, 315 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 130 pes. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 120 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 700 L. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 30 f. ; Norvège, 9 kr. ; Pays-Bas, 2 fl. ; Portugal, 110 esc. ; Sénégal, 335 F CFA ; Suède, 9 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; USA, 1,25 $; USA (West Coast), 1,50 $; Yougoslavie, 110 nd.



ET LES PREMIERS PAS DE LA COHABITATION

Une équipe armée pour tous les combats

Si l'on admet que l'art de composer un gouvernement relève de l'alchimie par les subtils dosages auxquels doit se livrer le maître-opérateur, on doit reconnaître que M. Jacques Chirac s'y est bien pris.

Le premier ministre pressenti devait, en effet, tout à la fois, respecter le *modus vivendi* qu'il avait négocié le mardi 18 mars avec M. François Mitterrand, remplir ses devoirs politiques à l'égard de ses alliés et répondre à l'attente des électeurs de la nouvelle majorité, tout cela sans verser dans l'incohérence... L'entreprise n'était pas des plus faciles, mais M. Chirac a fait preuve de dextérité. M. Mitterrand souhaitait avoir en face de lui, aux postes-clés de la défense et des affaires étrangères, des personnalités avec lesquelles il pourrait *« travailler »* dans une *« harmonie indispensable »*, à l'abri des controverses politiques ou idéologiques. Le président de la République obtient satisfaction.

Les titulaires de ces deux portefeuilles sont plus techniciens que politiques. Le nouveau ministre de la défense, M. André Giraud, venu à la pratique gouvernementale par sa compétence scientifique, n'appartient à aucune formation politique, bien qu'il soit proche de l'UDF par sa sensibilité personnelle, et il se tient à l'écart des jeux politiciens. Le nouveau ministre des affaires étrangères, M. Jean-Bernard Raimond, est un diplomate réputé pour sa courtoisie, sa pondération, son sens de l'Etat. Avec ces deux hommes-là comme interlocuteurs privilégiés pour tout ce qui touche aux « points essentiels » de ses prérogatives présidentielles, M. Mitterrand est apparemment assuré de ne pas rencontrer de difficultés relationnelles et de ne pas défrayer, malgré lui, la chronique.

La présence même de M. Edouard Balladur derrière M. Chirac, où le ministre d'Etat, ministre de l'économie, des finances et de la privatisation, apparaît, en vérité, comme un vice-premier ministre, constitue un gage de cohabitation raisonnable pour M. Mitterrand. L'éminence grise du maire de Paris n'est pas, lui non plus, ce qu'il est convenu d'appeler un « homme de parti ». Ce n'est pas, en tout cas, un partisan au sens péjoratif du terme. L'ancien conseiller de Georges Pompidou estime, au contraire, comme il l'écrivait dans *le Monde* en septembre 1983, que, dans le nouveau cas de figure que connaît actuellement la Vᵉ République, le chef de l'Etat et le chef de gouvernement ont intérêt à *« explorer l'un et l'autre les possibilités d'une certaine vie en commun »* afin d'éviter une crise de régime.

Le nouveau gouvernement n'en demeure pas moins très combattant dans sa structure, dans sa composition et dans les intentions qui les sous-tendent.

La texture politique est classique. Les deux courants de la nouvelle majorité y sont presque représentés à égalité numérique : vingt RPR et apparentés, si l'on inclut le président de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA), M. François Guillaume, parmi les ministres plus proches du mouvement chiraquien que de l'UDF, et dix-sept UDF et apparentés puisque le Parti républicain revendique dans son quota non seulement M. André Giraud, mais aussi le directeur général de l'association Médecins sans frontières, M. Claude Malhuret, dont la désignation à la tête d'un secrétariat d'Etat auprès du premier ministre chargé des droits de l'homme (une nouveauté) correspond à une demande du Parti républicain.

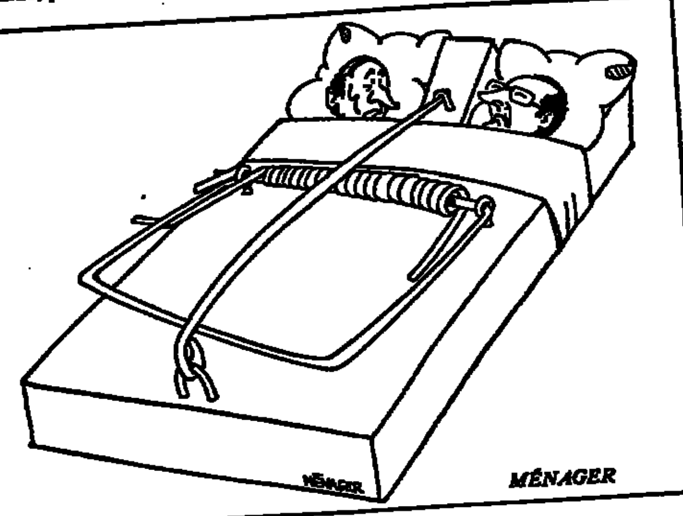
On y compte, en fait, dix-huit authentiques RPR et un apparenté, et quinze authentiques UDF dont six membres du Parti républicain, six membres du Centre des démocrates sociaux, deux membres du Parti radical et même un membre du groupusculaire Parti social-démocrate. Chacun des principaux chefs de l'UDF (à l'exception de M. Lecanuet) y trouve personnellement son compte puisque le secrétaire général du PR, le président du CDS et le président du Parti radical détiennent chacun un portefeuille de ministre de plein exercice. En revanche, point de giscardien pur sucre.

Les hommes du maire de Paris

Dans la répartition des tâches, c'est cependant le RPR qui contrôlera seul la machine économique et financière de l'Etat. Ce sont deux des plus proches collaborateurs de M. Chirac qui seconderont M. Balladur dans la gestion du pays : l'économiste numéro un du RPR, M. Alain Juppé, nommé ministre délégué, verrouillera le budget, tandis que le directeur des services administratifs du département de Paris, M. Camille Cabana, promu lui aussi ministre délégué, se consacrera aux dénationalisations.

L'emprise personnelle de M. Chirac apparaît aussi dans la nomination de l'ancien secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, au poste de ministre des DOM-TOM. L'avenir de l'outre-mer est ainsi inscrit parmi les priorités du nouveau gouvernement, même si le ministre des DOM-TOM n'a pas rang de ministre d'Etat, comme cela était prévu dans le programme électoral du RPR. La création, pour la première fois, d'un secrétariat d'Etat « chargé des problèmes du Pacifique sud », confié au président du gouvernement territorial de la Polynésie française, M. Gaston Flosse, sera certainement bien accueillie, en Nouvelle-Calédonie, par la communauté caldoche, mais certainement pas par les indépendantistes canaques qui y verront assurément une provocation compte tenu des positions radicales prises dans le proche passé par l'intéressé.

Par l'intermédiaire de M. Michel Aurillac, président du Club 89, créé à l'arrivée de la gauche au pouvoir, le RPR aura aussi la haute main sur la coopération, donc les affaires africaines, où M. Jacques Foccart, l'ancien conseiller du général de Gaulle, a déjà, semble-t-il, repris un rôle quasi officiel.



Enfin et surtout, M. Chirac aura en M. Charles Pasqua – jusqu'à présent son « pilier » au Sénat – un ministre de l'intérieur à poigne, secondé par un ministre de la sécurité publique de gros calibre lui aussi, M. Robert Pandraud, son directeur de cabinet à l'Hôtel de Ville depuis 1983.

Economie, outre-mer, sécurité publique : trois préoccupations majeures pour le nouveau chef du gouvernement. Premier des ministres de plein exercice dans l'ordre hiérarchique, M. Albin Chalandon reçoit, avec le titre de garde des sceaux, la reconnaissance du président du RPR pour tous les services rendus au gaullisme.

L'aile ultra du PR

De tous les chefs de l'UDF, M. François Léotard est le mieux pourvu. Il est sans précédent, sauf erreur, qu'un ministre de la culture, fût-il chargé aussi de la communication, prenne rang de numéro quatre derrière le premier ministre. Le secrétaire général du PR pourra y exercer ses talents sans renoncer à son registre politique habituel, ce qui n'aurait pas été le cas s'il avait insisté pour disposer du portefeuille de la défense. Son association avec M. Philippe de Villiers, détonant « chouan de la culture », bombardé secrétaire d'Etat alors qu'il n'a pas été élu le 16 mars, promet des sensations vives au monde des arts et des lettres...

A la tête d'un « super-ministère » de l'équipement, le président du CDS n'est pas non plus mal loti, de même que le président du Parti radical, M. André Rossino, auquel est finalement revenue la charge des relations avec le Parlement (initialement octroyée à M. Roger Romani, un autre collaborateur de M. Chirac).

Disposant en outre du portefeuille de l'éducaion nationale – où la nomination de M. René Monory, ancien ministre de l'industrie, du commerce et de l'artisanat, puis de l'économie, constitue la plus grosse surprise – l'UDF régnera donc sur toutes les sphères culturelles. D'autant plus, qu'on trouve à la tête des dossiers de l'industrie et des PTT deux des plus fortes personnalités du Parti républicain, MM. Alain Madelin (ministre) et Gérard Longuet (secrétaire d'Etat), deux complices de longue date rompus à toutes les guerres idéologiques depuis quelques campagnes communes dans les milieux étudiants d'extrême droite. En clair, cela signifie que l'aile ultra du PR, qui accentue le caractère droitiste de cette équipe, sera en prise directe sur le système audiovisuel.

Même s'il a été conçu pour permettre une cohabitation avec M. Mitterrand, le gouvernement de M. Chirac apparaît donc bien armé pour tous les combats, économiques, politiques et idéologiques contre un éventuel retour de la gauche.

Le président du RPR y a ajouté deux touches d'opportunisme en raliant ouvertement à ses objectifs le numéro un du syndicalisme paysan, M. François Guillaume (histoire de faire le plein des suffrages agricoles lors des prochaines échéances électorales, quitte à faire preuve d'ici là de quelques largesses...) et en sacrifiant au « gadget » en créant un secrétariat d'Etat à la francophonie pour la turbulente « dame de fer des Caraïbes ». Mᵐᵉ Lucette Michaux-Chevry, porte-parole de la droite guadeloupéenne...

Les autres considérations apparaissent secondaires. On retiendra simplement que ce gouvernement de trente-huit membres n'est pas aussi « ramassé » que M. Chirac l'avait annoncé, que les relations extérieures sont redevenues « étrangères », que personne, pour l'instant, n'a officiellement en charge les affaires européennes, et surtout – protesteront les féministes – que les femmes n'y occupent que trois strapontins.

Plus significatif est, en revanche, la déclaration en forme de mise au point faite par M. Chirac dès l'annonce de sa nomination et, en particulier, les conditions dans lesquelles celle-ci a été préparée avant d'être prononcée. M. Mitterrand n'a apporté aucune modification à ce texte qui lui avait été soumis par le premier ministre pressenti et dont la publication avait été décidée de concert pour fixer sur le papier l'« accord de cohabitation » conclu le mardi 18 mars. C'est avec son aval que M. Chirac a défini, en se référant à la Constitution, le partage des rôles entre les deux pôles de l'exécutif. Sous son apparente banalité, ce texte constitue donc la première « charte » de la cohabitation. Son existence même prouve bien, s'il en était encore besoin, que la Vᵉ République a déjà changé.

ALAIN ROLLAT.

LE PREMIÈRE DÉCLARATION DU NOUVEAU PREMIER MINISTRE

« Se rassembler dans un esprit d'ouverture et de tolérance »

Voici la déclaration intégrale faite jeudi 20 mars par M. Jacques Chirac à l'Hôtel de Ville de Paris quelques instants après sa nomination à la tête du gouvernement :

« Je vais vous donner lecture d'une déclaration que les circonstances m'ont conduit, chacun le comprendra, à faire connaître préalablement au président de la République. Le peuple français a fait son choix. Il a élu une nouvelle majorité à l'Assemblée nationale et, par lui-même, il a approuvé une nouvelle politique pour notre pays. Le président de la République m'a proposé d'exercer la fonction de premier ministre. Au cours de notre entretien, nous avons évoqué ce que devraient être les modalités de fonctionnement des pouvoirs publics dans une situation nouvelle sous la Vᵉ République, mais prévue dans notre Constitution et qu'il convient donc d'assumer. La France doit être gouvernée, elle doit l'être dans la clarté et dans l'efficacité. Tout d'abord les règles de notre Constitution et la volonté du peuple français doivent être respectées. Les prérogatives et les compétences du président de la République, telles qu'elles sont définies dans la Constitution, sont intangibles.

» Le gouvernement, dirigé par le premier ministre, détermine et conduit la politique de la nation en vertu de l'article 20 de notre Constitution. »

» Les principes qui, pour mettre en œuvre la politique choisie par le peuple français, guideront l'action du gouvernement et plus généralement celle des pouvoirs publics seront les suivants : le gouvernement dispose de tous les moyens qui lui sont reconnus par la Constitution pour conduire son action, qu'il s'agisse de mesures réglementaires ou des décisions de toute nature, individuelles ou générales, qui lui apparaîtront nécessaires pour la mise en œuvre de sa politique. En particulier, afin de réaliser dans les meilleurs délais le redressement du pays et de garantir une meilleure efficacité de nos institutions, deux lois d'habilitation seront, dans le mois qui vient, soumises au Parlement pour autoriser le gouvernement à légiférer par ordonnances.

» La première concernera les mesures économiques et sociales relatives au redressement de la situation économique, à la participation des travailleurs, ainsi qu'à la privatisation des sociétés nationalisées du secteur concurrentiel, mesures qui permettront de retrouver une expansion prudente et donc de développer l'emploi. Une deuxième loi d'habilitation permettra au gouvernement de rétablir les règles du scrutin majoritaire pour les élections à l'Assemblée nationale. Les mesures prévues par ces textes seront précisément énoncées.

» Les autres réformes seront présentées au Parlement, qui se réunira le 2 avril. En cas de nécessité, une session extraordinaire permettra de mener à bien le travail législatif engagé.

» Ces principes d'action guideront en toute clarté l'action des pouvoirs publics. Ainsi le gouvernement que j'ai l'honneur de diriger pourra-t-il disposer de toute la latitude nécessaire pour, avec l'appui de sa majorité parlementaire, appliquer une politique de redressement social et économique, renforcer les libertés des citoyens, restaurer la sécurité des personnes et des biens et permettre à la France de jouer pleinement son rôle dans le monde, tout cela dans le respect des engagements prévus par la majorité devant le pays.

» Les Français doivent comprendre que le moment est venu de faire taire les divisions, au lendemain du grand débat qui vient de se clore. Ils doivent se rassembler dans un esprit d'ouverture et de tolérance mutuelle pour mener à bien l'indispensable renouveau de notre pays. »

A défaut d'état de grâce

(Suite de la première page.)

On imagine mal le chef d'un parti qui se situe dans la filiation du gaullisme songer sérieusement à placer à la tête de notre diplomatie un homme dont la candidature à l'élection présidentielle de 1965 avait fait l'une des bêtes noires des compagnons.

De toute façon les choses, concernant ces deux domaines essentiels, ne seront plus ce qu'elles étaient. La lettre de la Constitution sera certes respectées, mais non la tradition de la Vᵉ République qui faisait du chef de l'Etat le maître souverain de la politique extérieure et militaire de la France. Le nouveau ministre de la défense, André Giraud, a des convictions fortes que les lecteurs du *Monde* connaissent bien puisqu'il les a plus d'une fois exposées dans nos colonnes et il n'est pas homme à les mettre dans sa poche : or elles sont loin de coïncider, sur divers sujets et notamment l'initiative de défense stratégique de Ronald Reagan, avec celles de François Mitterrand. Quant à Jean-Bernard Raimond, notre ambassadeur à Moscou devenu ministre des affaires étrangères, il n'aura pas trop de tout son talent de conciliateur pour faire converger les vues de l'Elysée et de Matignon sur les dossiers délicats qui s'entassent déjà sur son bureau, à commencer par celui des otages.

Sans aller jusqu'à dire, comme Raymond Barre, que l'on *« dénature les institutions »*, force est de constater que la manière dont on interprète leur fonctionnement a déjà beaucoup changé et qu'un parfum de IVᵉ République imprègne indiscutablement, depuis quelques jours, les avenues du pouvoir. Le nombre des membres du gouvernement, le choix, parfois inattendu, de certains d'entre eux, prouvent qu'en matière d'art du dosage, Jacques Chirac en remontrerait aux grandes figures du radicalisme.

Pouvait-il en aller autrement ? Déjà, en 1969, Georges Pompidou et Jacques Chaban-Delmas avaient dû négocier pied à pied avec les centristes et les républicains indépendants, Valéry Giscard d'Estaing en tête, les conditions de leur participation au gouvernement, parmi lesquelles l'entrée de la Grande-Bretagne dans la CEE. Et c'est seulement le fait qu'il disposait d'une Chambre introuvable (1) qui a permis à François Mitterrand de faire, pendant cinq ans, la pluie et le beau temps. Maintenant il est clair qu'il laisse la bride sur le cou, pour l'essentiel, à un premier ministre qui n'est certainement pas l'élu de son cœur, même s'il est celui de la majorité relative de la nation. On ne peut que s'en féliciter. Les Français n'auraient pas compris que leur président finasse, ergote, oppose la logique d'un scrutin ancien à celle du vote de dimanche.

La droite se voit loyalement offrir la chance de prouver que ses solutions sont meilleures que celles qui ont jusqu'à présent prévalu. Le choix, pour diriger la politique économique, d'un homme comme Edouard Balladur, dont la pondération est la marque, permet d'espérer qu'elle saura résister aux tentations de la revanche idéologique. On peut en dire autant de celui de Philippe Séguin pour les affaires sociales : les thèses exprimées dans son livre *Réussir l'alternance* sont aux antipodes d'un certain revanchisme.

Quant au retour annoncé au scrutin d'arrondissement, qui, tous les sondages le montrent a la faveur des Français, il n'a pas seulement pour effet de diminuer pour le nouveau pouvoir les risques d'une dissolution anticipée de l'Assemblée : il le coupe irrémédiablement du Front national, dont la dureté des temps fera selon toute probabilité son adversaire principal. Jacques Chirac n'a sûrement pas oublié ce que Georges Pompidou, dont le nouveau gouvernement réincarne, à tant d'égards, l'esprit, écrivait dans *le Nœud gordien*, à savoir que la France est davantage menacée, en fin de compte, par l'extrême droite que par l'extrême gauche.

Le nouveau chef du gouvernement, quelle que soit la satisfaction qu'il puisse éprouver à retrouver son fauteuil, après un exil d'ailleurs confortable – la mairie de Paris n'est ni l'île d'Elbe ni même Chamalières, – n'a pu en effet manquer d'être frappé par la différence du climat existant entre le moment où il est entré pour la première fois, il y a douze ans à Matignon et celui où il revient.

Il bénéficiait alors de cet état de grâce auquel aura eu droit jusqu'à présent, l'un dans l'autre, tout nouveau détenteur du pouvoir. Peut-être a-t-il cru lui-même cette fois un moment avec la baisse du dollar et du pétrole, et le « ménage » que Fabius avait fait pour lui, que les dieux étaient avec lui. Si tel était le cas, la bombe des Champs-Elysées et celle qui, par miracle, n'a pas explosé dans le RER, se sont chargées de le rappeler à la réalité. Il y a dans Paris des gens qu'on ne sait quelle horrible blessure de l'âme amène à tuer pour tuer.

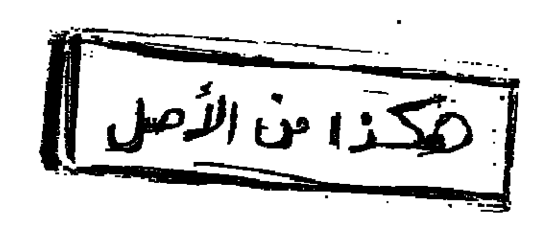
Le peuple de la capitale a réagi avec le maximum de sang-froid à ces forfaits, qui relèvent, selon toute vraisemblance, du chantage le plus ignoble. Mais le nouveau pouvoir sait déjà qu'il va être soumis aux plus rudes pressions, d'un côté pour céder à ceux qui ne reculent devant rien pour obtenir, entre autres, la libération de quelques assassins de leurs amis, de l'autre pour attenter, au nom d'une sécurité qui ne pourra jamais être garantie à cent pour cent, aux libertés sans lesquelles la France ne serait plus la France.

On peut adresser divers reproches à Jacques Chirac et notamment trouver que la constance dans sa vision des choses n'est pas son fort. Mais il ne manque ni de courage ni de cœur. Il a voté il y a cinq ans la suppression de la peine de mort. Il a tenu à faire figurer dans son équipe un secrétaire d'Etat aux droits de l'homme. Quitte à devoir déchanter un jour, faisons-lui à première vue confiance pour savoir éviter les deux pièges de la faiblesse et de la démagogie sécuritaire.

Plus que jamais, en tout cas, il est clair que la meilleure chance pour ce pays de faire échec au terrorisme est de se montrer uni derrière son gouvernement. On l'a dit dans ces colonnes, il y a dix jours, lorsque Laurent Fabius était à la barre. Il y aurait quelque inconséquence à ne pas le répéter, alors qu'il vient lui-même de souhaiter bonne chance à son successeur.

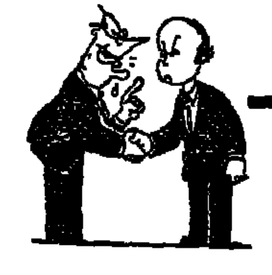
ANDRÉ FONTAINE.

(1) L'expression de « Chambre introuvable », inventée à propos de celle qui a été élue le 7 octobre 1815, au début de la seconde Restauration, désigne une Assemblée où le parti au pouvoir dispose d'une majorité écrasante.



هكذا من الأصل

LE NOUVEAU



UNE LETTRE DE M. MITTERRAND A M. FABIUS

M. Mitterrand a adressé, jeudi, la lettre suivante à M. Laurent Fabius : *« Monsieur le premier ministre et cher ami,*

» Le changement de majorité à l'Assemblée nationale, intervenu le 16 mars dernier, vous a conduit à me remettre votre démission. Je l'accepte comme il se doit. Telle est la loi de la démocratie. Mais au-delà de cet énoncé d'un principe constitutionnel qui s'impose à tous, je veux que vous sachiez l'importance que j'attache à votre action, dont les résultats, déjà reconnus par un très grand nombre de nos concitoyens, apparaîtront de plus en plus clairement aux yeux de tous.

» Indépendamment de la considération qu'appelle l'œuvre accomplie, je veux vous dire combien j'ai apprécié les qualités humaines dont vous avez fait preuve à la tête du gouvernement de la France. Vous avez allié à la lucidité le courage et la maîtrise de soi, qui sont le propre de l'homme d'Etat.

» Nul doute que vous soyez appelé à mettre à nouveau ces qualités au service de la France. Je le souhaite pour ma part. Je n'ai pas besoin d'ajouter combien le climat d'amitié et de confiance qui a régné entre nous m'a été précieux.

» Je vous redis mes amicales pensées. »

Vingt-cinq nouveaux députés...

Vingt-cinq des trente-huit membres de l'équipe gouvernementale ont été élus députés le 16 mars. La fonction ministérielle étant incompatible avec le mandat de député, ils ne pourront pas siéger à l'Assemblée nationale et seront remplacés par les premiers non-élus des listes sur lesquelles ils étaient candidats. Les nouveaux sont : M. Jean-Pierre Bechter (RPR), qui remplacera M. Chirac en Corrèze ; M. Jacques Ferron (CNIP) pour M. Edouard Balladur (Paris) ; Michel Ghysel (RPR) pour M. Chalandon (Nord) ; Daniel Colin (UDF-PR) pour M. François Léotard (Var) ; René Couanau (UDF-CDS) pour M. Méhaignerie (Ille-et-Vilaine) ; René Beguet (div. d.) pour M. Pons (Paris) ; Alain Jacquot (RPR) pout M. Seguin (Vosges) ; Mme Marie-Thérèse Boisseau (CDS) pour M. Madelin (Ille-et-Vilaine) ; MM. Henri Louet (RPR) pour M. Aurillac (Indre) ; René Haby (PR, ancien ministre) pour M. Rossinot (Meurthe-et-Moselle) ; Bernard Savy (app. RPR) pour M. de Charette (Nièvre) ; Mme Françoise de Panafieu (RPR) pour M. Juppé (Paris) ; MM. Michel Terrot (RPR) pour M. Noir (Rhône) ; Christian Demuynck (RPR) pour M. Pandraud (Seine-Saint-Denis) ; Antoine Carré (PR) pour M. Douffiagues (Loiret) ; Gautier Audinot (PSD) pour M. Carignon (Isère) ; Edouard Chammougon (div. d.) pour Mme Michaux Chevry (Guadeloupe) ; Pierre Chantelat (PR) pour M. Bergelin (Haute-Saône) ; Jean-Jacques Salles (CDS) pour M. Bariani (Seine-Saint-Denis) ; Claude Birraux (CDS) pour M. Bosson (Haute-Savoie) ; Edouard Fritch (RPR) pour M. Flosse (Polynésie française) ; Alain Lamassoure (UDF) pour Mme Alliot-Marie (Pyrénées-Atlantiques) ; Marc Reymann (CDS) pour M. Zeller (Bas-Rhin) ; Claude Lorenzini (RPR) pour M. Longuet (Meuse) ; René Couveinhes (RPR) pour M. Fontès (Hérault).

...et trois nouveaux sénateurs

Au Sénat, M. Georges Dessaigne (UDF-CDS) remplacera M. Jean Arthuis (Mayenne) ; M. Paul Graziani (RPR), M. Charles Pasqua (Hauts-de-Seine) ; M. Guy Robert (UDF-CDS), M. René Monory (Vienne).

LE MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE, DES FINANCES

Un pouvoir impressionnant

Du grand ministère de l'économie nationale voulu par M. Pierre Mendès-France à la Libération, à la volonté de M. Raymond Barre sous le précédent septennat de cumuler les fonctions de premier ministre et de ministre de l'économie et des finances, les nouveaux arrivants ont toujours caressé le même rêve de pouvoir absolu.

Ce rêve s'est parfois brisé contre le politique : René Pleven avait été préféré à Pierre Mendès France par le général de Gaulle, M. Fabius fut choisi contre M. Delors, qui, lui aussi, nourrissait de grands desseins. Parfois, le rêve s'est réalisé et l'on a vu M. Raymond Barre concentrer entre ses mains les attributions d'un premier ministre et le pouvoir économique d'un ministre des finances.

L'arrivée de M. Edouard Balladur aux finances réalise une nouvelle forme de pouvoir, non absolu sans doute, impressionnant tout de même : titre de super-ministre, haute autorité sur le budget, le commerce extérieur et la privatisation – c'est-à-dire les dénationalisations – tout cela à travers trois ministres placés dans sa mouvance : MM. Alain Juppé, Michel Noir et Camille Cabana.

La réalité va probablement au-delà des structures gouvernementales, car le nouveau ministre de l'économie et des finances est un ami intime de M. Jacques Chirac, dont il a, semble-t-il, toute la confiance comme on l'a vu lors de la mise au point de la plate-forme commune UDF-RPR, qu'il aurait beaucoup influencée. Il est donc probable que M. Balladur, premier cité sur la liste des membres du gouvernement exercera en fait la quasi-totalité des pouvoirs économiques et financiers. M. Chirac se défaisant d'un domaine vaste et dangereux à gérer pour se consacrer complètement au reste, c'est-à-dire aux problèmes posés par la sécurité ou à ceux de la défense nationale et des relations extérieures qui n'ont pas fini de faire parler d'eux.

Seul pouvoir à échapper prochainement au nouveau ministre d'Etat : la Banque de France, dont la plate-forme commune UDF-RPR garantit qu'elle sera autonome. C'est sûr que si le Trésor garde bien son rôle éminent de faiseur de la politique monétaire, le gouverneur de la Banque de France aura toute latitude pour dire ce qu'il pense et pour mettre en œuvre les principes annoncés, quelles que soient les exigences de cette politique.

Super-pouvoirs

On se souvient que M. Renaud de la Génière ou Olivier Wormser quand ils étaient gouverneurs ne s'étaient pas gênés pour dire dans des styles différents ce qu'ils pensaient des facilités dont usait le pouvoir. Le futur nouveau statut de la Banque va nettement renforcer ce pouvoir de jugement. Ainsi, le super-pouvoir des finances aura en face de lui un super-pouvoir de critique. Sauf bien entendu si le premier ministre avait la fâcheuse idée de placer à la tête de l'institut d'émission un autre de ses intimes...

Une chose rassure : la place éminente donnée à l'économie et aux finances dans le gouvernement montre que M. Chirac ne considère pas facile la tâche à accomplir. D'autres auraient pu le faire ou s'y tromper : la situation s'améliore et la baisse des prix pétroliers va répandre brusquement sur le pays, à partir du mois d'avril, une manne qu'on peut chiffrer en dizaines de milliards de francs. Le piège pour la France est évident : la baisse des prix pétroliers s'apparente beaucoup plus à un héritage qu'on récupère une fois qu'à un revenu nouveau et permanent. La conscience de cette fugacité semble nette comme le prouve la tentation du nouveau pouvoir de reprendre par des hausses de taxes pétrolières une partie des baisses du prix de l'essence, les sommes récupérées sur les automobilistes étant affectées à une réduction de la fiscalité des entreprises.

La tâche sera difficile, ne serait-ce que pour conserver les acquis du pouvoir socialiste, en matière salariale d'abord. Une tâche d'autant plus ardue que les alliés d'aujourd'hui n'ont pas sur tous les problèmes des vues exactement convergentes et que la tentation de la facilité sera grande au cours des mois qui viennent.

C'est bien pour cela que s'est constituer autour d'Edouard Balladur, une équipe cohérente et expérimentée. Une sorte de cabinet de combat, au bon sens du terme s'entend.

ALAIN VERNHOLES.

Les paradoxes des nouveaux libéraux

Il est des structures ministérielles qui sont parfois le reflet de la politique que l'on veut mener, ou d'une idéologie, plus souvent le fait des saupoudrages politiques, du hasard du goût des hommes et de la tradition. Les ministères économiques du gouvernement Chirac ne dérogent pas à la règle.

Le ministère de l'économie, des finances et de la privatisation se taille la part du lion, et avec lui le RPR. Non seulement M. Edouard Balladur est le seul ministre d'Etat, mais, en supervisant le budget (ce qui est traditionnel), le commerce extérieur (qui était indépendant depuis douze ans si les services de la direction des relations économiques extérieures lui étaient prêtés par les finances) et la privatisation – et ce avec une équipe très homogène, – il réunit les moyens d'une réelle efficacité. Preuve que le premier ministre entend agir vite (voir l'article d'Alain Vernholes).

Parmi les priorités annoncées hier de l'Hôtel de Ville, M. Jacques Chirac en a rajouté une à celles déjà connues : *« La participation »*, qui est un des sujets qui tient particulièrement à cœur à M. Balladur. Comme conseiller de M. Pompidou à Matignon en 1967, il a participé à l'élaboration des textes qui devaient *« assurer la participation des travailleurs aux fruits de l'expansion des entreprises tout en favorisant la formation d'une épargne nouvelle et le développement des investissements »*. Une initiative qui, possible vingt ans après, permet encore à quelque 5 millions de salariés de percevoir 15 % des bénéfices des entreprises en expansion et de dégager ainsi une épargne de l'ordre de 6 milliards de francs par an.

C'est lui aussi qui, aux côtés de Georges Pompidou à l'Elysée en 1970, a imposé la distribution de 542 000 actions aux 45 600 salariés de la régie Renault, mais s'est heurté alors aux réticences des syndicats qui ont provoqué l'échec de cette tentative.

C'est lui, encore, qui, il y a quelques semaines, expliqua qu'il fallait *« reconnaître aux travailleurs une participation beaucoup plus grande aux résultats de l'entreprise et (...), par exemple, fusionner les ordonnances de 1959 et 1967 sur l'intéressement »*, qu'il fallait aussi que, *« chacun à son niveau de responsabilité, même au niveau le plus modeste de l'atelier, puisse être appelé à donner son avis, à apporter ses solutions »*, qui expliquait, enfin, qu'il fallait *« développer l'actionnariat des salariés »* et que 5 à 10 % des actions des entreprises privatisées seraient offerts au personnel de ces entreprises.

Certes, M. Balladur s'est déclaré favorable à la libération du contrôle des prix et des charges, à plus de flexibilité (y compris par la suppression de l'autorisation administrative de licenciement), mais on ne saurait le taxer de libéral (néo ou pas) pur et dur. De même que ne l'est pas non plus M. Philippe Séguin, autre RPR, qui régnera sur les affaires sociales dans un grand ministère qui recouvre la Sécurité sociale, le travail et l'emploi (comme lorsque M. Bérégovoy occupait cette fonction), avec toutefois le retrait de la formation professionnelle rattachée à l'éducation nationale.

Une structure cohérente

Les idéologues du néo-libéralisme économique on les retrouve – même s'ils se plaignent de l'*« impérialisme traditionnel des gaullistes »* – dans une structure cohérente avec la communication (auprès de M. Léotard), l'industrie et les télécommunications. C'est paradoxal, car les pays réellement libéraux n'ont pas de ministère de l'industrie. De plus, la privatisation des groupes industriels publics leur échappe, et la volonté du ministère des finances est clairement de réduire subventions et dotations en capital. Mais il y a cohérence, car maîtriser les réseaux de télécommunication par les PTT, l'industrie aéronautique et la communication permet une action coordonnée dans ce secteur essentiel de l'activité à venir. Ces ministres, venus parfois de l'extrême droite (Alain Madelin et Gérard Longuet), pourront ainsi mettre en œuvre leurs théories sur la déréglementation dans un domaine où le problème est déjà crucial.

Un quatrième empire est réservé à M. Méhaignerie avec le regroupement des transports, du logement, de l'équipement et de l'aménagement du territoire (séparé pour l'occasion du Plan) dans un ministère qui n'est pas très éloigné de celui que dirigea jadis M. Olivier Guichard.

Enfin, l'agriculture est confiée à M. François Guillaume, ce qui n'est pas sans inquiéter les milieux agricoles européens (d'autant que dans le même temps a été supprimé le secrétariat aux affaires européennes). Hostile à l'élargissement, opposant vigoureux aux propositions de la Commission en matière de prix, comme aux carcans qu'elle impose en matière de quotas et de seuils de productions, défenseurs acharné de la renationalisation des politiques agricoles, l'ancien président de la FNSEA va pouvoir s'exprimer dès lundi prochain à Bruxelle lors d'un conseil des ministres de l'agriculture. Il aura, dit-on, grande latitude, y compris pour mener s'il le juge nécessaire la politique de la chaise vide. L'Europe n'a rien à y gagner.

BRUNO DETHOMAS.

Le Quai d'Orsay amputé ?

Alors qu'ils se réjouissent de l'arrivée à la tête de leur ministère d'un professionnel capable de remettre de l'ordre dans la maison, de nombreux fonctionnaires du ministère des affaires étrangères – l'appellation « relations extérieures » vient d'être abandonnée – s'inquiètent de voir l'institution amputée de certaines de ses compétences traditionnelles.

C'est ainsi, semble-t-il, que Matignon vient de s'approprier trois secteurs qui font partie intégrante de la diplomatie : la francophonie, qui relèvera de Mme Lucette Michaux-Chevry, secrétaire d'Etat auprès du premier ministre ; les droits de l'homme, confiés au docteur Claude Malhuret, nommé secrétaire d'Etat auprès du premier ministre, et le problème du Pacifique sud, dont sera responsable M. Gaston Flosse, nommé secrétaire d'Etat auprès du ministre des DOM-TOM.

On s'interrogeait pour savoir comment pourrait être coordonnée une diplomatie écartelée entre l'Elysée, Matignon, le Quai d'Orsay et le ministère de la coopération. L'émiettement auquel on assiste ne fait que renforcer ces interrogations. Qui, par exemple, va s'occuper des relations avec la Nouvelle-Zélande et, par conséquent, du cas des faux époux Turenge ? M. Jean-Bernard Raimond ? M. Gaston Flosse ? A moins que ce soit M. Chirac ? Et le problème des otages ne constitue-t-il pas, après tout, une incontestable violation des droits de l'homme ?

On n'a pas jugé utile, en revanche, de nommer un ministre ou un secrétaire d'Etat chargé des affaires européennes. Il s'agit pourtant d'un dossier extrêmement complexe et prenant qui risque d'occuper à temps plein M. Jean-Bernard Raimond.

J. A.

POINT DE VUE

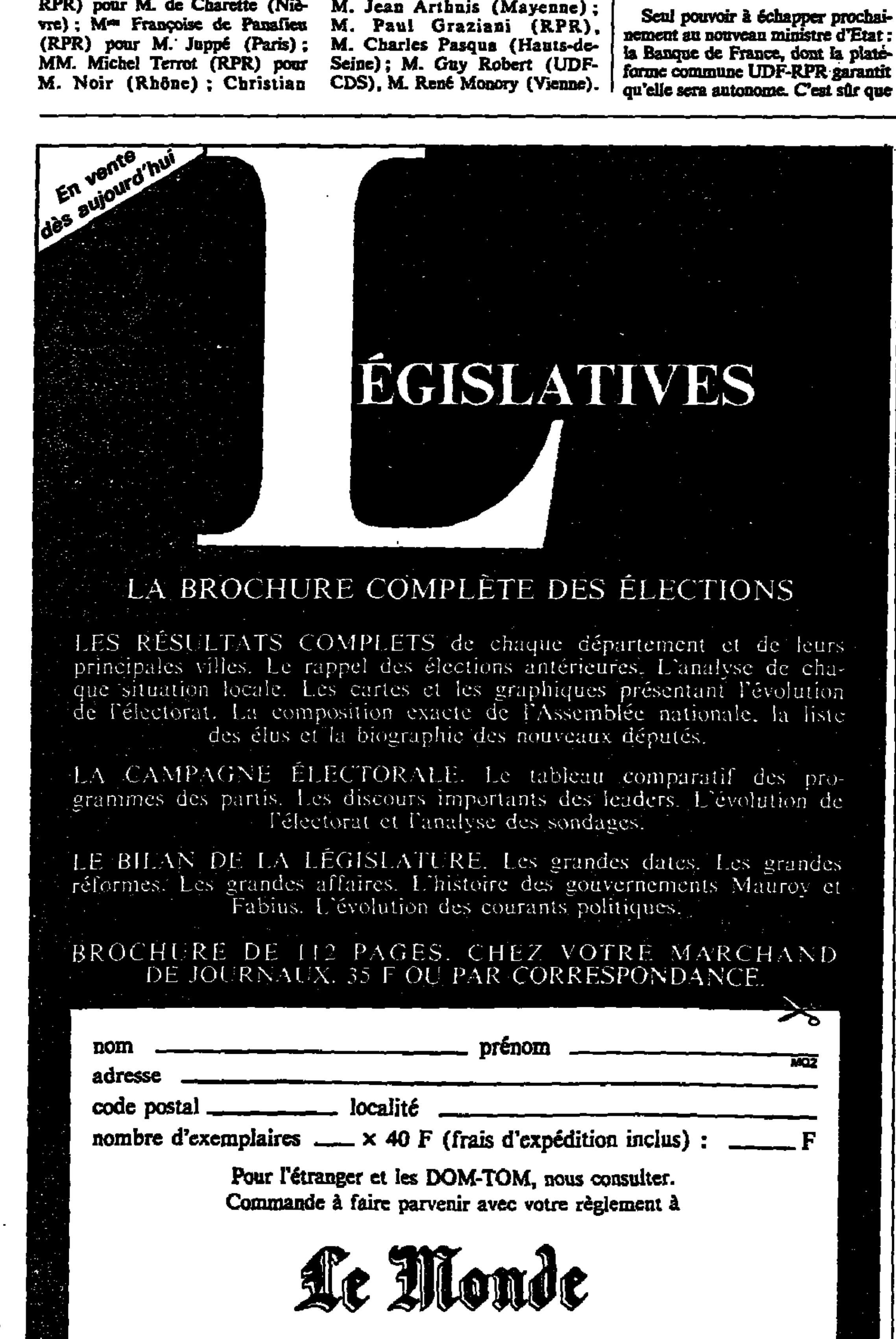
Le président de la République n'est pas obligé de signer les ordonnances

La déclaration de Jacques Chirac et le silence de l'Elysée sur le recours aux ordonnances engendrent une équivoque dangereuse. Le chef de l'Etat ne peut pas empêcher le premier ministre de demander au Parlement les pleins pouvoirs, mais il tient de la Constitution le droit de s'opposer à toutes les ordonnances prises dans leur cadre. Obligé de promulger les lois d'habilitation comme toutes les autres, dans les quinze jours après qu'elles ont été votées, la signature qu'il appose sur elles est celle d'un notaire authentifiant des actes qui ne dépendent pas de lui.

Aucun délai, aucune obligation ne sont au contraire prescrites au président pour la signature des ordonnances. Parce qu'il peut la refuser, elle l'engage personnellement quand il la donne. Cela ne ferait pas problème pour les textes rétablissant le scrutin majoritaire pour les élections à l'Assemblée nationale. Contestée par beaucoup de socialistes, longtemps rejetée par le chef de l'Etat, la proportionnelle était seulement un expédient qu'on peut rejeter une fois rempli son office.

Il en irait autrement pour des ordonnances dénationalisant les entreprises publiques. M. Mitterrand ne pourrait pas les signer sans contredire les principes défendus par lui depuis vingt ans et détruire l'œuvre accomplie par les socialistes entre 1981 et 1986. S'il justifiait une telle attitude en prétendant que dans les périodes de cohabitation la signature des ordonnances doit être automatique comme la promulgation des lois, il méconnaîtrait la Constitution qu'il a pour mission de faire respecter en l'interprétant suivant les traditions de la IIIe et de la IVe République.

MAURICE DUVERGER.



GOUVERNEMENT

LES RÉACTIONS

Dans la majorité

● M. ALPHANDÉRY (UDF) : Mise en garde. – M. Edmond Alphandéry, député UDF barriste de Maine-et-Loire, a estimé, jeudi 20 mars, lors d'un débat organisé par la revue *Politique économique*,que le gouvernement va relever la taxe intérieure sur les produits pétroliers (TIPP), ce qui, selon lui, rapportera *« 40 milliards de francs pour financer »* l'application de la plate-forme UDF-RPR. *« Ce serait une faute (...) mais je m'y attends »*, a déclaré M. Alphandéry, qui a jugé, d'autre part, qu'*« il faut attendre que la situation économique se soit améliorée pour lever le contrôle des changes »*, car la France *« n'est pas à l'abri d'un réajustement monétaire »*.

● M. MESTRE (UDF) : Situation mauvaise. – M. Philippe Mestre, député (UDF) de la Vendée, proche de M. Raymond Barre, a affirmé jeudi matin 20 mars, sur Europe 1, à propos des difficultés de constitution du gouvernement : *« Nous constatons que ce que nous avions dit se réalise. »* Il a déploré *« une situation que nous considérons comme mauvaise »*, mais affirmé, à propos du comportement des députés barristes : *« Il est parfaitement évident que cette courte majorité impose la discipline,et nous sommes des gens disciplinés. »*

● M. STASI (CDS) : pas très sain. – M. Bernard Stasi, député (UDF-CDS) de la Marne, a estimé,jeudi 20 mars, devant le « Club de la presse » de Champagne-Ardenne, que M. Raymond Barre votera la confiance au nouveau gouvernement *« s'il lui manque une ou deux voix pour l'obtenir »*. M. Stasi se réjouit *« que la nouvelle majorité soit étroite »*. *« On n'a pas eu la Bastille et on n'aura pas le Congrès de Valence »*, a-t-il ajouté, avant de trouver *« pas très sain que l'Assemblée nouvellement élue soit en quelque sorte mise en vacances par un recours aux ordonnances »*.

● M. CHABAN-DELMAS : réjoui. – *« La France ne peut pas ne pas être gouvernée, alors qu'elle doit s'affirmer de par le monde et que les problèmes intérieurs doivent trouver des solutions humaines »*, a indiqué M. Jacques Chaban-Delmas, jeudi 20 mars. *« Je me réjouis donc de la formation du gouvernement de M. Jacques Chirac »*, a conclu l'ancien premier ministre.

A gauche

● *M. JOSPIN : respect des institutions.* – *« Le président de la République a exercé son droit de nomination en cherchant à interpréter avec scrupule le sens du vote du 16 mars »*, a déclaré M. Lionel Jospin, jeudi 20 mars. Le premier secrétaire du PS ajoute : *« Je souhaite que le nouveau premier ministre s'inspire, dans l'exercice de ses fonctions, du même souci de respecter les institutions. »* M. Jospin souligne que le PS *« a combattu les thèses du RPR et de l'UDF pendant la campagne car il les juge dangereuses pour le monde du travail et contraires à l'intérêt du pays. Première force politique française, il jouera pleinement au Parlement et dans le pays son rôle d'opposition »*, conclut-il.

● *Mme ROUDY : un message de revanche.* – L'ancienne ministre des droits de la femme, dont le ministère disparaît dans le nouveau gouvernement, a déclaré jeudi 20 mars : *« Le premier message du nouveau gouvernement nous parvient fort et clair : c'est un message de revanche. »* Mme Roudy, qui observe que *« pas une seule femme ne figure parmi les ministres à part entière »*, affirme : *« Avec le retour de la droite, la régression des droits des femmes s'annonce (...). Comment peut-on parler de tolérance et d'ouverture tout en claquant la porte au nez, et de quelle façon, à toutes celles qui commençaient à croire en leurs droits ? » « Les femmes apprécieront »*, continue Mme Roudy, qui les invite à *« faire connaître leurs sentiments »*.

● *M. MARCHAIS : les Français « trompés ».* – *« Des millions de Françaises et de Français découvrent avec amertume qu'ils ont été trompés »*, a déclaré, jeudi 20 mars, M. Marchais dans un communiqué publié aussitôt après la nomination de M. Chirac. *« Tout se fait en parfaite entente (...) et dans la bonne humeur »*, souligne le secrétaire général du PCF. *« Celles et ceux qui ont voté socialiste en pensant voter utile contre la droite peuvent être légitimement en colère »*, poursuit-il avant de conclure : *« Décidément, les 2 700 000 électrices et électeurs qui ont voté communiste ont eu bien raison (...). Toutes et tous peuvent compter sur le Parti communiste pour les aider à résister. »*

En Bretagne

MANIFESTATION DES PRODUCTEURS DE PORCS

Pemière manifestation, jeudi soir 20 mars en gare de Landivisiau (Finistère), à l'adresse du nouveau ministre de l'agriculture, M. François Guillaume.

Quelque deux cents agriculteurs ont bloqué le train Brest-Paris pour protester contre la nouvelle chute des cours du porc enregistrée le jour même au marché de Loudéac (Côte-du-Nord).

A l'appel du CDJA (Centre départemental des jeunes agriculteurs) et de la section départementale de la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), dont M. Guillaume était encore jeudi le président, les agriculteurs, bloquant la voie, ont immobilisé le train durant une demi-heure, distribuant des tracts aux passagers et écrivant des slogans sur les wagons : *« Guillaume au boulot »*, *« Guillaume, pense à nous »* ou encore *« le porc à 12 francs »*. Les manifestants ont levé leur barrage vers 23 h 15.

Une manifestation similaire a eu lieu, vendredi 21 mars au matin, à Quimper.

Dans les syndicats

La CFDT, la CFTC, la CGC et FO demandent audience à M. Chirac

● M. Bergeron : un interlocuteur loyal. – Le secrétaire général de FO rappelle à propos de ses relations avec le nouveau premier ministre : *« Nous sommes parfois tombés d'accord, quelquefois pas. Mais M. Chirac – avec qui je n'ai jamais interrompu mes contacts – s'est toujours comporté loyalement à mon égard. Je ne doute pas qu'il en sera de même alors qu'il redevient premier ministre dans un contexte politico-syndical totalement différent de celui qu'il a connu au début du mandat de M. Giscard d'Estaing. »* M. Bergeron va demander *« très vite »* à le rencontrer.

● CFDT : ne pas faire l'économie des confrontations nécessaires. – La CFDT va demander à M. Chirac une *« rencontre rapide »* pour connaître ses intentions et lui indiquer ses priorités. *« De tout temps*, souligne-t-elle, *et récemment encore sous la précédente législature, la CFDT s'est opposée au recours à la procédure d'ordonnances comme mode de traitement des affaires publiques (...). Si un pouvoir politique légitime est fondé dans sa volonté de mettre en œuvre les orientations sur lesquelles il a été élu, cela ne l'autorise pas à faire l'économie des confrontations nécessaires avec les représentants tout aussi légitimes des divers interlocuteurs sociaux, et en particulier les syndicats. »*

● M. Marchelli : satisfaction. – *« Compte tenu des excellentes relations qui existent entre le premier ministre et lui-même »*, le président de la CGC estime : *« Mon organisation devrait être mieux entendue et mieux comprise par le nouveau gouvernement que par ceux qui se sont succédé depuis 1976. »* M. Marchelli demandera audience et ajoute : *« La CGC prend acte des priorités définies aujourd'hui par le premier ministre et souhaite qu'avant la mise en œuvre des orientation économiques et sociales par les ministres compétents elle puisse leur faire connaître précisément son point de vue quant aux modalités d'application. »*

● CFTC : pour une concertation « très sérieuse ». – La CFTC demande à rencontrer M. Chirac et le ministre des affaires sociales : *« Quelles que soient les procédures de décision, il convient qu'une concertation très sérieuse s'instaure avec les organisations syndicales sur les mesures à prendre. »* La CFTC demande à la fois une relance du bâtiment et *« une relance de la politique familiale, dont tout le monde reconnaît enfin la nécessité pour l'avenir du pays »* (avec un demi-SMIC pour les mères de famille, *« en commençant par celles qui ont au moins trois enfants »*).

A l'étranger

Félicitations canadiennes soulagement britannique espoir néo-zélandais...

La nomination de M. Chirac à Matignon et la formation de son gouvernement n'ont pas encore suscité beaucoup de réactions officielles dans le monde. Parmi les rares déclarations enregistrées pour l'instant, les plus promptes sont venues du Canada : le premier ministre conservateur, M. Brian Mulroney, a adressé, le jeudi 20 mars, au nouveau premier ministre ses *« félicitations les plus chaleureuses »*, cependant que l'Assemblée nationale du Québec adoptait le même jour une motion de félicitation à M. Chirac et à son gouvernement. Le premier ministre de la province, M. Robert Bourassa, a présenté le maire de Paris comme *« un ami personnel, et un ami très fidèle du Québec »*, rejoint en cela par le chef de l'opposition, M. Pierre-Marc Johnson.

A Londres, nous signale notre correspondant, Francis Cornu, la formation du nouveau gouvernement a quelque peu rassuré les dirigeants britanniques et la plupart des commentateurs de la presse londonienne, qui semblaient s'inquiéter de l'avenir de la diplomatie française. Les dirigeants conservateurs, en effet, se sont mieux entendus avec le gouvernement de gauche qu'avec son prédécesseur de droite. Depuis 1981, les relations entre Mme Thatcher et M. Mitterrand ont été meilleures qu'elles ne l'étaient entre la Dame de fer et M. Giscard d'Estaing. Dans ces conditions, à Londres, on accueille avec satisfaction la nomination aux affaires étrangères et à la défense de deux ministres « techniciens », ce qui signifie que le président de la République conserve son mot à dire dans ces deux domaines, ajoute notre correspondant.

En Nouvelle-Zélande, on veut espérer que le changement de gouvernement permettra le dégel des relations avec Paris. *« Il est important pour nous d'agir rapidement afin d'établir une entente avec cette nouvelle administration »*, a déclaré, vendredi, le premier ministre par intérim, M. Geoffrey Palmer. Au cours d'un voyage à Djakarta, le chef du gouvernement, M. David Lange, avait exprimé l'espoir, mardi, que M. Chirac procède à une « réévaluation » de la politique suivie jusqu'alors par les socialistes dans cette région du monde.

هكذا من الأصل

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

LE COMITÉ DIRECTEUR DU PS

La douche froide

Le PS réunit son comité directeur, le samedi 22 mars à Paris. Le « parlement » du PS devra tirer les premiers enseignements du scrutin du 16 mars et réagir à la composition du gouvernement de M. Jacques Chirac.

Rarement un parti aura été si content après avoir perdu des élections. C'est une véritable « euphorie » qui s'est emparée du PS à l'annonce des résultats du scrutin. Dans un premier temps, la « divine surprise » des 32 % de suffrages a fait oublier tout le reste, et d'abord la victoire de la droite. Dès le milieu de la semaine, et notamment au bureau exécutif du PS, mercredi 19 mars, les dirigeants socialistes ont rappelé que la constitution du gouvernement aurait l'effet d'une *« douche froide »* sur les têtes socialistes. La veille, M. Pierre Mauroy, ancien locataire de l'hôtel Matignon, avait déclaré, devant les parlementaires membres de son courant, que le pays allait découvrir que c'est bien Rue de Varenne que se décide la politique du gouvernement.

Dès samedi, les socialistes vont donc se demander comment gérer leur période d'opposition. En cette matière, comme en d'autres, leur passage aux affaires les a plutôt rapprochés. Ils sont, pour le moment en tout cas, vaccinés contre les promesses inconsidérées et les condamnations rapides. Dès dimanche, M. Marcel Debarge, membre du secrétariat national chargé des fédérations, affirmait que le PS dans l'opposition, *« ne devra pas se conduire comme avant 1981 »*. Lundi à Lille, M. Mauroy déclarait que les socialistes devront être *« soucieux de toujours faire des propositions susceptibles d'être traduites en actes* [s'ils étaient] *au gouvernement »*. Mercredi enfin, M. Louis Mermaz excluait que le PS reprenne *« le maquis »*. Tous ces dirigeants sont d'autant moins enclins à se laisser aller à la démagogie que nombre de socialistes affichent la même certitude : *« On reviendra bientôt ! »*

En attendant, si l'on veut pousser à la roue de l'alternance, il s'agit d'être ferme : responsable, l'opposition, *« aux côtés de François Mitterrand »*, n'en sera pas moins résolue. Si le président facilite la tâche du PS en soulignant que la nouvelle majorité mènera sa politique *« selon ses vues »* et en fixant, avec M. Chirac, un strict partage des prérogatives de chacun, quelques socialistes ont dû, néanmoins, manquer de s'étrangler devant leur poste de télévision, en entendant M. Mitterrand souhaiter bon vent à la droite, revenue au pouvoir. Illustration, parmi d'autres, du trésor d'ambiguïtés que recèle, surtout pour les socialistes, la cohabitation. Il leur faudra être à la fois *« durs et souples »*, selon la formule d'un des conseillers de la direction du PS.

Parti de gouvernement momentanément dans l'opposition, comme dirait M. Chevènement, le PS doit maintenant gérer et faire fructifier son capital électoral tout neuf. Comme l'ont déjà dit plusieurs anciens ministres socialistes, comme on le répétera sans doute au comité directeur, la route des 40 % du corps électoral s'ouvre devant le PS. Rien ne dit qu'elle soit dégagée. Après s'être congratulés, les socialistes auraient intérêt à chercher à la fois comment consolider ce capital et comment aller plus loin. La nouvelle configuration politique de la gauche suppose aussi, de la part du PS, la prise en charge d'une partie de l'ancien électorat communiste qui, sinon, sera en déshérence.

Toutes ces questions ramènent à celle de l'évolution du parti. Depuis que les socialistes sont libérés de l'échéance électorale, ils peuvent penser au PS. L'ouverture du parti sur la société civile, le dialogue avec les associations, l'invention d'une forme rénovée de militantisme, etc., sont de nouveau à l'ordre du jour, et devraient être évoqués pendant le comité directeur. Il est temps, pour les socialistes, de commencer à réfléchir à de telles remises en cause, qui font partie de la modernisation du PS et dont le principe a été posé par M. Lionel Jospin devant le congrès de Toulouse, en octobre 1985. Dans le même esprit, M. Mauroy demande, comme M. Rocard, que, le moment venu, les socialistes engagent une discussion, afin d'inscrire leur évolution dans leurs textes fondamentaux.

A terme, d'autres débats attendent les socialistes. Comme le dit M. Chevènement, *« le PS n'a pas supprimé les questions de fond, mais elles se posent d'une manière qui ne met pas en danger, dans l'immédiat, sa cohésion »*. L'une de ces questions est la suivante : le PS saura-t-il suivre son nouveau cours sans, pour autant, renoncer à réformer la société ?

Ce débat trouve sa traduction en terme de parti : d'un côté, un *« parti républicain socialiste »*, comme le dit M. Chevènement, ou *« social-démocrate à la française »*, comme le dit M. Mauroy. De l'autre, un parti socialiste inspiré du modèle américain et proche d'une simple *« association de comités électoraux »*, selon la formule d'un rocardien.

Course contre la montre

Cette discussion, toutefois, n'est pas ouverte, tout simplement parce que personne, dans le PS, ne se prononce aujourd'hui pour le second modèle. Pourtant, le soupçon existe, notamment vis-à-vis de M. Rocard, même si celui-ci se défend vigoureusement de souhaiter un PS proche d'un *« parti démocrate à l'américaine »*.

Dans l'immédiat, l'ancien ministre de l'agriculture est engagé dans une sorte de course contre la montre avec la direction du PS. Nombre de socialistes sont, avant tout, soucieux de préserver la liberté de manœuvre du président de la République entre 1986 et 1988. Or, si M. Mitterrand veut être de nouveau candidat – éventuellement avant terme, – l'ouverture prématurée de la campagne interne au PS pour la désignation du candidat socialiste ne pourrait que le gêner. A l'inverse, M. Rocard a besoin de temps pour gérer ses intérêts de présidentiable...

Depuis le 16 mars, la cote de M. Rocard est en baisse à la bourse des sondages dans le PS. M. Rocard est de nouveau, pour quelque temps, en situation d'avoir à prouver son attachement au PS. C'est ce qu'il fera, dès le comité directeur de samedi, en prononçant, selon l'un de ses proches, un discours très *« légitimiste »*.

M. Jospin, au contraire, a eu son autorité renforcée par le score obtenu le 16 mars. Cela tombe bien pour le premier secrétaire, qui voit revenir au PS MM. Mauroy et Fabius et une petite cinquantaine d'autres « poids lourds » socialistes, anciens ministres, pour la plupart députés et membres du comité directeur du parti.

Parmi les anciens ministres, c'est M. Pierre Joxe qui, selon toute probabilité, reprendra la présidence du groupe socialiste de l'Assemblée nationale. MM. Jospin et Joxe, qui ont chacun deux fortes personnalités, ont parfois eu des rapports tendus, le second n'appréciant pas toujours la manière dont le premier gérait le parti. Mais M. Joxe reviendra à la tête d'un groupe socialiste bien différent, et dans des conditions autres que celles qui prévalaient pendant la période 1981-1984.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

MOBILISATION DES « RÉNOVATEURS »

Au PC, le mouvement en faveur d'un congrès extraordinaire s'amplifie

Un appel d'air de grande ampleur souffle dans les rangs du PCF. Les signatures d'élus locaux, d'intellectuels communistes ou de simples militants pleuvent sur les appels réclamant un congrès extraordinaire qui sont lancés aux quatre coins de la France. Manifestement, les « rénovateurs » font le forcing avant l'ouverture du comité central qui doit se tenir à Paris, lundi 24 et mardi 25 mars.

Si le maire de Gennevilliers, M. Lucien Lanternier a envoyé une lettre au comité central pour souhaiter la tenue d'un congrès extraordinaire, un texte, public celui-là, circule dans les Hauts-de-Seine, pour réclamer la même chose. Il aurait déjà recueilli plusieurs centaines de signatures.

Dans le Puy-de-Dôme, notre correspondant nous signale qu'un appel allant dans le même sens est signé par M. Jean Vilanova, premier secrétaire fédéral et proche de M. Juquin, MM. Michel Fournier, secrétaire de la section des usines Michelin, et Georges Azam, adjoint au maire de Clermont-Ferrand, dont la popularité est forte parmi les militants. *« Un parti comme le nôtre doit se regarder dans la glace,* affirme le texte. *Aujourd'hui, le PCF risque de disparaître. »*

Dans le Doubs, par une majorité de huit voix contre trois, le bureau fédéral du PCF a adopté, mardi 18 mars, un texte soulignant que les communistes *« ne feront pas l'économie d'un grand débat ouvert sur les causes internes et externes des reculs successifs »* du PCF.

Dans l'Hérault, notre correspondant nous précise que l'*« appel à un congrès exceptionnel »* signé par environ quatre-vingts maires, conseillers généraux et municipaux communistes (*le Monde* daté du 21 mars), est désavoué par le secrétariat de la fédération communiste, qui condamne cette démarche. Elle estime qu'*« avant toute discussion dans les organisations du parti auxquelles ils appartiennent, quelques élus communistes ont appuyé publiquement les positions de Pierre Juquin, qui, à travers les médias, tente de faire pression sur le parti et sa réflexion »*. Et elle poursuit : *« La démarche de ces élus relève d'une organisation fractionnelle, en violation avec les principes du PCF. »* C'est la première fois, depuis le vingt-cinquième congrès, que le nom de M. Juquin est associé à celui de fractionnisme par une instance officielle du parti.

L'appel de Paris

D'autre part, un appel pour un congrès extraordinaire, qui porte une centaine de signatures (1) venant de toutes la France, circule à Paris. Il indique, notamment : *« Non, nous n'avons pas le temps pour nous (...). Non, nous ne pouvons laisser sans réagir des dirigeants continuer à imposer à notre parti des pratiques, un langage et un mode de fonctionnement qui le conduisent inexorablement à sa perte. »*

Le texte réclame donc *« la convocation d'urgence d'un congrès extraordinaire pour instaurer enfin le nécessaire débat démocratique sur les causes réelles de cette succession de reculs et les moyens d'y mettre fin »*. Il conclut : *« Il ne saurait se résigner à n'être plus acteur de l'histoire, face au jeu d'une alternance exclusive entre une droite néo-libérale d'inspiration américaine et une social-démocratie prête à toutes les compromissions et à tous les renoncements. Il y va indéniablement de l'avenir de ce pays et de ses enfants. »*

(1) Daniel Karlin, Tony Lainé, Michel Cardoze, Claude Frioux, Michel Vovelle, Michel Naudy, André Tosel, Alain Reiland, Guy Lacour, Emile Breton, Maurice Moissonnier, Gilbert Wasserman, Jean Vilanova, Claude Guisard, Christian Dellacherie, Raymond Julien, Raoul Sangla, Pierre Bonte, Paul Jargot, docteur Henri Lefièvre, Michel Picard, Thierry Bernis, Mario Lazzati, Alain Amicabile, Constance Andia, Marc Rogalski, Jeannine Rogalski, Robert Charvin, Patrick Tort, Jean-Charles Eleb, François Ducastel, Jacques Rey, Jacques Scheibling, Jacques Cramaix, Marcel Trillat, Noël Guibert, Roger Martin, Jérôme Kanapa, Gérard, Quinion, Jean-Pierre Jeudy et Guy Chavanne sont parmi les premiers signataires.

JOURNAL D'UN AMATEUR, *par Philippe Boucher*

QUEL peut être l'état d'esprit d'un homme appelé à un poste pour qu'il y échoue ? Car telle est bien la situation où se trouve le nouveau premier ministre. Il n'a pas été désigné pour réussir. A moins de considérer qu'en le désignant M. Mitterrand a sèchement tourné casaque, qu'à la manière du prince Eugène ou du maréchal de Saxe il se met à la tête des armées de l'adversaire d'hier (1). Ce serait juger trop sévèrement les courtes paroles de congé que M. Mitterrand adresse lundi soir à ses amis socialistes, *via* la télévision. Soit dit sans irrévérence, il évoquait la désinvolture de Valmont mettant fin à sa liaison avec la présidente de Tourvel.

M. Jacques Chirac a donc été choisi. Si l'on peut dire. *« Enfin vous l'emportez »*, doivent penser les rivaux malheureux. Se serait-il agi de M. Giscard d'Estaing, de Mme Simone Veil ou de M. Chaban-Delmas, celui-ci à titre de « numéro complémentaire », que le motif de la nomination eût été le même : tenir compte de la nature des choses tout en servant les desseins de M. Mitterrand. Ces desseins sont clairs et inévitables : soit rempiler, pour cinq ou sept ans, en 1988 ou plus tôt ; soit ménager les chances de l'homme qu'il voudrait voir lui succéder. Peut-on, sans chambardement de la pensée, imaginer que cet homme pourrait à ses yeux ne pas sortir des rangs socialistes ?

Car elle n'a pas grand sens l'autre hypothèse qui montrerait M. Mitterrand demeurant « inerte » à l'approche de l'échéance présidentielle, ne protégeant que lui-même, attendant la fin de son mandat pour s'en retourner à Tournefeuille, comme le président Gaston Doumergue, *« dans une cabane au-delà du Tibre »*, comme Cincinnatus, ou à Latche ?

La signification profonde de la mission qui lui est remise, M. Chirac n'en ignore évidemment pas la perversité. Si cette mission n'était pas réelle, elle ferait un joli sujet pour le théâtre. Cela aussi est sans précédent sous la V° République, qu'un chef de gouvernement sache qu'il lui est souhaité mauvais vent par celui qui l'élève à ce rang. Quoi que prétende, benoît, M. Mitterrand.

MM. Debré, Pompidou, Couve de Murville, Chaban-Delmas, Messmer, Chirac, Barre, Mauroy et Fabius, lorsqu'ils furent appelés à Matignon, savaient qu'ils seraient surveillés avec soin par le palais de la rive droite. Mais ils n'avaient pas lieu de craindre qu'on les embrassait pour mieux les étouffer. Du moins dans les débuts.

⁂

JUSQU'A présent, un seul premier ministre a succédé au président de la République qui l'avait nommé, c'est Georges Pompidou au général de Gaulle, qui n'y put mais. Deux fois nommé, par des hommes qui furent deux fois rivaux, M. Chirac veut renouveler le précédent. M. Mitterrand veut empêcher cela. C'est même plus ou moins son devoir. Quitte à solliciter un nouveau mandat. Quitte à donner un tour nouveau à la fonction, soit dans sa durée, soit dans son contenu.

En ce sens, rien n'interdit de penser que la fort brève allocution de lundi était le premier acte de son entreprise, une ébauche de redéfinition du rôle, qui ferait du chef de l'Etat un homme véritablement au-dessus des partis, dût-il, à cette fin, retrancher de ses pouvoirs.

Quoi qu'il ait dit au lendemain du scrutin, c'est sur ce terrain que s'est engagé M. Mitterrand. Dès lors qu'il énumérait les pouvoirs qui sont les siens, ou plutôt décrivait le champ de ses prérogatives, il remettait en cause le principe selon lequel le pouvoir du président de la République était, dans toutes les acceptions du mot, indéfini. En dehors de voter lui-même les lois, il pouvait à peu près tout faire.

Si, dans cet ordre d'idée, les jours que nous vivons évoquent effectivement la défunte République qui gouverna la France de 1946 à 1958, la faute n'en revient pas à la seule adoption du scrutin proportionnel. Si faute il y a, elle est à rechercher du côté de M. Chirac et de sa consultation systématique des chefs de parti de son bord. Comme si, déjà, il sollicitait d'eux protection pour se prémunir des ruses de M. Mitterrand. Comme si, déjà, il était incertain de lui-même.

Que de sexagénaires doivent se sentir rajeunir devant ces défilés ! Combien de jeunes gens doivent avoir l'impression de regarder en couleurs les vieilles bandes d'actualités que diffuse en noir et blanc « La dernière séance » de FR 3 ! D'autant que certains visages ont la patine de l'histoire.

Déjà, M. Mitterrand peut se dire que le premier accroc à l'esprit de la Constitution de 1958 n'est pas de son fait, mais de celui qu'il a désigné comme premier ministre. Déjà, M. Mitterrand suggère au pays que le régime des partis ne revient pas à cause de lui, mais au travers d'un chef de parti. A plus forte raison si les autres sont ès qualités appelés à siéger au conseil des ministres, après avoir, pour la forme, renoncé à leurs fonctions partisanes. Le touchant spectacle que ces visiteurs sortant du bureau du maire de Paris et disant, émus comme des bacheliers : « *je suis ministre* » – pour découvrir, un peu plus tard, mais les premiers, les pièges de la cohabitation ! Pauvre M. Lecanuet ! Pauvre M. Dailly !

Déjà

GAGEONS que, déjà, M. Mitterrand s'amuse beaucoup, se pourlèche d'avance les babines, d'être le spectateur serein de dissensions qu'il devra arbitrer dans un camp qui n'est pas le sien. Enfin la fonction de chef de l'Etat ne se bornera pas à être confortable et lourde, elle sera aussi divertissante, si ce n'est même parfois drôle.

Les images politiques ne sont pas de celles qui se renouvellent. Une fois encore, on a coupé les deux bouts de l'omelette, le bout gauche du Parti communiste et le bout droit du Front national. Au secours, le centre revient ! Une fois encore, haro sur l'idéologie !

Mais si les partis ne sont pas porteurs d'une idéologie, que sont-ils ? Que deviendront-ils s'ils ne sont plus des lieux par lesquels les hommes se divisent, pour mieux affirmer ce qu'ils croient ? Les partis seront réduits à n'être plus que ce qu'ils sont déjà – mais seulement cela, – des appareils de conquête individuelle du pouvoir, ou, plus modestement, des beaux postes. Comme d'autres hésitent entre Normale Sup (sciences) et Polytechnique, on « fera PS » ou l'on « fera RPR », sur les recommandations du papa, qui, lui, avait dû se borner à « faire MRG » ou « CDS ».

Comme s'il fallait renforcer une tendance qui n'existe déjà que trop chez ces jeunes gens bien mis, mâles ou femelles, qui, sur le point de s'engager dans la vie publique, soupèsent, évaluent, analysent quel parti leur assurera la meilleure carrière. Sur le modèle du général Eisenhower, qui s'interrogea longtemps pour savoir s'il choisirait le Parti républicain ou le Parti démocrate afin de parvenir à la présidence des Etats-Unis. La France devenue sceptique sur les vertus de l'économie reaganienne découvrirait-elle de la saveur à la « non-idéologie » américaine ?

C'est mettre, au regard de la morale, la charrue devant les bœufs ; choisir un parti, puis en adopter les valeurs. Le pire, c'est que ces précautionneux-là réussissent mieux que les autres, les benêts qui, s'étant forgé une conviction, cherchent le parti qui saura le mieux la défendre. Au lieu de cela, place à l'idéologie des cadres politiquement performants.

Le déclin de l'idéologie, c'est effectivement ce qui menace le Parti socialiste. Chaque point recueilli dans les consultations électorales en est l'indice. Si le PS s'est grossi des dépouilles du PC, il s'est aussi nourri de son maraudage du côté du centre. C'est toujours la même étiquette que l'on exhibe sur les marchés, mais le produit vendu est plus aléatoire. Il n'y a pas que la culture pour avoir des affinités avec la confiture. Le socialisme aussi. Plus on l'étale, moins il y en a. Plus on rassemble et plus il faut composer. Plus grand le nombre, plus floues les convictions. Heureusement que la peine de mort est irrévocablement abolie. Sinon, il aurait fallu mettre son abrogation au clou.

⁂

RÉAGISSANT à un passage méchant, l'avant-dernière semaine (« Goûts »), sur André Cornu, qui fut secrétaire d'Etat aux Beaux-Arts sous la IV° République, M. Louis de Charbonnières, demeurant à Paris, écrit :

« Nous sommes quelques-uns à n'avoir pas oublié l'état du château de Versailles au lendemain de la seconde guerre mondiale. Si précaire qu'on pouvait tout craindre, nul en haut lieu ne semblant s'en soucier. Le sauveur vint au début des années 50, et il s'appelait André Cornu.

» D'autres ensuite ont déplacé davantage d'air, fait plus de bruit que cet homme modeste, cultivé et sensible. Quand il n'aurait fait que nous garder Versailles, par une détermination et une volonté qui n'eurent rien de « fadasse », André Cornu mériterait de figurer avec honneur parmi les ministres des Beaux-Arts ou de la culture de cette deuxième moitié du vingtième siècle. »

Sans doute. Mais il serait juste surtout de rendre hommage aux Rockefeller, qui, avant et après la seconde guerre mondiale, en 1925 et en 1954, donnèrent beaucoup pour sauver Versailles et ses dépendances, notamment le Hameau ou le théâtre de Marie-Antoinette. Il serait juste aussi de citer l'action conjuguée du général de Gaulle et d'André Malraux pour rétablir le Grand Trianon dans ses splendeurs originelles.

Versailles a évidemment suscité une littérature d'importance fluviale. Dernier en date des ouvrages publiés (juin 1985), celui de M. Pierre Verlet, *le Château de Versailles* (740 pages, 180 francs, Fayard), d'où les précisions ci-dessus sont tirées. Encore qu'il ne dise mot sur André Cornu.

(1) Note de l'auteur. Ce raccourci historique n'est pas sans reproche. Ni le prince Eugène de Savoie (1663-1736), né français mais qui servit l'Autriche ; ni le maréchal Maurice de Saxe (1696-1750), fils adultérin du roi Auguste II de Pologne, mais qui servit la France, ne sont passés à l'ennemi, au sens contemporain du terme. La profession de mercenaire s'étendait alors jusqu'au grade le plus élevé et sans considération de nationalité. Wallenstein (1583-1634), dont Schiller fit un héros dramatique, en fut un exemple, mais d'un autre genre.



AUJOURD'HUI, TOUS CHEZ OPEL POUR LE COUP D'ENVOI DE L'ANNÉE.

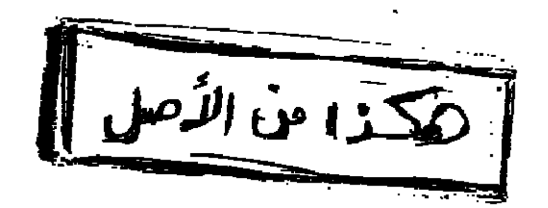
GAGNEZ
11 OPEL KADETT
11 MAGNETOSCOPES

Du 21 Mars au 13 Avril, la simple observation de toute la gamme Kadett peut vous faire gagner des cadeaux fantastiques... 1 Kadett ou 1 magnétoscope par jour à l'occasion du grand jeu "coup d'envoi".

Alors, venez vite chez votre concessionnaire Opel découvrir toute la gamme Kadett et donner vous aussi "le coup d'envoi Opel" avec l'équipe de France de football pour gagner la partie.

OPEL GM





LE NOUVEAU

Ministre d'Etat

M. Edouard Balladur

Confident et connaisseur

Nul ne contestera que M. Edouard Balladur soit l'un des meilleurs connaisseurs des rapports entre l'Elysée et l'Hôtel Matignon. Il l'est par expérience : il a été successivement le conseiller technique de Georges Pompidou à l'Hôtel Matignon puis son secrétaire général à la présidence de la République.

Né le 2 mai 1929 à Smyrne (Turquie), où se trouvait affecté son père – un banquier, - ce conseiller d'Etat, homme d'influence, connaît donc de l'intérieur les deux pôles de la dyarchie de l'exécutif français. Et il est devenu, depuis plusieurs mois, à la fois le confident et le principal conseiller politique de M. Jacques Chirac.

On dit même qu'il a été l'un des artisans de la conversion définitive du président du RPR à la cohabitation. Dans l'entourage du maire de Paris, les quelques irréductibles de l'épreuve de force avec M. Mitterrand ont même repris un ancien sobriquet : *« Ballamou »* !

C'est dans les colonnes du *Monde* du 16 septembre 1983 qu'il avait pour la première fois plaidé publiquement en faveur de la cohabitation, en estimant que le président de la République et le premier ministre devaient s'y plier, *« ce qui suppose que chacun accepte d'être quelque peu empêché dans la liberté de ses mouvements et de ses choix, de ne pas appliquer tout de suite tous ses projets »* écrivait-il. *Le général de Gaulle lui-même l'accepta bien sur l'Algérie. »*

Mais si ce connaisseur des affaires de l'Etat est nommé aujourd'hui ministre de l'économie et de la privatisation, c'est aussi parce qu'il est chef d'entreprise. Et un chef d'entreprise qui propose la « cogestion » : *« Il n'y aura pas d'entreprise moderne en France si on n'associe pas le personnel aux responsabilités, aux résultats, et si on ne le fait pas participer à la décision »*, déclarait-il le 16 février 1986 au « Grand Jury RTL-*le Monde* ». M. Balladur rappelait par la même occasion qu'il avait été l'instigateur auprès de M. Pompidou, en 1970, de l'actionnariat des salariés chez Renault. Une expérience qui s'était d'ailleurs soldée par un échec.

Sur le terrain, les avis sur ce patron qui se veut « social » – il préside deux filiales de la Compagnie générale d'électricité, la GSI (Générale de services informatiques) et la CEAC (Compagnie européenne d'accumulateurs) – sont plus mitigés. Certains le créditent, effectivement, d'avoir dirigé une entreprise, la GSI, où les « séminaires de qualité » étaient devenus une réalité quotidienne. D'autres rappellent, au contraire, qu'il avait organisé cette même entreprise en une myriade de petites sociétés pour échapper aux seuils sociaux réglementaires.

Dépeint comme un homme courtois et aimable, même par les représentants de la CGT, il n'en est pas moins également considéré comme un homme très dur dans les discussions. A la GSI, il s'est farouchement opposé à la création d'une section syndicale CGT qui faisait partie d'un « arrangement » conclu entre M. André Sainjon, secrétaire national de la Fédération de la métallurgie, et M. Georges Pébereau, PDG de la CGE, en échange d'une relative bienveillance du syndicat lors des restructurations dans le téléphone.

A la CEAC., M. Balladur avait commencé par séduire par son discours progressiste. Au point que même l'administrateur de la CGT, M. Jean-Luc Not, s'était montré favorable à son élection à la présidence après la mise en place de la loi de démocratisation. Il n'avait pas été le seul, puisque M. Balladur avait été élu avec le soutien de la majorité des administrateurs salariés. *« Il affichait une volonté de redressement, de concertation et de formation avec lequel j'étais d'accord »*, se souvient aujourd'hui M. Not. Depuis, il a fallu quelque peu déchanter. Si l'entreprise s'est effectivement redressée – elle annonce le retour à l'équilibre pour cette année, – c'est au prix de massives suppressions d'emplois (40 % de l'effectif) et de la cession de plusieurs filiales (Técafiltres, Eurogest...). Quant à la concertation, si elle est toujours réaffirmée dans les déclarations de M. Balladur, M. Not déplore qu'elle n'existe pas dans l'entreprise.

C. B.

M. André Giraud

Un cohabitationniste respectueux mais rude

Le pétrole et le nucléaire – *« mon fonds de commerce »*, dit-il souvent – ont amené tout naturellement M. André Giraud à s'intéresser aux problèmes de défense, dont il devient le ministre. Fils d'un surveillant général de lycée, ce grand commis de l'Etat qui aura soixante et un ans le 3 avril a en effet effectué l'essentiel de sa carrière dans l'énergie après avoir été diplômé de l'Ecole polytechnique et de l'Ecole des



mines. Directeur général des carburants au ministère de l'industrie à la fin des années 60, il porte la société ELF sur les fonds baptismaux. Mais c'est au Commissariat à l'énergie atomique qu'il donnera sa pleine mesure à partir de 1970.

Lorsqu'il arrive à la tête de cet organisme, les réalisations pionnières sont achevées, la filière graphite-gaz développée par le Commissariat dépassée par la filière américaine à eau pressurisée, les effectifs pléthoriques et découragés. En deux ans, cet homme autoritaire et efficace bouleversera cette maison en lui montrant la voie de l'industrialisation. La COGEMA, filiale du CEA chargée de l'ensemble des combustibles qui a réussi à s'implanter, y compris outre-Atlantique, comme fournisseur de combustible aux électriciens américains, c'est son enfant.

Non dépourvu d'admiration pour M. Valéry Giscard d'Estaing, mais ayant d'excellentes relations avec les deux autres leaders de l'opposition, M. André Giraud, *« gaulliste de longue date »* qui fut jadis directeur de cabinet de M. Olivier Guichard – alors ministre de l'éducation nationale, – semblera moins à l'aise dans les jeux ministériels ou politiques. Il trouvera au ministère de l'industrie, qu'il occupera de 1978 à 1981, que les troupes suivent bien mal leur chef et ira jusqu'à proposer le rattachement de son ministère à celui de l'économie et des finances. Et ses démêlées avec M. René Monory sur les prix des carburants, puis surtout avec M. Albin Chalandon lorsque celui-ci présidera aux destinées d'ELF-Aquitaine défraieront la chronique. Ironie de l'histoire, il retrouvera ces deux hommes au gouvernement.

Responsable pendant plus de dix ans comme dirigeant du CEA des armes nucléaires et longtemps membre du conseil de défense, il s'est forgé une doctrine sur la défense nationale et le fonctionnement des rouages de l'Etat qui l'a amené à être particulièrement sévère sur l'affaire Greenpeace, affirmant qu'il était *« rigoureusement impossible qu'une telle décision qui concernait un territoire étranger ait été prise au niveau du ministre de la défense »*. Là où il sera, il apprendra sans doute quelque secret qu'il se gardera bien de rendre public.

C'est aussi lui qui expliquait dans nos colonnes (*le Monde* du 12 février 1986) que la défense de la France *« est sans doute le plus important des sujets qui vont trancher la possibilité de coexistence entre le président et un futur gouvernement d'opposition »*. Absence de *« capacité de deuxième force de frappe »* terrestre ou aérienne du fait des restrictions budgétaires, *« réactions inutilement agressive »* à l'initiative de défense stratégique (IDS) américaine, réponse *« inappropriée »* du programme Eurêka, *« indigence »* des progrès dans l'usage de l'armement nucléaire tactique français comme dans la construction d'une défense européenne, le nouveau ministre n'était pas très tendre pour la politique menée par le président de la République. M. Giraud, dont décidemment la carrière ressemble étrangement à celle de M. Pierre Guillaumat (ministre de la défense du général de Gaulle en 1958 après avoir été responsable du CEA), sera un cahabitationniste respectueux mais rude.

B. D.

M. Jean-Bernard Raimond

Un disciple de Pompidou entre Matignon et l'Elysée

La soixantaine affable, conciliateur par tempérament, M. Jean-Bernard Raimond est probablement le ministre le plus « cohabitationniste » qu'on pouvait imaginer pour le Quai d'Orsay. Technicien plus que politique, bien qu'il soit proche de la nouvelle majorité à l'Assemblée nationale, il est le type même du normalien diplomate (il doit sa carrière à Georges Pompidou) et n'ignore pas que Montaigne est un auteur apprécié par beaucoup d'hommes politiques en France...

Agrégé de lettres classiques, ancien élève de Normale supérieure et de l'ENA, le nouveau ministre des relations extérieures a été, entre ces deux écoles, attaché de recherche au CNRS et a commencé sa carrière en 1956 en restant dix ans aux affaires politiques au Quai.

Trois ambassades, Rabat (1973-1977), Varsovie (1982-1985) et enfin Moscou (1985) s'ajoutent à une longue activité de cabinet. Directeur adjoint du cabinet de M. Couve de Murville en 1967, il suit ce dernier à Matignon comme conseiller technique, chargé des questions universitaires, en 1968-1969. Mais c'est surtout en tant que conseiller diplomatique de Georges Pompidou de 1969 à 1973 que M. Raimond s'est frotté à la haute politique.

Cette expérience lui sera utile dans les mois qui viennent. Ami personnel du président disparu, dont il garde une photographie dédicacée sur le piano qui trône au milieu du salon de l'ambassade de France à Moscou, le nouveau ministre des relations extérieures sait parfaitement que la politique étrangère de la France se décide en grande partie à l'Elysée. Les bonnes relations qu'il entretient aussi bien avec les dirigeants du RPR qu'avec ceux de l'UDF devraient lui permettre de faire accepter cet axiome de base par tous et chacun dans le gouvernement dirigé par M. Chirac.

Le nouveau ministre a été également directeur de la section Afrique du Nord et Levant, directeur de cabinet de Louis de Guiringaud, puis de Jean François-Poncet en 1978 et directeur général des relations scientifiques, culturelles et techniques de 1979 à 1982. Pour la petite histoire on peut noter que M. Raimond, s'il a été trois fois ambassadeur, n'a jamais occupé une fonction inférieure à celle de numéro un dans une représentation diplomatique...

A Varsovie, où il était arrivé en plein état de guerre, alors que les relations franco-polonaises étaient pratiquement gelées, il n'eut pas la tâche facile et connut même quelques menus désagréments. Cela ne l'a pas empêché de laisser un très bon souvenir, notamment à ses collaborateurs, aux journalistes français présents ainsi qu'à plusieurs personnalités polonaises de l'opposition.

A Moscou, le nouveau ministre a joué un grand rôle dans l'amélioration sensible des relations entre la France et l'URSS. Le changement de cap avait été décidé par M. Mitterrand dès 1984 alors que M. Raimond



n'a pris ses fonctions à Moscou qu'en janvier 1985. Il avait, bien entendu, été choisi par l'Elysée – où on reconnaît son loyalisme et sa compétence – pour occuper un tel poste.

Entre MM. Mitterrand et Chirac, M. Raimond aura besoin de toute sa subtilité et de sa courtoisie pour maintenir dans de bonnes conditions l'efficacité de l'outil diplomatique français. Son scepticisme souriant n'est pas son moindre atout pour cette mission difficile.

D. Dh.

Ministres

M. Albin Chalandon

Homme d'affaires et d'Etat

Difficile de brosser le portrait de M. Albin Chalandon tant, depuis 1945 – il avait alors vingt-cinq ans, – ses activités ont été multiples, jusqu'à ce poste de ministre de ma justice qui échoit à ce nouvel élu du Nord. Sans doute une élégance recherchée, un visage découpé aux rides désormais creusées, un bronzage fréquent et un sourire un rien carnassier lui donnent-ils l'apparence de ces acteurs hollywoodiens vieillis sous les sunlights. Voilà pour la forme, mais pour le fond ?

Politique, M. Albin Chalandon l'est sans nul doute. Cet ancien inspecteur des finances est tôt entré, à la Libération, dans le cabinet de présidents du conseil de gauche (Léon Blum puis Paul Ramadier), puis de ministre (René Mayer). Mais c'est sans doute comme trésorier général de l'UNR en octobre 1958, puis comme secrétaire général du parti gaulliste quelques mois plus tard, qu'il apprendra toutes les ficelles du métier.

Elu député des Hauts-de-Seine en mars 1967 puis réélu en 1968 et 1973, il sera récompensé de sa fidélité gaulliste par le portefeuille de l'industrie, puis surtout par celui de l'équipement (de 1968 à 1972). Dans ce ministère, il s'efforcera de bouleverser les habitudes non sans succès (multiplication des autoroutes grâce à des financements privés ; modernisation des HLM), avec quelques problèmes parfois, que des maisons bon marché construites à son instigation (les « chalandonnettes ») se délabrent bien rapidement ou qu'un collaborateur bavard révèle qu'il a fermé les yeux sur des fautes administratives (l'affaire Aranda).

Le goût d'entreprendre qu'il montrera dans ce ministère, il existe en lui de longue date. Pendant la guerre, lorsqu'il entre en 1943 dans la Résistance puis, plus tard, lorsqu'il crée, en 1952, avec l'aide de M. Marcel Dassault, la Banque commerciale de Paris, qu'il présidera de longues années durant. C'est aussi ce goût qui donnera au *« plus giscardien des gaullistes »* le plaisir de diriger, de 1976 à 1983, avec panache, le groupe Elf-Aquitaine, l'un des tout premiers groupes français par son chiffre d'affaires et ses bénéfices. Réforme de structures qui faisaient trop la place aux caciques, recherche d'une activité rémunératrice aux Etats-Unis pour suppléer les ressources financières issues du gaz de Lacq et qui vont se tarir à la fin des années 80, diversification accélérée dans la chimie et affaires des avions renifleurs, dans laquelle il n'aura pas le mauvais rôle, marqueront cette période au cours de laquelle il se heurtera fréquemment avec ses ministres de tutelle, à commencer par son nouveau collègue de gouvernement, M. André Giraud.

Car M. Chalandon, stratège, est aussi joueur. Le pari américain du rachat de Texasgulf comme celui de la chimie sont incertains, comme le sera le défi lancé à M. Fabius, alors ministre de l'industrie, qui amènera son remerciement.

Chef d'entreprise et ministre, homme d'affaires et d'Etat, M. Albin Chalandon ne pouvait qu'être le prototype des néo-libéraux, qui veulent faire souffler l'esprit d'entreprise sur la France. Mais pourquoi, alors, lui avoir attribué la justice ?

B. D.

M. François Léotard

Noble ambition...

Par bravade ou emporté un bref moment dans le tourbillon de la foire d'empoigne, il s'était dit prêt, il y a quelques mois, à assumer les fonctions de premier ministre. Le voici ministre de la culture et de la communication. Il est pour le péché d'ambition, avec lequel M. François Léotard entretient des relations tourmentées, des pénitences plus sévères.

Le secrétaire général du Parti républicain, lorsqu'il laissera tomber, en conseil des ministres, son regard sur son collègue de la défense, se souviendra peut-être quelque temps avec un petit pincement au cœur d'autres velléités abolies : un grand ministère de souveraineté – et pourquoi pas celui-là ?

Pour le reste, qu'il aille en paix, car de quoi se plaindrait-il ? Le cadeau vaut de l'or. D'un ministère de troisième ordre, son prédécesseur de la rue de Valois, M. Jack Lang, a fait un poste envié et exposé. A tout, à vrai dire. Aux quolibets comme aux admirations. Mais d'une consistance indéniable.

Quant à la communication en pleine mutation, et surexposée, elle, à l'attention, aux appétits et aux coups, elle annule définitivement, si besoin était, le risque d'une mortelle discrétion qui ne sied pas au maire de Fréjus.

La communication : de gigantesques dossiers techniques, financiers et, bien sûr, hautement politiques. C'est assez pour gagner – ou pas – une qualification qui manque pour l'instant à M. François Léotard pour compléter un profil encore fragmentaire, donner un contenu moins vague au libéralisme fourre-tout dans lequel il a évolué jusqu'à maintenant avec aisance... et sans risques.

La communication encore : pour un homme politique médiatisé de part en part depuis le début de sa carrière nationale, sur le berceau duquel se sont penchées sans faiblir les bonnes fées de l'image à tout va, quel plus beau destin que d'obtenir un ministère presque synonyme de lui-même !

La culture : sans négliger le fort – ou le lourd, – chacun mesurera à son aune héritage de M. Lang. M. Léotard aura sans doute à cœur de ne pas être en reste dans ce domaine qui ne lui est pas inconnu.



Fils d'un « homme de culture » discret et érudit, frère d'un acteur de cinéma connu, M. François Léotard a plus d'une fois fait état de ses goûts littéraires et de sa propre tentation de l'écriture.

« Je m'enrichis plus en lisant un roman ou un poème qu'en lisant un article du Monde *sur les montants compensatoires. J'y retrouve les émotions authentiques de la vraie vie »*, déclarait en 1984 le nouveau ministre.

Permettre à tout un chacun d'avoir ou de conserver sa part d'*« émotions authentiques de la vraie vie »* : noble ambition, même si elle doit, pour être pleinement assumée, emprunter la voie plus prosaïque d'une bonne gestion des industries culturelles, opportunément découvertes par M. Lang alors qu'elles avaient envahi la vie quotidienne.

M. K.

M. Charles Pasqua

Combattant de l'anti-gauche

M. Charles Pasqua place Beauvau : il aurait été – il n'y a pas si longtemps – le premier à s'esclaffer. Grand consommateurs de mots assassins, ce Corse né le 18 avril 1927 à Grasse a gardé de sa jeunesse méridionale le goût de la plaisanterie. Il a conservé aussi du Midi son engagement au gaullisme contracté dans la Résistance et dans le maquis, ce qui lui a valu la médaille de la France libre. Son admiration pour le général se teinte d'une sorte de piété religieuse : n'a-t-il pas emmené à l'automne dernier les sénateurs RPR en pèlerinage en Irlande ?

De petit métier en petit métier, ce fils de fonctionnaire gravit à partir de 1952 les échelons de la société Ricard, dont il est nommé en 1963 directeur général des ventes et exportations. Vanter les mérites de l'apéritif anisé lui permet aussi de recruter pour le Service d'action civique dont il est vice-président au moment où il fonde, en 1968, les Comités de défense de la République. Entamant une carrière politique publique avec son élection de député des Hauts-de-Seine en 1968, M. Charles Pasqua prendra de la distance avec ces réseaux à la réputation douteuse. Il démissionne des SAC en 1969 pour marquer son désaccord avec le choix de M. Pierre Debizet comme nouveau secrétaire général.

Elu conseiller général à Levallois-Perret en 1970, M. Charles Pasqua ne parvient pas à conserver son siège de député trois ans plus tard face au communiste Parfait Jans. Mais il devient la même année président du conseil général, place qu'il perdra après so échec aux cantonales de 1976.

Entré dans l'état-major de la rue de Lille, où siège l'UDR d'alors, en 1974, M. Pasqua, qui depuis une douzaine d'années était le grand ordonnateur de tous les rassemblements gaullistes, se voit confier l'animation du mouvement. Accusé par certains, comme Alexandre Sanguinetti, d'appartenir avec Mme Marie-France Garaud, M. Pierre Juillet et M. Yves Guéna à la *« bande des quatre »*, – à laquelle il est reproché de manquer à l'esprit démocratique du parti et de donner de mauvais conseils à M. Jacques Chirac, – M. Pasqua n'en reste pas moins influent... même s'il connaît un désaveu à peine caché du président du RPR à l'été 1979.

L'éloignement de l'état-major du RPR sera de courte durée. Dans les mois qui précèdent l'élection présidentielle de 1981, M. Pasqua, qui est chargé de la campagne de M. Chirac, égrène de petites phrases assassines à l'encontre de M. Valéry Giscard d'Estaing, qui *« n'a pas su réaliser le consensus national »*, qui *« a perdu toute crédibilité »*, dont la réélection *« peut entraîner un danger pour la démocratie »* ou encore dont le bilan est *« désastreux »*.

Avec son élection à la tête du groupe sénatorial, M. Pasqua retrouve de véritables responsabilités au RPR et son punch anti-gauche. Son opposition à la gauche l'a conduit à participer plus qu'activement au combat contre la réforme de l'école privée, contre le projet référendaire du président de la République. Enfin, la Nouvelle-Calédonie lui a fourni un argument pour brandir la menace d'une traduction devant la Haute-Cour des responsables de ce *« pouvoir »*, à commencer par le président de la République.



En novembre dernier encore, il s'en prenait au chef de l'Etat, à qui il ne reprochait pas d'avoir engagé l'opération contre Greenpeace mais *« de l'avoir fait comme tout ce qu'il fait, c'est-à-dire comme un zozo »*.

A. Ch.

GOUVERNEMENT

M. Pierre Méhaignerie

Plus technicien que politique

M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, n'aura donc pas, s'il faut l'en croire, pu résister aux *« fortes pressions »* du RPR qui souhaitait que les centristes participent *« activement »* au gouvernement et que leur président en soit. Il avait pourtant très *nettement* dit, lors du dernier conseil politique de son parti, réuni en *janvier* à *Paris*, qu'il *refuserait d'entrer dans un gouvernement* de cohabitation. Au *moins n'a-t-il accepté qu'un ministère technique, celui de l'équipement*, et non un ministère politique, suivant en cela les conseils de M. Raymond Barre. *« Avec deux voix de majorité, on n'a pas le choix*, répétait-il ces derniers jours, *on ne peut vouloir être dehors et dedans ! »*

Plus technicien que politique, M. Méhaignerie va pouvoir se transformer à nouveau en homme de dossiers, lui qui s'est toujours senti plus à l'aise dans les marathons européens – qu'il a dû courir comme secrétaire d'État à l'agriculture, puis comme ministre à part entière dans les trois gouvernements de M. Raymond Barre, – *que dans la harangue partisane à laquelle il a dû peu ou prou sacrifier comme président du CDS depuis 1982.*

Il avait alors été préféré à M. Bernard Stasi, jugé trop *« dérangeant »* et *« passionné »*. Il s'était alors *défendu d'avoir un « fil à la patte giscardien »*, avant d'entraîner son parti dans le sillage de M. Barre.

M. Méhaignerie n'est pas l'homme des coups d'éclat. Aux militants qui lorgnaient avec un peu d'envie du côté de M. *François* Léotard, qui réussissait à la tête de PR une brillante percée dans les médias, il confiait son peu de goût pour les *« phrases assassines »*, le culte du look ou le style *« grande claque dans le dos »*.

Sa silhouette d'homme jeune en dépit de cheveux prématurément blanchis n'encourage pas à la familiarité. Pourtant, cet ingénieur agronome, fils d'un notable local, démocrate-chrétien de l'après-guerre, tout de discrétion et de réserve à Paris, paraît revivre quand il se retrouve sur ses terres. A Vitré, qu'il *administre depuis 1977, et dans son département de l'Ille-et-Vilaine où il est brillamment réélu depuis* 1973. Sa grande fierté n'est-elle pas d'avoir été en 1981, en pleine vague rose, le député le mieux élu de France ?

Là, personne ne lui reproche une certaine froideur qui ne cacherait que de la timidité et le malaise de qui navigue mal dans le « microcosme parisien ». *Pierre Méhaignerie devient « Pierrot », se passionne pour l'installation d'un abattoir, pour la rénovation* de sa ville et retrouve, avec un évident plaisir, blouson et bottes pour sillonner la campagne.

Dans l'enthousiasme de son élection à la tête du CDS, les militants avaient voulu voir en leur nouveau leader un « présidentiable ». Aujourd'hui les esprits ont eu le *temps de s'apaiser. Ils vont se faire à l'idée de n'avoir qu'un président, ministre...*

C. F.-M.

M. François Guillaume

De la contestation à la gestion

Incrédulité et surprise du chef. « Chef », c'est le mot qui, dans toute sa sécheresse, convient le mieux pour dépeindre le nouveau ministre de l'agriculture. Quant à l'incrédulité, elle est totale : grand pourfendeur d'idéologues, de politiciens et de fonctionnaires, M. François Guillaume, président de la FNSEA, se *retrouve ministre à la tête d'une* administration qui emploie 30 215 salariés.

Fils et petit-fils de paysans lorrains, M. François Guillaume, marié, quatre enfant, est le représentant type de l'agriculture familiale française, celle des 600 000 *exploitations à temps plein, employant peu de main-d'œuvre et pour lesquelles* la politique agricole a été faite depuis les années 60, alors qu'on recense au total environ 1,1 million d'exploitations.

M. François Guillaume est *né* le 19 *octobre* 1932 à Ville-en-Vermois (Meurthe-et-Moselle). Après des études secondaires dans un établissement privé et un baccalauréat, série philosophie, il succède à son père sur une exploitation en fermage, de 115 hectares, où il produit des céréales, du lait et de la viande. Il participe, en 1956, comme officier, à la « pacification » en Algérie et *obtient* la croix de la Valeur militaire.

Il militera très tôt au centre départemental puis régional des jeunes agriculteurs, sans être passé, à la différence des autres syndicalistes de sa génération, par la Jeunesse agricole chrétienne. Il gravit les échelons de la hiérarchie syndicale et sera président du CNJA de 1964 à 1968, *secrétaire général* de la FNSEA de 1975 à 1979, *puis président*, succédant à *Michel Debatisse jusqu'à* aujourd'hui.

Homme de dossiers, bon connaisseur des questions européennes, M. François Guillaume est, au début de sa présidence, un dirigeant incontesté. *Grand manieur de foule*, il *révèle vite un certain plaisir* devant les clameurs *et les acclamations*. Sa conduite de la FNSEA, *son hostilité* permanente aux gouvernements de gauche, le détacheront peu à peu de ses amis, plus enclins au dialogue. Il contribue lui-même, par sa raideur, à faire le vide autour de lui, alors que la situation économique mondiale demande, pour l'agriculture et les agriculteurs, une réflexion plus collective.

Le 4 mars 1980, M. François Guillaume déclarait, devant une assemblée de producteurs : *« Les excédents laitiers ne sont pas une calamité mais une chance. »* Il lui est effectivement difficile de reconnaître que le « pétrole vert » n'est pas celui que *l'on stocke*, faute d'acheteurs, ou que l'exploitation familiale classique *puisse, pour survivre, évoluer*, tant *au plan juridique que financier*. Son principal fait d'armes *aura été* de conduire sur le pavé de Paris une troupe de 100 000 paysans, le 23 mars 1982. En un seul jour, le chef syndicaliste a usé toutes ses cartouches contre... Mme Cresson et le gouvernement.

« Je comprends qu'un syndicaliste cherche à vérifier sur le terrain la valeur de ses convictions », avait



déclaré M. Guillaume après la nomination de M. Chérèque comme préfet en Lorraine, région où le nouveau ministre est aussi président du comité économique et social depuis le 19 janvier 1980. Attaché viscéralement à la terre et à la *défense paysanne, il estime que « le paysan a besoin de considération autant que de revenu »* (le 23 mars 1982). Ce peut être un signe de respect pour le monde agricole que de nommer un des siens à la tête du ministère. Mais dans la société française, rien n'est *moins sûr*. Cela peut signifier aussi que la *fonction* n'est plus convoitée, *car peu valorisante* pour un professionnel de la *politique*.

Si le nouveau ministre fait ce que réclamait l'ancien syndicaliste, le risque est grand de voir les producteurs s'emballer dans une fuite en avant. Un ballon d'oxygène aurait été, de toute façon, *nécessaire* pour soutenir le *revenu* agricole et les capacités *d'investissement des exploitants. Mais il faudra aussi un grand courage* politique pour ne pas entretenir les illusions. Devant la FNSEA, le 28 novembre dernier à Versailles, M. Chirac avait promis de *« revaloriser le ministère de l'agriculture »*. A-t-il fait le bon choix ?

J. G.

M. Bernard Pons

Boute-feu puis modérateur en Nouvelle-Calédonie

« Le président de la République est un incompétent entouré par des incompétents. » Ce 1er mai 1983, au « Grand jury RTL-*le Monde* », M. Bernard Pons se déchaîne. Il précise, néanmoins, qu'il *« ne porte pas atteinte à la légitimité du président de la République »*. M. Pons est un modéré.

Les « coups de gueule » font partie du rôle dévolu au secrétaire général du RPR, poste que M. Pons occupe, alors, depuis quatre ans, après avoir été de 1969 à 1973 secrétaire d'Etat à l'agriculture. Député de Paris après avoir quitté le Lot – où le siège qu'il détenait depuis 1967 était menacé – pour l'Essonne, en *mars 1978*, puis ce dernier *département*, pour la même *raison* en juin 1981, M. Pons est l'un *de ceux qui sont chargés de dire ce* que M. Jacques Chirac, « *recentrant* » *son image, s'interdit de proférer.*

A ce *jeu-là*, on s'use. Fin 1984, M. Pons, né le 18 juillet 1926 à Béziers (Hérault), quitte le secrétariat général, qui revient à M. Jacques Toubon, et se consacre à une nouvelle spécialité, les DOM-TOM, c'est-à-dire, pour l'heure, la Nouvelle-Calédonie. Emissaire de M. Chirac sur le territoire en décembre 1984, M. Pons incite les anti-indépendantistes du RPCR à durcir leur attitude envers le délégué du *gouvernement*, M. Edgar *Pisani*. Il *s'agit de faire de l'affaire calédonienne le nouveau terrain d'affrontement avec le pouvoir* après la bataille scolaire de l'été.

Moins d'un an plus tard, après les élections régionales organisées selon *le statut élaboré par M. Pisani, M. Pons et le RPR changent radicalement de ton. M. Pons appelle les responsables politiques du territoire à « plus de modération »* et à *« plus de raison »*. le 2 octobre 1985, à l'Assemblée nationale, il déclare que *« les indépendantistes (...) ont une chance à saisir : la République leur reconnaît la responsabilité* [des] *trois régions* [où ils sont majoritaires], *et nous-même la reconnaissons loyalement »*.

Réélu député de Paris, le 16 mars, M. Pons, *qui s'était prononcé dès février 1985* pour que M. Chirac prenne le poste de premier ministre en cas de victoire de l'opposition, s'est aussi chargé de ferrailler contre l'anticohabitationnisme de M. Raymond Barre. On l'avait dit, en janvier dernier, tenté par la présidence de l'Assemblée nationale. *« Je ne suis candidat à rien »*, avait-il alors, comme il se doit, affirmé.

P.F.

M. René Monory

Le père tranquille des petits épargnants

M. René Monory avait fait acte de candidature à un poste ministériel dès le 21 février. Réservé sur l'engouement barriste de son parti, le CDS, dont il est le *premier vice-président, le sénateur de la Vienne s'était déclaré prêt à participer* à un *gouvernement issu de la nouvelle majorité et qui mènerait « une action courageuse pendant les trois premiers mois »*.

Pour M. Monory, avait commenté M. Raymond Barre, *« un tiens vaut toujours mieux que deux tu l'auras »*. Ce pourrait être la devise de ce *concessionnaire en automobiles et en matériels agricoles, né le 6 juin 1923 à Loudun, ville dont il est maire* depuis mars 1959. *Devenu conseiller* général de la Vienne (canton de Loudun) en mars 1961, sénateur en septembre 1968, rapporteur général de la commission des finances du Sénat en juin 1975, M. Monory a gravi sans hâte, modestement mais en assurant chaque pas, les degrés *d'une carrière de notable*, qui l'a *mené, en mars 1977, au ministère* de l'industrie, du commerce et de l'artisanat dans le deuxième gouvernement de M. Barre.

M. Monory fait alors figure de père tranquille d'un gouvernement qui, à un an d'une victoire de la gauche *considérée* comme probable aux *élections législatives*, veut ressouder *autour de la majorité* le *patronat* de base, déçu par le *giscardisme*. *Opération réussie*, et M. Monory, *devenu* en juillet 1977 président du conseil général de la Vienne (après la mort de Pierre Abelin), est promu ministre de l'économie en avril 1978.

Le vrai et le seul ministre de l'économie, c'est, *bien sûr*, M. Barre *lui-même*, mais M. Monory ne se laisse pas oublier. Il inscrit à son actif la libération des prix, qui deviendra l'un des principaux articles du credo économique de la future opposition, et les mesures d'incitation à l'investissement des particuliers autour des SICAV.

Liberté industrielle et épargne active seront les deux thèmes constants de l'action de M. Monory, réélu sénateur de la Vienne en juillet 1981. L'ancien ministre anime une *association*, Défense-Epargne, *qui se donne pour objet de regrouper les petits porteurs, victimes*, selon lui, *des mesures prises par la gauche*. Relativement discret au Sénat, il s'engage, à l'été 1984, contre le projet de référendum du président de la République et contribue à convaincre la majorité sénatoriale d'y opposer un refus sans nuances.

Président du conseil régional de Poitou-Charentes depuis mars 1985, M. Monory a pris la tête de la campagne de l'opposition pour les élections législatives dans la Vienne. Il a obtenu deux sièges sur quatre pour la nouvelle majorité : le notable, toujours sans éclat, a rempli son *contrat*.

P. J.

M. Philippe Séguin

Le colosse et la machine

L'homme à qui est confié aujourd'hui le ministère des affaires sociales et de l'emploi n'a rien d'un ectoplasme. Il a, au contraire – c'est le moins qu'on puisse dire, – de la *consistance*. Grands éclats de rire et *forts coups de gueule* ; blagues dans le *coin* et *formules assassines* à *l'estomac*. *Voilà pour la façade que présente M. Philippe Séguin. Disons*, pour l'image d'Epinal de celui qui, justement, en est maire.

Il reste que l'homme sait aussi être authentiquement jovial, aussi massif dans ses comportements que l'est sa personne et, dans certains cas, véritablement féroce.

Cet énarque de près de quarante-trois ans s'est déjà frotté à maints petits et grands travaux au cœur de la *machinerie républicaine*. Savoir, *apprendre, travailler, travailler encore, percer le secret des chiffres, presser les dossiers* jusqu'à en *extraire la quintessence* (quand ils en ont une) : voilà bien ce *qui excite* le plus ce colosse.

Enfin, presque. Car plus que tout, avec cette science ou au besoin en la jetant par-dessus les moulins lorsqu'il l'a accumulée ou lorsque des collaborateurs, souvent terrifiés par son exigence, l'ont fait à sa demande, M. Séguin aime avant tout gérer, faire tourner et fonctionner petits et grands ensembles.

Une cité, une circonscription, l'Assemblée nationale (dont il *a été* l'un des *vice-présidents*). *Plus* le jeu est vaste ou ses règles complexes, plus il s'amuse.

Les *affaires sociales et l'emploi, son domaine d'attribution*, sont bien *représentées dans un curriculum vitae déjà* fort divers. M. Séguin *a été* en 1979 rapporteur d'une commission d'enquête sur la situation de l'emploi et le chômage. Député des Vosges, il a eu, par la force des *choses, à prendre en main les lourds dossiers d'une région économiquement* sinistrée.

Pendant la discussion à l'Assemblée nationale des projets de loi relatifs aux droits des travailleurs – les futures lois Auroux, – M. Séguin était intervenu à de nombreuses reprises. A ce stade et ultérieurement, il avait tenu des propos nuancés sur ces textes et sur les réformes qu'ils amorçaient.

A *l'évidence*, ce *pur produit de* l'« *élite républicaine* » affiche trop de mépris pour les privilégiés « nés coiffés » pour ne pas se pencher avec une attention méticuleuse sur le sort des moins bien lotis ou des laissés-pour-compte de notre société. Face



au fléau du chômage, il n'est pas *a priori* dépourvu de moyens pour tenter de manier les ressources de *l'intelligence*, de volonté et de *l'audace. L'homme est opiniâtre*. Qui l'a vu défendre, *naguère, seul contre* presque tous ses amis politiques du RPR, l'Abolition de la peine de mort, sait qu'il ne renonce jamais à une cause qu'il estime juste.

Il *n'est pas risqué* de parier qu'il *s'amusera beaucoup – non sans orages parfois, – à actionner et*, si faire se peut, à *rendre plus efficace* chaque rouage de la machine *qui lui* est prêtée. Agir autrement serait bien égoïste de la part d'un homme admis aujourd'hui à manipuler une partie du plus vaste ensemble, le seul au fond qui vaille à ses yeux : l'Etat.

M. K.

M. Alain Madelin

L'idéologie et l'action

Le président de la République pratique-t-il *le pardon des injures* ? Autour de *la table du conseil* des ministres figurera un homme qui a insulté le chef de l'Etat. Du moins la majorité de l'Assemblée nationale en avait-elle jugé en février 1982 : privé de la moitié de son indemnité de député pendant un mois pour avoir, au cours de la discussion de la loi sur la *presse*, assimilé l'attitude de *M. Mitterrand pendant l'occupation* à celle de M. Hersant.

De cette sanction, le nouveau ministre se fit un titre de gloire. Ne pas avoir honte de son passé est une



règle de vie chez lui. Sa participation active aux commandos de choc de l'*extrême droite étudiante n'est pas pour lui péché de jeunesse*, mais *preuve de sa « passion »*. Passionné, il l'est *toujours, mais aujourd'hui* pour le *libéralisme et même* l'extrême-libéralisme. A la différence des nouveaux convertis, il n'a pas atténué ses ardeurs, quand le vent du reaganisme a tourné. Cette passion n'est pas affaire de circonstances mais fruit d'une réflexion acharnée nourrie d'un travail imposant. Elle est sans limite, jetant le *même opprobre* sur les ententes patronales que sur la bureaucratie administrative.

Théoricien d'accord, mais pas austère. Charmeur *au contraire*, grâce à un sourire permanent qui sait se transformer en grand éclat de rire et à un regard pétillant d'intelligence. Né dans une famille ouvrière, le 26 mars 1948, le nouveau ministre a su se faire adopter chez les giscardiens. Il *ne disposait pourtant pas du passeport accordé par l'ENA. Il n'est qu'avocat. Mais le patronage de* M. Michel d'Ornano *ouvre bien des* portes à *ceux qui*, comme M. Madelin, ont quitté le mouvement *Occident* au lendemain de mai 1968 pour rejoindre les républicains indépendants. Un an au cabinet de M. Claude Coulais, secrétaire d'Etat à l'industrie, l'aide à *préparer* son élection à Redon, en mars 1978.

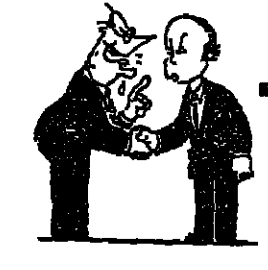
Incapable de mettre *ses idées* dans sa poche, il ne peut être un « godillot » : les radios « libres », il est déjà pour ; la loi sécurité et liberté, il est plutôt contre. Réélu en 1981, l'*opposition* lui va à ravir. Très vite il *devient* un des *plus* redoutables *bretteurs dans* les joutes parlementaires. *Recordman toutes* catégories de l'amendement, *il est* l'inventeur de l'obstruction à *la* française.

Poussé *par* ses amis, il accepte *une nouvelle mue*. Garde-robe entièrement *renouvellée, ce rat de bibliothèque quitte l'ombre pour les pleins* feux médiatiques. M. François Léotard ne trouve pas meilleur orateur pour chauffer la salle avant que lui-même ne l'enflamme.

Membre du petit groupe chargé de *préparer l'alternance*, il *peut enfin traduire ses théories en programme. Le voilà, aujourd'hui, chargé de l'appliquer. A son tour de tenter* de démontrer qu'in idéologue peut devenir un homme d'action investi de responsabilité ministérielle.

Th. B.

LE NOUVEAU



M. Michel Aurillac

L'éclectisme

Maître des requêtes au Conseil d'Etat, ancien élève de l'ENA, ancien préfet de l'Indre, dont il avait déjà été le député, de 1978 à 1981, avant de s'y faire réélire le 16 mars, vice-président du conseil général de ce département, président national du Club 89, qu'il a créé en 1981, M. Michel Aurillac est un homme dont l'éclectisme pouvait s'accommoder de diverses responsabilités ministérielles.

Son affectation au ministère de la coopération éveillera surtout en lui de vieux souvenirs africains. De 1959 à 1963, il a en effet travaillé au Sénégal, en qualité de directeur du cabinet du ministre-conseiller du gouvernement pour les affaires culturelles et juridiques, M. Léopold Senghor, puis en qualité de président de la section du contentieux de la Cour suprême du Sénégal.

C'est par la suite qu'il est entré successivement comme conseiller technique au cabinet de Georges Pompidou, alors premier ministre (1963 à 1965) comme chargé de mission auprès de M. Pierre Messmer quand celui-ci était à l'hôtel Matignon, enfin comme directeur du cabinet du ministre de l'intérieur, M. Michel Poniatowski, dans le gouvernement de M. Chirac (juin 1974-avril 1976).

Pendant longtemps, M. Aurillac s'est occupé des problèmes de défense au sein de l'état-major du RPR. En 1983 il s'est notamment déclaré favorable au déploiement de l'arme neutronique en RFA. Il faisait également partie des représentants du RPR chargés de préparer avec les délégués giscardiens, en février 1985, l'« alternance libérale ».

A. R.

M. André Rossinot

Tranquille et obstiné

En participant au gouvernement, M. André Rossinot entre, du même coup, dans une confrérie aux effectifs subitement gonflés depuis quelques semaines : les barristes cohabitationnistes. Président, depuis novembre 1983, d'une formation – le Parti radical – qui, sous son influence, apparaissait largement favorable à l'ancien premier ministre, il a donc accepté de faire mieux qu'« observer » la vie politique de l'après-16 mars.

M. Rossinot aurait, d'ailleurs, pu prendre une part encore plus active au gouvernement de cohabitation, puisque, l'espace de quelques jours, début mars, il avait été jugé, notamment par Mme Simone Veil, digne d'être premier ministre. Dommage pour ce médecin, otorhino-laryngologiste, à la barbe de sapeur, tranquille autant qu'obstiné, qui aurait ainsi, en douze ans, gravi jusqu'au sommet les marches d'une carrière de notable commencée, en 1974, avec son adhésion au Parti radical.

Auparavant, l'étudiant en médecine Rossinot aura tâté du militantisme à l'UNEF des années 60, puis au sein du Mouvement fédéraliste européen. Dès 1969, à vingt-neuf ans, il devient conseiller municipal de Nancy. C'est un enfant du pays : il est né à Briey (Meurthe-et-Moselle). Fondateur dans son département des clubs Perspectives et Réalités, il y obtiendra ses premiers mandats électifs : en 1978, de député de la 3e circonscription de Meurthe-et-Moselle et de conseiller régional ; en 1983, de maire de Nancy.

Entre-temps, il est devenu, en octobre 1979, secrétaire général du Parti radical-socialiste, dont il est élu, président au congrès de novembre 1983. Son élection confirme l'ancrage des radicaux valoisiens dans l'opposition, contre la ligne de réunification avec le MRG incarnée par M. Olivier Stirn, qui quittera le parti en mars 1984. Pour M. Rossinot, la réunification ne peut-être envisagée que dans l'après-86, et sous l'égide de l'ancienne opposition. A sa réélection à la tête du parti en octobre 1985, une modification des statuts est votée qui lui permettra de garder la présidence jusqu'après l'élection présidentielle de 1988.

Pour ce franc-maçon, laïque, les radicaux valoisiens doivent « camper au centre ». Centriste, M. Rossinot l'est, avec application. S'il refuse, en 1985, la construction d'un centre islamique régional dans sa ville, il s'oppose à toute complaisance à l'égard du Front national. M. Mitterrand est l'une de ses cibles privilégiées, mais il s'élève aussi contre les risques d'une « dérive droitière » de l'opposition et dénonce le « dogmatisme libéral ». Ce vice-président de l'UDF s'était prononcé, en son temps, en faveur d'une « alternance raisonnable ». L'alternance a eu lieu. D'où il est désormais, il pourra juger de la raison...

J.-L. A.

Ministres délégués

M. Hervé de Charette

« Faire maigrir l'Etat »

Le « département du président » continuera d'être représenté au gouvernement. Nivernais de souche récente, tout comme l'est M. Pierre Bérégovoy, M. Hervé de Charette n'y est élu que depuis mars 1983, soit à la même date que l'ancien ministre de l'économie et des finances. Conseiller municipal minoritaire de Nevers, candidat sans succès aux cantonales de mars 1985, il obtient, à la tête d'une liste d'union, le 16 mars dernier, son premier mandat parlementaire après avoir tenté d'en décrocher un en vain dans les Alpes-Maritimes, en juin 1981.

Diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, diplômé de l'Ecole des hautes études commerciales, M. de Charette, né le 30 juillet 1938 à Paris, est ancien élève de l'ENA. Entré en 1966 au Conseil d'Etat, maître des requêtes, il opte pour les cabinets ministériels en 1973, d'abord comme conseiller technique au cabinet de M. Georges Gorse, ministre du travail, de l'emploi et de la population. M. de Charette travaille ainsi auprès du secrétaire d'Etat aux immigrés (MM. André Postel-Vinay et Paul Dijoud), de M. Christian Beulac, ministre du travail, dont il sera directeur de cabinet, et enfin auprès de M. Jean-François Deniaud, ministre du commerce extérieur. Nommé en 1980 président de la SONACOTRA, il quitte cette fonction un an plus tard.

A partir de 1977, ce fidèle de M. Giscard d'Estaing apparaît dans l'organigramme du Parti républicain, successivement comme secrétaire national chargé des problèmes de défense, délégué général (en fait numéro deux, puis numéro trois du parti), enfin secrétaire général adjoint chargé des fédérations, des élections et des relations avec les partis étrangers. Jusqu'à ce que l'équipe de M. François Léotard s'installe aux postes-clés, il était considéré comme « l'idéologue » du parti

Fervent adepte du libéralisme, le nouveau ministre délégué à la fonction publique et au Plan, entend, comme il l'expliquait dans ces colonnes en juin 1982, « faire maigrir l'Etat », le mettre au régime en quelque sorte, sans pour autant en faire un « Etat croupion ».

A. Ch.

M. Alain Juppé

« L'économiste de Chirac »

« L'économiste de Chirac ». Tel est le titre que M. Alain Juppé a gagné au terme de dix ans de fidélité au premier ministre, au président du RPR et au maire de Paris. Dévouement et compétence qui lui permettent d'affirmer dans un long article au *Monde* daté du 7 février dernier que « les objectifs de l'opposition sont réalistes ». Au nom de M. Chirac, il est ainsi admis à répondre tout à la fois à trois dignitaires socialistes, MM. Bérégovoy, Emmanuelli et Rocard.

M. Alain Juppé est l'expert-type, mais il n'est pas que cela. Après avoir pendant des années été le consultant économique et financier de M. Chirac et avoir, pour ainsi dire, « poussé » dans son ombre, il est à la fin de l'année dernière le maître d'œuvre du programme du RPR, « le Renouveau pacte pour la France ».

Ce Landais de quarante et un ans avait tout pour être le technocrate-type. Ancien élève de l'ENA et de l'Ecole normale supérieure, agrégé des lettres et inspecteur des finances, il tente sa chance politique en 1978 dans son département natal. En vain.

Il compte prendre sa revanche à Paris en 1981, mais au dernier moment le secrétaire général du RPR, M. Bernard Pons, abandonne l'Essonne pour le dix-septième arrondissement qu'il convoitait. Il renonce, amer. Mais il est devenu indispensable au maire de Paris, qui le nomme directeur des finances et des affaires économiques de la capitale. Il conçoit, théorise et élabore la doctrine économique du RPR grâce à l'atelier du Club 89, dont il est le secrétaire général. Le mouvement s'accélère et son palmarès politique s'étoffe vite.

En 1983, élu aux municipales dans le dix-huitième arrondissement, il deviendra adjoint au maire de Paris, chargé des affaires budgétaires et financières. L'année suivante, il est désigné comme secrétaire national du RPR chargé du redressement économique et social, (c'est-à-dire pratiquement le second du secrétaire général, M. Jacques Toubon), puis élu sur la liste RPR député européen. Enfin, le 16 mars 1986, il est élu député de Paris.

Pendant la dernière campagne, il se dépense sans compter, rédige vite, riposte avec une autorité croissante, n'est jamais en panne de chiffres ou de références, sait avoir la dent dure, l'affirmation péremptoire, ce que redoutent ses adversaires et ce que lui reprochent parfois ses amis, qui attendent que ce sujet doué apprenne aussi la chaleur humaine.

A. P.

M. Michel Noir

« Gaulliste depuis Mathausen »

« Je suis gaulliste depuis Mathausen », c'est ce que répond M. Michel Noir, la tête penchée vers son interlocuteur – il est immense – lorsque l'on s'étonne qu'il fasse, à son âge, référence au gaullisme plutôt qu'au chiraquisme. Son père a été déporté à Mathausen le jour de la naissance du fils, le 19 mai 1944, pour cause de résistance à l'occupant.

Cela est dit avec cet air un peu triste qui ne le quitte que rarement, même lorsqu'il sourit. L'essentiel du comportement politique de l'homme est ainsi exprimé, Michel Noir est un lutteur. Il perd – comme à Lyon aux municipales de 1983 – ou il gagne – comme aux législatives dans le Rhône, où M. Barre a eu tort de brocarder son « juvénilisme affecté » – mais il ne cesse de combattre. On l'a vu en première ligne contre les nationalisations de la gauche, à l'Assemblée nationale.

A cette époque, on le voyait inépuisable, défendant pied à pied la floppée d'amendements de l'opposition. « Je suis le plus costaud. Avec moi, ils sont mal tombés », disait-il lorsque les socialistes affirmaient qu'ils viendraient à bout des « stakhanovistes » de l'opposition. Ancien international d'aviron, M. Michel Noir les considérait du haut de son mètre quatre-vingt-dix-sept, avec cette sorte de nonchalance tranquille que lui permettent ses cent un kilos.

M. Noir a dû longtemps « ramer » pour ne plus être considéré comme un marginal du chiraquisme, indépendant au point d'en devenir dérangeant. M. Chirac jugeait « outrecuidant » qu'il ait eu le mauvais goût de prétendre qu'au RPR « on ne débat pas assez des questions défis pour la France des dix années à venir ». Cruel, le président du RPR lui reprochait publiquement « sa malheureuse campagne municipale de Lyon. »

Il faut croire que M. Chirac a pardonné à ce « compagnon » encore jeune, puisqu'il l'a nommé membre du secrétariat national du RPR en novembre 1984, en compagnie de quelques autres « trublions » tels que MM. Barnier et Seguin qu'il vaut mieux avoir dans l'appareil d'un parti plutôt que de risquer la contestation à l'extérieur.

Là, M. Noir s'est distingué en publiant un rapport qui se prononçait pour la dénationalisation de Renault. A Paris et à Lyon, on a aussi remarqué son opposition catégorique – sans le moindre soupçon d'une nuance – à l'extrême droite et aux idées du Front national que les « démocrates », dit-il, ne peuvent que refuser.

J.-Y. L.

M. Jacques Douffiagues

Sous des allures de « vieux sage »...

Depuis la campagne d'affichage du Parti républicain à l'automne dernier, où il figurait aux côtés de M. François Léotard, Alain Madelin et Gérard Longuet pour annoncer l'avènement du « temps des libéraux », M. Jacques Douffiagues est apparu comme l'un des quatre mousquetaires de la « bande à Léo ». Le plus discret sans doute depuis qu'il a choisi en 1981 – après avoir perdu son siège de la première circonscription du Loiret, conquis en 1978 et retrouvé en mars 1986, – de s'occuper avant tout de son terroir, de se refaire une « virginité provinciale ». Il se passionne pour la gestion de sa ville d'Orléans, dont il voudrait qu'elle devienne le « havre de l'entreprise libre ».

Au PR, cet énarque de quarante-cinq ans, conseiller référendaire à la Cour des comptes, plus préoccupé, dit-il, de « faire que de faire savoir », n'est pas inconnu. Dès la création du parti en 1977, il est nommé par M. Jean-Pierre Soisson, dont il a été le directeur de cabinet à la formation professionnelle puis à la jeunesse et aux sports, délégué général, autrement dit numéro deux du parti. Les deux hommes avaient pris l'habitude de travailler ensemble, et à l'époque aux journalistes qui soulignaient son sens de l'humour « glacial » et le comparaient à Woody Allen, M. Douffiagues aurait dit : « Lui (Jean-Pierre Soisson) c'est le gaucho, moi je suis le réac... »

Chef de la délégation chargée de négocier avec les autres formations de la majorité la préparation des élections législatives de 1978, il bataille ferme et choisit cette échéance pour briguer un premier mandat de député. Il y ajoutera un mois plus tard, à la faveur d'une élection partielle, celui de conseiller municipal d'Orléans dont il deviendra le maire, en 1980, au terme d'une nouvelle élection partielle, consécutive, comme la précédente, à la mort du premier magistrat de la ville.

En 1979, il affrontera violemment le RPR quand il aura la charge de « rapporter » les conclusions de l'enquête sur les conditions de l'information publique, créée à l'initiative du parti de M. Jacques Chirac, qui se plaignait de la mainmise du pouvoir giscardien sur les médias. Il aura même des mots très durs, quand s'ouvrira la campagne des Européennes, à l'égard du président du RPR qualifié entre autres de « Turlupin », de « Catopéblas... » (1).

C'est que M. Douffiagues qui, selon M. François Léotard, aurait « une intelligence au scalpel » sait être provoquant, cinglant, même s'il se donne des allures de « vieux sage ».

En octobre 1984 quand il est réapparu aux côtés de M. Léotard, il se déclarait, dans le débat qui opposait barristes et giscardiens, « fidèle pour le passé mais libre pour l'avenir... » Il pensait à l'époque que « si on veut faire du socialisme mou, il faut cohabiter », mais que « si on veut faire du libéralisme dur on ne peut pas cohabiter. » Aujourd'hui, il est chargé des transports, dans le premier gouvernement de cohabitation de la Ve République...

C. F.-M.

(1) Monstre mythique qui se dévorait lui-même.

M. Robert Pandraud

Un gros calibre

Celui que l'on considérait généralement depuis 1981 comme le ministre de la police *in partibus* retrouve donc la Place Beauvau où pendant treize ans, aux plus hautes responsabilités administratives, il a veillé sur la sécurité publique.

Pour passer de la direction du cabinet du maire de Paris au titre de



ministre délégué auprès de son ami Charles Pasqua, il lui a suffi d'être élu, le 16 mars, député RPR de Seine-Saint-Denis. Un département de choix pour lui avec ses deux adversaires privilégiés, bien que non liés l'un à l'autre : les communistes et la délinquance, et avec, accessoirement, l'extrême droite, ce qui lui permet de rappeler qu'il est sincèrement antiraciste.

A l'Hôtel de Ville de Paris depuis 1981, au-delà de ses fonctions officielles de secrétaire général adjoint de la mairie près le directeur du cabinet du maire, M. Robert Pandraud est essentiellement resté attaché à ses anciennes compétences.

N'ignorant pratiquement rien d ce qui se passait dans la police nationale grâce aux liens d'amitié qu'il y avait conservés et que ses adversaires baptisaient les «réseaux Pandraud», il n'hésitait pas à fustiger la politique du gouvernement à chaque occasion.

Il supervise la délégation générale à l'amélioration de la protection des Parisiens, créée par M. Chirac en octobre 1984 et confiée à M. Henri Coq, ancien commissaire de police et lui aussi député RPR depuis le 16 mars, où il a été élu dans l'Ariège. L'année suivante, il adhère à l'Association nationale sécurité et paix publique, présidée par M. Roger Chaix, ancien directeur central de la sécurité publique, qui regroupe de nombreux hauts fonctionnaires.

Réputé être un gros calibre du chiraquisme de choc, M. Pandraud n'a pourtant pas l'aspect de l'emploi. Originaire du Puy où il est né le 16 octobre 1928, il a conservé l'accent du terroir et roule des galets de sa voix rauque en tirant sur sa pipe. Il affecte souvent, avec un sourire madré, l'ignorance ou l'innocence mais n'hésite pas non plus à laisser tomber quelques sentences péremptoires ou à glisser quelque allusion prouvant ou laissant deviner qu'il est bien informé.

A sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, en 1953, il parcourt la France au hasard de ses affectations dans le corps préfectoral, les Hautes-Alpes, le Gers, la Meurthe-et-Moselle, et pendant cinq ans occupe le poste de directeur du cabinet du directeur de l'Assistance publique de Paris. Un bref passage dans les Hauts-de-Seine et juste avant les événements de mai 1968, le 1er avril, le ministre de l'intérieur, M. Raymond Marcellin, le nomme sous-directeur des personnels de la place Beauvau.

A. P.

M. Camille Cabana

Un gestionnaire

Ce Catalan aux cheveux noirs qui a conservé une pointe d'accent des Pyrénées-Orientales, où il est né le 11 décembre 1930, est sans doute l'un des plus parisiens des membres du corps préfectoral. A sa sortie de l'Ecole nationale d'administration, il est appelé dans l'Isère comme chef de cabinet d'un préfet réputé pour sa vivacité : M. Maurice Doublet. Malgré leurs différences de tempérament, les deux hommes s'accordent au point que le second, devenu préfet de la Seine, entraîne avec lui, à Paris, son jeune collaborateur.

Il n'a pas quitté la capitale depuis 1967. En poste à la préfecture de Paris, puis à celle de la région et au ministère de l'intérieur, il est nommé préfet en 1975, mais placé hors cadre deux ans plus tard pour devenir secrétaire général de la mairie de Paris le jour où M. Chirac en devient le premier magistrat. C'est lui qui, en fait, devient le « patron » de l'administration municipale, plus complexe, plus nombreuse et parfois plus lourde que celle d'un ministère avec ses quarante mille agents, ses multiples services et ses activités variées. C'est lui qui, en réalité, fait « marcher la boutique » au plan de son fonctionnement administratif.

Bon gestionnaire et organisateur, il doit aussi, après la fameuse loi PLM de 1982, adapter les services et répartir les compétences entre la mairie centrale et les mairies d'arrondissement. Rien ne lui échappe dans les rouages de la machinerie de la nef parisienne.

Cette compétence l'avait condamné à la longévité, bien qu'il ait cherché depuis quelque temps, sans trop le dire, à s'orienter vers l'extérieur, pensant même à l'organisation des Jeux olympiques. M. Chirac a décidé en le nommant ministre de le garder encore auprès de lui. Il devra au plan national appliquer les méthodes qui ont déjà conduit la Ville de Paris à privatiser certaines de ses activités.

A. L.

M. Alain Carignon

Une ascension vertigineuse

Une chose est sûre, dans le cas de M. Alain Carignon : en entrant à trente-sept ans au gouvernement, il ne réalise pas un rêve d'adolescent. Son rêve d'adolescent à lui, son bâton de maréchal, c'est la mairie de Grenoble, arrachée en 1983 au socialiste Hubert Dubedout en 1983, après des années d'un minutieux encerclement.

Dès 1971, il est candidat aux municipales à Saint-Martin-d'Hères, dans la banlieue de Grenoble. En 1976, il est élu conseiller général de l'Isère, à Grenoble. En 1977 la liste municipale sur laquelle il figure est battue par M. Dubedout. Le maire de Grenoble le bat de nouveau, en combat singulier cette fois, aux élections législatives de 1978, puis de 1981. Mais en 1982 il est réélu triomphalement, conseiller général au premier tour. Et c'est encore au premier tour qu'il est enfin élu, l'année suivante, maire de Grenoble.

Sur place, cette victoire surprise confirme, aux yeux des observateurs locaux, que M. Carignon est bien l'« animal politique » qu'ils croyaient. Né gaulliste, aujourd'hui membre du comité central du RPR, il a milité à l'UJP. Plutôt « chabaniste », il est chiraquien – au moins au début – par nécessité. En 1974, il refuse de soutenir publiquement, au deuxième tour de l'élection présidentielle, M. Giscard d'Estaing. M. Carignon est fils de journaliste, mais il a un autre père, spirituel celui-là, pour lequel il professe une admiration sans borne : M. Aimé Paquet, celui qu'on appelle le « Mendès France de la droite » de l'Isère.

La victoire de 1983, le « rêve » réalisé, ne sera, en fait, qu'une étape : en 1984, le jeune maire de Grenoble devient parlementaire européen, avant de prendre à M. Louis Mermaz, en 1985, la présidence du conseil général. Il ne lui manquait plus que d'être député : c'est fait. Si le PS a réussi, à l'occasion de ces élections législatives, à stopper la poussée du RPR et de l'UDF, qui perdent deux points par rapport aux élections européennes, cela n'a pas suffi pour briser la vertigineuse ascension du petit jeune homme dauphinois...

J.-L. A.

GOUVERNEMENT

M. Alain Devaquet

Le conseiller scientifique

On l'attendait à la recherche scientifique ou aux universités et on le retrouve aux deux. Le maire du onzième arrondissement, qui conduisait la liste RPR de Paris aux élections régionales, était en effet depuis plusieurs années conseiller scientifique de M. Chirac. Ce Vosgien de quarante-quatre ans, fils de boulanger, ancien instituteur, est aussi agrégé de sciences physiques, normalien (de Saint-Cloud), docteur ès sciences, professeur à l'université de Paris-VI et maître de conférences à Polytechnique.

Cet « oiseau rare » est repéré lorsqu'en 1967 il va s'inscrire au RPR, qui vient tout juste d'être créé. Il est aussitôt embauché dans l'immeuble de la tour Montparnasse pour rédiger un rapport sur les problèmes internationaux de l'énergie et les recherches technologiques de pointe. Son entrée en politique se confirme aux élections législatives de 1978, où il est élu député du onzième arrondissement de Paris en battant M. Georges Sarre, député sortant socialiste.

Il est aussitôt nommé secrétaire général du RPR après le départ de M. Jérôme Monod. Il symbolise le rajeunissement voulu du parti de M. Chirac. Mais c'est l'époque difficile de la cohabitation... conflictuelle entre les chiraquiens et les giscardiens. M. Devaquet n'est pas très à son aise dans cette bataille politique qui s'accompagne de quelques remous au sein du RPR. Aussi est-il soulagé d'être remplacé en septembre 1979 par M. Bernard Pons au secrétariat général du mouvement et satisfait de redevenir « conseiller scientifique » de M. Chirac.

A l'Assemblée nationale, il intervient sur les problèmes scientifiques aussi bien que sur ceux de l'enseignement supérieur, qui sont ses spécialités au groupe RPR. Si en 1981 il doit céder son siège de député à M. Georges Sarre, il devient deux ans plus tard, maire du onzième arrondissement et, dimanche dernier, il est élu conseiller régional à la tête de la liste RPR. Pendant la campagne électorale, il s'était prononcé pour la création d'un ministère unique de la recherche et des universités, ce qui, semble-t-il, a été entendu.

A. P.

Secrétaires d'Etat auprès du premier ministre

Mme Lucette Michaux-Chevry

La « Dame de fer des Caraïbes »

La *« Dame de fer des Caraïbes ? »* Allons donc ! On donnerait le Bon Dieu sans confession à Mme Lucette Michaux-Chevry quand elle vous gratifie de son sourire angélique en balançant mollement sa chevelure rousse, quand ses mains fines tracent dans l'air des arabesques comme si elle voulait rendre ses propos encore plus onctueux. Quel charme dans cette voix quand elle vous assure de sa totale indépendance politique et quand elle exprime sa détermination à œuvrer dans le seul intérêt de sa Guadeloupe natale ! *« Je veux construire, et peu m'importe, avec le Diable s'il le faut »*.

Cette avocate de cinquante trois ans, membre du barreau de Basse-Terre, a commencé par « construire » dans les rangs du Parti socialiste. Puis elle s'est ralliée à M. Giscard d'Estaing, pendant la campagne pour l'élection présidentielle de 1981. Ensuite elle a décidé de construire toute seule en fondant, en 1984, son propre parti, le Parti de la Gaudeloupe (LPG). Elle était alors au faîte de sa notoriété locale puisqu'elle présidait depuis 1980 le conseil général de la Guadeloupe.

A l'arrivée de la gauche au pouvoir elle a ferraillé sans répit contre les socialistes et leur projet de créer dans chaque région monodépartementale d'outre-mer une assemblée unique tendant à remplacer le conseil général et le conseil régional. Elle est ainsi devenue le porte-parole le plus virulent de la droite départementaliste et, *ipso facto*, la cible principale des minorités indépendantistes.

Son étoile avait pâli quand, en 1985, elle avait dû céder la présidence du conseil général à un socialiste, et s'était retrouvée minoritaire à l'assemblée départementale où elle représente le canton de Saint-Claude-Gourbeyre depuis 1976. Son accession au gouvernement va accroître sa notoriété locale qui reste grande, ainsi que vient de le confirmer son net succès aux élections législatives du 16 mars où elle portait, cette fois, les couleurs du RPR.

A. R.

Claude Malhuret

Médecin globe-trotter

Le docteur Claude Malhuret, qui vient d'être nommé secrétaire d'Etat aux droits de l'homme, est un des « piliers » de l'organisation humanitaire MSF (Médecins sans frontières), dont il est le directeur général depuis 1980.

Connu pour ses nombreuses campagnes sur le terrain, du Cambodge à l'Afghanistan et du Liban à l'Ethiopie, il est né le 8 mars 1950 à Strasbourg. Après des études de médecine à l'université Paris-V-Cochin, il est interne des hôpitaux privés de Paris. Au terme d'un service militaire effectué en coopération au Maroc, il commence une carrière de médecin généraliste à l'hôpital Saint-Joseph à Paris, entrecoupée de missions dans le tiers monde, notamment une mission d'éradication de la variole en Inde sous l'égide de l'OMS (Organisation mondiale de la santé).

En 1976-1977, il est nommé coordinateur médical de MSF pour les réfugiés cambodgiens en Thaïlande. Elu en 1978 au bureau de Médecins sans frontières, il continue ses missions sur le terrain. 1978 : les réfugiés éthiopiens au Soudan ; 1979 les « boat-people » asiatiques ainsi que la Marche pour la survie du Cambodge ; 1980 : l'Afghanistan ; 1981 : Le Liban. Nommé en 1980 directeur général de MSF, et à ce titre chargé de la logistique et du suivi des missions, il organise plusieurs campagnes de défense des droits de l'homme.

M. Malhuret est ausi l'un des principaux créateurs de la fondation Libertés sans frontières, dont il est le président, qui lutte contre le totalitarisme à travers le monde.

M. Christian Bergelin

Le spécialiste du RPR

Voilà au moins un ministre qui s'est déjà longuement occupé du secteur qui lui est confié. M. Christian Bergelin, secrétaire d'Etat à la jeunesse et aux sports, était, depuis novembre 1984, secrétaire national du RPR pour ce même domaine. Ce n'est pourtant pas un sportif professionnel. Né le 15 avril 1941 à Gray (Haute-Saône), il est licencié en sciences économiques et diplômé de l'Ecole Nationale des impôts. Il n'est plus fonctionnaire depuis que, en 1972, il dirige une entreprise familiale de transports dans sa commune natale.

Candidat unique de la droite aux législatives de 1981, dans une circonscription qu'abandonnait le député sortant, membre du PR, il avait été élu de justesse au deuxième tour. Depuis, il est entré au conseil général de Haute-Saône, en 1983. Et a été réélu député le 16 mars, à la tête d'une liste d'union où les deux premières places revenaient au RPR, alors que en 1978, les deux sièges du département appartenaient à deux UDF.

Au Palais-Bourbon, il n'a semblé s'intéresser qu'aux dossiers du sport, réclamant avec force la création d'un concours de pronostics sur le football. Il a donc critiqué, sans nuance, la loi sur le sport présentée au printemps 1984 par Mme Edwige Avice, lui reprochant de refuser ce nouveau jeu d'argent, mais aussi d'être *« une loi de circonstances »*, et de ne pas *« mettre un terme à la tutelle de l'Etat sur le sport »*. Quand M. Alain Calmat, un an plus tard, a créé le « loto sportif », M. Bergelin en a contesté vivement la première formule.

Th. B.

Secrétaires d'Etat auprès d'un ministre

M. Philippe de Villiers

Un agitateur culturel

La culture ? M. Philippe Le Jolis de Villiers de Saintignon connaît. Sous certaines formes, du moins. Mais en praticien. Cet énarque – trente sept ans dans quelques jours, – sous-préfet à Vendôme en 1981, se fait mettre en disponibilité après l'arrivée de la gauche au pouvoir. Il affirme alors que *« l'apprentissage de la haine des nouveaux élus nous mènera jusqu'à l'effusion de sang »*.

Adepte d'une forme de combat à la fois spirituelle et culturelle, ce Vendéen de naissance et de cœur s'est rendu célèbre en montant et en faisant prospérer au fil des ans un gigantesque spectacle son et lumière, au château du Puy-du-Fou, en Haute-Vendée.

Ce succès considérable (le seuil du million de spectateurs à été franchi) lui a donné une grande notoriété mise à profit pour créer une radio libre, Alouette FM. M. Le Jolis de Villiers de Saintignon a aussi participé en 1984 à la création, à Angers, d'une Fondation pour les arts de la communication.

La même année, son apparition au cours de l'émission de télévision « Vive la crise » avait conféré un surcroît de célébrité à cette personnalité bouillante, active, controversée, mélange de chouan et d'agitateur-animateur culturel. Un chrétien de choc, nourri tout autant de Gramsci que de Jean-Paul II, qu'il admire. Ce chouan de la culture n'a en tout cas connu jusqu'à ce jour qu'une sanction : le succès.

M. K.

M. Didier Bariani

Une tribune, enfin !

Deux bonnes nouvelles en quelques jours : un siège de député en Seine-Saint-Denis, un secrétariat d'Etat aux affaires étrangères. Voilà qui doit combler M. Didier Bariani, qui cherchait une tribune depuis que, battu à Paris aux élections législatives de 1981, il s'était retrouvé à la tête d'un Parti radical aux effectifs tellement réduits que l'on commençait un peu trop à dire que ses congrès pouvaient tenir dans une cabine téléphonique. La plaisanterie ne le faisait plus sourire... Il lui fallait remonter la pente.

Premier succès : aux élections municipales de mars 1983, il est élu maire du vingtième arrondissement de Paris, bien qu'inquiété par la liste de M. Jean-Marie Le Pen avec lequel il refusera une alliance *« contre nature »* pour le second tour.

Mais, déjà, une autre étape attend M. Bariani : celle de sa reconduction, au terme d'un deuxième mandat, à la tête du parti. Les statuts ne l'autorisent pas à se représenter, mais il se fait fort de les faire modifier. Il échoue dans sa tentative et, en novembre 1983, il doit céder la place à M. André Rossinot. Un échec qu'il supporte mal. Il a quarante ans l'âge de M. François Léotard, son collègue du PR, dont il envie la notoriété – et ne pense pas avoir dit son dernier mot. Il ronge son frein et se désole de voir que ses déclarations ne trouvent plus l'écho espéré.

L'approche des élections législatives lui redonne l'espoir de retrouver un siège de député, voire de participer au pouvoir. Il se « parachute » en Seine-Saint-Denis après avoir participé aux travaux de l'UDF. Membre du bureau politique de la confédération, il est chargé de rédiger le rapport sur l'immigration. Un sujet qu'il ne peut méconnaître dans son vingtième arrondissement. Il en tirera un livre, *les Immigrés,* dans lequel il tente de concilier les thèses, diamétralement opposées au sein de l'UDF, de M. Alain Griotteray (PR) et de M. Bernard Stasi (CDS).

Avant même de prendre possession de son siège de député, le voilà donc propulsé secrétaire d'Etat aux affaires étrangères dans un gouvernement de cohabitation : *« une formule,* nous confiait-il récemment, *dont il y a fort à parier qu'elle soit précaire »*. Il y succède – amorce d'une tradition ? – à un autre radical, de gauche celui-là, M. Jean-Michel Baylet dont l'avenir, après son échec aux élections législatives, semble incertain.

M. Didier Bariani est toujours intervenu, que ce soit sous le précédent septennat ou sous l'actuel, pour dénoncer les éventuels manquements à l'égard d'Israël, déclarant à maintes reprises qu'il ne voulait pas que l'Europe, et notamment la France, puisse *« faire courir le moindre risque à l'Etat d'Israël »*.

Après la série d'attentats qui ont marqué la semaine du 3 au 9 février à Paris, il avait fustigé *« la politique de complaisance, voire de compromission »*, menée par le gouvernement, *« à l'égard des pays arabes à l'origine de ces meurtres, au premier rang desquels la Libye, la Syrie et l'Iran »*.

M. Bernard Bosson

Une affaire de famille

M. Bernard Bosson (UDF-CDS), qui vient d'être élu député de la Haute-Savoie, est issu d'une famille catholique qui domine la vie politique de ce département depuis plus de trente ans. Son père, M. Charles Bosson, sénateur centriste depuis 1968, a été député de 1958 à 1968, conseiller général de 1961 à 1979 et maire d'Annecy pendant vingt ans (1955 à 1975).

M. Bosson, qui est né le 25 février 1948 à Annecy, est avocat comme son père et comme son frère. Il a commencé très jeune à faire de la politique.

Dès l'âge de seize ans, son père le met « sur les rails » en le faisant participer activement à ses campagnes électorales. Il n'a que dix-neuf ans lorsqu'il est élu en mars 1977 conseiller municipal de sa ville natale. Deux ans plus tard, il succède à son père au conseil général.

Trop jeune en 1975 pour recueillir en héritage la mairie d'Annecy, que son père abandonne, il devra attendre mars 1983 pour prendre la direction de la municipalité. M. Bernard Bosson a la réputation d'être un maire affable et ouvert. C'est un homme discret qu'on voit peu en dehors de son département. Sa nomination au gouvernement sera interprétée en Haute-Savoie comme une revanche pour son père, qui n'a jamais été appelé au gouvernement.

Mme Michèle Alliot-Marie

Tel père, telle fille

Tel père... telle fiche. Mme Alliot-Marie est la fille de M. Bernard Marie, maire de Biarritz, ancien député RPR des Pyrénées-Atlantiques, dont elle fut la suppléante à l'Assemblée nationale de 1978 à 1981.

Née le 10 septembre 1946 à Villeneuve-le-Roi (Val-de-Marne), Mme Alliot-Marie, maître de conférences à l'université Paris-I, est bardée de diplômes : lauréate de la faculté de droit et des sciences économiques de Paris, licenciée en droit privé, diplômée de l'Institut d'études judiciaires, diplômée d'études supérieures de droit privé, diplômée de sciences politiques et d'histoire du droit, certifiée de droit et d'économie des pays d'Afrique, titulaire d'une thèse de droit commercial, « le Salaire actionnaire ».

Après avoir été assistante à la faculté de droit de Paris-I en 1970, elle est conseiller au cabinet de M. Edgar Faure, ministre des affaires sociales (1972-1973), puis chargée de mission au cabinet de M. Bernard Stasi, ministre des DOM-TOM (avril 1972-février 1974). A nouveau conseiller technique, cette fois au cabinet de Mme Alice Saunier-Seïté, secrétaire d'Etat aux universités (janvier 1976), elle devient son chef de cabinet en avril 1977 et le reste quand Mme Saunier-Seïté obtient le titre de ministre des universités en janvier 1978. Pas pour longtemps, car il est mis fin à ses fonctions sur sa demande début mars.

Candidate en troisième position sur la liste d'union de l'opposition dans les Pyrénées-Atlantiques, où son père ne se représentait pas, Mme Alliot-Marie a été élue député, le 16 mars. Au RPR, elle était secrétaire nationale à l'enseignement et à la recherche.

Guère favorable à la réforme des lycées préparée par l'ancien ministre de l'éducation nationale, M. Jean-Pierre Chevènement, elle avait eu l'occasion à la fin novembre 1985 d'indiquer que, selon elle, le CNRS n'est plus adapté aux besoins de la recherche d'ajourd'hui.

D.B.

M. Gaston Flosse

A la baguette

Sous une apparence débonnaire, cet homme cache une poigne de fer et un remarquable savoir-faire, tant dans l'art de la politique que dans celui des affaires. A tel point qu'il dispose actuellement d'un pouvoir presque absolu en Polynésie française.

Président du gouvernement territorial, il exerce le pouvoir exécutif ; chef du Tahoeraa Huiraatira (Rassemblement populaire), il règne sur la vie politique. Membre de l'Assemblée européenne, il cultive une image internationale. Et le 16 mars, non seulement il a été réélu député, mais son colistier a enlevé le second siège à pourvoir, et le même jour, aux élections territoriales, ses listes ont remporté la majorité absolue à l'assemblée locale.

M. Flosse, qui a déjà été député RPR de 1978 à 1982, après avoir présidé l'Assemblée territoriale de 1976 à 1977, possède aussi plusieurs entreprises. Il est en outre maire de Pirae. Partout ses collaborateurs, comme ses adversaires, marchent à la baguette. Il semble d'ailleurs avoir un gros appétit de pouvoir. Converti à l'autonomie interne en 1980 après avoir farouchement milité contre toute évolution statutaire de la Polynésie, M. Flosse ne cesse aujourd'hui de réclamer à l'Etat par peur de la tentation indépendantiste de plus en plus d'abandons de compétences en sa faveur.

En novembre dernier, il a même proposé que le président du gouvernement territorial – lui même en l'occurrence – soit élu au suffrage universel direct, *« car nul n'est mieux placé que le peuple polynésien pour désigner sans intermédiaire le président de la Polynésie française »*.

Ce n'est certainement pas son entrée au gouvernement qui mettra un frein à tant d'ambitions !

A.R.

M. Adrien Zeller

L'indocile

M. Adrien Zeller est un cas. Centriste démocrate chrétien plus vrai que nature. Il est de ceux qui ont toujours mal supporté la coupure de la France politique en deux camps irréductibles.

Né le 2 avril 1940 à Saverne (Bas-Rhin), économiste de formation, ingénieur agricole, il a été élu pour la première fois député dans ce département en 1973 et s'en est allé aussitôt siéger sur les bancs des « non-inscrits ». Membre, plus tard, du groupe réformateur de l'Assemblée nationale, il le quitte en avril 1976, alors que M. Chirac est premier ministre, parce que les réformateurs lui paraissent jouer le rôle de *« roue de secours pour soutenir n'importe quelle coalition sortante »*. En 1978, après les élections législatives, il s'apparente au groupe UDF de l'Assemblée, adhésion distanciée qu'il gardera jusqu'en 1981.

En Alsace, ce centriste indocile s'est battu pour la récupération de l'électorat qui commençait à manifester sa lassitude du gaullisme. A l'Assemblée nationale, M. Zeller a parfois joint sa voix à celles des socialistes avant 1981, et ceux-ci lui ont souvent rendu la pareille lorsqu'il soumettait à l'Assemblée ses amendements personnels. Il n'a pas voté la loi « sécurité et liberté » présentée par M. Alain Peyrefitte, alors garde des sceaux. Depuis 1981, il n'est pas tenu à l'écart des polémiques les plus violentes et a démontré les dangers de l'obstruction parlementaire pratiquée par ses amis.

Jamais à court d'idées généreuses, M. Zeller a été l'un des premiers militants de la lutte contre la grande pauvreté. Il avait proposé, à l'été 1984, la création d'un *« revenu minimum d'existence »*.

Membre du CDS, M. Zeller a été élu sous cette étiquette en mars dernier. Il est conseiller général depuis 1973 et maire de Saverne depuis 1977.

J.-Y L.

M. Jean Arthuis

Résolument centriste

Tout jeune parlementaire, M. Jean Arthuis a été élu sénateur de la Mayenne en septembre 1983. Expert-comptable, né le 7 octobre 1944 à Saint-Martin-du-Bois (Maine-et-Loire), il adhère au Centre des démocrates en 1967. Suivant le *cursus honorum* traditionnel de l'élu local, il devient maire de Château-Gontier en 1971, et cinq ans plus tard conseiller général. C'est dans cette ville qu'il fonde la jeune chambre économique, manifestant ainsi son intérêt pour les entreprises.

Résolument centriste, il symbolise assez bien cette nouvelle génération de l'opposition qui se préoccupe moins de joutes oratoires que de la technicité des dossiers (il était le rapporteur du projet de loi relatif aux baux commerciaux qui a donné àla majorité sénatoriale de voter un amendement promettant la libéralisation de la fixation des prix et des marges des biens et services à compter du 1er janvier 1987).

Pour le CDS, dont il est le secrétaire général adjoint, M. Arthuis a rédigé des propositions élaborées par un groupe de travail composé d'économistes et d'hommes d'entreprise, dans lesquelles il dessine les voies que devrait prendre un nouveau gouvernement pour créer des emplois.

A. Ch.

M. Gérard Longuet

Le plus jeune « has been »

Un groupuscule activiste et deux hommes politiques sont inséparables de la carrière de M. Gérard Longuet : Occident, « Ponia » et « Léo ». Une vertu cardinale prédomine dans la vie de ce jeune homme, né le 24 février 1946 à Neuilly-sur-Seine : la fidélité en amitié.

Militant d'extrême droite alors qu'il est à Sciences-Po, M. Gérard Longuet participe à la création du mouvement Occident en 1964. Trois ans plus tard, il est identifié dans un commando qui s'oppose durement à un groupe de militants gauchistes à Rouen. A cette époque-là, M. Longuet ressemble plus à « un chef de bande » qu'à un futur ministre.

Après un passage à la direction des carburants (1967-1968) et au service de presse du CNPF l'année suivante, il entre à l'ENA dans la promotion François-Rabelais (1971-1973). A sa sortie, il travaille successivement auprès du préfet de l'Eure (août 1973), puis de M. Tomasini, ministre chargé des relations avec le Parlement (juin 1974), du préfet de la région Picardie (septembre 1974), avant de devenir chargé de mission au ministère de l'intérieur, dont le « patron » est M. Michel Poniatowski.

Elu député UDF de la Meuse en 1978, il ne siège que trois ans à l'Assemblée nationale. De son passage au Palais-Bourbon, il laisse le souvenir d'un rapport sur la fonction publique, en 1979, qui préconise son éclatement au profit du secteur privé et une réduction du nombre de fonctionnaires.

Mais son nom reste surtout attaché à la commission spéciale d'enquête qui, à la demande des socialistes, doit statuer sur la comparution de M. Poniatowski devant la Haute Cour de justice pour son rôle dans l'« affaire de Broglie ». *« Longuet ? C'est un homme de Ponia. L'affaire est enterrée »*, estiment les communistes dès la nomination de M. Longuet au poste de rapporteur de cette commission, en avril 1980. Après neuf mois de travaux qui semblent lever M. Poniatowski de tout soupçon, la commission Longuet rend d'étonnantes conclusions. Le 20 janvier 1981, elle déclare sa propre incompétence *« devant l'impossibilité juridique de poursuites pénales »* contre l'ancien ministre de l'intérieur.

Battu au second tour des législatives de 1981, M. Longuet déclarait à un journaliste : *« J'ai été le plus jeune* has been *de France. »* Dès ce moment-là, il joue la carte François Léotard. Devenu secrétaire général du Parti républicain, « Léo » le place au poste de trésorier du mouvement en septembre 1982. Il n'a alors qu'un seul objectif, fabriquer « Léo » et se mettre dans sa roue. Opération réussie... après son élection au Parlement européen en 1984.

O. B.

LE NOUVEAU GOUVERNEMENT

M. Georges Fontès

Du PS au RPR...

Maire de Béziers, député de l'Hérault depuis le 16 mars, M. Georges Fontès, secrétaire d'Etat aux anciens combattants est, avec M. François Léotard, le seul représentant du Midi au gouvernement. Son ascension politique, après une carrière à la sécurité sociale et à Force ouvrière, a été extrêmement rapide.

Entré en 1941 à la caisse d'assurances sociales de Béziers, où il est né le 5 septembre 1924, M. Fontès s'engage le 20 août 1944 et participe aux campagnes d'Alsace, d'Allemagne et d'Autriche dans la Ire armée. Socialiste, il crée le syndicat FO de Béziers et grimpe les échelons à la Sécurité sociale, jusqu'à devenir directeur de la caisse primaire d'assurance-maladie, en 1957, directeur de l'URSSAF en 1959.

Franc-maçon, membre du courant Mauroy au PS, M. Fontès échoue, en septembre 1979, dans sa candidature à la succession de M. Michel Baroin comme grand maître du Grand-Orient de France. En 1982, il se sépare du PS et enlève, aux élections cantonales de mars, le siège abandonné par M. Pierre Brousse (radical), ancien ministre, ancien maire de la ville, dans le canton Béziers-I.

M. Fontès prend ensuite, sous l'étiquette du Parti social-démocrate (composante de l'UDF), la tête d'une liste de l'opposition qui bat, aux élections municipales de mars 1983, celle de la gauche conduite par le maire sortant et député communiste, M. Paul Balmigère. Ayant rejoint le RPR, le nouveau maire devient, en 1986, le chef de file de cette formation pour les élections législatives.

Son élection étant pratiquement assurée, M. Fontès faisait partie des quelques dirigeants languedociens de l'opposition qui se voyaient membres du gouvernement en cas de victoire. Il ne s'est, lui, pas trompé.

M. André Santini

Une consolation

Un demi-maroquin ministériel consolera-t-il M. André Santini de ne pas avoir été élu à l'Assemblée nationale ? Délégué national de l'UDF depuis octobre 1983 il n'avait guère apprécié de ne se trouver qu'en troisième position sur la liste de l'UDF dans les Hauts-de-Seine. Car ce maître de conférences en droit à l'Université de Pari-I adore la « politique », même s'il y est venu assez tard et sans idées partisanes très précises.

Né le 20 octobre 1940 à Paris, il est élu adjoint au maire de Courbevoie dans les Hauts-de-Seine, en 1971 ; il est alors « sans étiquette ». Quand, à la demande de M. Charles Pasqua, alors « patron » du département, il émigre vers Issy-les-Moulineaux pour préparer la succession du maire, membre du Mouvement des démocrates socialistes de Max Lejeune, M. Santini n'adhère toujours pas à un parti.

Elu au conseil municipal sur la liste du maire, il lui succède, lors de son décès, en 1980. Alors, seulement, il adhère au MDSF. Depuis il est resté membre de ce qui est devenu le Parti social-démocrate, tout en entrant, après 1981, au Conseil pour l'avenir de la France, de M. Giscard d'Estaing.

Ce juriste, docteur en droit, diplômé de l'Institut d'études politiques de Paris, mais aussi de japonais à l'Ecole nationale des langues orientales, se découvre alors une passion pour la gestion. Il informatise sa mairie et, depuis un terminal installé dans son bureau, contrôle chiffres et fichiers de sa commune. Il « bétonne » aussi son emprise politique dans sa ville, ce qui lui permet de faire face sans difficultés aux assauts de la gauche en mars 1983. Depuis il est très fier d'être devenu président du Syndicat des eaux d'Ile-de-France, le plus grand syndicat intercommunal de France, où il gère un budget de 2 milliards de francs.

M. Santini entre au gouvernement pour s'occuper des rapatriés, un dossier nouveau pour lui. Pour l'UDF il s'occupait des relations avec les Arméniens.

Th. B.

M. Ambroise Guellec

Un ami de M. Méhaignerie

Le nouveau secrétaire d'Etat chargé de la mer, M. Ambroise Guellec, est un ami de longue date de M. Pierre Méhaignerie, président du CDS. Il est lui-même membre de cette formation politique. M. Guellec, qui est né le 26 mars 1941 à Peumerit (Finistère), est ingénieur en chef du génie rural des eaux et des forêts.

De 1979 à 1982, il a été au ministère de l'agriculture sous-directeur de la modernisation et de l'équipement des exploitations. M. Guellec est maire de Pouldreuzic (Finistère) depuis 1979 et conseiller général du canton de Plogastel-Saint-Germain depuis 1982.

Il occupe aussi depuis cette date le poste de chargé de mission à la mission régionale et à la région des Pays de la Loire. Plus de la moitié de la capacité de pêche du Finistère est concentrée à faible distance de la commune de Pouldreuzic. M. Guellec figurait en quatrième position sur la liste UDF-RPR du Finistère lors des élections législatives du 16 mars. Il n'a pas été élu.

M. K.

Mme Nicole Catala

Spécialiste des questions sociales

Mme Nicole Catala est une spécialiste des questions sociales. Professeur agrégé des facultés de droite, présidente depuis 1981 de la section travail et relations professionnelles au Conseil économique et social, elle a beaucoup œuvré au sein du Club 89 à l'élaboration du programme de l'opposition dans ces domaines. Elle est membre du conseil national du RPR. Elle vient d'être élue au conseil régional d'Ile-de-France.

L'ATTENTAT AUX CHAMPS-ÉLYSÉES

L'engin explosif avait été placé sous un comptoir au centre de la galerie commerciale « Point-Show »

Deux morts, vingt-huit blessés dont huit grièvement atteints : c'est le bilan du nouvel attentat à la bombe perpétré jeudi 20 mars aux Champs-Elysées à Paris, attentat qu'il faut probablement attribuer, comme d'autres, commis précédemment, au Comité de solidarité aux prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient. Au moment où cette nouvelle explosion se produisait, un autre attentat était déjoué grâce au sang-froid de voyageurs du métro dans une voiture du RER au centre de Paris.

L'explosion des Champs-Elysées s'est produite alors que M. Jacques Chirac venait d'être nommé premier ministre. L'annonce de cet attentat a immédiatement suivi, à la radio, la diffusion de sa première déclaration officielle. M. Chirac s'est rendu aux Champs-Elysées peu après 20 heures. Il était accompagné de M. Guy Fougier, préfet de police.

Le premier ministre s'est entretenu avec plusieurs commerçants des circonstances de l'attentat, mais n'a pas fait de déclaration. Il avait été précédé sur place, peu auparavant, par M. Robert Pandraud, le nouveau ministre chargé de la sécurité. M. Pandraud était accompagné de M. Jean Tibéri, premier adjoint au maire de Paris.

L'explosion s'est produite à 18 heures au centre de la Galerie Point-Show située au numéro 66 des Champs-Elysées. Selon les premiers éléments de l'enquête, l'engin, de forte puissance, aurait été placé sous le comptoir d'une cafétéria, au centre de la galerie commerciale. L'explosion a crevé le sol. Cependant, les spectateurs du cinéma situé en-dessous n'ont pas été blessés.

L'explosion a fait voler en éclats de nombreuses vitrines et endommagé de très nombreux magasins. Les pompiers, policiers et médecins accourus sur place ont découvert un spectacle de désolation : poutrelles métalliques tordues et calcinées ; blessés ensanglantés gisant sur un matelas de gravats et de verre.

Un homme a trouvé la mort presque immédiatement, Jean-Victor Gereiché, vingt-deux ans, d'origine libanaise, domicilié à Neuilly-sur-Seine (Hauts-de-Seine). Il se trouvait dans la galerie, tout près du lieu de l'explosion. La Galerie Point-Show abrite, côté rue de Ponthieu, un restaurant de spécialités libanaises qui sert des repas toute la journée.

La seconde victime est morte vers 21 h 30 peu après son transfert à l'hôpital Lariboisière. Elle n'avait pas encore été identifiée vendredi matin.

Plusieurs témoins ont aperçu un homme, coiffé d'un bonnet rouge, qui partait en courant peu après l'explosion.

La brigade criminelle et les spécialistes du laboratoire central de la préfecture de police – les experts en explosifs – se sont immédiatement rendus sur place, pour tenter de recueillir tous les indices possibles, notamment sur la nature de l'engin explosif. Le patron de la police judiciaire, M. Pierre Touraine, s'est lui aussi rendu sur les lieux.

Un sac abandonné dans le RER

L'attentat qui a été déjoué dans une rame du RER aurait pu, lui aussi, faire de nombreuses victimes. Peu après 19 heures, des voyageurs auraient remarqué qu'un homme monté à la station Charles-de-Gaulle-Etoile était descendu à la station Auber, abandonnant derrière lui un sac. Alors que le train venait de redémarrer, les voyageurs auraient eu alors la présence d'esprit de jeter le sac sur la voie par une fenêtre. Arrivé à la station suivante, ils avertissaient le service de la RATP.

Le conducteur de la rame suivante s'est ensuite arrêté à l'endroit où avait été jeté le sac, l'a ramassé et l'a apporté à la station Châtelet où il a été désamorcé et examiné par les artificiers. Il contenait des explosifs et un système de mise à feu. Pendant ce temps, des employés de la RATP ont inspecté le tunnel entre les stations Auber et Châtelet, et ont trouvé sur la voie une autre partie de l'engin explosif : un grand nombre de gros clous. Pendant ce temps, le trafic était interrompu sur les lignes A et B et plusieurs milliers de voyageurs évacués.

Les enquêteurs de la Brigade criminelle ont fait appel vendredi aux témoignages des personnes qui auraient vu le voyageur suspect, un homme de vingt à vingt-cinq ans, d'1,70 mètre environ, de type moyen-oriental, cheveux noirs, barbe naissante, paraissant très nerveux. Il était vêtu d'un blouson de toile blanc et d'un pantalon gris et portait un sac de sport en toile noire.

Mardi 18, après l'attentat contre le TGV stoppé à Brunoy (Essonne), le Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient avait écrit : *« L'attentat du TGV Paris-Lyon sera le premier d'une nouvelle série si on ne libère pas, et vite, Abdel-Kader Essaadi, Anis Nakkach et Karbedjian »*, les auteurs d'attentats terroristes commis en France ces dernières années.

On n'avait enregistré aucune réaction notable vendredi matin après les nouveaux attentats de la veille, exceptée celle de M. Jean-Marie Le Pen appelant de ses vœux le rétablissement de la peine de mort et qualifiant l'explosion des Champs-Elysées d'*« action de guerre qui ne saurait se satisfaire des homélies larmoyantes habituelles aux politiciens de la bande des quatre »*.

Le premier défi terroriste au ministre de la sécurité

« Avec Charles Pasqua, il faut surtout se méfier des apparences (...) [Il] fait partie de ces gens redoutables qui parlent beaucoup mais dont on ne sait rien. »

Le hasard fait curieusement les choses : l'auteur de ce portrait nuancé du nouveau ministre de l'intérieur, publié le 9 août 1984 et repris jeudi par *le Matin*, n'est autre que Jean-Paul Kauffmann, dont le sort, comme celui des autres otages français au Liban, semble au cœur de l'actuelle spirale terroriste. Alors même que le nouveau gouvernement prouve l'importance qu'il accorde à la sécurité et aux symboles élémentaires d'autorité et de fermeté par la nomination de deux hommes forts Place Beauvau – M. Pasqua flanqué d'un ministre délégué chargé de la sécurité, M. Robert Pandraud, – le défi terroriste se rappelle brutalement à lui.

Comment cette nouvelle équipe réagira-t-elle ? En attendant une réponse par les actes – qui devait sans doute confirmer qu'en la matière, devant cet imbroglio dont les fils sont aussi bien à Paris qu'à Beyrouth, à Damas qu'à Téhéran, il n'y a pas de riposte radicalement innovatrice, – il faut d'abord éclairer les transformations induites par ce « bicéphalisme » à la tête d'un des ministères le plus sensibles. Il apparaît déjà que M. Pandraud, ayant rang de ministre et non de secrétaire d'État, sera à part entière le ministre de la police, « premier flic de France » selon la formule consacrée, tandis que M. Pasqua veillera plutôt sur les questions électorales et les collectivités locales. Cependant, cette répartition, claire au départ, n'exclut pas les contradictions et conflits dans un ministère partagé en multiples directions, centrales ou opérationnelles, qui sont autant de féodalités.

Si le constat est clair, le pronostic est donc réservé. Quoique fils de gardien de la paix, M. Pasqua devrait laisser, en matière de police, le champ libre à l'ancien directeur de cabinet de M. Chirac à l'Hôtel de Ville. Nul autre, sans doute, ne connaît mieux la maison que M. Pandraud. Cas exceptionnel, l'homme fut, sans interruption, au ministère de l'intérieur de 1970 à 1981, passant à toutes les directions importantes, ou presque. Directeur général de la police nationale (DGPN) de 1975 à 1978, M. Pandraud va ainsi retrouver à des postes-clefs des responsables policiers ou des hauts fonctionnaires avec lesquels il a déjà travaillé, preuve que les nominations faites par la gauche dans cette administration très particulière eurent pour critère la compétence tout autant, sinon plus, que la fidélité politique.

Les risques du « bicéphalisme »

Il en va ainsi de M. Guy Fougier, actuel préfet de police de Paris qu'il a suivi sur les lieux de l'attentat de jeudi et qui fut en poste avant 1981 place Beauvau et pour lequel M. Pandraud ne cache pas son estime. Il en va de même de M. Pierre Verbrugghe, actuel DGPN, qui fut, dans les années 70, l'adjoint direct de M. Pandraud. Différents – M. Verbrugghe n'a pas d'engagement politique – les deux hommes se connaissent au point de se tutoyer. Il en va pareillement de M. François Le Mouël, actuel chef de l'Unité de coordination de la lutte antiterroriste (UCLAT), que l'on dit de centre-gauche, mais qui est avant tout un grand professionnel, comme en témoigne sa carrière.

M. Pandraud changera-t-il ces hommes, dont il mesure les capacités, ou « fera-t-il avec » ? C'est évidemment le premier test. Un « ministre de la police » maintiendra-t-il la DGPN, une direction générale qui est, à elle seule, un petit ministère dans le ministère ? L'expérience malheureuse du secrétariat d'Etat à la sécurité publique – confié à M. Joseph Franceschi de 1982 à 1984 avant de disparaître – avait, en tout cas, prouvé la difficulté pour un tel « sous-ministre » d'imposer son autorité à des directions policières qui savaient jouer habilement du « bicéphalisme » et des conflits entre MM. Defferre et Franceschi.

L'échec tenait sans doute aussi à l'homme choisi, inexpérimenté en ce domaine. Il n'en reste pas moins que M. Pandraud est ainsi averti des pièges qui le menacent. La répartition théorique des rôles ne l'empêchera pas de devoir composer avec M. Pasqua, ne serait-ce que parce que certaines grandes directions dépendant directement du ministre de l'intérieur ont aussi leur mot à dire en matière de police, notamment en matière de réglementation et d'affaires juridiques.

Enfin, s'il est un domaine où le « ministre de la police » ne peut être seul maître d'œuvre, c'est bien la lutte contre le terrorisme international, avec ce qu'elle implique d'enjeux stratégiques, militaires ou diplomatiques. L'Elysée, l'Hôtel Matignon, le Quai d'Orsay ont ici forcément leur mot à dire. L'union sacrée contre le terrorisme, premier test – épreuve ou réussite – de la cohabitatiton ?

E.P.

Depuis le 7 Décembre 1985...

● **7 décembre 1985** : deux bombes explosent à Paris, en fin d'après-midi, au Printemps et aux Galeries Lafayette, deux grands magasins où il y a affluence à l'approche des fêtes de fin d'année (trente-cinq blessés, dont douze graves). Ces deux attentats *ne sont* pas revendiqués.

● **3 février 1986** : une bombe explose à Paris, en fin d'après-midi, à la galerie Claridge des Champs-Elysées (huit blessés, dont trois graves).

● **3 février 1986** : un engin explosif de forte puissance est découvert et désamorcé au troisième étage de la tour Eiffel, dans la soirée.

● **4 février 1986** : un attentat provoque un incendie, vers 19 h 30, à la librairie parisienne Gibert Jeune, place Saint-Michel, à Paris (trois blessés légers).

● **4 février 1986** : un Comité de solidarité avec les prisonniers politiques arabes et du Proche-Orient (CSPPA), inconnu jusqu'alors, revendique, auprès de l'AFP, l'attentat de la veille à la galerie Claridge. Il demande la libération de trois terroristes détenus en France. Il revendiquera, quelques jours plus tard, les attentats commis à la librairie Gibert Jeune et à la FNAC Sport.

● **5 février 1986** : une bombe explose, toujours à Paris, au troisième sous-sol du Forum des Halles, au magasin FNAC Sport, vers 18 heures, alors qu'il y a effluence en raison de la proximité des vacances d'hiver (neuf blessés, dont un grave).

● **17 mars 1986** : un engin explosif provoque un incendie à bord du TGV Paris-Lyon, à 15 h 12, peu après son départ de la gare de Lyon, à Paris (dix blessés légers). Le CSPPA revendique l'attentat le lendemain, d'une façon identique à ses revendications précédentes et assure qu'il « *sera le premier d'une nouvelle série* », si la France ne libère pas les trois terroristes qui sont l'objet du chantage.

Selon l'ambassadeur d'Irak

LES DEUX IRAKIENS EXPULSÉS DE RETOUR EN FRANCE « DANS QUELQUES JOURS »

Les deux opposants irakiens expulsés de France vers Bagdad vont revenir à Paris *« dans quelques jours »*, a déclaré, le jeudi 20 mars, l'ambassadeur d'Irak en France, M. Mohammed el Mashat. Il a émis le vœu que *« ce geste d'amitié »* de la part de son pays *« contribue à résoudre le problème des otages français »* du Liban. M. el Mashat a expliqué, devant le club de la presse de Grenoble, que les deux hommes avaient été *« remis en liberté totale »* après la mesure de « grâce » dont ils ont récemment bénéficié. *« Mais comme ils avaient de faux passeports*, a dit l'ambassadeur, *il a fallu régulariser leur situation compte tenu de leur appartenance à une organisation terroriste formée en Iran. »*

L'ambassadeur a encore déclaré qu'il ne pensait pas que la désignation d'un nouveau gouvernement à Paris modifierait l'attitude de la France à l'égard de l'Irak.

Première épreuve

(Suite de la première page.)

Selon les premières constatations, ce dernier était agrémenté de limaille et de clous, s'ajoutant à des « pains de plastic », tandis qu'aux Champs-Elysées la charge de l'explosif atteignait sans doute un kilo.

Outre cette escalade, l'inquiétude des enquêteurs est renforcée par le sens de l'opportunité des terroristes. Les bombes de jeudi, à l'évidence, devaient « saluer » la nomination du gouvernement Chirac prévue dans l'après-midi. Les policiers, notamment ceux de la DST, s'interrogent, *en effet*, sur les communications des terroristes opérant en France avec leurs commanditaires proche-orientaux. Il semble que l'écho suscité par l'affaire des otages et la « bavure » des expulsions de deux Irakiens dans la presse française soit très rapidement répercuté à Beyrouth, les terroristes ou leurs « correspondants » s'appliquant à établir de fidèles revues de presse...

Le message est, en tout cas, limpide : même si Téhéran a célébré la défaite de la majorité socialiste sortante, les terroristes ne voient guère de différence entre celle-ci et la nouvelle. Quelles sont leurs exigences ? Telles que les formule le CSPPA, elles vont au-delà de celles qui ont été exprimées dans le passé par les ravisseurs de MM. Carton, Fontaine, Kauffmann et Seurat. Ceux-ci demandaient de l'argent et la libération des cinq membres du commando auteurs d'un attentat manqué à Paris contre Chapour Bakhtiar, le dernier premier ministre du chah d'Iran.

Cohabitation

Le CSPPA s'en tient au chef de ce commando, Anis Naccache, condamné à la réclusion criminelle à perpétuité, et y ajoute deux autres terroristes : Georges Abdallah Ibrahim, chef présumé des Fractions armées révolutionnaires libanaises (FARL), en attente de jugement, et Waroujan Garbidjian, chef du commando arménien de l'ASALA auteur d'un attentat meurtrier à l'aéroport d'Orly en 1983 et condamné également à la réclusion à perpétuité.

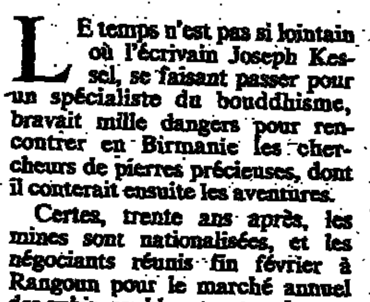
Ce défi, le nouveau gouvernement ne le relèvera pas seul, car il ne date pas d'aujourd'hui. Il est en quelque sorte l'un des premiers tests de la cohabitation. Alors que s'opère la passation de pouvoir entre M. Pasqua et M. Joxe au ministère de l'intérieur et que le ministre délégué à la sécurité, M. Robert Pandraud, s'est déjà mis à l'ouvrage, le président de la République et le nouveau premier ministre ont déjà abordé, lors de leurs deux entretiens, ce dossier délicat.

L'Élysée a en effet son mot à dire. Parce que les tractations pour sauver les otages ont continué ces derniers jours avec l'intervention d'un nouveau personnage, M. Edgard Pisani, conseiller spécial de M. Mitterrand. Parce que l'enjeu est aussi diplomatique : faut-il revoir notre politique au Liban, sortir de ce guêpier et, par exemple, retirer de Beyrouth les mille quatre cents membres du contingent français de la FINUL, de même que les quatre-vingts observateurs français du cessez-le-feu ? Parce que, enfin, en cas d'acceptation d'un échange, la responsabilité directe de M. Mitterrand est engagée : seul le président de la République, en effet, peut gracier un condamné à perpétuité.

M. Mitterrand, qui avait accepté en janvier le principe d'un tel échange (Anis Naccache contre les quatre otages), aurait abandonné cette position après l'échec de cette tentative. M. Chirac, dont, par ailleurs, les liens passés avec l'Irak sont connus, suivra-t-il le président sur ce point ? la réponse n'est pas sans incidences sur l'opinion publique française : Anis Naccache est en effet responsable de la mort d'un policier.

Enfin, l'attentat de jeudi intervient après le retour de Damas d'un envoyé spécial de M. Mitterrand, M. Omrane Adham, accompagné d'un proche de M. Pisani ayant de multiples relations dans le monde arabe, M. Pierre Mutin (*le Monde* du 20 mars). Or ceux-ci étaient légèrement optimistes, estimant que la Syrie était, cette fois, décidée à jouer de son contrôle de la plaine de la Bekaa pour sauver les otages français. Mais à condition d'être clairement les seuls interlocuteurs de la France dans cette affaire. Nouvelle illusion ? Ou ultime espoir ?

EDWY PLENEL



Pagodes birmanes

Partout, souriant ou en prière, debout ou couché, Bouddha adoré comme un dieu.

LE temps n'est pas si lointain où l'écrivain Joseph Kessel, se faisant passer pour un spécialiste du bouddhisme, bravait mille dangers pour rencontrer en Birmanie les chercheurs de pierres précieuses, dont il conterait ensuite les aventures.

Certes, trente ans après, les mines sont nationalisées, et les négociants réunis fin février à Rangoun pour le marché annuel des rubis, saphirs et autres joyaux ne se sont pas rendus, comme les marchands de naguère, au fin fond de la jungle afin d'y marchander les pièces désirées. Mais, pour le reste, cette ancienne colonie britannique, indépendante depuis 1948 et volontairement coupée du monde extérieur depuis l'installation d'un régime socialiste par le général Ne Win en 1962, n'a, semble-t-il, guère changé.

Les rebelles qui infestaient la « vallée des rubis » décrite par Kessel continuent de tenir une partie du pays, et les touristes encore peu nombreux (28 000 en 1985) qui se risquent sur les chemins soigneusement balisés par l'agence officielle Tourist Burma découvrent une société qu'ont à peine touchée les effets de la modernité.

R. BARBEY/MAGNUM

C'était entre Maymyo, l'ancien lieu de villégiature préféré des Anglais, et Mandalay, la capitale des derniers rois avant la colonisation, aujourd'hui la deuxième ville du pays. Sur la route cheminait un cortège joyeux et bigarré. En tête, sur le siège avant d'un camion découvert, un homme et une femme, tout de blanc vêtus, portant un grand bol noir – le bol d'aumône que les bonzes font remplir de riz chaque matin en frappant aux portes des maisons. Sur le capot du camion, une petite statue de Bouddha. Derrière, des cavaliers en habits dorés, précédant toute une théorie de personnages parés de leurs plus beaux atours et figurant qui les ministres du roi, qui ses astrologues, qui ses archers ou ses lanciers, qui les princes et le souverain lui-même.

Imitée des processions royales du siècle dernier, cette cohorte colorée apportait en offrande au monastère voisin le bol symbolique, tenu par les deux donateurs, et l'inévitable Bouddha. Des chants, des danses, de la musique accompagnaient les fidèles.

Ce rituel pittoresque n'est qu'un signe parmi beaucoup d'autres de l'omniprésence du bouddhisme dans la vie quotidienne d'un peuple où chacun – si pauvre soit-il – consacre, dit-on, 10 % de ses revenus à l'ornement des temples et à l'entretien des prêtres. Les innombrables pagodes aux dômes dorés qui valurent à la Birmanie d'être appelée par Marco Polo le « *pays d'or* » attestent aussi de la ferveur religieuse de ses habitants.

Les marchands du temple

A Rangoun, la pagode Schwedagon (*Schwe* signifie « or » et *dagon* « gloire ») est un peu la réplique bouddhiste de la basilique du Sacré-Cœur. On y accède par un ascenseur, et tout autour du monument, qui abrite huit mèches de cheveu de Bouddha, on honore, par ses dons et ses prières, le maître. On ne pénètre pas à l'intérieur d'une pagode, où sont dissimulées de saintes reliques, on se contente d'en faire le tour, de vénérer les effigies de Bouddha disposées dans des niches ou des pavillons, de laver l'une des huit statuettes correspondant à son jour de naissance (le mercredi se divisant en deux) ou de déambuler, pieds nus, sur la dalle chauffée par le soleil. L'animation y est grande, et tout est fait – annonces par haut-parleur, jeu de hasard qui vous promet la santé, le bonheur ou la réussite aux examens, restauration de l'édifice feuille d'or par feuille d'or – pour obtenir des fidèles aumônes et offrandes.

A Mandalay, c'est la pagode Mahamuni qui est le lieu de culte le plus vénéré. C'est même, dit-on, le temple le plus sacré de Birmanie, au point qu'il y est interdit de photographier le grand bouddha, imposante statue de bronze recouverte de feuilles d'or qui donne son nom à la pagode. Sous les arcades, assis par terre, des vieillards bavardent. Ce sont d'anciens bonzes – on peut quitter à volonté l'état ecclésiastique – qui viennent reprendre leurs discussions religieuses d'antan. Non loin de là, un bâtiment de l'époque coloniale accueille quelques statues venues d'Angkor : les mains des pèlerins qui frottent depuis des années le ventre ou les jambes de ces personnages dans l'espoir de guérir leurs maux ont ôté par endroits la patine du bronze.

A l'entrée du sanctuaire, toute une enfilade d'échoppes proposent images pieuses et souvenirs – boîtes, plateaux, coupes, gobelets, pièces de tissu, statuettes – destinés à honorer Bouddha et... à séduire le touriste. Les marchands, ici, sont dans le temple, et personne ne songe à les en chasser.

Ces pagodes, comme la plupart de celles qui parsèment les paysages birmans, sont de construction récente ou, lorsqu'elles sont anciennes, sont restaurées de telle manière qu'elles paraissent toutes neuves avec leur stuc éclatant de blancheur. Pour en trouver qui soient vieilles de quelques siècles, il faut par exemple grimper sur la colline de Sagaing, non loin de Mandalay, où, au bord de la route, des édifices de brique rouge, laissés à l'abandon et partiellement mangés par la végétation, habités par les quelques bouddhas qui n'ont pas encore été volés par d'habiles revendeurs, offrent aux regards le charme des ruines.

Mais c'est à Pagan, foyer inégalé de la civilisation birmane du onzième au treizième siècle, qu'on découvrira le plus bel ensemble de monuments, dans un vaste paysage de steppe aux maigres arbustes et à la terre ocre. En un seul lieu sont réunis en effet plus de deux mille édifices, les uns à l'état de vestiges, les autres demeurés à peu près intacts malgré les tremblements de terre. Ces ouvrages, tantôt de simple brique rouge, tantôt recouverts d'un stuc devenu gris, tantôt enfin revêtus de leur parure d'or, selon le degré de restauration, ont été bâtis par des rois et des princes qui rivalisaient de zèle religieux.

Les plus anciens, comme l'élégant temple Ananda, qui abrite quatre statues géantes de Bouddha en teck, laque et or, trahissent l'influence de l'Inde. D'autres, comme la pagode Schwezigon, dont l'emplacement au bord du fleuve a été choisi, selon la légende, par un éléphant blanc transportant des reliques de Bouddha, sont de pur style birman.

Les buffles de l'Irrawady

Le plus imposant, le temple Dhammayangyi, est resté inachevé. Ayant tué son père et ses frères, le roi Narathu en avait, dit-on, entrepris la construction au douzième siècle pour se racheter de ses crimes. Il vérifiait chaque jour la qualité du travail en tentant d'introduire une aiguille entre les briques, et, s'il y parvenait, faisait mettre à mort l'ouvrier fautif. Il fut assassiné avant que l'édifice ne fût terminé...

Chaque pagode, ainsi, a son histoire, ou sa légende, comme elle a son décor, son style, sa couleur. Et partout, sous toutes les formes et dans toutes les positions, souriant ou en prière, debout ou couché, monumental ou de taille réduite, Bouddha, adoré comme un dieu ou révéré comme un maître, affirme sa présence tutélaire.

Si, dans ce petit pays coincé entre l'Inde et la Chine, la religion inspire la plupart des comportements, le visiteur s'intéressera aussi à d'autres aspects de la société birmane. Il flânera à travers les marchés où se vendent épices, légumes, étoffes, poudres et onguents variés, croisera des hommes vêtus de la jupe traditionnelle, ce carré de tissu noué sur le devant appelé *longyi*, des jeunes filles aux joues maquillées de *tanaka*, bois qui rend la peau douce, des vieilles femmes fumant des *cheroots*, ces cigares aux herbes odorantes, ou chiquant des feuilles de *bétel*, qui font les dents rouges.

Il se promènera dans les rues de Rangoun, goûtera au yaourt préparé par Nilar Win dans sa boutique de Maha Bandoola Street, empruntera ces vélos-taxis où les deux passagers sont assis dos à dos, apercevra entre deux autobus bondés et brinquebalants une voiture presque neuve de la RATP donnée par la France, contemplera les vitrines des magasins où s'écoulent ouvertement les produits de petite contrebande, entre deux posters de vedettes locales de cinéma, de Rambo ou de... Sophie Marceau.

A Maymyo, qui tire son nom du colonel May, chef de l'escadron du Bengale, il appréciera la fraîcheur du site, à 1 200 mètres d'altitude, admirera le jardin botanique soigneusement entretenu – gazon vert et orchidées de toutes sortes, – auprès d'un lac creusé par des prisonniers turcs de la guerre de 1914, et circulera en calèche avant de gagner l'hôtel Nannyaing, héritage un peu décati de l'époque coloniale, où les officiers de l'armée des Indes avaient établi leurs quartiers.

A Mandalay, il descendra en bateau le fleuve Irrawady et regardera vivre les gens : femmes lavant et battant le linge sur des radeaux le long de la berge, enfants plongeant et nageant au milieu des rires, hommes aiguillonnant à grand-peine, sous la chaleur lourde, les buffles qui halent les barges en eau calme et transportent jusqu'au rivage le bois de teck – l'une des principales ressources du pays – avant de charger les énormes troncs sur des chariots.

Où qu'il aille, il rencontrera une population accueillante et chaleureuse. Personne ne doute que le pays, aujourd'hui placé sous haute surveillance par le général Ne Win, ne finisse tôt ou tard par s'ouvrir au monde extérieur. L'exemple de la Chine voisine en intéresse plus d'un. Le développement du tourisme est un premier pas. Prévoyant, le chauffeur de notre car, à ses moments perdus, apprenait le japonais.

THOMAS FERENCZI

Avec, en prime, Phuket

Le Club Méditerranée organise une excursion de six jours en Birmanie, avec étapes à Rangoun, Mandalay, Maymyo et Pagan, couplée avec un séjour d'une semaine dans son nouveau village de Phuket, en Thaïlande, pour 19 945 F (de janvier à mars), 20 355 F (en avril) ou 19 760 F (de mai à octobre). Deux accompagnateurs du Club, Anne Saurat, dont nous avons pu apprécier la compétence, la gentillesse, l'efficacité, et Walter Defabianis, conduisent, en alternance, les groupes, qui ne dépassent pas quinze personnes. Les hôtels sont convenables et parfois, comme à Pagan, de première qualité. Les déplacements d'une ville à l'autre se font en avion.

Birmanie, d'E. Guillon et C. Delachet, paru dans la collection *Petite Planète* (Le Seuil, 1975), est une bonne introduction au voyage.

Brise thaïlandaise

Dans le golfe de Siam, une jonque...

NAVIGUER sur une jonque dans les mers de cristal du sud de la Thaïlande : *que rêver de plus exotique !*

A l'origine de ce pari fou, Eric Fihey, un inconditionnel de l'Asie, directeur de la chaîne Pansea et président de Transasia, cherche une formule originale permettant de relier les différents hôtels établis à Phuket et Kho-Samui, tout en privilégiant une découverte authentique de la Thaïlande. De sa rencontre avec Dimitri Le Forestier, un architecte passionné de jonques, et Vincent Tabuteau, un skipper au long cours, naît la jonque *Pansea*.

Construite selon la tradition en bois tropicaux et gréée de deux voiles de coton lattées de bambous, cette superbe jonque de 16,50 mètres, équipée de vidéo, planches à voile, équipement de plongée, emmène dans ces cinq cabines une dizaine de passagers pour des odyssées de trois à dix jours du golfe du Bengale au golfe de Siam.

De Phuket, à 60 milles cap au sud, dans l'archipel corallien des îles Similan, on se réveille après une nuit de navigation, baignant dans des eaux turquoise d'où émergent des sculptures géantes. D'île en île, entre un safari aquatique, une balade dans la jungle, une cigale de mer grillée, un bord de planche à voile, on savoure le parfum sauvage de ces îles désertes. A 30 milles au sud, à Kho-Phi-Phi, entre pitons rocheux, grottes et nids d'hirondelles, les îles chantent sous une végétation luxuriante. En avril, la mousson pousse le « farang » (le blanc en thaï) vers les rivages sauvages de la Malaisie jusqu'à l'île de Samui. De là, d'autres îles de rêve : Phanghan-Angtong et Tao attendent les amateurs d'exotisme authentique.

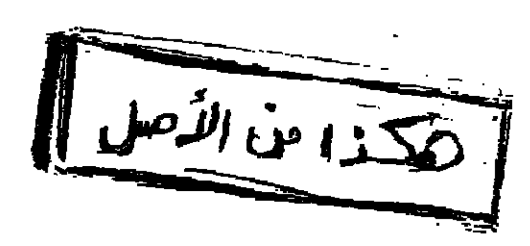
Mais, après avoir goûté à cette navigation subtile aux réglages minutieux qui caractérise la jonque, l'escale à l'hôtel Pansea s'impose. Que ce soit à Phuket ou à Kho-Samui, on retrouve, perdus dans la nature entre filaos et palétuviers, une centaine de cottages reliés entre eux par des pilotis. Pas du super luxe mais plutôt charme, confort et intimité. Aux sportifs, on propose hobbie Cat, ski nautique, planche à voile, plongée. Aux gourmets, de fabuleux buffets permettant de goûter à tous les délices de la mer et de la cuisine thaïe, et aux autres des escapades en voiture ou à moto à la découverte de l'île.

Mais, le soir, tous se retrouvent au bar qui surplombe la mer pour admirer les tons pastel du soleil couchant en rêvant de leur prochaine odyssée.

La croisière de quatre nuits revient à 2 400 F, celle de dix nuits de Phuket à Singapour à 4 890 F, le combiné trois nuits de jonque / trois nuits à l'hôtel Pansea revient à 3 385 F. Il est possible de louer la jonque pour dix personnes : les quatre nuits coûtent 17 850 F, et les dix nuits 32 500 F. La nuit supplémentaire à *Pansea* revient à 300 F.

ISABELLE D'ERCEVILLE.

● ASIA, 3, rue Dante, 75008 Paris. Tél. 43-26-10-35 ; 32, allées Léon-Gambetta, 13000 Marseille. Tél. : (91) 08-06-98.



هكذا من الأصل

Angkor « bis »

A défaut du Cambodge, pourquoi pas la Thaïlande et ses temples khmers ?

DEPUIS que les explorateurs français ont révélé au monde la splendeur des monuments de l'ancien Cambodge et que les savants de l'Ecole française d'Extrême-Orient se sont attelés, au début du siècle, à leur restauration, ces ruines n'ont cessé d'exercer une fascination extraordinaire. Mais depuis quinze ans que le Cambodge est plongé dans la tourmente les visiteurs qui ont atteint ces vestiges n'excèdent probablement pas quelques dizaines.

Tous racontent que les temples sont menacés par les diverses factions armées qui continuent à s'affronter, pillés à l'occasion, dévorés par une végétation luxuriante qui étouffe tout et par les lichens qui rongent la pierre. Aucun consensus international n'a été trouvé pour surmonter les implications politiques qu'aurait la venue de spécialistes répondant aux appels angoissés du malheureux « conservateur d'Angkor », chargé de veiller sur les lieux par le gouvernement actuel pro-vietnamien.

Lors de sa plus grande extension, sous le règne de Jayavarman VII, contemporain de Philippe Auguste, le domaine khmer s'étendait de la plaine alluviale du Mékong – aujourd'hui vietnamienne – aux portes de la Birmanie et englobait une partie de l'actuelle Thaïlande. Tous les souverains d'alors furent de formidables bâtisseurs qui parsemèrent leur empire de fondations, de temples, de routes, d'hôpitaux.

C'est pourquoi, dans toutes les provinces du nord-est de la Thaïlande, mais aussi à Lopburi, dans la plaine centrale, à Ratchaburi et Phetchaburi au sud-ouest, et même à l'ouest, dans la province de Kanchanaburi, on trouve des vestiges de l'art de l'ancien Cambodge qui comptent parmi les plus beaux monuments que l'on puisse voir en Thaïlande.

Les trois temples les plus intéressants se trouvent entre 250 et 350 kilomètres au nord-est de Bangkok. Pimaï est le plus accessible. Situé au centre d'un gros bourg, c'était autrefois une étape importante sur la route d'Angkor. Une inscription en vieux khmer indique sa date de fondation : 1108. La partie la plus belle de cet édifice du bouddhisme du Grand Véhicule, restauré dans les années 60, est la tour-sanctuaire, en grès blanc à grain fin, dont les frontons sont illustrés de scènes de la mythologie indienne. On y a trouvé une très belle statue de Jayavarman VII, aujourd'hui au musée de Bangkok.

Les deux autres temples, Phanom Rung et Muang Tham, sont situés à une vingtaine de kilomètres de la frontière nord du Cambodge.

Phanom Rung est le plus spectaculaire. Edifié à la fin du XIe siècle sur un ancien piton volcanique, il domine la rizière alentour, qui s'étale à perte de vue. Il est dédié à Shiva, symbolisant dans le panthéon hindouiste la force vitale de l'univers. Un magnifique linteau le représente exécutant une danse cosmique dont les mouvements évoquent l'alternance de la vie et de la mort.

ABBAS/MAGNUM

Le temple est actuellement en cours de restauration, sous la direction du service des beaux-arts de Thaïlande. Lorsque ce travail sera achevé, il sera à nouveau accessible par sa magnifique chaussée dallée, menant à une terrasse aux *nagas* (les serpents protecteurs du Cambodge), d'où s'envole un escalier monumental.

Bien que distant seulement de 5 kilomètres à vol d'oiseau, Muang Tham est difficile d'accès, surtout pendant la saison des pluies. Point n'est besoin d'avoir la sensibilité de Pierre Loti, dans *le Pèlerin d'Angkor*, pour être impressionné par le caractère romanesque de ce site. Le temple, très endommagé – l'entrée est ceinturée de barbelés pour prévenir les accidents, – est blotti dans un petit village. Dans la cour, les *nagas*, dont les têtes se dressent à chaque angle des bassins rituels de purification, ondulent, à la suite d'effondrements de terrain, serpents plus authentiques que les vrais. Dans ce lieu paisible, les vaches fixent du regard le visiteur qui contemple les sourires figés dans la pierre, découverts en écartant quelques touffes d'herbe.

La Thaïlande a gardé une grande amertume d'un arrêt de la Cour internationale de justice de 1962 qui l'a obligée à restituer au Cambodge un autre temple khmer, Preah Vihear. En entreprenant des travaux de restauration, elle entend sans doute administrer une leçon. En tout état de cause, c'est en Thaïlande, à l'heure actuelle, que l'on peut le plus facilement admirer des monuments qui appartiennent au patrimoine culturel de l'humanité et témoignent de la grandeur d'une nation aujourd'hui terriblement éprouvée.

ISABELLE LANDRY.

● De nombreuses agences de voyages de Bangkok organisent, à la demande, des mini-circuits de deux jours pour visiter ces trois principaux sites. Les circuits se font en minibus climatisés avec chauffeur. Il faut compter environ 1850 bahts (600 francs) par personne, pour un groupe de quatre personnes, avec des tarifs dégressifs pour des groupes plus importants. La nuit est passée à Nakhon Ratchasima, anciennement appelée Khorat, qui possède des hôtels confortables. On peut s'adjoindre les services d'un guide anglophone, parfois francophone. Les touristes plus aventureux peuvent rejoindre Nakhon Ratchasima en train ou en bus ; il faut ensuite emprunter les bus locaux ou louer des taxis collectifs. Les routes sont bonnes, sauf la piste qui mène à Muang Tham, bourbeuse de mai à novembre.

Dans la campagne thaïe, l'ombre du sage

AU sortir de Bangkok, de son fourmillement affairé et de son vacarme souriant, la grand-route file vers Saraburi. Camions peinturlurés, autobus surchargés, minibus véloces et limousines placides vont leur chemin sans prêter la moindre attention aux buffles vautrés dans les canaux, aux enfants rieurs à l'ombre d'une végétation profuse, aux paysans qui peinent dans les rizières sous leur élégant chapeau de bambou tressé. La campagne thaïe est pourtant nonchalamment belle, avec ses harmonies de couleurs et ses horizons qui s'ouvrent sur des perspectives impromptues. Un sentier, comme caché, se fait tentation : il suffit de l'emprunter...

C'est aussitôt un autre monde qui se dévoile. Le chemin caillouteux paresse entre des arbustes fleuris et des maisonnettes de bois. Une clairière irrégulière fait office de halte où deux petits hangars noyés dans la pénombre se disputent les rares visiteurs qui souhaitent se rafraîchir. Il flotte dans l'air des senteurs de fleurs et d'épices. Sur le pont qui enjambe l'étang recouvert de vastes feuilles de lotus, trois moinillons en robe safran sont en grande discussion.

Deux sentiers prennent ici le départ. Droite, ou gauche ? Difficile de choisir, d'autant que le regard se heurte à d'imposants rochers, s'accroche aux grands arbres délicatement fleuris, s'efforce de percer le fouillis végétal, et ne distingue rien au-delà de ce mur naturel qui est à la fois écrin et chemin. Raide est la montée, des pierres plates et lisses succèdent à des marches branlantes de bois rongées par les intempéries. Mais des paliers sont judicieusement aménagés comme pour permettre au pèlerin de reprendre son souffle et d'apprécier le paysage, qui s'épure à mesure que l'on prend de la hauteur.

Des singes se balancent d'arbres en lianes, jetant un coup d'œil interrogateur aux intrus. Dans le clair-obscur des branchages, ils jouent aux sentinelles. Pour donner quelle alarme ? De modestes cahutes de bois servent d'abri à quelques bonzes qui semblent faire partie du décor. Echange de politesses au passage, sourires accueillants pour accompagner le salut traditionnel, mains jointes à hauteur du front, désir de partager un instant de recueillement. Reste à monter un dernier escalier, à franchir un ultime rocher, pour parvenir au faîte de la colline.

Un petit temple protège une statue du Bouddha aux traits indiens. Dans sa solitude, il doit parfois songer au long chemin parcouru pour se retrouver sur cette colline, où des mains anonymes prennent soin des coupes rituelles et des offrandes de fleurs déposées à ses pieds. Peut-être se souvient-il, comme l'affirme la légende, que du temps de sa vie terrestre il y avait là un petit hameau du nom de Kataka.

Un jour, l'un de ses disciples, accompagné d'un jeune novice, s'y arrêta. Trouvant l'endroit propice à la méditation, il souhaita s'y installer, mais le chef du village lui refusa l'hospitalité. Au cours de ses pérégrinations, le Bouddha eut vent de cette mésaventure et décida d'aller en personne prêcher la doctrine au récalcitrant. Convaincu par les arguments de son illustre visiteur, le chef du village finit par prendre lui-même l'habit monacal pour mieux se conformer à la « bonne loi ». Puis vint le jour où le Maître s'apprêta à reprendre son bâton de pèlerin, et le nouveau bonze le pria alors de lui laisser un souvenir tangible de son séjour à Kataka. Le Bouddha accéda à sa requête et, grâce à ses puissants pouvoirs, fit jaillir de son corps six rayons lumineux qui projetèrent son ombre sur le rocher.

Depuis deux millénaires et demi, des générations de pèlerins se succèdent sur la colline pour participer de cette bénédiction. Aujourd'hui, une vieille pagode de pierre à moitié délabrée, mangée par la végétation, se dresse encore sur le lieu du miracle. Une empreinte des pieds du sage y a été sculptée dans une dalle au début du dix-septième siècle. Le jour de notre passage, une branche d'hibiscus écarlate et un rameau de frangipanier odorant témoignaient humblement de la pérennité de la dévotion populaire.

Telle est la tradition. Sans doute l'ombre du Bouddha se perpétue-t-elle dans le regard des fidèles, par cette foi tranquille qui défie les siècles, par le sourire du vieux moine qui a élu domicile au bas de la colline et monte, chaque jour, contempler de loin l'agitation des hommes. Car il règne là-haut comme une puissance spirituelle bienfaisante, dont l'autre nom pourrait bien être partage, ou sérénité...

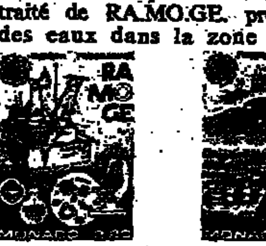
CLAUDE B. LEVENSON.

PHILATÉLIE n° 1940

Les émissions monégasques...

...première partie prévue pour le 22 mai. Elles totaliseront quelque 23 figurines postales, dont deux dans un bloc-feuillet, pour la somme de 95,04 F, avec les quatre préoblitérés déjà annoncés (voir *le Monde* du 15 mars). Il convient d'ajouter 27 F pour le feuillet d'« Europa » contenant cinq séries avec inscriptions en bordure. Ainsi, l'ensemble totalise 122,04 F.

Série « Europa 86 » : 2,20 F, traité de RA.MO.GE. protection des eaux dans la zone Saint-



Raphaël, Monaco et Gênes ; 3,20 F, réserve sous-marine de Monaco. Les deux valeurs également en feuillet par cinq séries : maquettes et gravures de Jacky Larrivière.

Coupe mondiale de football, Mexico 1986 : bloc-feuillet, avec deux timbres dentelés, sur fond d'art Maya. 5,00 F, joueur tirant au but ; 7,00 F, gardien de but en action. Dessins et gravures de G. Betemps.

(A suivre.)

Calendrier des manifestations
⊙ 35800 Dinard phil., 3-4/V.
⊙ 63170 Aubière, mus., 4/V.
⊙ 67000 Strasbourg, Europa, 5/V.
⊙ 36100 Issoudun, XIIe, 10/V.

Œuvre de Maurice Estève...

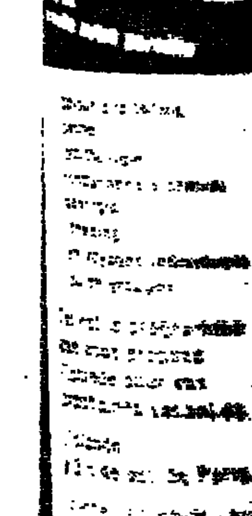
... « Skibet » pour la série « artistique » du cru 1986, dans la catégorie de l'art non figuratif. Vente générale le 14 avril (19e/86).



5,00 F, polychrome.
Format 48×36,85 mm F 25. Maquette de Veret-Lemarinier d'après l'œuvre de Maurice Estève. Impression hélio, Périgueux.

Mise en vente anticipée les :
– 12 et 13 avril, de 9 à 18 h, au bureau temporaire ouvert au château de Culan (Cher). Oblit. « P. J. ».
– 12 avril, de 9 à 12 h, au bureau de Culan, avec boîte pour « P.-J. ».

ADALBERT VITALYOS.



Vendre la France

Quand l'informatique vient au secours de l'Hexagone.

EST-CE l'idée de « retrouver vos racines » en passant deux semaines dans la région dont votre famille est originaire ? Ou bien l'enthousiasme contagieux d'un de vos amis qui vient d'y séjourner ? Ou encore sa réputation gastronomique à laquelle vous n'êtes pas insensible ? En tout cas, c'est décidé : vous passerez vos prochaines vacances dans le Périgord. Comment faire ? Apparemment, rien de plus simple. Il suffit d'aller voir votre agence de voyages. Sa vitrine ne proclame-t-elle pas qu'elle est « le plus court chemin » ?

Hélas ! votre agent de voyages est désolé : le forfait de stages de tennis et d'équitation avec séjour en demi-pension en hôtel trois étoiles avec piscine que vous recherchez existe certainement, mais aucun de ses fournisseurs ne lui a proposé de vendre cela. En revanche, si vous voulez un circuit culturel au Mexique, un safari-photo au Kenya, une randonnée pédestre au Népal, un « voyage à la carte » au Canada, une croisière aux Galapagos ou sur la Volga, rien de plus facile. Il lui suffit de téléphoner à une centrale de réservation qu'il connaît bien.

Mieux encore : avec son terminal multi-accès ESTEREL, il peut dialoguer directement avec plusieurs systèmes de réservation, puis émettre billets et bons d'échange. En quelques secondes, il éditera votre facture à l'aide du système informatique qui fait automatiquement sa comptabilité. Pour vous rendre service, il vous donnera l'adresse de la Maison du Périgord à Paris ; peut-être, là, pourra-t-on faire quelque chose pour vous.

Pourquoi cette différence ? Lorsqu'il s'agit de promouvoir et de vendre les destinations étrangères, toute une chaîne de relais est en place : agence de réception dans le pays d'accueil, centrales de réservation, organisateurs de voyages et de séjours, réseaux de distribution, offices de tourisme...

En revanche, de telles méthodes sont rarement utilisées pour favoriser les vacances des Français dans leur propre pays. Les circuits commerciaux sont incomplets ou inexistants. Et la plupart des prestataires de services « ne voient pas l'intérêt » d'inclure une marge de commercialisation dans leurs prix pour rémunérer des intermédiaires. Pour ceux-ci, la distribution de prestations à faible prix, dégageant peu de marges commerciales, était jusqu'à présent limitée, voire exclue, par les coûts des communications (téléphone, télex, courrier) et des tâches d'administration des ventes. L'automatisation de celles-ci et la tarification des réseaux de transmission de données par « paquets » (Transpac en France), indépendante de la distance, permettent désormais des relations interprofessionnelles et inter régionales qui n'étaient même pas envisagées auparavant. A partir de cette opportunité est née la « *tourismatique* », qui se définit comme l'ensemble des démarches et outils de l'informatique et de ses dérivés (télématique, bureautique, etc.) au service des industries du tourisme et des loisirs.

Orchestrer la commercialisation

Avant de se traduire par l'adoption – éventuelle – de moyens informatiques, la tourismatique est d'abord une démarche de réflexion en concertation avec tous les partenaires concernés ; il s'agit là d'un préalable indispensable, la communication entre eux étant le principal moteur des mécanismes économiques du tourisme. Reste que l'installation de systèmes informatiques et d'équipements terminaux ne permettra pas de remplir comme par enchantement des équipements de tourisme et de loisirs.

En effet, elle doit d'abord s'intégrer dans une stratégie faisant appel aux méthodes – classiques – de *production*, de *vente* et de promotion du tourisme international. L'informatisation ne peut donc être qu'un élément d'un ensemble d'actions, techniques et commerciales, visant à rapprocher la demande exprimée dans *les régions émettrices de touristes*, d'une part, et l'offre dispersée dans les régions d'accueil, d'autre part.

Dans les premières, les *consommateurs* pourront ainsi acquérir les produits touristiques français avec autant de facilité qu'ils réservent un circuit à l'étranger chez leur agent de voyages. Ce qui suppose l'intervention, quel que soit le type de prestations, de réseaux de distribution professionnels équipés de terminaux.

Dans les régions d'accueil ou au niveau national, l'offre des prestataires doit être regroupée pour constituer des gammes de « produits » répondant à une demande et construits autour d'une motivation de voyage ou de séjour ; bénéficiant d'une image de marque, ils doivent offrir des tarifs saisonniers et intégrer une marge de commercialisation. Sur le plan technique, ceci se concrétisera, notamment, par des centrales *informatisées de télé-réservation*.

Une perspective qui, il y a peu de temps encore, paraissait utopique pour beaucoup de professionnels. Depuis peu, les responsables touristiques français découvrent cependant que d'autres pays européens ont mis à l'étude ou en service des réalisations tourismatiques autour desquelles toute l'économie du tourisme et des loisirs vient s'ordonner. L'enjeu est tel qu'en Italie un réseau de transmission de données spécialisé, SIGMA, a été créé pour le tourisme. Expérience la plus exemplaire : celle de la Suède, reproduite en Norvège, et dont l'extension au Danemark et à la Finlande est à l'étude. Dans ces pays, on a créé des organismes régionaux de fabrication de produits touristiques en liaison avec les hôteliers, loueurs de logements de vacances, centres de loisirs, etc. ; un système central de réservation regroupe l'ensemble de l'offre nationale ; la distribution est assurée auprès des consommateurs par les terminaux multi-accès des agences de voyages. Auparavant, celles-ci ne vendaient pratiquement pas de vacances dans leur propre pays.

En France, *on n'en est pas* encore là ; cependant, quelques éléments de l'architecture future de la tourismatique s'installent : les terminaux ESTEREL des agences de voyages et les premiers systèmes de réservation avec lesquels ils dialoguent (initialement surtout des transporteurs), dont, depuis février 1986, le système SESAM-TEL de l'industrie hôtelière française ; et des systèmes de traitement des réservations destinés à des organismes départementaux : les services Loisirs-Accueil et les relais *des Gîtes ruraux*.

Des conditions préalables

Dans le secteur du tourisme associatif s'est récemment achevée une réflexion collective au terme de laquelle la mise en place de structures de production et d'un réseau de distribution informatisé a dépassé le stade des hypothèses. Enfin, pressentant l'intérêt de ces techniques, une quinzaine de régions ont, en 1985, inscrit un volet « informatique et *tourisme* » dans leur contrat de plan Etat-région. Il convient désormais d'en définir le contenu pratique.

Sur le plan technique, on doit d'abord harmoniser les systèmes actuels et futurs. Pour les dialogues entre terminaux professionnels et systèmes de réservation et d'information, l'ensemble des branches professionnelles a donc défini un « *Langage commun de transactions pour le tourisme et les loisirs* », normes expérimentales que la France a proposées au niveau international. En revanche, la compatibilité des matériels informatiques se heurte encore à des obstacles technologiques complexes. Ils devront pourtant être éliminés à court terme afin d'assurer la liberté des échanges.

Avant d'opter pour des solutions techniques, professionnels et pouvoirs publics devront, dans un premier temps, résoudre des problèmes de nature institutionnelle. Ils concernent aussi bien les réglementations touristiques (ne seront-elles pas rapidement dépassées par les relations nouvelles que favorisera la télématique ?), les conséquences de la décentralisation (jusqu'à quel niveau peut-on décentraliser les systèmes de réservation sans nuire à leur efficacité commerciale et à leur équilibre financier ?) que l'édification d'une Europe touristique.

Les enjeux économiques et sociaux sont considérables. Dans une hypothèse optimiste, on peut penser que la généralisation de la *robotique et de la bureautique* conduira, avant l'an 2000, à une répartition équitable du temps de travail restant et des bénéfices en résultant. L'augmentation du temps libre et des revenus des ménages ouvrira alors une dimension nouvelle au marché des *industries des loisirs* et du tourisme. *Une évolution déjà amorcée* avec l'allongement des congés, qui s'accompagne d'un fractionnement des vacances et du développement, tout au long de l'année, d'activités sportives, culturelles, éducatives, récréatives et de « loisirs de proximité ».

Selon une autre hypothèse, pessimiste celle-là, la France n'aurait plus qu'une ressource pour maintenir un certain niveau d'emploi et d'exportation : devenir une « réserve touristique ». Encore faudrait-il qu'elle y soit techniquement et commercialement préparée. Certaines études prédisent un doublement de la consommation touristique mondiale dans les vingt années à venir. Comment maintenir, voire accroître, notre part de ce marché ? Dans un tel contexte, l'organisation tourismatique apparaît comme un facteur déterminant de la concurrence entre pays.

JOSQUIN BARRÉ,
consultant chez BMG
(Bureau de méthodes de gestion).

Tourisme industriel

Un guide nommé Zola.

DES agences de voyages proposent aujourd'hui à leurs clients d'assister au lancement de la fusée Ariane en Guyane. Dans les provinces industrieuses, des animateurs *culturels s'efforcent de faire revivre l'époque des maîtres de forges* et transforment l'univers de Zola en produit touristique. Où se situera finalement le point de rencontre entre les professionnels du tourisme et les ethnologues qui placent leurs efforts de vulgarisation sous le label *touristique* ?

Un colloque organisé l'an *dernier* à Exincourt, dans le Doubs, *par l'Association comtoise des arts et traditions* populaires n'avait pas vraiment permis de répondre à cette question. Il est d'ailleurs probable qu'il restera toujours une suspicion entre ceux qui raisonnent en termes de chiffre d'*affaires* et ceux qui veulent *avant tout faire partager leur goût pour l'écologie. Pour* autant, la demande existe et, à partir de ce qu'on appelle désormais la découverte économique et le tourisme industriel, il est possible de susciter de nouveaux flux de visiteurs.

Sans prétendre définir d'une façon précise « les enjeux du tourisme industriel », le colloque avait toutefois permis de passer en revue un certain nombre *d'expériences et de constater que dans le cas de visites* d'entreprises en activité *l'enjeu* pouvait être très direct.

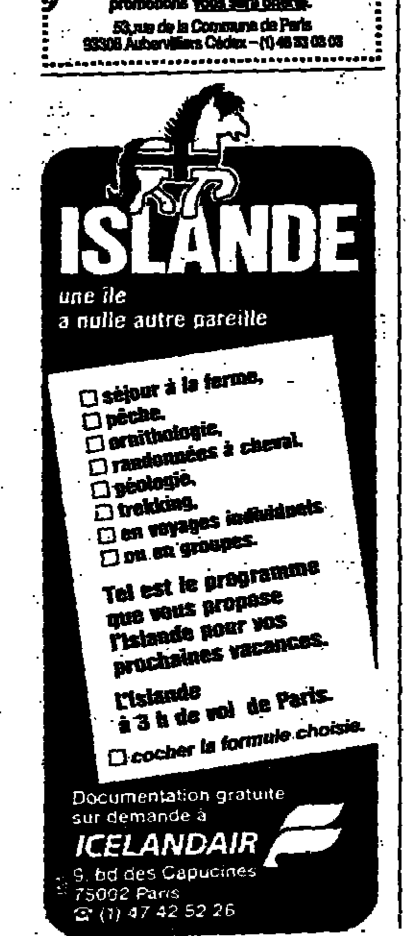
Ainsi la mine de sel de Bex, en Suisse (canton de Vaud), compte-t-elle autant, pour survivre aujourd'hui, sur ses visiteurs payants que sur ses *ventes*. La démarche des pipiers *de Saint-Claude (Jura) et* des verriers de Passavant-la-Rochère (Haute-Saône) n'est pas davantage dépourvue d'arrière-pensées mercantiles : si la visite est gratuite, les *comptoirs de vente* sont, à la sortie, *largement ouverts*.

En *revanche, il est difficile* de mesurer l'influence que les visites du centre de production des automobiles Peugeot (dont les installations s'étendent aux portes mêmes d'Exincourt) sur les carnets de commande. D'une *manière générale*, les *visites d'usines en activité posent le problème de leur perception par le personnel* des firmes concernées. Ainsi faut-il éviter « l'écueil du zoo » et, pour ce faire, favoriser la participation des salariés. Préoccupation louable, mais dont un ouvrier de Peugeot était venu *dire qu'elle n'était pas* vraiment *partagée par sa direction.* Les *guides assurant* la visite des usines *Peugeot seraient plutôt* enclins à « ramener dans le troupeau les visiteurs égarés » qu'à favoriser le dialogue avec les OS de la chaîne.

Un problème auquel échappent ceux qui se sont surtout fixé pour objectif de protéger et de mettre en valeur les vestiges des premiers instants de l'ère *industrielle*. A Beaucourt (Territoire de Belfort), *berceau d'un* empire qui, au dix-neuvième siècle, fut plus puissant que celui de Peugeot, d'anciens ouvriers animeront ainsi un musée consacré à l'entreprise Japy.

Les voyagistes ont, bien entendu, un rôle à jouer dans l'élaboration et la commercialisation de tels produits, *mais les régions, les collectivités locales* et l'Etat peuvent également appuyer des initiatives qui, à première vue, n'offrent pas d'évidentes perspectives de rentabilité. Sans oublier *qu'expliquer Zola à la foule des* aoûtiens en short *peut avoir* des effets pervers insoupçonnés.

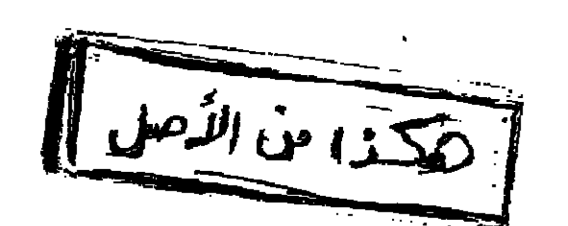
CLAUDE FABERT.

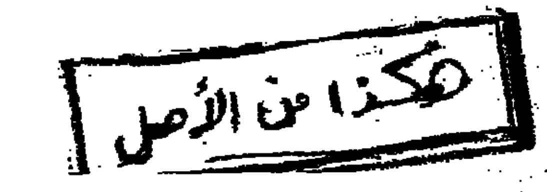












Jazz

King Cole : « In The Beginning »

Avec une étiquette de l'espèce pleine lune, appliquée sur les pochettes et soulignant une baisse des prix, la maison d'édition livre à l'achalandage, raisonnablement, de beaux moments jazziques, avec Billie *(Lover Man)*, Ella *(Smooth Sailing)*, Duke *(Early Ellington)* et, surtout, Nat King Cole.

Ici, c'est King Cole instrumentiste et chanteur de jazz qui triomphe. Surtout dans *This Side Up, That Ain't Right, Early Morning Blues*. Il conduit un trio (piano, guitare, basse), formule dont il a été le créateur, et que reprirent Art Tatum, Ahmad Jamal, Oscar Peterson, dans l'ordre. King Cole, le lutin, détache chaque note de façon légère et acérée. La voix a les mêmes qualités que le doigté du pianiste : fausse indolence, alacrité, fraîcheur, luminosité, délicatesse passionnée.

LUCIEN MALSON.

● MCA Records 252 321-I. Distribution Wea.

Classique

Les « Introuvables » du chant mozartien

Le chant mozartien : est-ce parce qu'il exige tant qu'il fut si incompris, si malmené ou si négligé ? Il faut lire les témoignages recueillis auprès de ses plus illustres interprètes et réunis dans le numéro de *l'Avant-scène opéra* qui accompagne cet album pour comprendre les aléas d'une histoire qui connaît moins la tradition que la trahison.

A Mozart, il faut l'abnégation, non pas de l'individualité, mais de l'individualisme, la mise en réserve des volontés propres face à l'ensemble qui prime tout. C'est dire que les « stars » refusèrent longtemps de s'y risquer, ou, pis, le firent servir à leur gloire. Il faut la couleur et la ligne instrumentales, cette discipline qui accorde la voix à des impératifs qui lui sont extérieurs, plus et autres que la seule beauté du son : le modelé des récitatifs, l'harmonie des coloris avec ceux de la fosse, la fusion dans l'ensemble. Il faut le souffle léger qui ne se prévaut jamais du volume mais glisse en lignes souples et continues, qui anime la *mezza voce* depuis la transparence de Pamina jusqu'au mordant d'Anna avec la même homogénéité et la même solidarité. Il faut l'alternance du *giocoso* et du *drammatico*, du *legato* proche des larmes et de la *coloratura* pleine de fureur. Et, mystérieux, don suprême de l'art du chant, ce que Lotte Schöne appelle *« un élément de spiritualité »* qui sourd sous chaque phrase et ouvre la voix sur un ailleurs soudainement rendu visible et partagé.

C'est à Lilli Lehmann qu'on doit la restauration du chant mozartien, et de son répertoire en outre. Avec elle s'inaugurent des ères successives, avec leurs équipes, leur esprit : Salzbourg, Vienne, Berlin, Munich, Glyndebourne..., telles qu'on en trouve les échos dans ce coffret d'« Introuvables ». Les générations se suivent, les moyens diffèrent, la fidélité au style restauré demeure, parce que les interprètes consentent à se plier à l'exigence mozartienne au lieu d'utiliser Mozart pour se mettre en valeur.

On trouvera les grandes voix habituées à Wagner, mais allégeant ici jusqu'à la *poco voce*, les légères contenant leur propension à la virtuosité pour obéir à la ligne : l'école allemande et celle d'Europe centrale, franches de son et de projection ; celle de Vienne plus délibérément sophistiquée ; les Italiens, impavidement... Italiens, mais apportant tous les secrets du bel canto à un compositeur qui s'en inspira si souvent ; les Français et leur phrasé retenu. Impossible de citer tous les noms. Retenons tout de même la part belle (et juste) faite à Sena Jurinac (avec son *Cosi* et son *Idoménée* de Glyndebourne), les apparitions diaphanes d'Elisabeth Schumann et de Tiana Lemnitz ; l'opulence vocale de Ritter-Ciampi, Seinemeyer et Gadsky ; le grand style de Renaud et de Pernet. Et la découverte de Margherita Perras, Berta Kiurina et Fritzi Jokl.

Au-delà de l'aspect d'anthologie souffle l'esprit mozartien dans sa plus pure grâce et sa vérité.

ALAIN ARNAUD.

● Six disques EMI, 2905-983 (Extraits de *la Finta Giardiniera*, *le Roi pasteur*, *Zaïde*, *Idoménée*, *la Clémence de Titus*, *l'Enlèvement au sérail*, *les Noces de Figaro*, *Don Juan*, *Cosi fan tutte*, *la Flûte enchantée*, *la Messe en ut mineur* et airs de concert).

Les messes de Couperin par Scott Ross


HARLINGUE-VIOLLET

Fugitif, allusif, tout à la grâce de l'instant, l'art de François Couperin est d'abord d'un claveciniste, le plus représentatif de l'école française face à la dimension architecturale et à la rhétorique des auteurs allemands. Pourtant, il ne faut pas oublier chez lui l'organiste qui œuvra tant d'années à la tribune de Saint-Gervais.

De cette activité, deux *Messes* témoignent : l'une *« à usage ordinaire des paroisses »*, l'autre, *« propre pour les couvents des religieux et religieuses »*. Deux chefs-d'œuvre où, sous la ferveur du croyant, perce parfois le talent du miniaturiste profane. Esprit profondément religieux, Couperin n'est pas pour autant l'homme des extases mystiques. L'amour de l'imprévu et du détour poétique continue, à l'office, à guider son instinct musical.

Reste qu'il suit étroitement dans ces œuvres les impératifs de la liturgie en faisant alterner le plain-chant de la maîtrise et les versets de l'instrumentiste. Et les deux *Offertoires* sacrifient à l'éloquence (et à l'éclat des sonorités) dans le meilleur esprit louis-quatorzième.

De l'interprétation de Scott Ross, je dirai à présent qu'elle s'identifie totalement à cet itinéraire spirituel, à ses certitudes comme à ses pudeurs. L'exécutant, qui tient ici le bel orgue récent de Saint-Rémy-de-Provence (une heureuse synthèse des traditions françaises), s'efface devant les exigences du compositeur au point de n'être plus que son double fidèle, la discrétion du ton n'étant qu'un masque pour mieux cacher à l'auditeur le tressaillement (et l'émotion) intérieur. Et le choix des registrations témoigne du même souci d'authenticité absolue.

Cet album superbe, véritable miroir de la pensée musicale de Couperin, nous dit la variété des dons de Scott Ross et les profondes affinités qui l'unissent à cet univers subtil entre tous (n'a-t-il pas gravé chez le même éditeur une magnifique intégrale de l'œuvre pour clavecin ?). Je ne regretterai personnellement que l'absence de l'« environnement » grégorien qui, en donnant la réplique à l'organiste, eût retrouvé l'exact climat liturgique d'une reconstitution d'époque. Dommage pour une réalisation de cette qualité.

ROGER TELLART.

● Deux disques Stil, 0608-708 S 85.

MAISON

Rouleaux de printemps

La vogue du papier peint.

APRÈS la vogue du tissu mural, le papier peint part à la reconquête du public avec de nouvelles collections présentées dans les boutiques spécialisées.

Etamine vient d'ouvrir à Saint-Germain-des-Prés un magasin entièrement voué aux papiers peints. Sa ligne Coromandel, inspirée de documents japonais du dix-neuvième siècle, réunit sept dessins parmi lesquels des écailles à patines cuivrées ou irisées, et un lacis noir ponctué de pastilles d'or sur fond moucheté gris perle ou rouge de Chine (180 F le rouleau de 10 m × 0,52 m). Pour un décor somptueux, un papier Malachite, en vert ou bleu vif, et des papiers faits à la main au rouleau, dans des tons doux ou profonds traités comme un tableau (330 F la feuille de 3 m × 0,60 m).

Etamine introduit en France des pochoirs pour réaliser soi-même des frises, sur fond de papier ou de peinture, de 85 F à 128 F la pochette. Dans la boutique, un coin de bibliothèque – où consulter ou acheter des livres sur le décor et la pose des papiers peints – et un rayon d'objets (boîtes, carnets, albums) recouverts de papiers d'Etamine.

Dans ses magasins Les Dominotiers, Monique Martin renouvelle la mode du papier mural avec des décors raffinés mais assez discrets pour coexister avec les tissus des sièges et ceux des rideaux. Elle a créé pour les papiers suédois Duro la gamme Stockholm : des unis allant du pastel à un ton brique éclatant, accompagnés de frises à grands motifs géométriques ou à rayures horizontales (136 F le rouleau d'uni de 9 m × 0,53 m ; 86 F le rouleau de frise). Egalement suédois, le modèle Arlanda est à grands dessins légers, de couleurs fraîches, jetés sur un fond blanc.

De nouveaux papiers vinyles, imprimés en France selon la tradition dite « au cadre », ont de grands motifs de treillages ou de fougères mats sur fond satiné, très réussis en tout blanc. Un nouveau panoramique des Dominotiers est une évasion vers les gratte-ciel de Manhattan. Ce décor, traité en tons terre cuite, ocre et et safran, mesure 1,50 m de large et 3 m de haut, 830 F.

Fidèle à ses origines, la boutique Tamise lance de nouvelles collections venues de Grande-Bretagne, coordonnant papiers peints, frises et tissus. Dans la ligne Porcelaine, où dominent les tons pêche, bleu et vert tendres, les décors sont en dégradés de lignes informelles ou animés par des mosaïques ou des cabochons (198 F le rouleau de 10 m × 0,52 m). Dans la gamme Aquarius, à reflets nacrés, des dessins de vagues, des motifs découpés (comme les pièces éparses d'un puzzle) et une frise à grosses coquilles, 184 F le rouleau de papier, 170 F le rouleau de frise.

Les nouveaux papiers de Nobilis jouent sur des effets de matières. En vinyle, un « marbre » très veiné (clair ou foncé) est un papier froissé à la main donnant du relief au mur, en coloris francs ou profonds (295 F le rouleau de 6 m × 0,82 m). Sur le modèle Aquarelle, des taches de couleur fusent, comme absorbées par du buvard. Nobilis, également éditeur de tissus, organise les 20, 21 et 22 mars une exposition d'Hélène et Nora Ferruzzi. Leurs panneaux muraux et vêtements, imprimés à la main, s'inspirent des mosaïques byzantines. A partir de ces pièces uniques, Nobilis a tiré une collection de tissus vendus au mètre.

JANY AUJAME.

● ÉTAMINE, 3, rue Jacob, 75006 Paris. Tél. : 43-26-36-99.

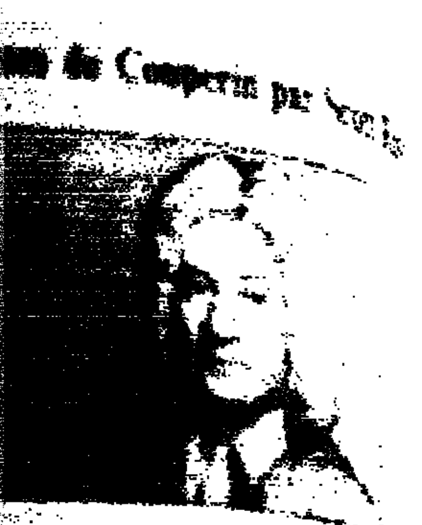
● LES DOMINOTIERS, 4, avenue du Maine, 75015 Paris. Tél. : 45-48-21-41. A Bordeaux, 4, rue Huguerie ; à Rouen, 30, allée Eugène-Delacroix ; à Toulouse, 6, rue Baronie ; à Tours, 11, rue de Jérusalem.

● TAMISE, 86, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél. : 45-48-51-57.

● NOBILIS, 38, rue Bonaparte, 75006 Paris. Tél. : 43-29-21-50. (Exposition du 20 au 22 mars, 32, rue Bonaparte.)

Le Monde

TELEVISION



En Suisse, l'information sait prendre des risques

Cote d'amour des magazines. Style et manières. Un exemple sur FR3.

LE magazine « Vendredi » diffuse le 28 mars sur FR3 un reportage de la Télévision suisse romande (SSR) sur un de ces clubs de danse comme il y en a dans toute l'Europe et dont le succès va croissant. Qui les fréquente ? Pourquoi ? Jean-Louis Roy, réalisateur connu pour son regard sur les faits de la société, a filmé avec ce mélange de lucidité et de tendresse qui lui est propre les raisons intimes qui poussent des garçons (timides), des femmes (mariées ou divorcées), des amoureux de la fête des corps, à chercher ces rituels moments d'ivresse. Une façon de parler entre les lignes de la solitude, des désarrois. Pas de voyeurisme mais une grande franchise. C'est la manière de « Temps Présent », l'un des fameux magazines d'information qui ont fait la réputation de la SSR.



RADIO-TÉLÉVISION SUISSE ROMANDE

« Au cœur du racisme », l'émission qui a secoué la Suisse. Une expérience audacieuse que les Anglais ont tentée à leur tour. On n'en a pas voulu en France.

Qu'ont-ils donc de si particulier, ces magazines hebdomadaires diffusés à 20 heures et dont l'écoute ne cesse de monter depuis plusieurs années ? Les quelque trente heures de projection organisées du 11 au 16 mars par le centre culturel suisse, en marge du Festival du réel à Beaubourg, ont permis justement de se faire une idée de ce que nos voisins regardent régulièrement, une rétrospective des principaux magazines d'information qui témoigne du bien-fondé d'une politique basée sur le professionnalisme, la ténacité et une conception élevée du rôle de l'information.

Ce qui frappe d'abord, c'est la diversité des sujets et des approches. Cela va des grands reportages sur les conflits mondiaux au journalisme d'investigation à l'anglo-saxonne, style enquête sur un crime commis dans un village suisse des années 39-45, qui permet de lever le voile sur l'attitude des autorités et des citoyens suisses à l'égard du nazisme. La vie à Beyrouth, le rôle et la place de la Suisse dans le trafic international de la drogue, la pollution chimique, les églises électroniques aux Etats-Unis, la manie de la propreté chez les Suisses, le procès de Klaus Barbie, l'histoire d'une passion pour Elvis Presley... écologie, médecine, histoire, football : la télévision suisse, qui se confronte à peu près aux mêmes tabous que les autres pour aborder certaines réalités (difficile de parler des fautes médicales, de ce qui se passe à l'intérieur des usines, de ce qui heurte les intérêts économiques, impossible de lever le secret bancaire !), est arrivée à parler bien avant nous de la transsexualité, elle a déjà traité de l'islam. « Temps présent » et « Tell quel », l'autre émission-phare de la SSR, traitent de problèmes graves, où l'humain, le politique, le social, se mêlent étroitement, avec un ton sérieux, parfois pédagogique (on le lui reproche) mais avec une grande liberté, un sens autocritique et le souci des personnes interviewées. Les journalistes qui travaillent avec la « pâte » humaine ont une éthique.

A l'heure où l'on multiplie chez nous les mini-sujets (de peur d'ennuyer les téléspectateurs, qui pourraient pointer leur nez sur une autre chaîne), la SSR consacre une heure, parfois deux, à une idée dès lors qu'elle est jugée intéressante. A l'heure où nos magazines et nos documentaires sont repoussés après 21 h 30 (concurrence oblige !), changent de jour et d'heure, la SSR continue de programmer les siens à 20 heures, chaque jeudi et vendredi depuis dix ans, face à cinq, dix ou quinze chaînes. Et elle tient le coup. Mieux même, elle augmente son audience. Selon un sondage publié par *la Tribune de Genève*, réalisé récemment auprès des téléspectateurs genevois, le journal de 19 h 30 « Téléjournal » est l'émission la plus écoutée (64 % des gens la regardent régulièrement), malgré Collaro. « Temps présent » arrive ensuite (40,8 % le regardent régulièrement), puis « Tell quel » (27,6 %).

Pour Claude Torracinta, chef du département magazines, le taux d'écoute ne peut être en aucun cas ce qui le guide. L'information est une mission du service public. Conscient du contexte de concurrence, il sait être exigeant sur la qualité (et proposer des choses légères après un gros dossier), mais refuse la démarche de marketing – il sait prendre des risques.

Au cours de la rétrospective présentée par le Centre culturel suisse, on a vu un document stupéfiant. Une émission qu'on regarde le cœur malade, les nerfs noués, à la limite du supportable, et qui a fait beaucoup de bruit en Suisse. Yvan Dalain et Jean-Pierre Friedman ont tenté en 1984 une curieuse expérience. Ils ont fait paraître une petite annonce demandant à des gens racistes et à des victimes du racisme de participer à une émission de télévision. Ils ont filmé pendant cinq jours huit hommes (volontaires) dans un chalet isolé dans la neige. Les allées et venues, les repas, les discussions, les affrontements, la haine passionnée, ou froide, irrationnelle ou argumentée. L'émission dure deux heures, deux heures épouvantables et instructives (1). On pense au mot « *sacré* » de Marguerite Duras en préface de son second chapitre de *la Douleur*. A prendre ou à laisser. Un document qui parle de l'homme quand celui-ci n'est pas beau à voir. Un document que les trois chaînes françaises ont refusé de produire. Et qu'elles refusent de montrer. Deux heures, sur le sacré, serait-ce beaucoup trop en France ?

CATHERINE HUMBLOT.

(1) Ce document a été très remarqué à la dernière conférence internationale des télévisions publiques à Marseille (*le Monde* du 19 avril 1985).

Samedi
22 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.45 RFE : Le temps de vivre ; **8.00 Bonjour la France ; 9.00 A votre service** (et à 9 h 45) ; **9.30 Cinq jours en Bourse ; 10.30 Reprise : Performances** (diff. le 19 mars) ; **11.00 Hauts de gammes**, magazine de la musique en simultané avec France-Musique : avec A. Brussilowsky, violoniste, R. Ozozco, pianiste ; **12.00 Tournez manège.**
13.00 Journal ; 13.50 La séquence du spectateur ; 14.20. Série : La croisière s'amuse ; 15.15 Dessin animé : Astro le petit robot ; 15.45 Tiercé à Maisons-Laffitte ; 15.55 Temps X, magazine de la science-fiction ; 16.50 Série : Blanc, bleu, rouge ; 17.50 Trente millions d'amis ; 18.25 Auto-moto ; 18.55 D'accord pas d'accord (INC) ; **19.00 Les trois premières minutes ; 19.40 Cocoricocoboy.**
20.00 Journal ; 20.30 Tirage du loto.
20.35 Téléfilm : Via Mala.
De T. Toelle, d'après le roman de J. Knittel, adapt. de J. Graser, avec M. Detmers, M. Vukotic...
Troisième et dernière partie. Quelle fin pour cette saga familiale où le fils assassine son père alcoolique et tyran, où le fiancé de la cadette est chargé du dossier ?
22.05 Droit de réponse : 22, les v'là.
Emission de Michel Polac.
Avec P. Alexandre (RTL), M. Gallo (le Matin de Paris), *P. Tesson* (le Quotidien de Paris), *J.-F. Kahn* (l'Evénement du jeudi), *J. Daniel* (le Nouvel Observateur), *Y. Toussaint* (le Soir, *de Bruxelles), D. Housego* (Financial Times), *R. Bernstein (correspondant du* New York Times*), D. Cohn-Bendit (journaliste), J.-P. Garnier (coauteur du livre* la Deuxième Droite*) et R. Leroy* (l'Humanité).
0.00 Journal.
0.15 Ouvert la nuit. Série : les Incorruptibles. (Redif.)
1.10 RFE : Entreprise superstar.

ANTENNE 2

9.30 Chansons Eurovision ; 10.40 Journal des sourds et des malentendants ; 11.00 Le journal d'un siècle, de L. Bériot. Edition 1944 ; **12.00 A nous deux.**
12.45 Journal ; 13.25 Série : Cosmos 1999 ; 14.15 Récré A2 (Les mondes engloutis, Téléchat) ; **14.50 Les jeux du stade** (cyclisme : Critérium international de la route, en direct d'Antibes ; patinage artistique : championnats du monde en direct de Genève ; judo : championnat de France en direct de Coubertin). **18.10 Concours Eurovision de la chanson : sélection française. 19.10 D'accord, pas d'accord** (INC) ; **19.15 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.40 Le petit Bouvard illustré.**
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De M. Drucker.
Avec Johnny Hallyday, Fanny Ardant et Guy Marchand pour le film *Conseil de famille*, de Costa-Gavras, les chanteurs et chanteuses Johnny Hallyday, Catherine Lara, Carlos Sottomayor, Muriel Dacq, Robert Charlebois, Roger Carel, qui interpréteront leurs derniers succès ; Jenna de Rosnay et le ballet du XXe siècle ; Alexis Weissenberg. Le vainqueur du concours Eurovision présentera sa chanson.
21.55 Alfred Hitchcock présente : « la Bête ».
Scénario de M. Miller, réal. M. Toshiyuki, d'après une histoire originale d'Alfred Hitchcock. Avec J. Elbert, C. Potts, T. Atkins...
Une jeune femme reçoit des menaces par téléphone à propos de son futur mariage...
22.25 Magazine : Les enfants du rock
(et à 23.40).
Avec le groupe UB 40 de Burnigham, extrait de concert, séquence dans son studio, où il vient de réaliser une fiction en 35 mm, et des extraits de clips. En deuxième partie le groupe anglais Big Country en concert au Rockpalast d'Essen, enregistré le 15 mars dernier. Une des dernières éditions de Patrice Blanc-Francard, qui vient de partir sur la « 6 ». Son successeur n'est pas encore nommé.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Espace 3 : 12.30 Magazine chlorophylle ; 13.05 Métiers d'avenir ; 13.15 Connexions ; 13.30 Grands amphis ; 14.00 Ensemble ; 14.30 La caisse nationale d'assurance-maladie ; 14.45 Rencontre avec Mikava.
15.00 Spécial Thalassa. Magazine de la mer, de Georges Pernoud, en direct de Brest, le Grand Prix des multicoques.
16.15 Liberté 3 émission des associations.
17.30 Emissions régionales.
Programmes autonomes des douze régions sauf, à 18.55, où l'on verra sur tout le réseau Speedy Gonzales ; *et à 19.55,* Les recettes de Gil et Julie.
20.05 Disney Channel.
Cocktail de dessins animés et divers programmes de Walt Disney Channel, la grande soirée familiale et... le célèbre feuilleton « Davy Crockett ».
22.00 Journal.
22.25 Feuilleton : Dynastie.
Au 110e épisode. Dex révèle son attachement à Amanda...
23.10 Musichub.
Le Quintette K 516 en sol mineur, de Mozart, par le Streich Quintett Mozarteum de Salzbourg.

LA 5

7.30 à 19 h 30, rediff. des émissions de la veille : **7.30, Jeu : C'est beau la vie** (et à 11.10 et 15.30) ; **8.30 Feuilleton : Flamingo Road** (et à 12.30 et 16.30) ; **9.30 Suspense : Arabesques** (et à 13.30 et 17.30) ; **10.30, Grand prix, magazine auto-moto** (et à 14.30 et 18.30).
19.30 Cinq sur cinq, programme musical ; **20.30, Variétés : Cherchez la femme ; 22.30, Le grand show du sport : Spécial tennis, le tournoi indoor de Bruxelles.**
23.30 Rediff. des programmes de la soirée.

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, *Kane et Abel*, film de B. Kulic ; 22 h 35, Chewing rock.
- TMC, 20 h, Knight ; 21 h, série : la Femme du Kentucky ; 22 h 35, Monte-Carlo Zoom.
- RTB, 20 h, Le jardin extraordinaire ; 20 h 30, Télésuite : Une femme nommée Golda (1re partie) ; 22 h, Jeu : Le mot de la fin.
- RTB - Télé 2, 20 h, Tennis.
- TSR, 20 h 5, Série : Maguy ; 20 h 40, Le polar du samedi soir : *Meurtre à la baguette* ; 22 h 25, Sports ; 23 h 25, *Tarzan, l'homme singe*, film de J. Derek.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier.

■ A VOIR
■■ GRAND FILM

DIMANCHE 23 MARS

Reivers ■
Film américain de Mark Rydell (1969), avec S. McQueen, S. Farrell, W. Geer.
TF 1, 20 h 30 (105 mn).
1905, dans le Mississippi. Un garçon d'écurie, un Noir et un gamin partent en randonnée avec une automobile qui ne leur appartient pas. Chronique provinciale, pittoresque et nostalgique, d'après le dernier roman de William Faulkner. Steve McQueen très nature.

Hantise ■
Film américain de George Cukor (1944), avec C. Boyer (v.o. sous-titrée, N.).
FR 3, 22 h 35 (110 mn).
Londres 1870. Une jeune femme, épouse d'un séduisant – et inquiétant – pianiste, se sent devenir folle dans une maison où fut assassinée sa tante. Atmosphère victorienne et montée de l'obsession, de l'angoisse morbide. Du Cukor cousu main jusque dans l'interprétation.

LUNDI 24 MARS

Convoi des braves ■
Film américain de John Ford (1950), avec B. Johnson, H. Carey Jr, J. Dru (N.).
TF1, 15 h 35 (100 mn).
Deux marchands de chevaux guident une caravane de Mormons vers l'Ouest. Ford a délaissé l'aventure et l'action pour une parabole sur la « terre promise », une étude humaine.

A mort l'arbitre ■
Film français de Jean-Pierre Mocky (1984), avec M. Serrault, E. Mitchell, C. Laure, L. Malet, C. Brosset.
TF 1, 20 h 30 (100 mn).
Furieux de la défaite de son équipe de football favorite, un psychopathe entraîne une bande de supporters à la chasse à l'arbitre, responsable, selon lui. Caricature sociale, satire féroce de la bêtise des foules et de la contagion de la colère. Mocky ne fait pas de cadeau.

Un homme est passé ■
Film américain de John Sturges (1954), avec S. Tracy, R. Ryan, A. Francis.
FR 3, 16 h 05 (80 mn).
En 1950, dans une petite ville de l'Arizona, arrive un homme paralysé du bras gauche, à la recherche d'un Japonais disparu. Drame psychologique, réquisitoire contre la lâcheté collective. On y a vu, en France, des allusions au maccarthysme. Le film traite, en fait, du sort des Japonais résidant aux Etats-Unis au moment de la deuxième guerre mondiale.

Le Deuxième Souffle ■
Film français de Jean-Pierre Melville (1966), avec L. Ventura, P. Meurisse, R. Pellegrin, M. Bozzuffi (N.).
FR 3, 20 h 35 (145 mn).
Un truand vieilli, évadé de prison, à nouveau mêlé aux rivalités du milieu, est obligé de se lancer dans une affaire dangereuse. D'après un roman de José Giovanni, mais c'est le regard objectif de Melville qui compte. Il a peint, à la manière de certains films noirs américains, une société et ses mœurs à l'intérieur de la société « normale ». Grande interprétation de Lino Ventura.

MARDI 25 MARS

Vivement dimanche ! ■■
Film français de François Truffaut (1983), avec F. Ardant, J.-L. Trintignant, J.-P. Kalfon (N.).
A 2, 20 h 35 (110 mn).
Une petite ville du midi de la France. La secrétaire d'un agent immobilier, soupçonné de plusieurs meurtres, mène une enquête pour découvrir la vérité. D'après Charles Williams, l'humoriste du roman noir américain, une comédie policière placée sous le signe de Jacques Becker, pétillante d'esprit, de fantaisie, d'amour de la vie, du cinéma, avec la rayonnante Fanny Ardant. Dernier film de Truffaut.

Tom Horn ■
Film américain de William Wierd (1980), avec S. McQueen, L. Evans.
FR 3, 20 h 35 (95 mn).
La fin d'un personnage vrai du vieil Ouest, tireur d'élite qui vécut avec les Apaches, fut éclaireur dans l'armée américaine et détective de l'agence Pinkerton. Curieux portrait d'un homme perdu allant au-devant de sa mort. Sorte de pavane pour le mythe défunt de Steve McQueen (son dernier rôle).

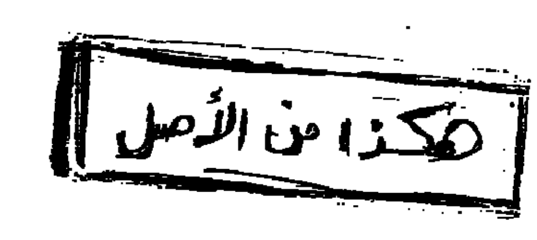
JEUDI 27 MARS

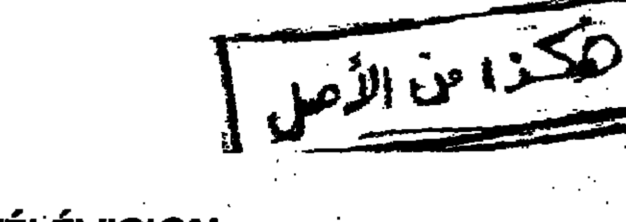
Thérèse Raquin ■■
Film français de Marcel Carné (1953), avec S. Signoret, R. Vallone, Sylvie (N.).
FR 3, 20 h 35 (105 mn).
Une jeune femme mal mariée, étouffant dans une sombre boutique auprès de sa belle-mère, devient la maîtresse d'un camionneur italien. L'amant tue, accidentellement, le mari. Marcel Carné a transposé le roman de Zola à Lyon, dans les années 50, et a recréé un univers petit-bourgeois avec histoire d'adultère dans une société contemporaine, guère changée en profondeur. Son art est, ici, la mise en scène, la mise en place de personnages a priori banals, dans un univers étouffant dont ils cherchent à se libérer. Toute l'interprétation est admirable.

VENDREDI 28 MARS

Merlusse ■
Film français de Marcel Pagnol (1935), avec H. Poupon, A. Pollack (N.).
A 2, 22 h 55 (65 mn).
Un répétiteur, vieux, laid et détesté des élèves, doit assurer la garde de Noël des internes d'un lycée qui n'ont pu partir en vacances. Un conte écrit directement pour le cinéma par Marcel Pagnol. Histoire simple, émouvante, populaire, d'enfants délaissés et d'un homme qui n'était pas ce qu'il paraissait être.

Jofroi ■
Film français de Marcel Pagnol (1933), avec V. Scotto, A. Toinon (N.).
A 2, 0 h 00 (50 mn).
Un paysan provençal, âgé, vend son verger à un voisin : il menace de se suicider lorsque le nouveau propriétaire veut couper les pêchers devenus stériles. Premier emprunt de Pagnol à Giono, mais son univers l'emporte. Un fabliau villageois où, pour une seule fois acteur, Vincent Scotto fut étonnant.





Dimanche 23 mars — Lundi 24 mars — Mardi 25 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 23 mars

7.45 RFE : courant matin ; **8.00 Bonjour la France ; 9.00 Emission islamique ; 9.15 A Bible ouverte ; 9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux ; 10.00 Présence protestante ; 10.30 Le jour du Seigneur ; 11.00 Messe** célébrée à l'église de Saint-Soupplets (Seine-et-Marne), prédicateur : Père François Corpechot. **12.00 Téléfoot 1.**

13.00 Journal. **13.25 Série : Starsky et Hutch** (rediff.). **14.20 Les habits du dimanche. 15.05 Alice au pays des merveilles ; 15 h 30 Sports dimanche** : tiercé à Auteuil ; à 15 h 48 cross-country, championnat du monde à Colombier (Suisse) ; 16 h 15, cyclisme, critérium international de la route ; à 16 h 55, formule 1, grand prix du Brésil.

18.05 Série : Pour l'amour du risque.

19.00 Sept sur sept.
Magazine de la semaine de J. Lanzi et Anne Sinclair, présenté cette semaine par Anne Sinclair.
Invité : Bernard Kouchner, médecin, journaliste, ancien dirigeant de l'Union des étudiants communistes, créateur avec Max Récamier de Médecins sans frontières.

20.00 Journal.

20.35 Cinémas : Reivers.
Film de Mark Rydell.

22.25 Sports dimanche soir.
L'actualité sportive du week-end et patinage artistique, en différé de Genève, gala de clôture.

23.55 Journal.

0.10 C'est à lire.

Lundi 24 mars

11.15 Antiope 1 ; 11.25 Ballade d'automne en Nord-Pas-de-Calais ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez...manège.

13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (rediff.) ; **14.35 La maison de TF 1**, le sac à malices, de la maison, du jardin, des loisirs... ; **15.35 Cinéma : le Convoi des braves**, film de John Ford ; **17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Feuilleton : Allégra ; 18.25 Mini-Journal** pour les jeunes ; **18.40 La vie des Botes** (et à 19.10) ; **18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.**

20.00 Journal.

20.35 L'avenir du futur : A mort l'arbitre !
Film de Jean-Pierre Mocky.

22.55 Débat : Sommes-nous tous des violents ?
Avec David Canter, professeur de psychologie appliquée à l'université du Surrey, Yves Péficier, psychiatre à la faculté de médecine de l'hôpital Necker, Serge Mascovici, sociologue, le professeur Jean-Didier Vincent, biologiste, et le candide Madeleine Biardeau, écrivain. Après le drame du Heysel, provoqué par des hooligans meurtriers, la question de la violence — non seulement sur les stades mais dans la vie de tous les jours — se pose plus que jamais.

22.55 Journal.

23.10 C'est à lire.

23.25 RFE : Quand l'entreprise fait du cinéma.

Mardi 25 mars

11.15 Antiope 1 ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (rediff.). **14.35 Transcontinental**, magazine des voyages, Paris-Bruges via Venise et Leningrad. **15.40 Reprise : l'Enjeu** (dif. le 20 mars). **17.00 La chance aux chansons. 17.25 Feuilleton : Le soleil se lève à l'Est** (rediff.). **18.25 Mini-journal**, pour les jeunes. **18.40 La vie des Botes** (et à 19.20). **18.45 Feuilleton : Santa Barbara. 19.40 Expression directe** : le CNPF et la CFDT.

20.00 Journal. 20.25 D'accord, pas d'accord (INC).

20.30 Les grands écrans de TF 1 : les Malheurs de Malou.
Téléfilm de Jeanne Barbillon. Avec B. Lafont, J.-L. Bideau, P. Bruel...
La chronique d'une femme divorcée face aux jalousies des autres femmes, aux convoitises des hommes. Comment assumer le quotidien du travail et de sa fille, et lutter contre les soupçons d'un commissaire à propos de l'assassinat de son dernier amant ?...

22.05 Document : Caryl Chessman.
L'écriture contre la mort. Reportage de J.-C. Rosé.
L'exécution de Caryl Chessman aux Etats-Unis en 1970, douze ans après sa condamnation à mort pour violences sexuelles, à la suite de huit remises d'exécution, a eu un grand impact dans le monde entier. Il a écrit quatre livres dans son combat contre la mort, et ce film montre comment il s'est servi de l'écriture : une implacable partie d'échecs entre les mots et la mort.

23.00 Journal.

23.15 C'est à lire.

ANTENNE 2

Dimanche 23 mars

9.00 Informations et météo ; 9.10 Gym tonic ; 9.45 Les chevaux du tiercé ; 10.00 Récré A2 ; 11.00 Critérium international de la route ; 11.30 Dimanche Martin : Entrez les artistes.

12.45 Journal. 13.20 Tout le monde le sait. 14.30 Série : Magnum. 15.20 L'école des fans. 16.15 Kiosque à musique. 17.00 Les aventures de Kenny Rogers. 18.30 Stade 2. 19.30 Feuilleton : Maguy.

20.00 Journal.

20.35 Les enquêtes du commissaire Maigret : Maigret et l'homme du banc.
D'après G. Simenon, réal. R. Lucot avec J. Richard, M. Couturier, J.-F. Devaux.
On retrouve le cadavre d'un magasinier sur le banc d'un boulevard. Maigret enquête.

22.10 Magazine : Projection privée.
Marcel Jullian reçoit Daniel Boulanger.

22.50 Musiques au cœur : Vienne et Gustav Mahler.
Magazine d'E. Ruggieri.
Vienne, encore et toujours : une visite au Centre Beaubourg, suivie du dernier mouvement de la « Deuxième Symphonie », de G. Mahler, interprété par l'Orchestre national de France.

23.30 Journal.

Lundi 24 mars

6.45 Télématin ; 9.30 Antiope ; 10.20 Reprise : Apostrophes ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Itinéraires, de S. Richard : les Pygmées de l'Itouri, le pacte millénaire ; **12.00 Journal et météo ; 12.5 Jeu : L'Académie des neuf.**

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (A voir cette semaine) ; **15.00 Feuilleton : Hôtel ; 15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.00 Récré A2** (Téléchat, Latulu et Lireli, Cobra) ; **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord** (INC) ; **19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré.**

20.00 Journal. 20.30 Loto sportif.

20.35 Les cinq dernières minutes : le Fil conducteur.
Série de C. Loursais. Avec J. Debary, M. Eyraud, M. Borgo... (rediff.).
On retrouve le corps d'un directeur technique dans une étuve d'une usine. Une bonne série française.

22.10 Série documentaire : Nombre et lumière.
De P. Queau, réal. INA, les images de la nature.
Dernière partie de ce documentaire remarquable sur les images de synthèse. A voir.

23.00 Journal.

Mardi 25 mars

6.45 Télématin ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Les carnets de l'aventure (Tant qu'il y aura des eaux, rediff.) ; **12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.**

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie (La vie en face). **15.00 Feuilleton : Hôtel. 15.50 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A 2** *(Téléchat ; C'est chouette ; Superdoc ; Latulu et Lireli).* **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le Petit Bouvard illustré.**

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 Cinéma : Vivement dimanche.
Film de François Truffaut.

22.25 Mardi cinéma.
Pour ses jeux et pour commenter l'actualité cinématographique, Pierre Tchernia a invité Guy Marchand et Andréa Ferréol.

23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 23 mars

9.00 Debout les enfants. 10.00 Mosaïque : lace-toi les baskets, aujourd'hui on va au stade.

12.00 D'un soleil à l'autre, magazine agricole ; **13.00 Emissions régionales. 14.30 Spécial Thalassa**, en direct de Brest, le grand prix des multicoques. **16.20 Emission pour les jeunes** : Les Entrechats, Lucky Luke, Génies en herbe. **17.30 Décibels**, avec D. Dax, Natcht und Nebel, Cyclope, Ghetto Blaster... **18.00 Culture clap**, le magazine de la culture qui bouge, signé Populus avec Bruno Bonnell, chef d'entreprise d'une société de conception de jeux vidéo. **18.30 Documents secrets**, de Pierre Bellemare. **19.15 Emissions pour les jeunes** : le Manège enchanté, Mackintosh, la minute de Spirale. **19.30 RFO hebdo. 20.05 Le Muppet Show.**

20.35 Histoire d'un jour : 19 mai 1983, le jour du premier danger.
Série de Philippe Alfonsi.
On se souvient de ces 41 fûts de dioxine (produit très toxique) passés clandestinement en France, de la panique qui s'est emparée de l'Europe. Une fois de plus s'est posé le problème de la sécurité et de la prévention des risques technologiques majeurs. La reconstitution de l'incident à l'aide de documents d'archives, commentés par Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat chargé de la prévention des risques naturels et technologiques majeurs ; Thierry Chambolle, directeur de la prévention des pollutions au ministère de l'environnement ; Me Christian Huglo, chargé de l'enseignement du droit de l'environnement.

21.55 Journal.

22.35 Cinéma de minuit : Hantise.
Film de George Cukor (cycle : films noirs).

0.25 Prélude à la nuit.
Extrait de « la Périchole » d'Offenbach, chanté par Teresa Berganza.

Lundi 24 mars

16.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 16 h 05, où l'on verra sur tout le réseau le film de John Sturges : **Un homme est passé** ; *à 17 h 25,* Actualité de jadis ; *à 17 h 35,* Interviews exclusives ; *à 17 h 45,* Loups, bars et Cie ; *à 18 h 55,* Speedy Gonzales ; *à 19 h 35,* l'Homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : les Entrechats. 20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : le Deuxième Souffle.
Film de Jean-Pierre Melville.

23.05 Journal.

23.30 Tous en scène.
Magazine du théâtre de Pierre Laville.
Avec les séquences : l'Avare, *avec M. Serrault ;* la Répétition, *de J. Anouilh, avec A. Duperey, B. Giraudeau ; Pinter avec M. Bouquet ; portrait de Nathalie Sarraute ; Paris-Villette ; Finalement quoi, avec Pachesnais ; L'école du TNS :* Jacques le Fataliste, *avec F. Huster.*

0.30 Prélude à la nuit.
« Filigranes », de J. Komives, par les Philharmonistes de Châteauroux.

Mardi 25 mars

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : La mer buissonnière ; *à 17 h 15,* Dynastie ; *à 18 h 55,* Speedy Gonzales ; *à 19 h 35,* L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : les Entrechats. 20.05 Les jeux. 20.30 D'accord pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Tom Horn.
Film de William Wiard.

22.15 Journal.

22.45 Emissions régionales.
L'Alsace au scanner et bagages accompagnés ; Aquitaine : Dick Rivers ; Bourgogne-Franche-Comté : Concert ; Bretagne-Pays-de-Loire : Vent d'Ouest ; Limousin-Poitou-Charentes : la Bataille de l'Atlantique ; Lorraine-Champagne-Ardenne : Jean Cabu ; Midi-Pyrénées-Languedoc-Roussillon : Triangles, Télescopes et les Jardins d'Esther ; Nord-Picardie : Allegro ; Normandie : Magazine de la mer ; Paris-Ile-de-France-Centre : *Hervé Bazin* ; Provence-Côte d'Azur-Corse : La bande à FM de J. Ordines ; Rhône-Alpes-Auvergne : Subjectif.

23.40 Prélude à la nuit (horaire variable en raison de la durée différente des émissions dans chaque région).
« Partita en mi majeur pour violon solo », de J.S. Bach, par Yehudi Menuhin.

LA 5

Dimanche 23 mars

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille.
7.30 Cinq sur cinq, programme musical (et à 11.30 et 15.30) ; **8.30, Variétés : Cherchez la femme** (et à 12.30 et 16.30) ; **10.30 Le grand show du sport** (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Les Schtroumpfs, dessins animés ; 20.30, Les dimanches du cinéma : Les Surdoués de la première compagnie, film de M. Gérard (et à 0.30) ; **22.00, Avant-première des Oscars du cinéma ; 22 h 30 La 5 en concert** : la « Symphonie n° 6 », de Tchaïkovsky, par l'Orchestre philharmonique du Théâtre de la Scala (et à 2 h 30) ; **23.30 Série : L'homme de l'Atlantide.**

Lundi 24 mars

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille : **7.45, Série : L'homme de l'Atlantide** (et à 12.00 et 16.15) ; **8.45, film : les Surdoués de la première compagnie** (et à 13.00 et 17.45) ; **10.30, Avant-première en concert** (et à 15.15).

19.30 Jeu : C'est beau la vie (et à 2 h 30) ; **20.30, Lundi superstars : l'Evadé d'Alcatraz**, film de Donald Siegel (et à 22.30) ; **22.30 Série : la Cinquième Dimension** (et à 1.30).

Mardi 25 mars

7.30 à 19.30, rediff. des émissions de la veille ; **7.30, jeu : C'est beau la vie** (et à 11.30 et 15.30) ; **8.30, Film : Sabrina, de S. Taylor** (et à 12.30 et 16.30) ; **10.30, Série : La Cinquième Dimension** (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Jeu : C'est beau la vie (et à 3.30) ; **20.30, Les Academy Awards**, retransmission de la cérémonie des oscars à Hollywood (et à 0.00) ; **22.00, Jésus-Christ Superstar**, film de Norman Jewison (et à 1.30).

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 23 mars

- RTL, 20 h, *Kane et Abel*, film de B. Kulik ; 20 h 50, Grand Ecran.
- TMC, 20 h, Série : « V » ; 21 h, La cible ; 22 h 45, Forum.
- RTB, 20 h 5, Attachez vos ceintures ; 21 h 5, Télésuite ; Une femme nommée Golda (2e partie).
- TSR, 20 h, Série : Au nom de tous les miens ; 20 h 55, Dis-moi ce que tu lis ; 21 h 50, Issey Miyake, couturier, sculpteur, peintre.

Lundi 24 mars

- RTL, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Comme un boomerang*, film de J. Giovanni.
- TMC, 20 h, Dynastie ; 21 h, *Accusé, levez-vous*, film de M. Tourneur.
- RTB, 20 h 5, Ecran-témoin : *les Prédateurs*, film de T. Scott, suivi d'un débat sur l'immortalité.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h 5, Le temps retrouvé : la retraite dorée ; 20 h 30, Chansons souvenirs ; 21 h 30, Namur et sa région.
- TSR, 20 h 15, Spécial cinéma ; 23 h 10, Hockey sur glace.

Mardi 25 mars

- RTL, 20 h, Cinémania : *Urban Cowboy*, film de James Bridges ; 22 h 45, *la Revanche d'Ivanhoé*, film d'A. Anton.
- TMC, 20 h, Série : Les deux font la paire ; 21 h, Vengeance différée.
- RTB, 20 h 5, Billet de faveur : Miam-miam, de J. Deval ; 21 h 55, le Louvre, le plus grand musée du monde.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Rox Box ; 21 h, Ciné-Club : *Nous sommes tous des voleurs*, film de R. Altman.
- TSR, 20 h 10, Hill Street Blues ; 21 h 5, Champs magnétiques : 1936, Les fronts populaires, le grand tournant ; 23 h 10, L'antenne est à vous ; 23 h 30, Ciné bref (dessins animés).

Mercredi
26 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

7.00 RFE : courant matin ; **10.15 Antiope 1 ; 10.45 Salut les petits loups ; 11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.**

13.00 Journal ; 13.50 Vitamine : feuilleton, dessin animé, variétés, info... **15.30 Téléfilm : l'Etrange n° 44,** de P. Hunt (redif.). Une histoire de rêve entre deux jeunes imprimeurs, dans un monde imaginaire où tout est magique ; **17.00 La chance aux chansons ; 17.25 Le soleil se lève à l'Est** (redif.) ; **18.25 Mini-journal,** pour les jeunes ; **18.40 La vie des Botes** (et à 19 h 10). **18.45 Feuilleton : Santa Barbara ; 19.30 Loto sportif ; 19.40 Cocoricocoboy ; 19.50 Tirage du Tac-O-Tac.**

20.00 Journal ; 20.30 Tirage du Loto.

20.35 Série Arsène Lupin : Sherlock Holmes lance un défi.
D'après le roman de M. Leblanc, dialogues de C. Brulé, réal. J.-P. Dessagnat. Avec G. Descrières, H. Virlojeux, S. Agacinski...
Le célébrissime détective anglais a un triple défi ce soir : reprendre le collier volé par Arsène Lupin, convaincre le « fan » de football du peu d'importance du match retransmis sur la deuxième chaîne... faire oublier aux jeunes qu'il y a sur la troisième un concert « branché »... Pari encore plus difficile quand on sait que la série a déjà été diffusée !

21.15 Contre-enquête.
Emission d'Anne Hoang.
Au sommaire : Suicide d'un cheminot (les nombreuses questions que se pose aujourd'hui sa veuve); L'affaire Claveau (comment un ouvrier, après avoir parlé dans un quotidien, s'est fait licencier) ; Retour en Puisaye (deux ans après sa disparition, un homme est retrouvé mort) ; Gambier malfaiteur d'habitude (un homme qui ne sortira de prison qu'en l'an 2004).

23.15 Performances.
Magazine culturel de Michel Cardoze.
Invité : Daniel Colling, le « père » du Printemps de Bourges, qui fête son dixième anniversaire et ouvre ses portes le 28 mars. Au sommaire : Aux chapeaux chic (le retour de la femme coiffée) ; les hommes murs (ces peintres qui animent les murs de Paris) ; Norma 86 (Michèle Lagrange, chanteuse d'opéra) ; Norma 64 (Maria Callas interprète Norma à l'Opéra de Paris).

23.45 Journal.

0.00 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 9.00 Récré A2 (Heidi, Latulu et Lireli ; Pac, Man, X or...) ; **12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'académie des neuf.**

12.45 Journal ; 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Téléfilm : le Secret de la ville d'acier ; 15.30 Récré A2 (les Schtroumpfs ; Clémentine ; Flip Bouc...) ; **17.00 Magazine : Terre des bêtes** (Un répit pour la loutre) ; **17.30 Superplatine** : Bronski beat, Jacky, Talk Talk... ; **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.10 D'accord, pas d'accord (INC) ; 19.15 Le Petit Bouvard illustré.**

19.30 Journal.

19.55 Football : France-Argentine.
En direct du Parc des Princes, match international amical, commentaires *M. Drucker et R. Piantoni.*

> Au cas où le match ne serait pas retransmis, la soirée serait ainsi composée : **19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le Petit Bouvard illustré ; 20.00 Journal ; 20.35 Téléfilm : A l'oeil nu,** de J. Llewellyn Maxey avec D. Soul et P. Dawber ; **22.10 Les dossiers d'Alain Decaux.**

21.45 Le dossier d'Alain Decaux.
Enquête et documentation de J. Knuth et F. Renaudot. La légende de Mandrin.
L'histoire d'un Robin des Bois du dix-huitième siècle, qui pille l'Etat au profit des pauvres.

23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h 05, où l'on verra sur tout le réseau : Belle et Sébastien ; *à 17.05* Zorro ; *à 17.30* Edgar le détective cambrioleur ; *à 18.55 Speedy Gonzales ; à 19 h 35* L'homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : les Entrechats ; 20.05 Les Jeux.

20.35 Gala de la jeune chanson française : La nouvelle affiche.
Réal. R. Forissier, présentation J. Lepers.
Concert donné en février dernier à Cannes pour le vingtième anniversaire du MIDEM. Avec Bibie, Bill Baxter, E. Daho, S. Guirao, Gold, J.-J. Lafon, M. Lavoine, V. Savage, J. Garon, N. Willer, Jeanne Mas, J.-J. Goldman et M. Jones.

21.35 Thalassa.
Magazine de la mer, de Georges Pernoud.
Nathalie Le Lièvre, fille du fun, reportage de J. Loiseau. Cette jeune Française de dix-huit ans est championne du monde de fun-board. L'équipe de « Thalassa » l'a rencontrée à la pointe de la Torche à Hawaï, haut lieu du fun-board, et chez elle dans le Midi.

22.20 Journal.

22.50 Téléfilm : la Salle n° 6.
De J.-C. Arié, d'après une nouvelle de Tchekhov, avec M. Berman, J. Gillibert, Y. Yanech...
Un nouveau médecin arrive dans un hôpital psychiatrique ; cet homme, bon et intelligent, se laisse aller à la tristesse du lieu et glisse peu à peu vers la folie. Une nouvelle qui a fait peur à Lénine, paraît-il.

23.35 Prélude à la nuit.
« Etude en ut dièse mineur » de Chopin par K. Mocsary au piano.

LA 5

7.10 à 19.30, *rediff. des émissions de la veille :* **7.10 Jeu : C'est beau la vie** (et à 11.30) ; **8.00 La soirée des oscars** (et à 12.30 et 16.00) ; **9.30 Film : Jésus-Christ Superstar** (et à 14.00 et 17.30).

19.30 Jeu : C'est beau la vie (et à 23.00) ; **20.30 Feuilleton : Flamingo Road** (et à 23.30) ; **21.30 Série policière : Inspecteur Derrick** (et à 0.30) ; **22.30 Big Bang,** *magazine scientifique* (et à 1.30)

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Les routes du paradis ; 21 h, *Superman III*, film de R. Lester.
- TMC, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Le jour où Jésus-Christ est mort.
- RTB, 20 h, Série : Au nom de la loi ; 21 h, Série : Mission casse-cou ; 21 h 45, Coup de film ; 21 h 55, Cargo de nuit.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Caméra sports.
- TSR, 20 h 10, A bon entendeur ; 21 h 15, *Attica*, film de M.-J. Chomsky ; 23 h 05, Hockey sur glace.

Jeudi
27 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 Antiope 1 ; 10.45 Croque vacances : variétés, infos-magazine, bricolage, dessin animé... **11.45 La Une chez vous. 12.00 Tournez... manège.**

13.00 Journal. 13.50 Série : Dallas (redif.). **14.35 Les animaux du monde : le printemps des animaux nordiques** (les premiers pas d'un ourson, la tétée des jeunes élans.) **15.05 A votre service. 15.25 Quarté en direct d'Auteuil. 15.35 A cœur ou à raison : A toi l'artiste, Alex Metayer. 16.25 Croque vacances** ; variétés avec Jean-Jacques Lafon, observation des animaux vivant à Paris. **17.25 Feuilleton : Le soleil se lève à l'est** (redif.). **18.25 Mini-journal,** pour les jeunes. **18.40 La vie des Botes** (et à 19 h 10). **18.45 Feuilleton : Santa-Barbara. 19.40 Cocoricocoboy.**

20.00 Journal.

20.35 Questions à domicile.
Emission de P.-L. Séguillon, A. Sinclair, A. Tarta.
M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, recevra les journalistes de TF 1 à son domicile pour fêter le premier anniversaire de l'émission.

21.45 Feuilleton : l'Australienne.
de George Miller et Pina Amenta, d'après le roman de Nancy Cato, adapt. P. Yeldham, avec S. Thornston, J. Waters, D. Craig.
Deuxième épisode : la banque où Delphie a déposé sa fortune fait faillite. Généreuse, elle donne le peu qui lui reste à Tom, le marin qui l'a sauvée du naufrage pour qu'il continue de naviguer. Tout va mal avec sa famille adoptive. Delphie la quitte et essaie de vivre de sa peinture à Echuca... On continue de suivre avec plaisir cette série colorée.

22.50 Journal.

23.05 Prix Jean d'Arcy.
Junie, film de V. Morgenstern (mention spéciale du jury) et Littler Babylone, d'Anne Demeneix.

23.35 C'est à lire.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 Antiope ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 La télévision des téléspectateurs ; 12.00 Journal et météo ; 12.05 Jeu : L'Académie des neuf.

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine. 14.00 Aujourd'hui la vie. (Ailleurs : le sud de la Tunisie). **15.00 Feuilleton : Les brigades du tigre** (redif.). **15.55 C'est encore mieux l'après-midi. 17.30 Récré A2** (Téléchat ; Image imagine ; Pac Man...). **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée. 18.30 C'est la vie. 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres. 19.15 Emissions régionales. 19.40 Le petit Bouvard illustré.**

20.00 Journal. 20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Téléfilm : Le jour où le Christ est mort.
De J. Cellan Jones, scénario de J. Lee Barrett et E. Anhalt, avec C. Saradon, C. Blakely, K. Michell.
Un téléfilm britannique sur la dernière journée du Christ, tourné en Tunisie.

22.55 Magazine : Actions.
De Michel Honorin, présenté et animé par F. Henri de Virieu et G. Morin.
Donnant-donnant (l'accord d'entreprise du mois) ; Parlons d'argent (les escroqués du diamant) ; et autres rubriques habituelles.

0.10 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions. Sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau, Thalassa *(diff. le 26 mars) ; 17.30* Edgar, le détective cambrioleur ; *à 18 h 55, Speedy Gonzales ; à 19 h 35,* L'homme au képi noir. *19.55* Dessin animé : les Entrechats. *20.05* Les jeux.

20.35 Cinéma : Thérèse Raquin.
Film de Marcel Carné.

22.20 Journal.

22.45 François Mauriac : Bloc-notes 1953-1970.
Emission de J. Girard, textes lus par Henri Virlogeux. Le bombardement de Sakiet le 13 février 1958.

22.55 Itinéraires portugais.
Série d'Yvon Busson, réal. P. Courtemanche.
Cinquième et dernière promenade à travers le Portugal. Lisbonne, la ville aux sept collines, presque entièrement détruite lors du tremblement de terre en 1755, cache une multitude de quartiers très différents.

23.20 Prélude à la nuit.
Variation sur un thème de F. Bridge, par les solistes de Sofia, dir. E. Tabakov.

LA 5

7.30 à 19.30, redif. des émissions de la veille (**7.30,** *Jeu : C'est* **beau la vie** (et à 11.30 et 15.30) ; **8.30, feuilleton : Flamingo Road** (et à 12.30 et 16.30) ; **9.30, Série : l'Inspecteur Derrick** (et à 13.30 et 17.30) ; **10.30, Big bang, magazine scientifique** (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Jeu : *C'est beau la vie ; 20.30, Jeu :* **Pentathlon** (et à 23.30) ; **22.30, Magazine : Mode,** etc. (et à 1.30).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, série : Dallas ; 21 h, *la Femme libre*, film de P. Mazursky ; 23 h 25, Le monde à venir.
- TMC, 20 h, Cinénigmes ; 20 h 25, Série : Max la Menace ; 21 h, *l'Homme des hautes plaines*, film de C. Eastwood.
- RTB, 20 h, Autant savoir : voyage en train-autocar ; 20 h 25, *Clair de femme*, film de Costa-Gavras ; 22 h 15, Cinéscope.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Document : Japon, le rêve et l'histoire ; 20 h 55, Année du ballet : New York City Ballet ; Carolyn Carlson.
- TSR, 20 h 10, Temps présent : le monastère de la rue ; 21 h 15, Dynastie ; 22 h 20, Nocturne : *Sans soleil*, film de C. Marker.

Vendredi
28 mars

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

10.15 Antiope 1 ; 10.45 Croque-vacances : variétés, infos-magazine... **11.45 La Une chez vous ; 12.00 Tournez... manège.**

13.00 Journal ; 13.50 Série : Dallas (redif.) ; **14.35 Temps libre... Pierre Perret ; 16.00 Au nom de la loi (redif.) 16 h 25 : Croque-vacances** : dessins-animés, feuilleton, les crayons du bonheur, avec le peintre Guy Cambier ; **17.25 Feuilleton : La soleil se lève à l'Est** (redif.) ; **18.25 Mini-journal,** pour les jeunes ; **18.40 La vie des Botes** (et à 19 h 10). **18.45 : Feuilleton : Santa Barbara ; 19.40 Cocoricocoboy.**

20.00 Journal.

20.30 Aznavour de A à Z.
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Quelles seront les lettres qui inspireront Aznavour ? Sans doute A comme Azvavour, C comme chansons, cinéma, E comme enfance, S comme Soleil, Y comme Yiddish Connection, *son dernier film, en cours de réalisation... et bien d'autres qui nous livreront peut-être quelques faces cachées de Charles le Téméraire, grand défenseur de la chanson française.*

22.30 Couleurs printemps.
Emission de Nicole Courtois-Higelin et Béatrice Soulé ; réal. D. Sanders.
Autour de Jacques Higelin : Mino Cinelu, Charlélie Couture, Manu Dibango, Murray Head, Karim Kacel, Catherine Lara, Didier Lockwood, Tom Novembre et Paul Personne. Place à la musique !

23.45 Journal.

0.00 TSF (Télévision sans frontière)
Spécial François Lugah (émission de la Radio-Télévision ivoirienne diffusée simultanément en stéréo sur Radio 7), avec la participation de Gilles Obringer.

ANTENNE 2

6.45 Télématin ; 10.30 Antiope ; 11.30 Les rendez-vous d'Antenne 2 ; 11.35 Reprise : Terre des bêtes (dif. le 26 mars) ; **12.00 Journal et météo ; 12.10 Jeu : L'académie des neuf.**

12.45 Journal. 13.30 Feuilleton : Catherine ; 14.00 Aujourd'hui la vie (« En forme », avec la comédienne Charlotte Julian) ; **15.00 Feuilleton : les Brigades du tigre** (redif.) ; **15.50 C'est encore mieux l'après-midi ; 17.30 Récré A2** (Téléchat ; Superdoc ; Latulu et Lireli ; Shera) ; **18.00 Série : Ma sorcière bien-aimée ; 18.30 C'est la vie ; 18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres ; 19.15 Emissions régionales ; 19.40 Le petit Bouvard illustré**

20.00 Journal et Loto sportif.

20.35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De C. Boissol, scénario et dialogues de L. Lignières et C. Watton. Avec G. de Capitani, C. Denner, W. Psoniak...
Un transfuge de l'Est, un « intellectuel », est poursuivi par le KGB au Portugal. Agnès est, bien sûr, chargée par les services secrets de le protéger. Une série pétillante, qui ne laisse pas de trace.

21.30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « Des hommes de Dieu ». Sont invités : J.-M. de Réville (le Saint Curé d'Ars), *P. Boutry* (Prêtres et paroisses au pays du curé d'Ars), *J. Dalarun* (Robert d'Arbrissel, fondateur de Fontevraud), *B. Racine* (Terre de promission), *le cardinal Jean-Marie Lustiger* (Premiers Pas dans la prière).

22.45 Journal.

22.55 Ciné-club : Merlusse et Jofroi.
Deux films de Marcel Pagnol (cycle : la France de l'avant-guerre).

FRANCE RÉGIONS 3

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions, sauf à 17 h, où l'on verra sur tout le réseau La télématique au quotidien ; *à 17 h 30,* Un naturaliste en campagne ; *à 18 h 55,* Speedy Gonzalès ; *à 19.35* l'Homme au képi noir.

19.55 Dessin animé : les Entrechats.

20.05 Les jeux.

20.35 Série : Madame et ses flics.
De R. Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, H. Genès, E. Colin...
Neuvième épisode. Patience, on touche à la fin de ce feuilleton « nunuche », malgré les cercueils et les attentats.

21.40 Vendredi : Fais-moi tourner la tête.
Reportage de la télévision suisse romande. Réal. J.-C. Roy.
(Lire notre article.)

22.40 Journal.

23.00 Bleu outre-mer.
Magazine de la Radiotélévision française d'outre-mer.
Au sommaire : des extraits de la pièce de théâtre les Voisins, *de J. Saunders ; variétés, avec le chanteur réunionnais Ti Foch, le meilleur représentant de cette nouvelle génération, qui mêle tradition et modernisme ; le groupe antillais Kassav, rythme et paillettes, le groupe qui fait danser toute l'Afrique d'aujourd'hui.*

23.55 Prélude à la nuit.
« Etude n° 17 », de Fernando Sor, par V. Duchâteau, à la guitare.

LA 5

7.30 à 19.30, *Rediff. des émissions de la veille* (*7.30, Jeu :* C'est beau la vie (et à 11.30 et 15.30) ; **8.30, Jeu : Pentathlon** (et à 12.30 et 16.30) ; **10.30, Mode, etc.** (et à 14.30 et 18.30).

19.30 Jeu : C'est beau la vie (et à 2.30) ; **20.30, Feuilleton : Flamingo Road ; 21.30, Arabesque,** *série de suspense* (et à 0.30) ; **22.30, Grand Prix,** *magazine auto-moto* (et à 1.30).

PÉRIPHÉRIE

- RTL, 20 h, Série : Falcon Crest ; 21 h, Téléfilm : l'Ami Maupassant ; 22 h 5, *Pierrot le fou*, film de J.-L. Godard.
- TMC, 20 h, Série : le Renard ; 21 h, la Meilleure Fille du monde.
- RTB, 20 h 5, Feuilleton : la Taupe ; 20 h 55, Actualité cinéma : 58e cérémonie des oscars.
- RTB - TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein ; 21 h, Arts magazine ; 21 h 30, Concert du vendredi saint ; 22 h 10, Chemin de croix.
- TSR, 20 h, Téléfilm : Louisiane ; 23 h, Les visiteurs du soir : Sven Nykvist ; 23 h 45, Juluka (groupe musical africain).





Enlèvement à la spaghetti

Faire d'une prise d'otages le sujet d'un téléfilm à la fois drôle, émouvant et satirique relevait d'une démarche pour le moins culottée. Giulio Paradisi a osé l'entreprendre avec Otages à l'italienne, un ciné-TV (italien) dont il signe la réalisation. Du beau travail, tout en finesse.

C'est d'un fait divers survenu à Londres, en 1975, que Paradisi tire son histoire. Elle raconte comment Domenico, serveur dans un restaurant italien de la capitale britannique, las de servir des spaghettis pour un patron, décide de se mettre à son compte. Il convainc quatre de ses compatriotes, loufiats dans le même établissement, de se rallier à son idée. Les nouveaux associés trinquent à leur futur succès. Une allégresse brutalement interrompue par l'arrivée de trois gangsters — des Noirs — qui prennent en otage les cinq compères. Commence, alors, une longue nuit d'attente et de pourparlers où alternent le cocasse et le tragique, la tendresse et l'humour.

Nino Manfredi, dans le rôle de Domenico, réussit une interprétation magistrale. Dans une situation qui devrait être dramatique, son gros bon sens populaire fait merveille. Alors que se déploie un gigantesque dispositif policier (toutes les ficelles de l'establishment sont ridiculisées), ravisseurs et otages engagent un dialogue qui révèle la marginalité des uns (les Noirs) et des autres (les travailleurs immigrés). Ennemis de circonstance, ils apparaissent soudain unis face à une Angleterre *« incapable de comprendre »* les étrangers vivant sur son sol. Une incompréhension à laquelle les cinq compagnons ne trouvent qu'une explication : *« Les Anglais ne boivent jamais d'eau. »* Elémentaire, mon cher Watson !

ANITA RIND.

● *Otages à l'italienne*, **le 22 à 20 h 30, le 24 à 14 h, le 26 à 15 h 25 et le 28 à 10 h 15.**

Sélection

Série

Superdurand. Premier épisode d'un dessin animé japonais racontant les aventures héroïco-comiques d'un super-détective des temps modernes. Le 23 à 12 h 30 (en clair).

Sport

Basket américain, le 23 à 16 h 20 et le 24 à 22 h 30 ; **Etoiles et buts**, le 24 à 20 h 35 ; **Boxe thaïlandaise**, en direct du Palais des sports, le 24 à 20 h 45.

Les films

LA COLLINE A DES YEUX. — Film américain de Wes Craven (1977). Le 22/23 à 0 h, le 25/26 à 1 h 30, le 28/29 à 3 h 35.

Des campeurs aux prises avec des monstres anthropophages. Cruel et répugnant.

LA DROLESSE ■ ■. — Film français de Jacques Doillon (1979). Le 23 à 18 h, le 26 à 9 h 45, le 27 à 22 h 5.

Un paysan de vingt ans, dédaigné par sa famille, enlève une fillette de douze ans. Elle accepte de vivre avec lui, enfermée dans le grenier.

TAXI DRIVER ■. — Film américain de Martin Scorsese (1975). Le 23 à 20 h 30, le 26 à 22 h 50, le 28/29 à 0 h 10.

Un ancien combattant de la guerre du Vietnam, chauffeur de taxi de nuit à New-York, cherche dans la violence une solution à la décadence de la ville. Performance de Robert De Niro.

SAC DE NŒUDS ■. — Film français de Josiane Balasko (1984). Le 25 à 20 h 35, le 27 à 8 h 25.

La femme d'un agent de police brutal et une clocharde suicidaire partent en fugue avec un petit truand.

NIGHTKILL. — Film américain de Ted Post (1980). Le 26 à 21 h.

Une femme cherche à se débarrasser de son mari, avec l'aide de son amant, agent des services secrets. Suspense policier resté inédit.

LA NUIT PORTE JARRETELLES. — Film français de Virginie Thévenet (1984). Le 27 à 20 h 35.

Une fille cherche à séduire un adolescent en le promenant dans les lieux « de plaisir » du Paris nocturne. Film d'auteur raté.

LA VIE DE CHATEAU ■. — Film français de Jean-Paul Rappeneau (1965). Le 28 à 21 h.

Normandie 1944. Une châtelaine qui s'ennuie se laisse faire la cour par un officier allemand et tombe amoureuse d'un capitaine des FFL. Comédie romantique traitant avec humour et délicatesse de situations qui auraient pu choquer. C'est joué à la perfection.

LES REPRISES

Pour les films suivants, lire nos commentaires parus dans les suppléments précédents.

PAR OU T'ES RENTRÉ... ON T'A PAS VU SORTIR. — Film français de P. Clair (1984). Le 22 à 8 h 30, le 23 à 23 h 45, le 28 à 22 h 35.

LA FIÈVRE AU CORPS ■. — Film américain de L. Kasdan (1981). Le 22 à 10 h 5, le 27/28 à 1 h 10, le 28 à 8 h 25.

SEXE FOU ■. — Film italien de D. Risi (1973). Le 22/23 à 1 h 30, le 25 à 23 h 35.

L'ANTÉCHRIST. — Film italien d'A. De Martino (1976). Le 22/23 à 3 h 20, le 27 à 23 h 30, le 28/29 à 2 h.

L'ANTIGANG ■. — Film américain de B. Reynolds (1981). Le 22/23 à 5 h, le 25 à 14 h.

DERRIÈRE LA PORTE ■. — Film italien de L. Cavani (1982). Le 23 à 8 h 40, le 24 à 10 heures.

TRANCHES DE VIE ■. — Film français de F. Leterrier (1984). Le 23 à 10 h 25, le 25 à 22 h 5, le 28 à 14 h.

HE WALKED BY NIGHT ■. — Film américain de F. Werker (1984). Le 23 à 22 h 30, le 25 à 16 h, le 26/27 à 0 h 40, le 27 à 9 h 50.

TIMERIDER ■. — Film américain de W. Dear (1982). Le 24 à 8 h 35, le 28 à 15 h 45.

BONS BAISERS DE HONG-KONG ■. — Film français de V. Chiffre (1975). Le 24 à 16 h 10.

MISSILES D'OCTOBRE ■. — Film américain d'A. Page (1974). Le 24 à 0 h, le 25 à 8 h 30, le 27 à 14 h.

TV 6

Ça y est ! L'arrivée de Patrice Blanc-Francard sur TV 6 a mis le feu aux poudres, et TV 6 amorce enfin une poignée de rendez-vous.

Ce samedi, après un « 6 Tonic » bourré de clips dès 14 heures (question de s'échauffer), démarrera « Système 6 » (17 heures-19 heures), animé par Isabelle Duhamel. Une émission quotidienne (sauf le dimanche) et en direct avec le public, lequel pourra téléphoner pour demander un clip et bientôt une mini-série. Un double décor permettra à la caméra de filmer une batterie de téléphones, que décrocheront au hasard et en direct Isabelle Duhamel ou l'une des vedettes invitées à l'émission.

A 19 heures, NRJ 6 prendra le relais pour présenter pendant une heure (deux heures le samedi) avec de jeunes vidéo-jockeys les hits français ou européens. « 6 Tonic » et les clips rythmeront à nouveau l'antenne jusqu'à 22 heures, où l'on attend début avril un nouveau rendez-vous, tandis que les « p'tits loups » pourront, entre 23 heures et minuit, tester leurs connaissances en récitant par cœur les hits — redif20 fusés — de NRJ... Au bahut, cela s'appelait « bachotage »...

A. CO.

France-Culture

SAMEDI 22 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Fréquence buissonnière.
8.05 Littérature pour tous, avec Robert Sabatier.
8.30 Histoires à se réveiller couchés.
9.05 Les temps modernes : Le droit à l'enfant ? à 10 h, Voix du silence.
10.40 La mémoire en chantant.
11.00 Grand angle : Festival du son 1986 au CNIT.
12.00 Panorama : en direct du Salon du livre.
14.00 L'âme des peuples ou la dite sagesse des nations.
15.30 Le bon plaisir de... Jacques Derrida.
18.30 Carême protestant : la délivrance du Père.
19.20 Samedi soir : spéculation et investissement.
20.00 Musique : répertoire pour les écoles de musique aujourd'hui.
20.30 Nouveau répertoire dramatique : « Les Rouquins », de J.-C. Grumberg, précédé d'un entretien avec l'auteur ; « Les gnoufs » ; « Les symétries imparfaites », de D. Besnehard.
22.10 Démarches : avec Philippe Lejeune.
22.30 Répertoire pour les écoles de musique : aujourd'hui : « Jeu de timbres », de F. Vandenbogaerde, « Le livre des progressions I et II », de D. Tosi, et « Mares », de J.-L. Campana.
0.05 Clair de nuit : tentatives premières, Daniel Grenier « poésie en direct » ; chasse au snark.

DIMANCHE 23 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.03 Chasseurs de son.
7.15 Horizon, magazine religieux.
7.25 La fenêtre ouverte.
7.30 Littérature pour tous, avec Christian Chabanis.
7.45 Dits et récits : Shen Nong découvre la médecine.
8.00 Orthodoxie.
8.30 Protestantisme.
9.05 Ecoute Israël.
9.35 Divers aspects de la pensée contemporaine : l'Union rationaliste.
10.00 Messe des Rameaux au studio 106 de Radio-France.
11.00 Histoire de la presse : de 25 centimes à 4,50 F, ou cinquante ans de presse (nº 3, la presse dans la clandestinité).
12.00 Des papous dans la tête.
13.40 Les décades lumineuses, de J. Messagier.
14.00 Le temps de se parler, en direct du Festival du son, au CNIT.
14.30 Les théâtres du cartel : Georges Pitoëff et « Le temps est un songe ».
16.30 Conférence de carême : au cœur des sociétés en crise, en direct de Notre-Dame.
17.15 La tasse de thé : (en direct du CNIT) : la Vᵉ République et son armée.
19.10 Microfilms : avec Paul Vecchiali, pour « Rosa la Rose, fille publique ».
20.00 Repérages, la chanson d'expression française.
20.30 Atelier de création radiophonique : « Les saisons ».
22.30 Musique indienne : ragas de l'Inde du Nord.
0.10 Clair de nuit, avec M. Berestycki ; Rémanences.

LUNDI 24 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : don Miguel de Unamuno, un énergumène espagnol ; (et à 10 h 50 : le futurisme).
9.05 Les lundis de l'histoire : la vie fragile, violence, pouvoirs et solidarités à Paris au XVIIIᵉ siècle.
10.30 Musique : miroirs (et à 17 h).
11.10 Passeport pour l'avenir : les grandes écoles sur la sellette.
11.30 Feuilleton : le vagabond ensorcelé.
12.00 Panorama, en direct du salon du Livre.
13.40 Le quatrième coup.
14.00 Un livre, des voix : « Qui a ramené Doruntine » ? de Ismaïl Kadare.
14.30 Penta di Casinca : un village de Haute-Corse.
15.30 Les arts et les gens : en direct du Salon du livre.
17.10 Ile-de-France, chef-lieu Paris : la fondation Cartier.
18.00 Subjectif, en direct du Festival du son du CNIT.
19.30 Perspectives scientifiques : évolution et extinction des espèces.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ivo Malec, témoin de son temps.
20.30 « Les œufs fatidiques » : de M. Boulgakov.
21.30 Latitudes, musiques traditionnelles ; un Français, professeur de shakuhachi.
22.30 La nuit sur un plateau : spécial poésie.

MARDI 25 MARS

1.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance (voir lundi).
9.05 La matinée des autres : Bénarès, d'eau et de feu.
10.30 Musique : les miroirs (et à 17 h).
11.10 L'école des parents et des éducateurs : que fait l'université de nos enfants.
11.30 Feuilleton : Le vagabond ensorcelé.
12.00 Panorama : en direct du Salon du livre.
13.40 Instantané : magazine musical.
14.00 Un livre, des voix : « Les liens du sang », de Christian Mégret.
14.30 « Le Président mystifié », de Sade.
15.30 Mardis du théâtre : Paillasses sur tréteaux.
17.10 Le pays d'ici : à Marseille.
18.00 Subjectif : en direct du Salon du livre.
19.30 Perspectives scientifiques : la médecine générale.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ivo Malec.
20.30 Le journal du corps.
21.30 Diagonales, l'actualité de la chanson.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

MERCREDI 26 MARS

6.00 Boris Vian, du jazz à l'opéra.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée la science et les hommes : approches du réel.
10.30 Musique : Miroirs (et à 17 h).
11.10 Le livre, ouverture sur la vie : en direct du Salon du livre.
11.30 Feuilleton : Le vagabond ensorcelé.
12.00 Panorama : en direct du Salon du livre.
13.40 Avant-première.
14.00 Un livre, des voix : « le Dragon et le Tigre », de David Payne.
14.30 La littérature tchèque actuelle.
15.30 Lettres ouvertes : magazine littéraire (en direct du Salon du livre).
17.10 Le pays d'ici : à Marseille.
18.00 Subjectif, en direct du Salon du livre.
19.30 Perspectives scientifiques : études de linguistique, structures et conversions.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ivo Malec.
20.30 Antipodes : le cinéma antillais.
21.30 Cent ans de chanson à Marseille, à l'Opéra de Marseille, enregistrement public le 25.
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

JEUDI 27 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée une vie, une œuvre : Gongora ou le Triomphe du baroque.
10.30 Musique : Miroirs.
11.10 Répétez, dit le maître.
11.30 Feuilleton : Le vagabond ensorcelé.
12.00 Panorama.
13.40 Peintres et ateliers : Michèle Gireult.
14.00 Un livre, des voix : « les Vaines Montagnes », de Marcel Brion.
14.30 Le crime d'un commerçant d'Innsbruck, de T. Bernhardt.
15.30 Musicomania : portraits d'artistes.
17.10 Le pays d'ici : à Marseille.
18.00 Subjectif.
19.30 Les progrès de la biologie et de la médecine : la maladie de Hodgkin.
20.00 Musique, mode d'emploi : Ivo Malec.
20.30 Ecrit pour la radio : Waterplouf, de M. Breitman. Avec E. Hirt, B. Garcin, B. Lavalette...
21.30 Tendances de la sémiotique musicale européenne (INA/GRM) : œuvres de Zimmermann, Beethoven, Ligeti, Mâche...
22.30 Nuits magnétiques.
0.10 Du jour au lendemain.

VENDREDI 28 MARS

0.00 Les nuits de France-Culture.
7.00 Culture matin.
8.15 Les enjeux internationaux.
8.30 Les chemins de la connaissance : voir lundi.
9.05 Matinée du temps qui change : politiques économiques et relations internationales du vingtième siècle.
10.30 Musique : Miroirs du carnaval (et à 17 h).
11.10 L'école hors les murs.
11.30 Feuilleton : Le Vagabond ensorcelé.
12.00 Panorama.
13.40 On commence... deux auteurs contemporains nouveaux (Bernard-Marie Koltès et Viviane Théophilidès).
14.00 Un livre, des voix : « Poésies », de Jean de la Croix.
14.30 Sélection prix Italia : Communications », de Jean Ricardou.
15.30 L'échappée belle : la nouvelle glisse (ski nouveaux styles). Terre des merveilles : aux sources du Nil.
17.10 Le pays d'ici : à Marseille.
18.00 Subjectif.
19.30 Les grandes avenues de la science moderne : l'ethnologie des migrations.
20.00 Musique, mode d'emploi. Ivo Malec.
20.30 Le grand débat : la publicité.
21.30 Black and blue : Banlieue Blues.
22.30 Nuits magnétiques : la nuit et le moment, la jalousie.
0.10 Du jour au lendemain.

France-Musique

SAMEDI 22 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Avis de recherche.
9.10 Carnet de notes : Festival du son.
11.00 Moment musical.
12.05 Désaccord parfait : concert.
15.00 Le temps du jazz : jazz s'il vous plaît ; Hexagonal ; le nouveau quartette du clarinettiste et saxophoniste Louis Sclavis.
16.00 Opéra : G. Donizetti, « Lucrèce Borgia ».
19.05 Les cinglés du music-hall.
20.04 Concert (donné le 8 mars au Théâtre des Champs-Elysées à Paris) : « En plein air, quatuor nº 4 à cordes », de Bartok, « Fantaisies, op. 116 », « Quintette pour piano et cordes en fa mineur », de Brahms, « Moment musical nº 6 D 780 », de Schubert, « Quatuor à cordes en ré majeur, op. 18 nº 3 » de Beethoven, par le Quatuor de Cleveland et S. Bishop-Kovacevich, piano.
23.00 Les soirées de France-Musique : archives, Nathan Milstein ; à 1 h Champ d'étoiles, voyage à travers la chanson.

DIMANCHE 23 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.02 Concert-promenade : musique viennoise et musique légère.
9.10 Musiques sacrées : R. de Lassus, Wesley, Guerrero.
10.00 Mozart : 1791-1986.
12.05 Magazine international : en direct de Budapest.
14.05 Top laser.
17.00 Comment l'entendez-vous ? : Les musiciens et l'argent, œuvres de Gesualdo ; Monteverdi, Mozart, Clementi...
19.05 Jazz vivant : le quartette d'Eric Lelann et le tentette de Franco Ambrosetti.
20.04 Avant-concert : variations de Beethoven.
20.30 Concert d'archives (donné le 31 mai 1953) : « Neuvième symphonie en ré mineur », de Beethoven, par les Chœurs de la Singakademie de Vienne et l'Orchestre philharmonique de Vienne, dir. W. Furtwaengler ; en complément : « Sonata nº 7 en ré majeur », de Beethoven, par E. Fischer au piano ; « Concerto symphonique pour piano et orchestre », deuxième mouvement adagio, de Furtwaengler, par l'Orchestre philharmonique de Berlin ; « Mort et Transfiguration », de Strauss, par l'Orchestre symphonique de Hambourg.
23.00 Les soirées de France-Musique : Ex Libris, les écrits sur la musique ; à 1 h, Bing Crosby et les Crooners.

LUNDI 24 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.07 Le matin des musiciens : la naissance des Tuileries.
12.10 Le temps du jazz : le jazz d'aujourd'hui en Union soviétique.
12.30 Concert : des grands interprètes aux jeunes talents, œuvres de Vivaldi, Tortelier, Lekeu, Boccherini, par P. Tortelier, violoncelle et l'Ensemble instrumental J.-W. Audoli.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
15.00 Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig ; à 17 h, les grands interprètes : Claire Bernard.
18.02 Avis aux amateurs.
19.05 Concert (en direct de la Sainte-Chapelle) : œuvres de Obrecht, Ferrabosco, Martins, Tallis, Anerio et Peklel, par la Pro Cantione Antiqua de Londres.
20.00 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Aïda », de Verdi par l'Orchestre national de France et les Chœurs de Radio-France, dir. T. Fulton, chef des chœurs J. Jouineau, sol. A. Miltcheva, S. Dunn, N. Martinucci, J. Pons, L. Roni, J.-P. Curtis.
00.00 Les soirées de France-Musique : concert de musique traditionnelle.

MARDI 25 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : les Tuileries et Louis XIV.
12.10 Le temps du jazz : le jazz d'aujourd'hui en Union Soviétique.
12.30 Concert : œuvres de Haendel par l'Orchestre de la radio de Hanovre et les Chœurs de Hanovre, dir. M. Lange.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
14.30 Les enfants d'Orphée : émission de vacances.
15.00 Côté jardin : magazine de l'opérette.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig ; à 17 h Henri Collet, musicologue, critique et compositeur, le mysticisme espagnol.
19.05 Concert (en direct de la Sainte-Chapelle à Paris) : œuvres de Sermisy, Victoria, Papa, par l'Ensemble Clément Janequin de Paris.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : lecture au laser.
20.30 Concert (donné le 22 novembre au palais des sports de Metz) : « Polito-phonie » de Bartholomée, « D'un chant perdu », de Bon, « Concerto pour alto et orchestre », de Penderecki, « Chronochromie », de Messiaen, par l'Orchestre philharmonique de Liège, dir. P. Bartholomée, sol. L. Hirst, soprano, D. Penkov, alto.
23.00 Les soirées de France-Musique : Stéphane Mallarmé et ses musiciens.

MERCREDI 26 MARS

6.00 Musique légère.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : les Tuileries, le XVIIIᵉ siècle.
12.10 Le temps du jazz : jazz d'aujourd'hui en Union soviétique.
12.30 Concert (donné le 16 novembre 1984 à Hambourg) : œuvres de Weill, Cerha, par les chœurs et l'Orchestre de la radio de Hambourg.
14.02 Jeunes solistes : œuvres de Marcello, Haendel, Parish-Alvars, Britten Damase, par D. Lodéon, flûte et A. Devorsine, harpe.
15.00 Acousmathèque : dictionnaire des onomatopées.
15.30 Les après-midi de France-Musique : les concerts du Gewandhaus de Leipzig ; à 17 h, Henri Collet, musicologue, critique et compositeur : « Albeniz et Granados ».
19.05 Concert : (en direct de la Sainte-Chapelle) : œuvres de Ingegneri, par l'Ensemble A Sei Voci.
19.30 Spirale : magazine de la musique contemporaine.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : Où jouent-ils ?
20.30 Concert (donné au Severance Hall à Cleveland) : « Ein Deutsches Requiem », de Brahms, par les Chœurs et Orchestre de Cleveland, dir. G. Szell, sol. G. Janowitz, soprano, T. Krause, baryton.
23.00 Les soirées de France-Musique : jazz-club, le trio du pianiste M. Rocheman.

JEUDI 27 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu, magazine d'actualité musicale.
9.05 L'oreille en colimaçon.
9.20 Le matin des musiciens : les Tuileries, la Révolution, l'Empire et la Restauration.
12.10 Le temps du jazz : le jazz aujourd'hui en Union soviétique.
12.30 Concert (donné le 2 septembre en l'église Saint-Séverin) : œuvres de J.-S. Bach par la Grande Ecurie et la Chambre du Roy et les Chœurs BWV.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
15.00 Les chants de la terre, magazine des musiques traditionnelles et populaires.
15.30 Les après-midi de France-Musique : Les concerts du Gewandhaus de Leipzig ; à 17 h, Henri Collet, musicologue, critique et compositeur : « l'inventeur du groupe des Six et le compositeur ».
19.05 Concert (en direct de la Sainte-Chapelle) : œuvres d'Ingegneri par l'Ensemble A Sei Voci.
20.04 Jazz d'aujourd'hui : le bloc-notes.
20.30 Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « la Flûte enchantée, ouverture en mi bémol majeur », « Concerto pour clarinette et orchestre en la majeur », « Symphonie nº 36 en ut majeur » de Mozart par le Nouvel Orchestre philharmonique, dir. L. Hager, sol. M. Portal, clarinette.
23.00 Les soirées de France-Musique : Rossini, homme de salon ; à 1 h, Bing Crosby et les crooners.

VENDREDI 28 MARS

2.00 Les nuits de France-Musique.
7.10 L'imprévu : magazine d'actualité musicale.
9.05 Le matin des musiciens : les Tuileries, le Second Empire, la Commune.
12.10 Le temps du jazz : le jazz en Union soviétique.
12.30 Récital : œuvres de Bull, Rameau, Froberger, Anglebert, Marais, Le Roux, par K. Gilbert, clavecin.
14.02 Repères contemporains : Ernest Bour.
14.30 Les enfants d'Orphée : émission de vacances.
15.00 Histoire de la musique.
16.00 Les après-midi de France-Musique : les grands interprètes, œuvres de Vivaldi, Barber, par Claire Bernard ; à 17 h, la leçon de musique : Hans Hotter.
19.05 Concert (en direct de la Sainte-Chapelle) : œuvres d'Ingegneri, par l'Ensemble A Sei Voci.
20.04 Jazz aujourd'hui : dernière édition.
20.30 Concert (en direct de l'église Saint-Thomas de Leipzig) : « Passion selon saint Matthieu », de J.-S. Bach, par l'Orchestre du Gewandhaus de Leipzig et les Chœurs Saint-Thomas de Leipzig, dir. H.-J. Rotzsch, sol. R. Werner, R. Lang, A. Lepetit, G.C. Biller, E. Junghans, H. Kaestner.
00.00 Les soirées de France-Musique : musique traditionnelle, les maquams, modes musicaux du Proche-Orient.

Les fantômes de Lovecraft

Jouer au détective dans l'atmosphère raffinée de l'Amérique des années 20.

LES valeureux paladins, illusionnistes astucieux et autres druides savants sont-ils menacés de chômage ? Ils subissent en tout cas pour la première fois depuis leur arrivée en France une concurrence acharnée. Ces personnages de « Donjons et dragons », le jeu de rôle tiré de l'œuvre de Tolkien (1), ont en effet longtemps monopolisé les soirées des fanatiques, qui se transforment en des personnages fantastiques confrontés à des aventures pittoresques et effrayantes (2). Mais, avec le temps, les heures passées à terrasser les dragons, à ensorceler des monstres malfaisants ou à explorer des châteaux médiévaux en quête d'un trésor ont perdu de leur exotisme. Les joueurs les plus avertis avaient su renouveler l'intérêt des longues parties en en perfectionnant les règles ou en affinant les caractères des personnages. Ils peuvent, désormais, se transporter dans un monde très différent : l'atmosphère raffinée des années 20 en Nouvelle-Angleterre.



D.R.

Un an seulement après son arrivée en France, « L'appel de Cthulhu » fait déjà figure de classique auprès des amateurs de jeux de rôle. Ceux-ci y découvrent – ou y redécouvrent – l'univers imaginé par l'écrivain américain Howard Philip Lovecraft. Ce dernier a en effet consacré ses romans les plus célèbres à décrire le mythe de Cthulhu, qu'il avait inventé. C'est à ce culte étonnant que l'écrivain se réfère dans des œuvres telles que « L'affaire Charles Dexter Ward » ou « L'appel de Cthulhu », qui a donné son titre au jeu. Selon ces récits, Cthulhu serait un personnage humanoïde tombé du firmament durant la préhistoire. Il aurait construit la grande cité de R'lyeh, au cœur de l'océan Pacifique.

Mais, le changement du cours des astres ayant bouleversé la géographie terrestre, la cité de R'lyeh et ses habitants furent engloutis au fond de l'océan. Pourtant, lorsque les étoiles se montrent favorables, Cthulhu et ses amis peuvent sortir de leur geôle et provoquent ainsi, comme on s'en doute, toutes sortes de contrariétés parmi les humains. De plus, ils ne sont pas seuls à semer le trouble. Les « dieux de l'au-delà », souvent plus puissants encore, contrôlent l'univers sous le double patronage de Nyarlathotep, leur âme collective, et d'Azathoth, le maître du cosmos.

L'ensemble de ces considérations demeureraient bien ésotériques si Lovecraft ne les avait mêlées à une description palpitante de l'Amérique de l'entre-deux-guerre. Les inventeurs du jeu ont d'ailleurs exploité habilement ce cadre propice à la résolution d'enquêtes policières dans un univers perturbé par les puissances surnaturelles. L'effort de cohérence accompli par les concepteurs mérite d'être souligné. Le coffret de base du jeu comprend en effet un livret indiquant quelques traits de la vie quotidienne de cette époque. Des motifs d'arrestation pour infraction à la législation fiscale, en passant par le prix moyen d'une once d'or ou d'argent à la Bourse de Londres, rien n'est laissé au hasard.

Contrairement à « Donjons et Dragons », les protagonistes sont ainsi invités, durant toute la partie, à respecter les règles de vie sociale dans l'Amérique du XXe siècle. Ils doivent payer leurs impôts, peuvent faire fructifier leur épargne grâce à des placements judicieux mais sont passibles d'amendes ou de peines de prison s'ils enfreignent la loi. Autant de questions qui ne se posaient pas dans l'univers surréaliste décrit par Tolkien...

En revanche, les passionnés de « Donjons et Dragons » retrouveront dans « L'appel de Cthulhu » des règles familières. Il s'agit en effet d'un jeu de rôle à part entière. Chaque protagoniste change d'identité, de statut social, de personnalité pour quelques heures. Initialement, c'est le hasard qui décide du sort de chacun. Des lancers de dés déterminent la force, la dextérité, la constitution, le charisme, l'intelligence, le niveau d'éducation des personnages.

Ces derniers disposent également, en début de partie, d'un certain nombre de points de « santé mentale », que la fréquentation des esprits malins et des fantômes se chargera de leur dérober progressivement. En fonction du profil du personnage, chaque joueur choisit ensuite un métier. Les nécessités de l'enquête le conduiront à préférer des occupations telles que journaliste, parapsychologue ou détective privé, qui lui donnent des habiletés particulières pour mener à bien sa mission.

Le hasard se montrant parfois bien capricieux, certains joueurs préfèrent négocier leur personnalité avec le meneur de jeu. Ce dernier fait à la fois office d'arbitre et de chef d'orchestre. C'est lui qui connaît l'intrigue, qui distille les mésaventures se présentant durant l'enquête, et qui se porte garant du respect des règles du jeu.

Son premier rôle consiste à informer les joueurs du contexte exact dans lequel ils évolueront. La nature des aventures permet de décliner à l'infini les thèmes développés par Lovecraft. Les meneurs de jeu débutants s'en remettront plus volontiers à des modules préétablis qui viennent compléter le coffret de base et une dizaine sont désormais disponibles en France, parmi lesquels « Clozel est authentique » et « Des secrets du Kremlin ». Les autres meneurs de jeu feront appel à leur propre imagination. Pour projeter, par exemple, les personnages dans un congrès sur la parapsychologie et l'étude des phénomènes mystérieux. Ecoutant un témoignage concernant une maison vieille de deux ou trois siècles que son propriétaire a tenté, en vain, de faire exorciser, les partenaires décident de prendre en charge cette affaire délicate. Ils se déplacent donc sur les lieux mêmes de l'intrigue pour recueillir les impressions du malheureux occupant. En cas de succès, ce dernier leur promet une rétribution confortable. Sinon, il leur réclamera un dédommagement pour les dégâts causés par leur présence et leurs agissements.

L'équipe se prépare alors. Elle se munit de l'arsenal le plus complet possible, fait l'inventaire des sorts et talents particuliers de chacun. L'enquête se poursuit dans une atmosphère difficile : les fauteuils roulants se plaisent à descendre seuls les escaliers ; les livres aiment à s'envoler dans le plus parfait désordre... Mais les joueurs trouvent tout de même quelques motifs de satisfaction lorsqu'ils parviennent à décrypter des journaux intimes ou rencontrent des fantômes inoffensifs mais loquaces qui acceptent de converser avec eux...

« L'appel de Cthulhu » tient donc autant du jeu d'énigme que du jeu de rôle. Contrairement à « Donjons et Dragons », les protagonistes ne souhaitent pas inscrire le plus de monstres possibles à leur tableau de chasse, mais désirent les éloigner, les anéantir, voire les utiliser, pour découvrir la clé de l'intrigue. Les plus belliqueux, qui pourraient ignorer cette nuance, seront vite rappelés à l'ordre. Le joueur audacieux qui entreprit un jour de tuer au pistolet une créature installée dans sa cheminée s'en souvient encore. Pour le punir de ce manque de raffinement, le meneur de jeu le fit se consumer lentement. Triste fin pour un détective privé !

Autre différence avec « Donjons et dragons » : les personnages peuvent difficilement jouer « cavalier seul ». Ils sont contraints de s'entraider le plus étroitement possible. Mais les inconditionnels de sensations fortes doivent se rassurer. Parce qu'il se déroule justement dans un environnement extrêmement réaliste, « L'appel de Cthulhu » figure parmi les jeux les plus effrayants qu'il soit possible de trouver. Et c'est finalement au meneur de jeu, qui doit orchestrer des intrigues beaucoup plus complexes que celles des « Heroïcs Fantasies » traditionnelles, que reviennent tous les honneurs d'une partie réussie.

SOPHIE COIGNARD
et BERNARD SPITZ.

(1) Notamment du *Seigneur des anneaux* (Ed. J'ai lu).

(2) Voir « le Monde Loisirs » du 8 juin 1985.

● **Les amateurs de jeux de rôle pourront trouver des informations supplémentaires sur les jeux inspirés des personnages de Lovecraft dans le n° 19 de *Casus Belli*, le magazine des jeux de simulation.**

Jeux divers

Le Gang des tractions avant

La revue *Jeux et stratégie*, qui vient de recenser et de tester les quelque deux cents jeux de société et de réflexion disponibles en France dans sa livraison de décembre, a attribué son « pion d'or » annuel au Gang des tractions avant, d'Alain Munoz et Serge Laget, édité par International Team France. Créée en 1981 par Renzo Angelosanto, cette société, qui avait déjà remporté le « pion d'or » en 1982 avec Fief, de Philippe Mouchebœuf et Jean-Pierre David, est primée cette fois pour une mise en scène des funèbres exploits de Pierrot le Fou, où il s'agit de devenir le caïd de la bande en amassant vingt « briques ».

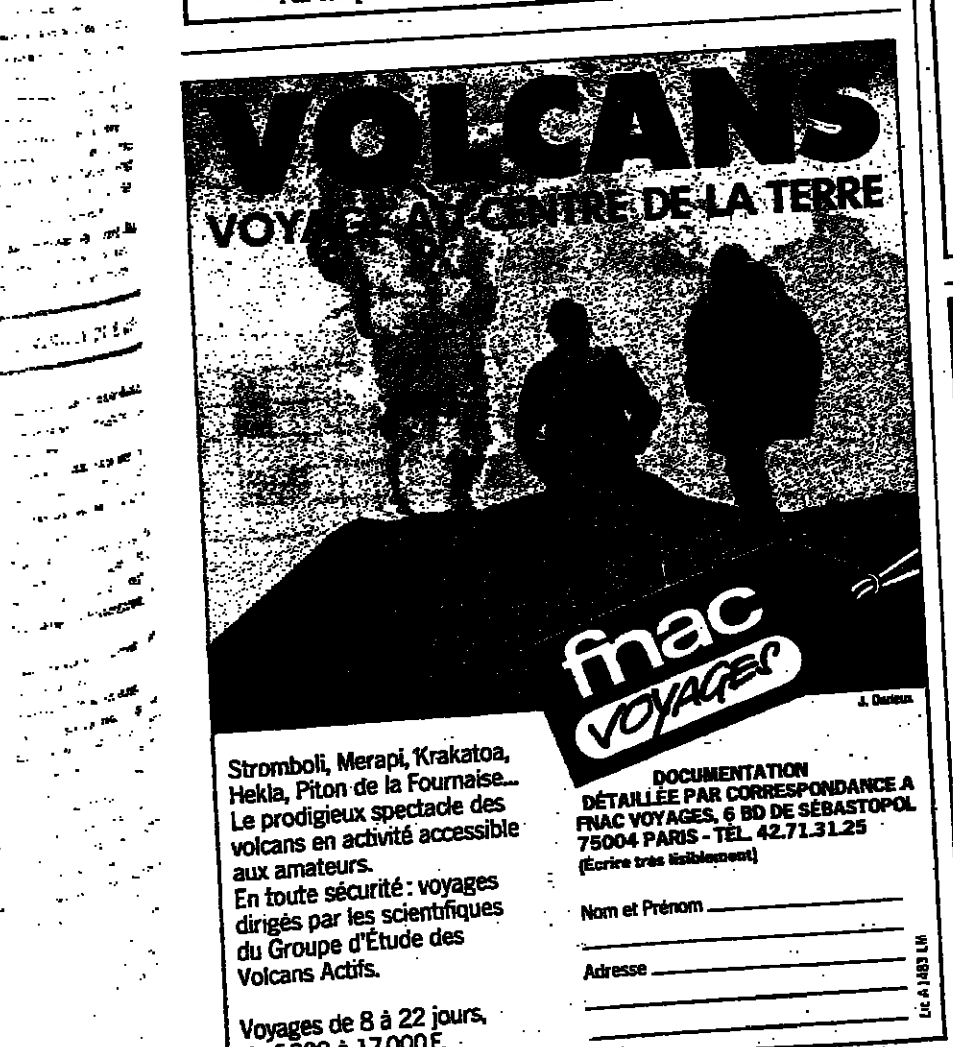
● **Pour 4 à 6 joueurs à partir de onze ans, 160 F.**

La Manipe

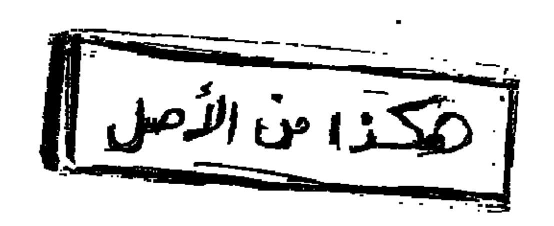
Aussi fort que les donjons, les dragons et les tractions : les élections, un jeu de stratégie de grande actualité. Comment les gagner pour accéder sans coup férir au sommet de la pyramide politique ? C'est l'objet de ce jeu, créé par Fibonacci, où la manipulation de l'électorat, le trucage des urnes, le retournement des candidats, sont des moyens de parvenir entre les deux camps qui se disputent le pouvoir.

● **Pour 2 à 6 joueurs, environ 175 F.**









هكذا من الأصل

échecs

N° 1169

Une réfutation

(Tournoi de Hastings, 1985-1986)

Blancs : Alon Greenfeld (Israël)
Noirs : Johann Hjatarson (Islande)

Gambit de la Dame, système Tartakower

1. Cf3	Cf6		15. Txç5	Dxç5	
2. ç4	é6		16. Da4 (f)	Dç6 (g)	
3. Cç3	d5		17. Fb5!	Db7	
4. d4	Fé7		18. Cé5! (h)	Dç7 (i)	
5. Fg5	h6		19. f4	f6	
6. Fh4	0-0		20. é4! (j)	a6	
7. é3	b6		21. Fé8!	Dç5+	
8. Tç1 (a)	Fb7		22. Rh1	b5	
9. çxd5 (b)	Cxd5		23. Ff7+	Rh7 (k)	
10. Cxd5	Fxd5 (c)		24. Dd1	fxé5 (l)	
11. Fxé7	Dxé7		25. éxd5	éxd5 (m)	
12. Fé2	Tç8 (d)		26. b4! (n)	Dxb4 (o)	
13. 0-0	ç5		27. Dç2+	Dé4 (p)	
14. dxç5 (é)	Txç5		28. Dç8!	abandon (q)	

NOTES

a) On trouve souvent, à ce stade de la variante Tartakower, les suites 8. çxd5 ou 8. Fd3 ou 8. Dç2. L'idée expérimentée par Alekhine contre Bogoljubov en 1937, 8. Tç1, est considérée par certains théoriciens comme peu dangereuse pour les Noirs, mais rien n'est moins sûr. Petrossian, Taïmanov et Kasparov ont eu de temps en temps recours à cette arme subtile.

b) Alekhine poursuivait par 9. Fé2, laissant les Noirs se défendre par 9..., dxç4, ç5 ; 10. Fxç4, ç5 ; 11. 0-0, Cb-d7. L'idée moderne vise d'abord l'échange de deux pièces mineures.

ç) Contre Petrossian à Santa-Monica en 1966, Spassky repondit par 10..., éxd5.

d) Après 12..., ç5 ; 13. dxç5, bxç5 ; 14. Da4 les Blancs ont un léger avantage ; d'autre part, si 12..., Fxa2 ; 13. b3, Da3 ; 14. Cd2, a5 ; 15. Txç7 et si 12..., Db4+ ; 13. Dd2, Dxd2+ ; 14. Rxd2 et les Blancs sont toujours un peu mieux.

é) Ou 14. Da4, Cd7 ; 15. Da3, Rf8 (Najdorf-Spassky, 1966).

f) La position simplifiée attendue par les Blancs exige de la défense un jeu extrêmement précis en raison des nombreuses menaces tactiques qui surgissent. Ainsi 16..., Cç6, coup de développement naturel, est faible à cause de 17. é4, b5 (forcé) ; 18. Fxb5, Fxé4 ; 19. Dxé4, Dxb5 ; 20. Cd4.

g) Cette réponse va faire l'objet d'une réfutation mathématique alors que la défense – trouvée par Timman contre Kasparov (match URSS-Reste du monde, 1984), – 16..., Fç6! permet aux Noirs de résister : 17. Df4, Cé4 ; 18. b4, Df8!. L'année suivante, la partie Tchekov-Klovans prit une autre tournure : 17. Dd4!, Cd7 ; 18. Dxç5, Cxç5 ; 19. b4, Cé4 ; 20. Tç1, Fd5 ; 21. Fa6!, Cd6 ; 22. a3, Rf8 ; 23. Cé5!, Cé8 ; 24. f3, Td8 ; 25. é4, Fa8 ; 26. Rf2 avec avantage aux Blancs.

h) La diagonale a4-é8 est ainsi contrôlée par les Blancs, qui interdisent, de cette manière, le développement du C-D ennemi.

i) Si 18..., Fxg2 ; 19. Fé8!, Fxf1 ; 20. Fxf7+, Rh7 ; 21. Fg6+, Rg8 ; 22. Dé8 mat et si 18..., a6 ; 19. Fé8, b5 ; 20. Dg4. Si 18..., f6 ; 19. Cg6, a6 ; 20. Fd3, b5 ; 21. Dg4.

j) Sans perdre de temps.

k) Si 23..., Rf8 ; 24. Dd1, fxé5 ; 25. fxé5!.

l) Si 24..., Fxé4 ; 25. Dd8!

m) Sur 25..., Dxd5 les Blancs peuvent entrer dans une finale gagnante par 26. Dxd5, éxd5 ; 27. Fxd5, Ta7 ; 28. fxé5 ou jouer le mat par 26. Dç2+, é4 ; 27. f5.

n) Plus beau que le gain prosaïque 26. Dxd5, ce second sacrifice de pion ouvre spectaculairement la colonne décisive.

o) Si 26..., Dd4 ; 27. Dç2+, é4 ; 28. Dç8! ; si 26..., Dç : 27. Fxd5 ; si 26..., Dd6 ; 27. Fxd5, Ta7 ; 28. Fé4+ avec gain de la D ; si 26..., Dé7 ; 27. Dç2+, é4 ; 28. Fxd5, Ta7 ; 29. Fxé4+, Rg8 ; 30. Dç8+ ; si 26..., Df8 ; 27. fxé5.

p) Si 27..., é4 ; 28. Dç.

q) Le C-D n'a pas eu le temps de participer à la partie.

SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1168

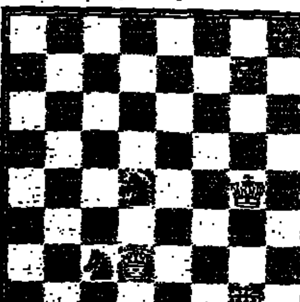
E. Pogosiants, 1978.

(Blancs : Ra8, Tb7. Noirs : Ra4, Pb4.)

Après 1. Ra7, b3 les Blancs doivent jouer 2. Ra6! (et non 2. Rb6?, Rb4! ; 3. Rç6+, Rç3 nulle), Ra3 ; 3. Rb5!, b2 (si 3..., Ra2 ; 4. Ta7+, Rb1 ; 5. Rb4!) ; 4. Rç4, Ra2 ; 5. Ta7+! (et non 5. Rç3, b1=C+ nulle), Rb1 ; 6. Rb3! (et non 6. Rç3, Rç1 ; 7. Té7, b1=C nulle), Rç1 ; 7. Tç7+ et les Blancs gagnent (7..., Rb1 ; 8. Tç8! – et non 8. Tç2?, Ra1 ; 9. Txb2 pat, – Ra1 ; 9. Ta8+, Rb1 ; 10. Ta2).

ÉTUDE

F. DERDLE (1947)



BLANCS (2) : Rg4, Dd2.
NOIRS (3) : Rg1, Cç2 et d4.
Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1167

Au pied du mur

Cette donne montre pourquoi le bridge des champions s'éloigne parfois du bridge normal. En effet, peu de joueurs auraient pensé à entamer sous un Roi second, la seule entame qui pouvait mettre le déclarant en difficulté (s'il renonçait à faire l'impasse en espérant gagner d'une autre façon).

Ouest	Nord / Sud	Est
	Nord : ♠A754 ♡ARD52 ◊D9 ♣D3	
♠R10 ♡V1083 ◊432 ♣A1082		♠98632 ♡94 ◊106 ♣V975
	Sud : ♠DV ♡76 ◊ARV875 ♣R64	

Ouest a entamé le 10 de Pique. Comment, après avoir pris avec l'As de Pique, *Svarc en Sud a-t-il gagné* ce PETIT CHELEM A CARREAU contre toute défense ?

Réponse :

Svarc fit tomber les atouts adverses en trois fois, puis il tira As et Roi de Cœur, puis la Dame de Cœur sur laquelle il défaussa son dernier Pique. Les Cœurs n'étant pas partagés, il restait encore heureusement la possibilité de gagner si Ouest avait l'As de Trèfle : Svarc coupa le quatrième Cœur pour affranchir le cinquième Cœur, puis *il joua le 4 de Trèfle,* et Ouest fut sans défense car il ne pouvait empêcher le déclarant de prendre la mort au mort avec la Dame de Trèfle et de défausser un Trèfle sur le 5 de Cœur affranchi.

Si Ouest avait attaqué l'As de Trèfle ou le Valet de Cœur, le déclarant n'aurait guère eu de problème.

Un coup diabolique

Il est rare de découvrir dans le jeu de la carte des coups dont les experts connaissent *mal* le mécanisme. Voici cependant l'un d'entre eux. Il s'agit d'un grand chelem réussi par Belladonna il y a quelques années.

Ouest	Nord / Sud	Est
	Nord : ♠D2 ♡AR1087 ◊A653 ♣A4	
♠1087 ♡V54 ◊DV108 ♣975		♠R9 ♡D62 ◊R972 ♣8632
	Sud : ♠AV6543 ♡93 ◊4 ♣RDV10	

Les enchères, à la suite d'un malentendu, avaient abouti à « 7 Piques » alors que l'on doit s'arrêter au petit chelem avec cette séquence où Sud est donneur :

Sud	Nord
1 ♠	3 ♡
3 ♠	4 SA
5 ◊	5 SA
6 ◊	6 ♠

Ouest ayant entamé la Dame de Carreau, *comment Belladonna en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A PIQUE contre toute défense ? L'entame d'atout peut-elle faire chuter ?

Note sur les enchères :

Le BW à « 5 SA » demande le nombre des Rois tout en montrant qu'*il ne manque pas d'As.* Sur « 6 Piques », Sud ne pourrait donc dire « 7 Pique » que s'il avait des valeurs supplémentaires qu'il n'aurait pas indiquées.

Courrier des lecteurs :

« Que doit déclarer Sud, demande M. Jean Teillet, avec cette main :

♠AD10 ♡ARV95
◊AR ♣RV2

Si les annonces ont été les suivantes :

Sud	Nord
2 ♣	3 ♣
3 ♡	3 ♠
3 ♠	6 ♡
?	

Sud peut dire... *7 Cœurs* car Nord a montré l'As de Trèfle, certainement une longue à Pique par le Roi et un bon soutien à Cœur (probablement la Dame).

En fait, Sud avait :

♠R9875 ♡76432
◊V ♣A8.

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 272

Fixation, combinaison, slalom

Championnat de Suisse, 1985
Blancs : A. Monhet
Noirs : Cazemier
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	20-25		14. 21-16 (h)	17-22! (i)	
2. 37-32 (a)	15-20		15. 37-32 (j)	12-17!! (k)	
3. 41-37	10-15		16. 30-24 (l)	19x30	
4. 34-29 (b)	17-21! (c)		17. 35x24 (m)	22-28!! (n)	
5. 40-34	21-26		18. 33x22	17x37	
6. 31-27	5-10 (d)		19. 42x31	26x37 (o)	
7. 44-40	19-23! (e)		20. 44-40 (p)	37-41!! (q)	
8. 28x19	14x23		21. 46x37	18x22	
9. 50-44	10-14		22. 29x27	28x29	
10. 35-30 (f)	14-19		23. 34x23	7-12!	
11. 40-35	11-17		24. 16x18	13x35!! (r)	
12. 27-21 (g)	16x27				
13. 32x21	6-11			Abandon.	

NOTES

a) L'attaque immédiate de ce pion d'enveloppement n'est pas toujours écartée : 2. 34-30 (25x34) ; 3. 39x30 (16-21) ; 4. 31-26 (11-16) ; 5. 44-39 (6-11) ; 6. 40-34 (15-20) ; 7. 30-25 (1-6) ; 8. 37-32 (19-23) ; 9. 28x19 (14x23) ; 10. 25x14 (10x19), etc. [Hamers-Berg, championnat des Pays-Bas, juniors, 1985].

b) On temporise le plus souvent. Ainsi 4. 46-41 (5-10) ; 5. 31-26 (20-24) ; 6. 36-31 (15-20) ; 7. 41-36 (18-23) ; 8. 34-29 [poussée frontale maintenant] (23x34) ; 9. 40x29 (19-23) ; 10. 28x30 (25x23) ; 11. 45-40 (12-18) ; 12. 39-34 (7-12) ; 13. 43-39 (13-19) ; 14. 50-45 (8-13) ; 15. 48-43 (10-15) ; 16. 34-29 [nouvelle poussée frontale] (23x34) ; 17. 40x29 (1-7) ; 18. 33-28 (20-24) ; 19. 29x20 (15x24), etc. [Leewen-Salomé, tournoi de Gorssel, juin 1985].

Illustration d'une accélération après la temporisation dans ce tout début, où les experts devront longuement défricher : 4. 46-41 (5-10) ; 5. 34-30 (25x34) ; 6. 39x30 (20-25) ; 7. 44-39 (25x34) ; 8. 39x30 [les lignes se sont ouvertes assez vite dans cet exemple] (15-20) ; 9. 30-25 (20-24) ; 10. 50-44 (18-23) ; 11. 44-39 (12-18) ; 12. 40-34 (7-12) ; 13. 34-29 (23x34) ; 14. 39x30 (18-23) ; 15. 31-27 (17-21) ; 16. 36-31 (12-18) ; 17. 45-40 (10-15) ; 18. 43-39 (21-26) ; 19. 41-36 (1-7) ; 20. 49-43 (7-12) ; 21. 27-22 (18x27) ; 22. 31x22 (12-17)!! ; 23. 39-34 (13-18)! ; 24. 22x13 (9x18) ; 25. 37-31 (26x37) ; 26. 42x31 (4-9) ; 27. 47-42 (9-13) ; 28. 31-27 (8-12) ; 29. 42-37 (17-21) ; 30. 37-31 (21-26)!! [tenté de faute de haute lignée] ; 31. 27-22 (26x37) ; 32. 32x41 (23x32) ; 33. 38x27 (14x20)! ; 34. 25x23 (18x49)! ; 35. 30x17 (49x12)!, etc., abandon des Blancs au trente-neuvième temps [Strub-Cazemier, championnat de Suisse, 1979, *le Monde* du 1er septembre 1979].

c) Sur l'enchaînement Bronstring 4. (19-24), non-sens dans cette position, les Blancs tireraient avantage du bon regroupement par le deux pour deux 5. 29-23 (18x29) ; 6. 28-22 (17x28) ; 7. 32x34.

d) Si 6... (11-17), les Blancs, qui, face au maître international Cazemier (treize fois champion de Suisse), limitent leurs ambitions à la nulle, négligeraient certainement le quatre pour quatre 7. 27-22 (18x27) ; 8. 32x21 (16x27) ; 9. 37-31 (26x37) ; 10. 42x11 (7x16), d1, avantage aux Noirs.

d1) Et non 10... (6x17) ; 11. 28-23 (19x28) ; 12. 33x11 (7x16), jeu sensiblement égal après ce six pour six.

e) Violente poussée frontale pour la maîtrise du centre et incitation possible des Blancs à s'engager sur les périlleux sentiers du système Roozenburg.

f) Neutralisés sur leur aile gauche par, notamment, la présence d'un pion à 26, les Blancs se trouvent presque contraints de développer leur aile droite suivant l'une des variantes du système Roozenburg.

g) Préférable était la progression dans le système Roozenburg par 12. 30-24 (19x30) ; 13. 35x24, et les Blancs sont mieux.

h) Premier résultat de cette faite : le pion à 16 auquel les Blancs ne parviendront pas à redonner un rôle actif. Tout au contraire, ils ont placé un atout supplémentaire sous les doigts de magicien de Cazemier.

i) Renforçant le contrôle du centre.

j) 15. 38-32 paraît plus fort.

k) Formation d'une flèche susceptible de se transformer, par la magie de Cazemier, en missile d'un nouveau type.

l) Sous influence, les Blancs n'ont pas perçu les suites de longue portée envisagées impérialement par les Noirs.

m) Trop tardif et surtout perdant cet échange Roozenburg.

n) Le départ du missile d'un nouveau type qui portera le label « Cazemier ».

o) Le terme de la première phase du mouvement tactique en huit temps : les Noirs, sur ce deux pour trois, contraignent les Blancs à renoncer à l'attaque immédiate du pion 37. Voici pourquoi :

– Si 20. 47-41 (9-14)! ; 21. 41x32 (14-19)! ; 22. 44-40 (19x30) [les Noirs reprennent leur avantage numérique] ; 23. 40-35 (20-24) ; 24. 29x20 (15x24) ; 25. 38-33 (24-29), N + 1 définitivement acquis.

– Si 20. 47-42 (9-14)! ; 21. 42x31 (14-19)!, etc., N + 1 comme ci-dessus. Les Noirs ont donc fixé les Blancs sur leur aile gauche.

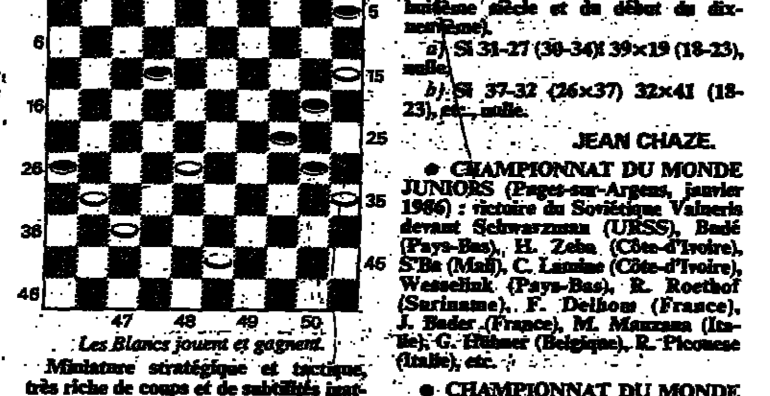
p) Positionnellement le seul pour défendre le pion à 24 puis attaquer le pion à 37 et rétablir ainsi l'égalité numérique, perspective qui, en fait, sombre dans un cyclone.

q) La seconde phase du mouvement tactique : une combinaison originale et sans appel.

r) Un slalom fabuleux, dans lequel le maître international suisse rafle 6 pions !

Problème

G. POST (Villeurbanne) 1982



Les Blancs jouent et gagnent.

Miniature stratégique et tactique, très riche de coups et de subtilités inattendus donnant un final de rêve obtenu par composition.

● SOLUTION (difficile) : 43-39!! [pour s'opposer à (30-34), nulle] (12-18*) [forcé car si (12-17) 31-27, +] 39-34!!, a, b (30x39) 28-23 (18x29) 35-30 (24x35) 15x44! [c'est cette phase tactique qui apporte l'élément de surprise majeur dans un ensemble de très haut niveau] (5-10*) [suivons bien maintenant le parcours du pion à 31] 31-27 (10-14*) 27-22 (14-19*) 22-18!! [car si 22-17 (19-23) 17-12 (23-28) 12-7 ou 12-8 (28-32)! 37x28 (26-31), etc. nulle.] (19-24*) 18-12! [la seule toujours.] (24-29*) 12-7! [toujours la seule case.] (29-33*) 7-1!! [et non 7-2.] (26-31*) 37x26 (33-38*) 1-23!! [menace de 23-37 ou de 44-39, +] (35-40*) 44x35 [les deux pions blancs qui, avec la dame blanche, vont constituer le motif final, se trouvent aux cases 26 et 35 du fait de l'action des Noirs : c'est un final amené par composition.] (38-43*) 23-28! (43-48) [si (43-49) 28-44, +.] 28-37 (48x31) 26x37, + sur ce final blonde (damiste de première force de la fin du dix-huitième siècle et du début du dix-neuvième).

a) Si 31-27 (30-34)! 39x19 (18-23), nulle.

b) Si 37-32 (26x37) 32x41 (18-23), etc., nulle.

JEAN CHAZE.

● CHAMPIONNAT DU MONDE JUNIORS (Pages-sur-Argens, janvier 1986) : victoire du Soviétique Valeria devant Schwarzman (URSS), Badé (Pays-Bas), H. Zeba (Côte-d'Ivoire), S'Ba (Mali), C. Lamine (Côte-d'Ivoire), Wesselink (Pays-Bas), R. Roethof (Suriname), F. Delhom (France), J. Bader (France), M. Manzana (Italie), G. Hübner (Belgique), R. Piccinese (Italie), etc.

● CHAMPIONNAT DU MONDE FÉMININ (Cannes, Palais des festivals, février 1986) : victoire de E. Altchoul (GMI, URSS), devant Z. Ringelene (MI, URSS), Z. Sadovskaya (URSS), O. Levina (URSS), Barbara Graas (Pays-Bas), L. Otten (Pays-Bas), P. Polman (MI, Pays-Bas), R. Kawczynska (Pologne), R. Barras (France), Y. Bonnefoy (France), Lily Karmi (Israël), etc.

● Pour obtenir la liste des ouvrages didactiques et recueils en langue française, les lecteurs peuvent s'adresser directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

Sur demande, seront joints gracieusement deux opuscules conçus par la FFJD pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales et de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels).

MOTS CROISÉS

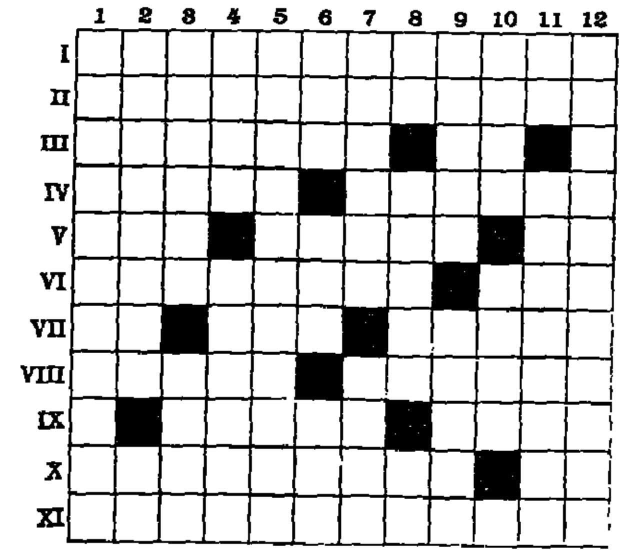
N° 398

Horizontalement

I. Ses succès l'emportent sur ses échecs. – II. On les voit partout. – III. On les a réclamés. Fleuve. – IV. Elle avait vraiment un port d'impératrice. En dernier. – V. Parfois dans le bas-relief. Hantée par un lion superbe mais nullement généreux. Conjonction. – VI. Restes. Dans le coup, et sans nuances. – VII. Dans le coup. Pour aller vers l'égalité. Il faut l'acquitter. – VIII. Se montent en studio. En Roumanie. – IX. Pour faire front. Pour faire front. – X. Ils roulent des mécaniques particulières. Voyelles. – XI. Toujours en train de remplir des feuillets.

Verticalement

1. Un royaume de plus en plus partagé. – 2. Font perdre les pédales. On n'en veut pas, c'est sûr. – 3. Ne sont pas vraiment des ovations. Il en faut, mais pas comme ça. – 4. Il a tout du mouton. Tirent à hue et à dia. – 5. Elle n'a guère, en février, mérité ce titre altier. – 6. On y trouve la paix, parfois l'amour ou la guerre. Il a une importance extrême. Peut se faire au stand, ou partout ailleurs. – 7. Prend sur lui. Se mit en travers. – 8. Pronom. Fit le poids. Conjonction. – 9. Miséreux. Couche protectrice. – 10. Eut sa croisade. Peut se lire, en un sens. – 11. Article. Surveille l'entraînement. – 12. On pourra les trouver chez les parfumeurs.



SOLUTION DU N° 397

Horizontalement

I. Nationalisées. – II. Abonnée. Molle. – III. Vous. Compteur. – IV. Impair. Eu. Mdi. – V. Gien. Opticien. – VI. Antillaise. Ré. – VII. Ta. Trônes. Rat. – VIII. Ebre. Girafe. – IX. Ule. Aie. Niché. – X. Régénérateurs.

Verticalement

1. Navigateur. – 2. Abominable. – 3. Toupet. Reg. – 4. Insanité. – 5. On. Lr. An. – 6. Nécrologie. – 7. Aeo. Panier. – 8. Métier. – 9. Impuissant. – 10. Sot. Ce. Fie. – 11. Elemi. Reçu. – 12. Eludera. Hr. – 13. Serinettes.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

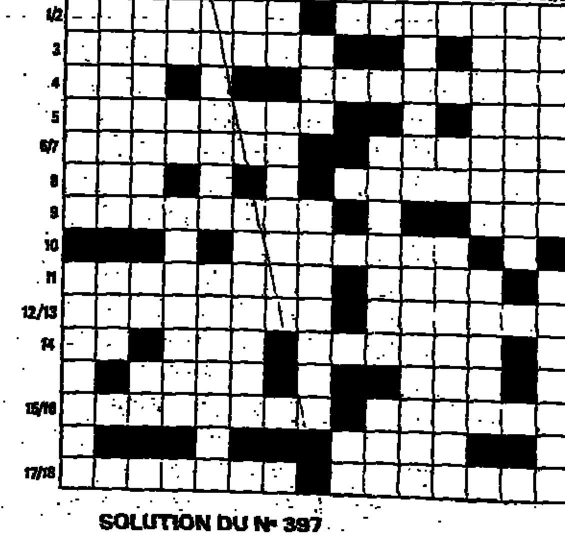
N° 398

Horizontalement

1. CEEIIRV. – 2. EEFGLOS. – 3. AANNNNOT. – 4. AAAINRTT. – 5. ACIIMORS. – 6. AAABLTT. – 7. AIJLOV. – 8. BEELOSS. – 9. CEEERSST (+ 1). – 10. CEELRRU (+ 1). – 11. AABDEHHI. – 12. ABEEEILNV. – 13. AEELMS (+ 1). – 14. AIILLL. – 15. EEINSUUX. – 16. AILNRS. – 17. EILOSST (+ 1). – 18. EEEEGNN.

Verticalement

19. AACCNNS. – 20. ADERSTU (+ 1). – 21. EEIINRT. – 22. AEOSTTV. – 23. AEERSTV (+ 2). – 24. BEEENOR. – 25. BEIRSTT. – 26. EINRUUX. – 27. ACEELRS (+ 5). – 28. CEEEHLL. – 29. AJLNORU. – 30. ALLNOS (+ 1). – 31. EEIILLOP. – 32. AEIILLMR. – 33. EEIITVZ. – 34. AEEGILNS (+ 4). – 35. ABEEFLR. – 36. AEEENSS.



SOLUTION DU N° 397

Horizontalement

1. MANDARIN (MANDRINA). – 2. ALLURE. – 3. AMERTUME. – 4. CUITES. – 5. AREISME (MARIEES EMERISA SEMERAI). – 6. ATTELE. – 7. ECTOPIE, anomalie de position d'un organe (PICOTEE). – 8. EXPRESS. – 9. LATENTS (TALENTS LESTANT). – 10. ANOBLIRA. – 11. AIOLIS (ISOLAI). – 12. PELOTAT (PALETOT PALOTTE). – 13. COSMOS. – 14. ALTIER (ALITER LATRIE LITERA RELIAT). – 15. EXSUDA. – 16. PRONONCE.

Verticalement

17. MANIPULA. – 18. GONDOLER. – 19. ZAIROIS. – 20. DRAGEOIR. – 21. BAMBIN. – 22. ATROCES (CORSETA COTERAS CROATES ESCORTA OCRATES ROTACES). – 23. ECLIPSE. – 24. IMITONS (MITIONS). – 25. ITALIQUE. – 26. ACETEUX (EXECUTA). – 27. NATALES (ALESANT). – 28. SPATIAL (APLATIS). – 29. RISOTTOS. – 30. UTILITES. – 31. ESPERAS (EPARSES PARESSE PESERAS REPASSE SEPARES). – 32. CSARDAS.

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Anachronique. – M. Raynaud (Narbonne) suggère « ensimée » (traitée, pour un textile) comme anagramme de ENIEMES et « aloïnes » (substance de l'aloès) pour ALENOIS. M. Gaillbert (Meudon) : « écanque » (?? ; ne figure, sauf erreur, dans aucun dictionnaire) pour ENCAQUE. Rappelons que, comme au scrabble, seuls les mots du P. L. I. sont acceptés aux A. C.

Toques de palaces

Au cœur des grands hôtels, de grands restaurants.

IL en aura fallu du temps, aux Parisiens, pour accepter de venir manger dans un grand hôtel (alors qu'à Londres, par exemple, c'est là chose banale) ! Il est vrai que les palaces y ont mis du leur, certains en installant une entrée particulière, mais surtout en abandonnant la cuisine sophistiquée que Daudet appelait du « vomi de chien riche », appellation qui, aujourd'hui, convient parfaitement à la cuisine du mâché *new style*.

Cet effort est, en général, récompensé. Certes, le *George V* et le *Régence Plaza* sacrifient encore un peu trop au « beau voir » des appellations classiques (mais quel charme que leur patio !). Certes, le *Prince de Galles* nouvelle formule doit encore s'affermir, et le *Meurice* est un peu oublié. Mais le *Ritz*, grâce à Guy Légay, homme de grand métier qui a trop longtemps perdu son temps ailleurs, est un exemple, et le *Céladon* (hôtel Westminster) est remarquable, je l'ai indiqué. Quelques autres encore auxquels il convient d'ajouter le grand petit nouveau de l'*Hôtel Balzac*.

L'ancien hôtel Celtic, donc, au 6, rue Balzac, vient d'être entièrement transformé ; petit palace de poche et de rêve ! Et prenant le nom d'Hôtel Balzac, son restaurant (entrée particulière par un bar charmant où officie Christian Jolly) se devait d'être le *Sallambier* (nom de la mère de Balzac, pour ceux qui l'ignoreraient). Christian Falcucci, qui dirige l'ensemble, a eu la main heureuse en choisissant pour chef le jeune Jean-Paul Deyries qui fit ses classes chez l'ami Daguin, ce qui l'autorise à proposer une carte « panache et tradition » sud-ouestissime, corrigée par une petite carte « Aujourd'hui » de sept ou huit plats du jour.

L'ami qui partageait mon repas au Sallambier a peut-être moins que moi l'habitude des tentations à la mode, mais j'ose assurer qu'il est aussi gourmet sinon plus, et de la plus délicate façon. Je l'ai trouvé subjugué par le gratin d'huîtres creuses au floc de Gascogne, puis littéralement emballé par la croustillante de pommes citronnée (pourquoi y ajouter du kiwi, inutilement, mais parce que c'est la mode ?).

Pour moi, saluant Daguin, j'avais « testé » la garbure aux trois confits, renoncé à la daube de bœuf aux cèpes pour le civet de lotte aux lardons de canard, après avoir, en d'autres occasions, apprécié le duo de confits au foie de canard, le magret fumé sur vinaigrette tiède, un peu de vieux laruns (qui comme les fromages du plateau vient de la *Ferme Saint-Hubert*, le meilleur affineur-fromager de Paris !) et, n'ayant plus faim pour le pastis gascon, le fondant de pruneau au cacao et à l'armagnac. Café arabica, moka pur où... Balzac pour terminer bravement. Les grands vins sont évidemment coûteux, mais les vins de terroir (notamment le côtes-du-frontonnais (90 F) abordables et « en situation ». Salut donc à ce *Sallambier* (Hôtel Balzac - 8e). Tél. 45-61-97-22.

LA REYNIÈRE

Les guides sur la sellette

Que pensent de leurs juges les as de la casserole ?

A la saison des guides — qui commence en décembre pour s'achever en mars dans l'apothéose de la sortie de Michelin, — la fronde couve sous les toques. Tous les chefs n'acceptent pas tous leurs jugements. Ils se mettent à poser des questions sur la compétence des inspecteurs qui, dès que ça va mal, quand vient la sanction, la dégradation parfois, deviennent aux yeux de leurs victimes des tyrans, des terroristes, des impérialistes... pis, des incapables !

Que se passe-t-il dans la tête des as de la casserole face à ce tribunal implacable ? Comment réagissent-ils ? Que pensent-ils de leurs juges ? Un petit sondage auprès de soixante-dix des chefs les plus toqués et les plus étoilés de France permet de renverser un peu les rôles et de jouer aux critiques critiqués.

Depuis le premier guide Michelin, en 1900 très exactement, d'autres ont suivi. Longtemps après : 1958 pour *l'Auto-Journal*, 1973 pour Gault-Millau, 1981 pour le *Bottin gourmand*, qui a pris la relève du Kléber, 1984 pour Hachette et... les autres. Au total, le tirage des guides gastronomiques monte à plus de 1 200 000 exemplaires. Mais les ventes ne sont pas réparties équitablement, et l'influence du guide ne tient pas qu'au tirage.

Michelin : l'institution

« Le seul, l'unique, la Bible de la profession », « le plus sérieux », l'« Institution indiscutable », « parfait », « le meilleur des guides »... les inspecteurs de l'avenue de Breteuil, fort des 700 000 exemplaires tirés, doivent rougir sous cette avalanche de louanges. Pourtant ceux-ci ont la couleur de l'incognito. Leur credo : ne jamais se faire connaître, manger, payer leur addition et s'en aller. Même leur nombre reste sous le sceau du secret, et l'on dévoile seulement que ce sont tous d'anciens professionnels de l'hôtellerie et de la restauration.

La piste aux étoiles serait-elle un miroir aux alouettes ? Non, en tout cas pas pour les restaurateurs, et une troisième étoile assure la prospérité d'une maison. *« Avant, j'étais complet pour huit jours, depuis ma troisième étoile, le restaurant est comble sur deux mois... et encore, parce que je limite les réservations à deux mois ! »*, explique Joël Robuchon, qui ajoute : *« Mais il ne faut jamais perdre une étoile. Ce serait la catastrophe financière. Mieux vaut rester à deux étoiles que de grimper à trois et de retomber ! »*

Gault-Millau : ne bousculez pas les idoles

Vilipendé, décrié et parfois même agressé par la presse, l'ancien guide bicéphale (Henri Gault est parti) affiche une bonne santé, et l'on annonce deux cent mille exemplaires pour l'édition 1986 qui vient de sortir. Dernier en date des grands guides, ses succès irritent et dérangent certains restaurateurs. Ainsi ne comprend-on pas toujours les changements de la notation. Et l'on se souvient des dissidences créées l'an dernier par le désormais fameux 19,5 de Gault-Millau.

Certains chefs n'ont pas apprécié cette subtilité numérique, et l'on entend près des « pianos » des petites phrases sèches et vengeresses qui susurrent un chant acide du genre *« faire scandale pour mieux se vendre »*.

Reste que le guide est assez largement accepté par la profession. Il a suffi qu'un hebdomadaire traite les compères d'*« assassins de la cuisine française »*, et Christian Millau de *« Roi Lear perdu dans son faubourg »* pour qu'arrivent à la rédaction des sacs entiers de lettres témoignant de la ferveur et du soutien des chefs. On ne bouscule pas les idoles, et la plupart des trois et quatre toques ont sorti leur plume pour conforter un pouvoir un instant ébranlé.

*Les réponses au sondage vont dans le même sens. On discute leur indépendance (13,6/20), mais on ne remet pas en cause leur compétence (15,8/20) ni leur influence (16/20). Les commentaires sont révélateurs : *« Ce guide a beaucoup apporté à la restauration. » « De l'honneur et du panache », « super »*, quand ce n'est carrément pas la béatitude : *« Grâce à ce guide, j'ai pu créer un bon restaurant. »*

Bien sûr, le temps n'est plus où les critiques des restaurants n'étaient le fait que d'une petite équipe parisienne relayée par une poignée d'amis provinciaux. Le Gault-Millau est devenu une entreprise avec une quarantaine de correspondants régionaux et locaux. Mais, précise-t-on à la rédaction du guide, les deux et trois toques ne sont accordées que par les maîtres.

Hachette : touristique

La plus importante maison d'édition française ne pouvait se passer de guide gastronomique. On connaissait les petits et les gros « bleus » avant l'arrivée du guide Hachette, sponsorisé par Firestone (un autre grand du pneu), voilà deux ans. Lancé avec de gros moyens, il a très vite trouvé une clientèle et le succès avec un tirage de cent cinquante mille exemplaires. En 1986, l'éditeur annonce deux cent trente mille avec les coéditions étrangères.

« Encyclopédie touristique », « seule la partie guide bleu est intéressante », « peu pratique et confus avec de bonnes intentions journalistiques ». Les avis des cuisiniers sur le guide Hachette sont partagés. Les professionnels mettent en doute les connaissances en cuisine et en vins, qui atteignent tout juste la moyenne, mais plus singulièrement son indépendance. Et tous se rejoignent pour constater son peu d'influence. L'ancienneté, il n'y a que cela de vrai dans les guides gastronomiques !

Bottin gourmand : succès d'estime

« Nouveau en apparence avec ses quatre éditions », le *Bottin gourmand* a en fait repris la formule du défunt Guide Kléber. Né dans la suspicion et le doute, le Bottin poursuit sa route. *« Il est en progression*, constate Jean Didier, son directeur, et *l'édition 1986 a été tirée à cent vingt mille exemplaires. »*

« Bon », « méritant », « bonne qualité », « très bonne présentation », le *Bottin gourmand* jouit d'un succès d'estime auprès des professionnels. Il en est même un qui avance benoîtement : *« A suivre comme un mouton. »* Il ressemble à ces romans bien accueillis par la critique qui ont du mal à se vendre.

« Nous voulons respecter le client et notre jugement veut être la synthèse de valeur de l'établissement à longueur d'année. » Une politique mi-figue mi-raisin qui donne des commentaires à l'eau tiède et qui expliquerait le peu d'influence constaté par les chefs : *« Importance limitée en province », « Il suit gentiment le mouvement »*, écrit un autre.

La politique du *Bottin gourmand* ? *« Ne détruisons pas la France. »* C'est clair et net. *« Les grandes maisons parisiennes sont devenues des monuments historiques. Ici, on ne touche pas aux mandarins. »*

L'Auto-Journal : les petites tables

« Le premier critique gastronomique de l'Auto-Journal, *c'était Robert Hersant, révèle Jean-Marie Boelle, son responsable, mais depuis quelques années il regarde les choses de très loin. »* Le 1er mars 1986 est sortie sa vingt-huitième édition du guide, tirée à cent mille exemplaires et répertoriant deux mille établissements.

« Un bon guide essentiellement pour ses restaurants à petits prix », « pour restaurants bon marché », « sympa », « se veut juste », « s'adresse à une clientèle spécifique et d'inconditionnels ». Les étoilés et les toqués regardent le guide de *l'Auto-Journal* avec un peu de condescendance. *« De fait, notre zone d'influence se porte plus sur les petites tables, qui constituent les trois quarts des maisons citées, on ne l'achète pas pour découvrir les grands restaurants. »*

MICHEL CREIGNOU et ELISABETH DE NEURVILLE.

Notes

Voici la moyenne des notes globales décernées aux guides gastronomiques par les chefs et les restaurateurs interrogés lors de notre petit sondage :

Michelin : 17,1.
Gault-Millau : 15,72.
Bottin Gourmand : 12,66
Auto-Journal : 12,3.
Hachette : 11,4

Les Tables de la Semaine

Le Cigalon, à Voisins-le-Bretonneux

Je l'avais signalé au lecteur, le bon M. Gras, qui avait quitté ses *Senteurs de Provence* (295, rue Lecourbe, où, du reste, il est fort bien « continué » puisque l'on y sert une des meilleures bouillabaisses de Paris !). M. Gras, donc, est allé s'installer à Voisins-le-Bretonneux, dans les Yvelines. A l'enseigne du *Cigalon*, vous trouverez une brasserie (avec menus à 55 et 135 francs) et un restaurant style provençal où il présente (son fils l'aide en cuisine), après quelques entrées (dont la soupe de poissons, 36 francs), les moules farcies, la lotte provençale, la bourride (sur commande) et la bouillabaisse des pêcheurs (300 francs pour deux convives, une splendeur !) Quelques viandes, mais pourquoi venir ici pour la viande ? et quelques desserts (bonne tarte aux pommes). Un bandol blanc (81 francs), ou mieux, à mon goût, rouge (86 francs), vous donnera des ailes pour le retour.

● **Le Cigalon, place de la Mairie, à Voisins-le-Bretonneux (78180, 9 km de Versailles, 30 km de Paris). Tél. : 30-43-77-29.**

Le Bristol, numéro un !

La dernière phase des travaux se termine, faisant de ce palace l'un des plus somptueux, des plus classiques aussi, de la capitale. Côté restauration, le top niveau est atteint avec les deux salles à manger, celle d'hiver, ovale de boiseries tendres aux lustres Louis-XV, celle d'été devant le jardin aux pelouses verdoyantes, claire, gaie sous son vélum fleuri. Au « piano », un chef dont on ne parle guère : Emile Tabourdiau. Un grand et un modeste, un sage et un créateur au service de qui la salle, bien menée, ajoute ce « plus » qui fait les grandes maisons. La soupe de homard à l'orange et les mignonnettes d'agneau à l'infusion de cerfeuil lorsqu'elles figurent à la carte font un repas équilibré, original et sage. La table des fromages devrait faire honte à trop de plateaux d'indigence. Les desserts sont intéressants. Le soir, on passera commande au bar de Michel Le Régent, entre deux blues du pianiste en smoking blanc. A la carte, comptez 500 F, mais pour une vraie fête. Merci, M. Marcelin !

● ***Le Bristol, 112, faubourg Saint-Honoré (8e). Tél. : 42-66-91-45 (parking gardé, t.l.j.).***

Le Jardin du Royal Monceau

Un vrai jardin au cœur de l'hôtel. Et, au milieu du jardin, une bulle vitrée, bien chauffée l'hiver (et climatisée l'été) sous laquelle le dépaysement devient précieusement patricien.

Cette harpe, le soir, l'entend-on vraiment ou est-ce une rêverie ? La cuisine du chef Biscay le pourrait laisser croire tant elle est légèreté, suavité, avec une pointe d'agressivité bien plaisante (piccata de volaille à l'aigre-doux, citron vert et ananas ; lotte poêlée au vin rouge et à la cive, etc.). Remarquables desserts. Comptez 350/400 F.

● **Le Jardin, 35, avenue Hoche (8e). Tél. : 45-61-98-00 (t.l.j.).**

L'Estournel

C'est le restaurant de l'hôtel Baltimore, ornée de fresques originales de Decaris enrichissant un décor 1930. Cuisine recherchée du jeune Henri Boutier (fricassée de poissons au velouté de pistache, filet mignon de porc aux quetsches à l'aigre-doux, maigre de canard au cassis ou petits gris aux noix et anchois). Comptez 400 F.

● **L'Estournel, 1, rue Léo-Delibes et 88 *bis*, avenue Kléber (16e). — Tél. : 45-53-10-79 — (Fermé samedi et dimanche.)**

L'hôtel Landcaster

L'hôtel Landcaster, palace de poche, est le favori de la gentry. Calme, sérénité, légèreté, froideur britannique bien reposante. Et, devant, un petit jardin inattendu (où l'on mange aux beaux jours) le restaurant le plus « sweet » qui soit. Avec un nouveau directeur, R.-G. Linhardt, le Landcaster (lié quelque peu au Savoy de Londres, c'est tout dire) a aussi un nouveau chef, Edmond Hus. Carte courte, cuisine presque classique, en accord avec le décor de fleurs, fontaines et statues...

Le foie gras est cuit au sauternes (110) et un feuilleté d'escargots et crêtes de coq « à la bourgeoise » (90) rivalisent avec le gratin d'écrevisses et de coques. Le saumon grillé est fourré à la crème d'anis (150) et le ragoût d'agneau maraîchère (125) le dispute à un filet de bœuf piqué d'anchois accompagné d'une purée d'olives (140). Honnêtes desserts. Un gentil menu « fromage et dessert » (160) est intéressant.

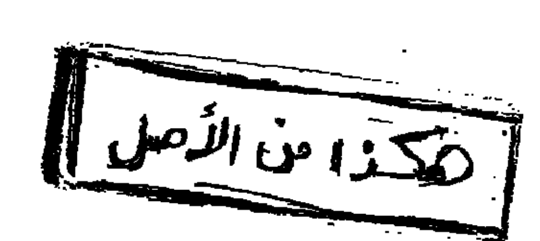
● **Le Landcaster, 7, rue de Berri (8e). — Tél. : 43-59-90-43 (parking au n° 5).**

La Table de l'Astor

Aux déjeuners seulement, dans un cadre plaisant. Guillaume Pires travaille ici pour le meilleur (en cuisine Maurice Hochart) avec surtout un menu « affaires » : choix entre deux entrées, deux plats, fromage, voiture de pâtisseries et café pour 170 F net. A la carte, des saint-jacques à la livonienne (que vient faire la Livonie là-dedans, personne n'a pu me l'expliquer !), une aile de raie safranée à l'étuvée de choux, un foie de veau crème de poireaux, un gâteau d'agneau aux aubergines (un peu trop cuit), un parfait émincé de cuisse et râble de lapereau rôti. Médiocres fromages mais bons desserts. Cave très honorable et, répétons-le, cadre plaisant. Comptez 300 F.

● **La Table de l'Astor, 11, rue d'Astorg (8e). — Tél. : 42-66-56-56.**

L. R.



هكذا من الأصل

étranger

DIPLOMATIE

A LA RÉUNION DES MINISTRES DE LA DÉFENSE DE L'OTAN

Les alliés des Etats-Unis semblent avoir renoncé à une initiative de défense européenne

Les ministres des affaires étrangères des pays membres du pacte de Varsovie, réunis mercredi 20 mars dans la capitale polonaise, ont lancé un *« appel insistant »* à l'OTAN, lui demandant de *« faire preuve de réalisme »* en matière de désarmement nucléaire, indique un communiqué diffusé jeudi par l'agence soviétique Tass.

Dans cet appel, qui s'adresse *« en premier chef aux Etats-Unis, à la Grande-Bretagne et à la France »*, le pacte de Varsovie invite l'OTAN à *« parvenir à des accords qui prennent en considération les intérêts des deux parties et de tous les Etats sur une réduction radicale des armes nucléaires, leur liquidation future et la prévention de la course aux armements dans l'espace »*.

Le communiqué évoque, sans précision de date, la *« prochaine rencontre au sommet soviéto-américaine »*, qui devrait, selon les pays de l'Est, être axée sur *« les questions liées à la réalisation d'accords concrets »* et *« pourrait pour le moins donner lieu à des accords sur l'arrêt des essais nucléaires et la liquidation des missiles américains et soviétiques de portée intermédiaire »* déployés en Europe.

De notre envoyé spécial

Wurtzburg. — Les efforts déployés par les Etats-Unis pour convaincre leurs alliés européens de participer activement à leur programme de bouclier spatial, leur fameuse initiative de défense stratégique ou IDS, se révèlent payants. On a pu le vérifier à la session du « groupe des plans nucléaires » de l'OTAN, un organisme politico-militaire qui rassemble les ministres de la défense des pays de l'alliance (à l'exception de la France), tenue jeudi et vendredi, à Wurtzburg, en Bavière. Le général Abrahamson, le patron de l'IDS, a fait un véritable tabac en exposant aux ministres les progrès techniques très rapides obtenus grâce aux recherches organisées dans le cadre du programme qu'il dirige, et surtout en soulignant que ces recherches prenaient parfaitement en compte les besoins spécifiques des Européens, autrement dit la défense contre les missiles à moyenne portée (les SS-20) ou même contre ceux à courte portée.

La promesse n'est pas nouvelle, mais elle semble cette fois avoir convaincu. Les Européens redoutent que les Etats-Unis concentrent leurs efforts sur l'interception des missiles intercontinentaux, qui constituent pour eux la principale menace, et négligent la protection de l'espace européen. Pour cette raison, M. Woerner, le ministre allemand de la défense, qui, au demeurant, compte au sein du cabinet fédéral parmi les partisans les plus résolus de l'IDS, avait lancé l'idée; voici quelques semaines, d'un programme spécifique européen de défense contre les missiles à moyenne et à courte portée. Le projet de M. Woerner, baptisé par la presse « initiative de défense européenne » (IDE), pouvait apparaître, bien que présenté en termes vagues, comme marquant la volonté de se distinguer d'une IDS incertaine et de développer un programme spécifique conçu par et pour les Européens.

Le projet du ministre allemand est-il mort-né ? Certains ont eu cette impression jeudi à Wurtzburg en écoutant M. Woerner se féliciter chaudement des assurances données par le général Abrahamson et réaffirmer le soutien politique apporté par Bonn à l'IDS. Renchérissant, le général Altenburg, commandant en chef de l'armée allemande, a expliqué qu'il était souhaitable d'éviter les doubles emplois et qu'il était superflu, après l'intervention du général Abrahamson, de parler d'une initiative européenne.

On sait que, la veille, le chancelier Kohl et M. Weinberger, le secrétaire américain à la défense, avaient approuvé les grandes lignes d'un accord décrivant selon quelles modalités la RFA coopérerait à l'IDS. Cet accord, que le Parti libéral n'aime guère, est présenté comme ayant une connotation essentiellement technologique. M. Woerner a apparemment tenu à s'écarter de cette interprétation restrictive en rappelant que l'IDS était un programme de défense et qu'en tant que tel il était appuyé par son gouvernement.

Ce dossier sera certainement à nouveau ouvert lors de la prochaine réunion du comité des plans de défense, l'autre grand organisme politico-militaire de l'OTAN, où les ministres de la défense se retrouveront en mai. Les ministres, conscients que le meilleur moyen de se protéger contre les SS-20 est encore de les voir disparaître, ont apporté leur plein appui à la position prise par les Etats-Unis (l'option zéro aménagée) dans la négociation de désarmement à Genève.

PHILIPPE LEMAITRE.

M. Shultz rencontre à Paris MM. Mitterrand et Chirac

Le secrétaire d'Etat américain, M. George Shultz, a commencé, le vendredi 21 mars, par Paris une tournée de dix jours en Europe qui doit le conduire notamment en Grèce et en Turquie, deux pays du flanc sud de l'OTAN abritant des bases américaines et que divise la question de Chypre.

Au cours de sa visite de vingt-quatre heures en France, M. Shultz, après un déjeuner dans un grand restaurant parisien avec M. Roland Dumas, ministre des relations extérieures sortant, devait être reçu vendredi à 16 heures, à l'Elysée, par M. Mitterrand, et une heure plus tard, à Matignon, par M. Chirac, nouveau premier ministre. Dans la soirée, le secrétaire d'Etat devait prendre la parole devant les anciens élèves de l'université de Stanford, à l'hôtel intercontinental. Un petit déjeuner avec M. Giscard d'Estaing est prévu samedi matin.

Premier interlocuteur du chef de l'Etat après la formation du nouveau gouvernement, M. Shultz devait s'informer des perspectives de la politique étrangère française dans la situation issue des élections du 16 mars et, en particulier, de la répartition des rôles entre l'Elysée, l'hôtel Matignon et le Quai d'Orsay. A Washington, on a déjà fait savoir ces derniers jours qu'on ne s'attendait pas à de grands changements dans la diplomatie de Paris, notamment à l'égard des Etats-Unis.

En Turquie, où il séjournera du 22 au 25 mars, M. Shultz s'entretiendra avec les principaux responsables du pays. Ces conversations seront largement consacrées à la reconduction de l'accord sur les bases et à la question de l'aide américaine. La Turquie souhaite voir remplacer l'accord actuel par un traité et réclame une augmentation de l'aide des Etats-Unis. Un haut responsable du département d'Etat a indiqué, jeudi, que le gouvernement américain était prêt *« à faire son possible pour renforcer les capacités défensives »* de la Turquie.

La Maison Blanche a proposé une aide de 975 millions de dollars à Ankara (et 501 millions pour la Grèce) pour l'exercice 1987 — qui débutera le 1er octobre, — mais ce montant, en hausse de 236 millions par rapport à l'exercice 1986, a de fortes chances d'être réduit par le Congrès.

La question des bases sera également évoquée, du 26 au 28 mars, à Athènes, dont les relations avec Washington ont connu une amélioration après une période de froid due en grande partie aux déclarations hostiles aux Etats-Unis du premier ministre, M. Papandreou.

M. Perez de Cuellar s'entretient avec M. Reagan des difficultés financières de l'ONU

New-York (Nations unies). — Le secrétaire général des Nations unies, M. Xavier Perez de Cuellar, devait s'entretenir, ce vendredi 21 mars à la Maison Blanche, avec le président Reagan des difficultés financières auxquelles se trouve actuellement confrontée l'Organisation. Ces difficultés, les plus graves de l'histoire de l'ONU, ont été accrues par la récente décision du Congrès américain de réduire sensiblement la contribution de Washington au budget des Nations unies.

Selon les chiffres avancés officiellement, les Etats-Unis ne verseront que 120 millions de dollars à l'ONU cette année, alors que leur contribution s'élève normalement à 200 millions de dollars. Au total, l'ONU affichera un déficit budgétaire de 250 millions de dollars sur un budget total de 800 millions, car dix-sept autres pays, dont l'URSS et ses alliés socialistes, ont accumulé des arriérés de cotisation.

Pour tenter de faire face à cette situation, M. Perez de Cuellar a déjà annoncé en janvier un premier train de mesures d'austérité, permettant de réaliser 15 millions de dollars d'économies. Il en prépare un second, qu'il soumettra à l'Assemblée générale fin avril, au cours d'une reprise exceptionnelle de la session. D'autre part, un comité de dix-huit experts de haut niveau a été formé pour tenter de régler à long terme les problèmes financiers et administratifs de l'ONU. — *(AFP.)*

ASIE

Inde

La police tire sur une foule de 10 000 sikhs

La police du Pendjab a ouvert le feu sur quelque dix mille militants sikhs, vendredi, à Chandigarh, capitale de cet Etat du nord de l'Inde, tuant au moins trois personnes et en blessant cinq autres. Les manifestants se dirigeaient vers l'Assemblée de l'Etat du Pendjab en demandant la libération des militants sikhs internés dans des prisons indiennes.

De notre correspondant

New-Delhi. — Quatre villes où est imposé le couvre-feu, vingt mille hommes des forces paramilitaires dans les rues, des affrontements violents qui se multiplient entre sikhs et hindous, et un gouvernement local qui ne parvient pas à rétablir la paix civile : telle est l'inquiétante situation qui prévaut au Pendjab.

Chaque jour ou presque, des banque sont attaquées, des armureries dévalisées, des officiers de police abattus, des religieux et des industriels locaux assassinés.

Au Parlement de New-Delhi et à l'Assemblée législative du Pendjab, un nombre croissant de députés — opposition mais aussi majorité — réclament la destitution immédiate du gouvernement sikh modéré de l'Etat (élu il y a six mois), et la reprise en main par M. Rajiv Gandhi de l'administration de la province.

Jeudi, en prévision d'une journée « chaude », deux cents activistes sikhs ont été arrêtés préventivement. La dernière flambée de violences, qui a vu des centaines de jeunes sikhs affronter sabre au clair autant d'extrémisme hindous, obligeant la police à ouvrir le feu (deux morts), a eu pour prétexte la mort de Jagjit Singh Rode, dont le corps déchiqueté a été retrouvé mardi sur une voie ferrée. Demi-frère de feu Bhindranwale, le « grand prêtre » séparatiste tué il y a deux ans, au Temple d'or, par l'armée indienne, Rode était secrétaire général du United Akali Dal, un petit parti extrémiste dirigé par son père. Selon la police, il se serait suicidé ou aurait été victime d'un accident. Son père, Baba Joginder (quatre-vingts ans) et ses amis parlent d'assassinat et réclament une enquête officielle.

Vendredi, un convoi d'une soixantaine de camions de militants conduits par Baba Joginder était en vue de Chandigarh, capitale du Pendjab. En fin de matinée, les trois mille « disciples » du vieux leader sikh bloquaient l'accès de l'Assemblée législative et réclamaient à grands cris *« le renvoi des forces paramilitaires du Pendjab, l'arrestation des meurtriers de Rode et la libération de tous les prisonniers politiques sikhs »*. Des slogans en faveur de Bhindranwale et du « Khalistan » — l'Etat sikh indépendant dont rêvent les extrémistes — ont été comme à l'ordinaire vociférés tout au long du voyage.

Les heurts entre hindous et sikhs ont redoublé d'intensité mercredi dans plusieurs villes après que les jeunes du United Akali Dal et de la Fédération des étudiants sikhs (AISSF) eurent *« invité »* les commerçants à tirer leurs rideaux en signe de respect à la mémoire de Rode. Certains hindous ont refusé, et plusieurs échoppes et usines ont été incendiées et pillées. D'autres commerçants, qui s'étaient soumis à l'injonction, ont dû faire face à la colère des jeunes hindous du Shiv Sena, organisation tout aussi extrémiste que l'AISSF et qui s'est arrogé la mission *« de protéger la minorité hindoue contre le terrorisme sikh »*.

PATRICE CLAUDE.

Philippines

Mme Aquino va promulguer une « Constitution provisoire »

Manille. — La présidente Corazon Aquino compte promulguer, la semaine prochaine, un texte constitutionnel de transition lui permettant de dissoudre le Parlement et d'instaurer un gouvernement révolutionnaire provisoire, indiquait-on jeudi 20 mars, à Manille, au palais présidentiel. *« Le nouveau gouvernement sera de nature révolutionnaire, d'essence démocratique et de caractère transitoire. L'autorité civile aura, à tout moment, la primauté sur l'autorité militaire »*, précisait-on. La Constitution provisoire ne demeurerait en vigueur que de six à huit mois, délai jugé nécessaire à la rédaction d'une nouvelle constitution par une commission d'experts. Le texte définitif sera soumis à l'approbation populaire. De nouvelles élections auront lieu. Entre-temps, en vue d'un retour au bicamérisme, le recours à un gouvernement populaire a été recommandé à Mme Aquino par un comité de sages.

La tâche de redressement n'en reste pas moins énorme. D'autant plus que, sur des points essentiels, des opinions divergentes se font jour. Le ministre de la défense, M. Juan Ponce Enrile (qui occupa ce poste pendant une quinzaine d'années sous M. Marcos), s'est publiquement élevé, jeudi, contre l'engagement de Mme Aquino en faveur d'une trêve avec la guérilla communiste. *« Tout en respectant l'appel de notre présidente à l'unité et à la réconciliation, et en lui apportant notre soutien total, nous ne pouvons laisser des civils innocents et nos soldats se faire massacrer par des éléments dissidents sans rien faire. »* — *(Reuter, AFP.)*

PROCHE-ORIENT

APRÈS L'ATTENTAT ANTI-ISRAÉLIEN AU CAIRE

L'Egypte et Israël décidés à maintenir le dialogue

L'Egypte et Israël paraissent décidés à empêcher que l'attentat anti-israélien commis mercredi 19 mars au Caire n'altère encore un peu plus leurs relations, déjà passablement froides. Le président Moubarak estime que cette affaire *« n'affectera pas les relations égypto-israéliennes »*, a indiqué jeudi le ministre israélien du tourisme, M. Avraham Sharir, à l'issue d'un entretien avec le chef de l'Etat égyptien. M. Sharir se trouvait au Caire pour assister à la foire internationale de la capitale égyptienne. C'est en sortant du stand de l'Etat hébreu qu'une employée de l'ambassade israélienne en Egypte a été tuée et trois autres Israéliens blessés, lorsque leur voiture a été prise sous le feu de plusieurs terroristes.

Le président Moubarak, a dit M. Sharir, a *« répété qu'il déploierait le maximum d'efforts pour améliorer et consolider les relations entre les deux pays »*. Le premier ministre israélien, M. Shimon Pérès, s'est, lui aussi, déclaré convaincu que ce *« nouvel attentat anti-israélien ne porterait pas atteinte au processus de paix entre l'Egypte et Israël »*. Il a assuré qu'il faisait pleinement confiance au chef de l'Etat égyptien, *« qui considère que l'option de la paix est le bon choix »*.

Dans un communiqué, remis à une agence de presse, l'organisation Révolution égyptienne, qui a revendiqué l'attentat, dénonce les accords de Camp David et *« l'autorisaton accordée aux Israéliens d'avoir un pavillon à la foire internationale du Caire »*. Le document est signé *« les révolutionnaires nassériens d'Egypte »* et porte trois mots en conclusion : *« Dieu, Egypte, Arabisme. »* Radio-Tripoli a salué l'attentat, le qualifiant d'*« opération courageuse »*, destinée *« à chasser les sionistes d'Egypte »*.

LA GUERRE DU GOLFE

Nouvelles attaques de pétroliers par la chasse irakienne

Deux pétroliers affrétés par l'Iran ont été touchés dans le Golfe, le jeudi 20 mars, par des missiles de la chasse irakienne. Le *Superior*, battant pavillon chypriote, a subi d'importants dégâts mais a pu continuer sa route vers l'île iranienne de Sirri, au sud du Golfe. L'*Atlanticos*, un bâtiment libérien, a pris feu après avoir été attaqué au large du terminal pétrolier iranien de Kharg (nord-est du Golfe). L'équipage a pu quitter le navire. Ces deux attaques témoignent d'un regain des opérations de la chasse irakienne contre les pétroliers allant charger en Iran, alors que, à terre, les troupes de Bagdad semblent avoir du mal à reprendre les positions conquises par les forces de Téhéran lors de leurs offensives de février.

D'autre part, un haut responsable iranien a assuré, jeudi, que la chute de la base navale irakienne d'Oum-Al-Qasr *« était imminente »*. Cette base, située au sud-est de l'Irak, au fond du chenal de Khor-Abdallah, *« est à portée de feu des unités navales et terrestres iraniennes »* et *« sa chute est certaine »*, a indiqué M. Mohsen Rafiq Doust, le ministre des Gardiens de la révolution. — *(AFP, Reuter.)*

Entretiens Moubarak-Hussein

Le président Moubarak s'est, d'autre part, entretenu jeudi avec le roi Hussein, venu quelques heures au Caire faire le point de la situation au Proche-Orient après l'échec des récentes conversations jordano-palestiniennes. A l'issue de cet entretien, le souverain s'est borné à souligner que ses efforts en vue de parvenir à une action diplomatique commune avec l'OLP avaient débouché sur une *« impasse »*. *« Il est clair que nous avons subi un revers »*, a relevé le roi Hussein, sans évoquer la possibilité d'une reprise des pourparlers avec l'OLP, reprise que l'on souhaite au Caire. C'est aussi le vœu dont a fait part le chef de l'OLP, M. Arafat, notamment, lors de sa récente visite en Yougoslavie. — *(AFP, Reuter.)*

AMÉRIQUES

Haïti et la « bamboche démocratique »

(Suite de la première page.)

Dans le minibus qui m'emmène au Batofou, un restaurant que tiennent des amis en hommage au poète du Bateau-Ivre, un terme revient sans cesse : « *déchouké* », c'est-à-dire : « déraciner ». C'est le mot le plus usité en Haïti ces temps-ci. On a « déchouké » les Duvalier, et ça n'est pas terminé, vous allez voir ce que vous allez voir. Au Batofou, me racontent mes amis, venait parfois le colonel Albert Pierre, surnommé Ti-Boulé. Traduisez : « *Celui qui brûle.* » Un tortionnaire bien tranquille. Il commandait toujours une bouteille de champagne, en buvait délicatement une coupe, assis à la même table d'angle, silencieux, puis repartait. Ses gardes du corps l'attendaient dans la rue, armés jusqu'aux dents, aux aguets. Ti-Boule a fui le pays discrètement, après un séjour à l'ambassade du Brésil. Le Conseil national de gouvernement lui a accordé un sauf-conduit, à la stupéfaction générale.

Un vent de pillage souffle sur la ville. Pas un jour sans qu'une maison ne soit mise à sac. Quand un macoute se fait coffrer, le problème n'est pas de savoir si on va le lyncher, mais sous quelle forme. Une cinquantaine de badauds, dans une ruelle à flanc de ravin des quartiers sud, se concertent sur le sort d'un frêle gamin apeuré. Les uns sont d'avis qu'on l'exécute sur place. Les autres préfèrent le voir confier aux militaires. Finalement, il est précipité dans le fossé, profond de 3 mètres. Le chef de la bande le récupère, blessé, et clame : « *D'accord, on ne va pas le tuer, mais je veux au moins lui crever les yeux.* » Il ne le fait pas. Il dit qu'il se planque depuis cinq ans avec toute sa famille à cause d'une délation commise par l'autre, plus très beau à voir.

J'essaie de comprendre ce qui se passe sur ce morceau d'île. Je pense à tous les témoignages que j'ai recueillis ces dernières années auprès de réfugiés haïtiens dans les Caraïbes et aux Etats-Unis sur les brutalités des tontons-macoutes. Je pense à l'adolescent que je fus, témoin d'atrocités sans nom. Je pense à tous ceux qui en sont sortis vivants. Avec toujours quelque chose de cassé en eux. Jean-Claude Bajeux, ancien coordonnateur du Conseil interrégional pour les réfugiés, rentré de Porto-Rico après vingt-deux ans d'exil, est en train de mettre sur pied, à l'exemple de l'Argentine, une commission d'enquête sur les disparus, qu'il évalue à au moins 30000.

Lui-même a perçu cinq membres de sa famille, assassinés en 1964. Jean Dominique, de retour lui aussi et qui s'est fait accompagner par un comité d'accueil de plusieurs milliers de personnes jusqu'à sa station de radio saccagée en novembre 1980, devrait participer aux travaux de cette commission.

Je m'imprègne tout doucement des choses, des lieux, des gens, d'un pays que je reconnais parfois, que je découvre souvent. Au Champ-de-Mars, place des Héros-de-l'Indépendance, le banc des soupirs me rappelle des émois qui n'ont rien à voir avec *la Veuve infidèle* qu'affiche le cinéma Paramount juste en face. Plus loin, un gosse se délecte à la lecture d'un livre dont il exhibe le titre non sans quelque insolence : « *SAS. Requiem pour tontons-macoutes* », par Gérard de Villiers. Les libraires ont sorti leurs stocks de livres interdits. C'est la bamboula culturelle. Avec n'importe quoi. La rue Jean-Claude-Duvalier est redevenue rue du Docteur-Audain. La rue du 22-Septembre, date-fétiche de François Duvalier, a repris son nom modeste de ruelle Roy. Seuls les billets de banque, à l'effigie du père et du fils, échappent pour le moment à ce travail d'effacement symbolique.

Je suis malade comme un chien. Mon corps, rompu aux hivers de l'Amérique du Nord et de l'Europe, s'adapte mal. Ne serait-ce qu'à l'eau du robinet. Un médecin m'explique que j'ai « *attrapé des saletés* », qu'il faut me mettre à l'eau minérale, me bourrer de médicaments. Une amie m'appelle « *le Blanc* ». La honte! Je décide de quitter cette ville infernale où les embouteillages n'ont rien à envier à ceux de Paris.

Un évêque proche du peuple

Vers le Nord, juste avant la nationale nº 1, détour par le chemin pierreux de Fort-Dimanche, la prison de sinistre réputation. Un débat agite le pays : que faire de cette masse de béton jaune à quelques encablures de la mer ? Certains réclament sa destruction pure et simple. D'autres, qu'on la transforme en mémorial de l'horreur. Pour le moment, je suis debout devant cette bastille sanglante, un appareil photo dans les mains. Je n'ai pas peur, et la sentinelle me sourit.

La route bordée d'acacias. Les « mornes » (montagnes) chauves, dénudés par l'érosion. Puis la zone désertique autour de Gonaïves, point de départ de la rébellion contre la dictature. Dans la cour de l'évêché, à l'ombre des lauriers roses, un homme, radio-cassette sur l'épaule, se dandine sur l'hymne de Radio-Soleil, la station de la résistance catholique : « *Je n'peux rien faire sans l'soleil* »...

Mgr Emmanuel Constant nous reçoit. Pour moi, il reste le personnage accouru au chevet d'un gamin fauché par une balle perdue, dans ma rue de Port-au-Prince, un jour de l'année 1957. Il évoque le « *droit de l'Eglise de s'intéresser à la politique* », avec des formules tranchantes ou pittoresques : « *L'Eglise annonce, dénonce et organise.* » « *Duvalier était le seul coq qui chantait depuis vingt-neuf ans.* »

Pourquoi avoir attendu si longtemps ? « *On ne cueille un fruit que quand il est mûr.* » Pourquoi avec l'appui des militaires ? « *Le peuple a compris qu'il fallait s'appuyer sur deux institutions : l'Eglise comme force du bien et l'armée comme force d'organisation.* »

Aubelin Jolicœur, le nouveau directeur de l'office du tourisme, espère que les affaires vont reprendre bientôt. Jolicœur, immortalisé par Graham Greene, est le petit Pierre des *Comédiens*. Il reçoit chez lui, à Port-au-Prince. Quelque amis, des journalistes, du beau monde. Le champagne est bon, mais je préfère le rhum. Sur la terrasse à ciel ouvert, je déambule, verre en main, surveillant de temps en temps à ma montre l'approche du couvre-feu.

La peur des communistes

Je me trouve nez à nez avec le colonel Williams Regala, membre du Conseil national de gouvernement et ministre de l'intérieur et de la défense. Le colonel veut bien essayer une de mes Boyards. La mâchoire crispée, la voix basse — de sorte que je dois me pencher vers lui pour entendre, — il m'annonce qu'un péril guette la nation. Puis, l'œil vaguement panoramique : « *Le communisme, ça peut prendre toutes les formes. Et, d'ailleurs, qui m'assure qu'il n'y en a pas un ici ?* » Je manque d'avaler mon rhum de travers. Dans le ciel, les étoiles sont superbes.

A quelque 80 kilomètres à l'ouest de Port-au-Prince, Miragoane est un carrefour routier boueux. Plus un seul hôtel. Deux ou trois restaurants déserts. L'unique cinéma a fermé. Une petite salle paroissiale sert, à l'occasion, de théâtre. Un avant-projet de bibliothèque verra ou ne verra pas le jour. Les écoles dans la région (60 000 habitants) sont rares. « *La malnutrition sévit, avec la tuberculose, la malaria, les parasitoses* », me dit Yves Alexandre, médecin de l'unique hôpital créé il y a seulement six ans et qui compte vingt lits.

Le grand massacre des porcs

Un Miragoanais dont l'histoire se confond avec celle de la région se souvient du dernier coup assené par le régime à une paysannerie à genoux. Il évoque des experts dépêchés des Etats-Unis en vue d'abattre le cheptel porcin à cause d'une épidémie montée en épingle : « *Comme si nous ne savions pas tuer un cochon sans le faire souffrir !* » Et mon interlocuteur de décrire quelques scènes du grand massacre des porcs effectué sous la protection de l'armée et de la milice. Il faut savoir que le porc est le seul investissement à la portée du paysan pauvre. Le cheptel — un million et demi de têtes réparties entre de nombreux petits éleveurs — a été éliminé.

J'assiste à une réunion entre le président d'une compagnie américaine qui a obtenu, avant la chute de Duvalier, une concession pour l'exploitation du carbonate de calcium à Miragoane et des représentants de la population. Il y a là un maire vindicatif, un notable pointilleux sur les questions juridiques, un ingénieur à la dialectique redoutable, au total une quinzaine de personnes. Tout le monde est traumatisé par l'expérience de la Reynolds qui avait acquis le monopole de l'exploitation de la bauxite dans cette région et exige une nouvelle mouture du contrat, avec des obligations claires pour la compagnie et pour l'Etat : versement aux caisses communales d'une partie de la redevance, asphaltage des routes, adductions d'eau, électrification, équipement hospitalier, création d'écoles, achèvement d'un lycée offert en 1981 par les héritiers de Jacques Prévert... Le président, barbe rousse et bottes texanes, objecte : « *Nous ne sommes pas une grosse multinationale, nous sommes un petit cabri dans les normes.* » Il finit par céder. Un spectacle inimaginable avant le 7 février dernier.

Entre la longue nuit et l'avenir incertain, j'ai le sentiment d'avoir visité un volcan d'où peut jaillir le meilleur comme le pire.

JEAN-CLAUDE CHARLES.

APRÈS UNE JOURNÉE D'AFFRONTEMENTS

Le ministre de la justice présente sa démission

Quarante-deux jours ! L'ancien président de la Ligue des droits humains, Mᵉ Gérard Gourgue, devenu membre de la junte de gouvernement et ministre de le justice, n'aura pas longtemps conservé ses fonctions dans « Haïti libérée ». L'homme doux et affable qui a participé, dès les premières heures, à la mise en place du nouveau cabinet, après le départ de Jean-Claude Duvalier, a remis, jeudi 20 mars, au chef de l'Etat, le général Namphy, la démission de ses deux postes. Dans une lettre, il explique que, « *après quarante-deux jours d'existence du Conseil national de gouvernement* (CNG), *l'œuvre de redressement obligatoire et de changement nécessaire réclamée par le peuple haïtien tout entier se heurte à des résistances et des lenteurs qui vont à l'encontre des revendications nationales* ».

Mᵉ Gérard Gourgue, un avocat de formation qui dirige aussi une école dans la capitale haïtienne, annonce qu'il « *redevient président de la Ligue des droits humains* ». Il s'était déjà au moins une fois opposé à ses collègues du CNG, dont il était l'un des deux membres civils. Lors de la cérémonie pour l'adoption du nouveau drapeau, le 25 février, son absence avait été remarquée. Mᵉ Gourgue entendait alors protester contre le départ au Brésil de l'ancien chef de la police politique, qu'il avait jugé « *choquant et offensant* ».

Dans l'actuel gouvernement, le départ de l'homme qui était devenu la caution démocratique du régime complique encore un peu plus la situation. Le deuxième personnage civil de la junte, M. Alix Cinéas — qui reste ainsi le seul membre non militaire du CNG, — est de plus en plus en butte à de violentes critiques pour son passé duvaliériste. Même si la démission du ministre de la justice peut être interprétée comme indiquant la volonté de « prendre date », de la part d'un homme qui a toujours dit être prêt à « *jouer un rôle si le bateau sombre et s'il faut prendre le gouvernail* », le moment choisi ne peut qu'accentuer les mouvements de mécontentement dans la capitale haïtienne.

A Port-au-Prince, en effet, la journée de jeudi a été marquée par des affrontements violents entre manifestants et forces de l'ordre. Selon de nombreux témoignages, cités par l'AFP, ces incidents auraient entraîné la mort de cinq personnes et fait de nombreux blessés. Les autorités haïtiennes ont décidé, à la suite de ces événements, d'avance, le couvre-feu de quatre heures. Il s'étend maintenant de 20 heures à 5 heures, ce qui n'a pas empêché une grève des transports publics d'être déclenchée dans la capitale. Seule note optimiste dans cette situation troublée : le retour de l'ancien président provisoire M. Daniel Fignolé, expulsé en 1957 par l'armée, qui a été accueilli avec enthousiasme lors de son arrivée à Port-au-Prince.

D. H.-G.

Etats-Unis

DANS UN PREMIER VOTE

La Chambre des représentants refuse d'accorder une aide militaire aux « contras » nicaraguayens

De notre correspondant

Washington. — M. Reagan a essuyé, le jeudi 20 mars, un revers sérieux, mais non définitif, dans la bataille qu'il mène pour obtenir du Congrès l'octroi d'une aide civile et militaire de 100 millions de dollars à la guérilla antisandiniste.

La Chambre des représentants a rejeté par 222 voix contre 210 la demande de fonds présentée par la Maison Blanche, et cela bien que M. Reagan ait proposé la veille un compromis de dernière minute prévoyant que ces crédits ne pourraient être utilisés à la fourniture d'armes offensives pendant une période de quatre-vingt-dix jours durant laquelle Washington tenterait de promouvoir un règlement négocié. Signe du trouble et des passions suscités par le débat, seize des membres de la minorité républicaine de la Chambre ont refusé de donner leur voix à M. Reagan, tandis que quarante-six démocrates — des élus du Sud pour la plupart — l'ont soutenu.

Faible en elle-même, la marge par laquelle l'aide a été refusée n'en est pas moins humiliante pour M. Reagan, qui s'était personnellement et très vigoureusement engagé sur ce dossier. Depuis deux semaines, il avait reçu à la Maison Blanche une centaine de sénateurs et de représentants pour les entretenir de ce sujet. Le jour même du vote, encore, le président et le vice-président relançaient au téléphone des élus hésitants, tandis que le secrétaire d'Etat et son adjoint pour l'Amérique latine et centrale faisaient les couloirs de l'Assemblée.

Le Sénat, contrôlé, lui, par les républicains, doit maintenant se prononcer au milieu de la semaine prochaine. Les dirigeants de la Chambre s'étaient engagés, mercredi, à ouvrir un nouveau débat sur le soutien aux « contras » le 15 avril prochain. Ce geste avait eu pour but de garantir à ceux des représentants qui sont favorables à une forme d'aide militaire sans être satisfaits de la formule proposée par M. Reagan qu'un premier vote négatif de la Chambre ne bloquerait rien. De nouveaux compromis devraient donc être maintenant négociés en coulisses, et le sentiment prévalait largement jeudi à Washington qu'au prix d'un peu de souplesse M. Reagan obtiendrait le soutien qu'il réclame pour les « combattants de la liberté ».

« *Le peuple américain a commencé à réaliser le danger qui apparaît à sa porte et, un jour, dans un avenir qui n'est pas très éloigné, cette prise de conscience atteindra la Chambre des représentants* », a déclaré après le vote le président, dans une déclaration lue par son porte-parole. « *C'est un sombre jour pour la liberté* », affirme aussi ce texte dans lequel M. Reagan se dit décidé à ne pas jeter le gant « *jusqu'à ce que cette bataille soit gagnée, jusqu'à ce que soit donnée à la liberté la chance qu'elle mérite au Nicaragua* [car] *l'Union soviétique ne peut se voir accorder le luxe de savoir qu'une fois capté, un pays est relégué pour toujours dans le camp communiste* ».

Les démocrates ont presque dansé de joie dans l'hémicycle à l'annonce de leur victoire, mais il ne s'en trouve plus un seul aujourd'hui parmi eux pour croire aux sentiments démocratiques des sandinistes. La tâche de M. Reagan consiste donc à les convaincre qu'aider militairement les « contras » n'est pas mettre le doigt dans l'engrenage d'une intervention militaire directe. Si elle est ardue, elle n'est nullement irréalisable.

BERNARD GUETTA.

EUROPE

Italie

VICTIME D'UN EMPOISONNEMENT

L'ex-banquier Sindona est dans un coma profond

De notre correspondant

Milan. — Ainsi, l'ex-financier failli Michel Sindona, condamné le 18 mars à la prison à vie pour meurtre, aura-t-il profondément agité l'Italie jusqu'à l'heure de sa mort. Entré, le jeudi 20 mars, dans un coma apparemment irréversible pour avoir absorbé dans la cellule de la prison du cyanure de potassium, le vieil homme occupe ce vendredi autant de place à la une des journaux que la séance quotidienne du Parlement. Tentative de suicide ou tentative d'assassinat ? La première hypothèse, si elle se confirmait, soulagerait beaucoup de monde.

Mais les premières indications ne vont pas dans ce sens. La combativité de l'ancien patron de la Banque privée italienne avait encore été démontrée la semaine dernière lorque, dans un entretien accordé à l'un des journalistes vedettes du pays, Enzo Biaggi, il s'était déclaré prêt à continuer le combat judiciaire pour démontrer son innocence — aumoins dans l'affaire de l'assassinat en 1979 de l'avocat Giorgio Ambrosoli, qui avait été désigné comme liquidateur, en 1974, de son établissement milanais. Il avait aussi assuré que son autre préoccupation était de retourner aux Etats-Unis, pays vers lequel il s'était enfui après sa déconfiture italienne et où, en 1984, il avait été condamné à vingt-cinq ans de prison pour la faillite également frauduleuse d'une autre pièce de son empire, la Banque Franklin. L'avocat de Sindona a, quant à lui, exclu l'hypothèse du suicide. Les magistrats ont saisi dans la cellule de Sindona certains documents pour tenter de faire quelque lumière sur cette affaire.

Le gratin de la Mafia, des ministres en activité ou à la retraite, des chefs d'Etat étrangers, des hommes d'affaires du monde entier, la loge maçonnique P 2, des personnalités vaticanes elles-mêmes : tant de gens avaient, un quart de siècle durant, travaillé en étroite intelligence avec le Sicilien, que l'on comprend la gêne immense et pesante qui a accueilli ici la nouvelle de son empoisonnement.

JEAN-PIERRE CLERC.

Bulgarie

LA PRÉPARATION DU CONGRÈS DU PC

Reclassement au sein de l'équipe dirigeante

Sofia *(AFP)*. — La redéfinition des responsabilités se poursuit activement en Bulgarie, à deux semaines du prochain congrès du parti, qui pourrait, selon diverses rumeurs, se conclure par une mise à la retraite partielle du secrétaire général du PC bulgare, M. Todor Jivkov. L'actuel premier ministre, M. Gricha Filipov, membre du bureau politique, a été élu secrétaire du comité central, au cours d'un plénum réuni le jeudi 20 mars à Sofia. M. Iordan Iotov, membre du bureau politique et rédacteur en chef de l'organe du parti, *Rabotnitchesko Delo*, a, lui aussi, été nommé au secrétariat du comité central. Dans le même temps, M. Gueorgoi Atanasov a été promu membre de plein droit du bureau politique, mais il quitte le secrétariat.

M. Filipov cumule désormais deux fonctions exécutives, et la logique voudrait qu'il soit très prochainement déchargé de l'une d'entre elles, à savoir la charge de premier ministre. Cependant, contrairement à ce qui se passe dans les autres pays du bloc soviétique, un tel « cumul » se pratique parfois en Bulgarie (c'est actuellement le cas pour M. Ognyan Doynov, membre du bureau politique, secrétaire du comité central et membre du gouvernement où il préside le « conseil économique »).

En dehors de M. Todor Jivkov — chef du parti depuis trente-deux ans, — quatre hommes font désormais figure de dirigeants de premier plan, dans la mesure où ils sont présents à la fois au bureau politique et au secrétariat du comité central : MM. Tchoudomir Alexandrov, Ognyan Doïnov, Gricha Filipov et Iordan Iotov.

[Parallèlement à ces changements de personnel, les autorités bulgares ont considérablement durci leur attitude à l'égard de la presse occidentale. C'est ainsi que l'ambassade de Bulgarie en France vient de refuser un visa au collaborateur du *Monde* que nous comptions envoyer à Sofia pour « couvrir » le congrès du parti qui s'ouvre le 2 avril. *Le Monde* proteste bien évidemment contre cette mesure que rien ne peut justifier. De la même manière, l'Agence France-Presse a été amenée à protester contre « *l'interdiction de séjour* » en Bulgarie signifiée au chef de son bureau de Vienne. Il semble que ces mesures inacceptables aient un lien avec la campagne de « bulgarisation » forcée de la minorité turque, lancée à la fin de 1984 par Sofia. Les journalistes occidentaux ont été systématiquement empêchés, sous divers prétextes, de se rendre dans les régions où est implantée cette minorité, et où, semble-t-il, de graves excès et des violences mortelles ont été commis par les forces de l'ordre.]

A TRAVERS LE MONDE

HONGRIE

Le Parlement adopte un amendement contre l'avis d'un ministre

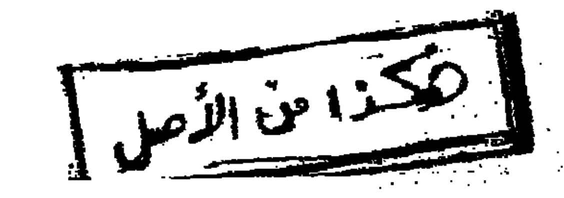
Budapest. — Rompant avec sa discrétion coutumière, le Parlement hongrois a adopté, le jeudi 20 mars, un amendement à un projet de loi sur les droits de succession que le ministre des finances, M. Istvan Hetenyi, avait rejeté par deux fois. Un député, M. Frigyes Palosi, avait émis à deux reprises l'idée de réduire les droits de succession, mais le ministre s'y était chaque fois opposé. Ce refus n'a pas dissuadé le député de présenter de nouveau son amendement jeudi. Après que le président de la Chambre eut demandé un vote, les députés ont adopté la nouvelle loi et son amendement par cent quatre-vingt-treize voix contre quatre-vingt-dix. La nouvelle loi adoptée réduit de 5 % à 2 % la taxe sur l'achat et la vente de l'immobilier — ce qui apparaît comme un nouvel encouragement au secteur privé hongrois. La présente session du Parlement doit également discuter de la libéralisation de la législation en vigueur sur la presse. — *(Reuter.)*

POLOGNE

L'Eglise et les grévistes de la faim

Varsovie. — Le sort des quatre prisonniers politiques qui poursuivent depuis des mois une grève de la faim continue à préoccuper vivement les responsables de l'Eglise, tout comme les milieux de l'opposition. Le secrétaire de la Conférence épiscopale, Mgr Bronislaw Debrowski, a rencontré à ce propos, le mardi 18 mars, des représentants du Comité des anciens internés (les sympathisants de Solidarité mis en état d'arrestation au moment de l'état de guerre), conduits par M. Henryk Wujec — qui fut aussi l'un des principaux animateurs du KOR (mouvement de défense des ouvriers, à la fin des années 70). Une semaine plus tôt, l'épiscopat avait adressé aux quatre grévistes de la faim une lettre leur demandant de cesser leur mouvement pour ne pas risquer de détériorer leur santé de manière irréversible. Cette lettre, transmise aux intéressés par les autorité pénitentiaires, n'avait pas été suivie d'effet. A Paris, une exposition consacrée à l'œuvre de l'un des quatre grévistes de la faim, Czeslaw Bielecki, responsable d'une maison d'édition clandestine, et par ailleurs architecte de renom, s'ouvrira mardi 25 mars à l'Institut français d'architecture, 6, rue de Tournon.

هكذا من الأصل



Le Monde

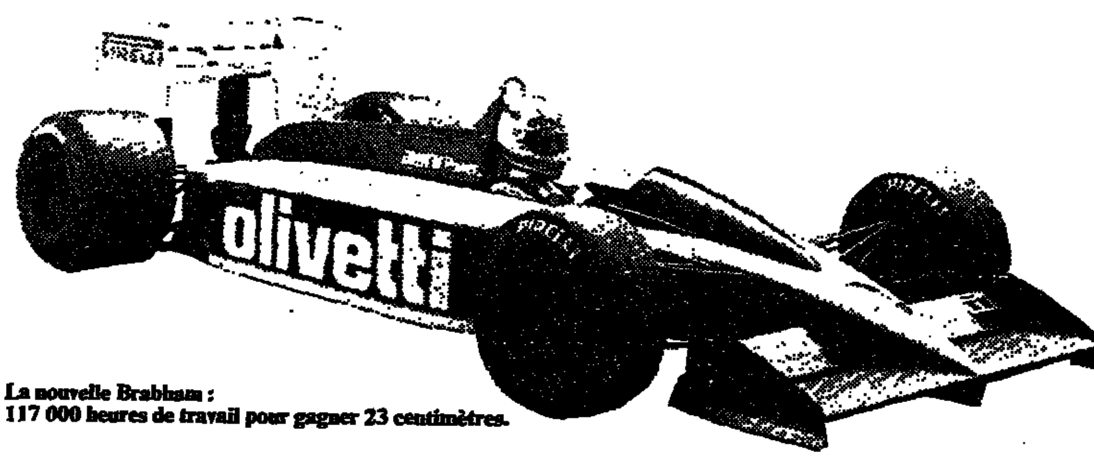
SPORTS

Formule 1 : des courses contre la jauge

Le championnat du monde de formule 1 débute dimanche 23 mars avec le Grand Prix du Brésil disputé sur le circuit de Jacarepagua, près de Rio-de-Janeiro. Pour la première fois en début de saison, les vingt-six voitures engagées disposeront toutes de moteurs turbocompressés. Cette compétition, qui nécessite désormais des budgets de plusieurs dizaines de millions de francs par écurie, devient peu à peu le domaine des grands motoristes. BMW, Ferrari, Honda, Renault, TAG-Porsche, Alfa-Romeo et, en cours de saison, Ford vont s'y affronter. Un nouveau défi leur est proposé en 1986 : celui de la réduction de la consommation, qui devra passer de 220 à 195 litres maximum.

Le Brésilien Ayrton Senna (Lotus-Renault), en tête du Grand Prix de San-Marin 1985, à Imola, qui tombe en panne sèche à trois tours de l'arrivée. Le Suédois Stefan Johansson (Ferrari), qui le passe mais doit s'arrêter au tour suivant pour la même raison. Le Belge Thierry Boutsen, dont l'Arrows-BMW, à court de carburant, franchit en troisième position la ligne d'arrivée en hoquetant. Alain Prost, le vainqueur, immobilisé dans son tour d'honneur et finalement déclassé, car sa McLaren-TAG-Porsche, réservoir à sec, ne faisait plus le poids réglementaire (538 kilos au lieu des 540 minimum imposés).

Ces images d'un extraordinaire final hanteront souvent l'esprit des pilotes, des motoristes et des responsables d'écurie de formule 1, lorsque les seize grands prix du championnat du monde 1986 approcheront de leur terme. Surtout ceux disputés sur les circuits très rapides d'Imola, de Montréal, de Hockenheim, de Zeltweg ou de Monza. Par rapport à la saison dernière, la principale modification des règlements concerne en effet la limitation du carburant autorisé, qui passe de 220 à 195 litres pour des courses dont la distance varie de 250 à 315 kilomètres.



La nouvelle Brabham : 117 000 heures de travail pour gagner 23 centimètres.

Conduite couchée

Pour les motoristes et les ingénieurs des écuries de formule 1, le grand défi de 1986 consistait donc à augmenter ou, pour le moins, à conserver la puissance des moteurs, tout en diminuant leur consommation. Leurs recherches ont principalement porté dans deux directions : l'amélioration de l'aérodynamisme des monoplaces et le développement de l'électronique pour mieux maîtriser encore les pressions de suralimentation des moteurs turbocompressés.

A l'exception notable de la Lotus-Renault, fidèle à des formes arrondies, toutes les nouvelles formule 1 qui débuteront à Rio ou dans les prochains grands prix présentent des profils plus effilés et souvent surbaissés. Dans ce domaine, la palme revient incontestablement à l'ingénieur Gordon Murray, qui a réussi à abaisser la nouvelle Brabham BT-55 de 23 centimètres par rapport à sa devancière. Des modifications qui ont nécessité, il est vrai, 732 dessins, 117 000 heures de travail et un investissement de 6 800 000 livres sterling (69,4 millions de francs).

Ces modifications destinées à abaisser le centre de gravité et à améliorer la pénétration dans l'air et l'efficacité de l'aileron arrière, imposeront aux deux pilotes italiens, Elio De Angelis et Ricardo Patrese, de conduire en position pratiquement allongée le casque au ras du bitume. Le moteur BMW, monté jusqu'ici verticalement, a aussi dû être positionné pratiquement à plat (angle de 18 degrés par rapport à l'horizontale), ce qui a nécessité d'importantes modifications.

La puissance du moteur BMW, qui développait 570 ch en 1982, lorsque Nelson Piquet était devenu le premier champion du monde équipé d'un turbo, a été maintenue par rapport à la saison dernière, malgré les limitations de carburant. Grâce à un nouveau système d'allumage et d'injection, il atteindra 900 ch en course et même 1 050 ch en qualification avec une pompe à injection plus puissante et une pression de turbo accrue.

Les essais d'avant-saison ont montré que des mises au point étaient encore nécessaires, principalement pour l'électronique, le refroidissement du moteur et la transmission, avant que le potentiel de la BT-55 soit pleinement exploité. Il sera alors intéressant de comparer cette Brabham d'avant-garde avec les monoplaces des deux autres écuries équipées du même moteur BMW monté de façon classique : Arrows, avec le Suisse Marc Surer et le Belge Thierry Boutsen, et Benetton (ex-Toleman), avec l'Italien Teo Fabi et l'Allemand de l'Ouest Gerhard Berger.

Un moteur très fiable

Si les Brabham-BMW suscitent le plus de curiosité, les deux favorites du championnat du monde 1986 sont pourtant les deux Williams-Honda du Brésilien Nelson Piquet et du Britannique Nigel Mansell. Après deux saisons de mise au point, le géant japonais, qui a, dit-on, investi 40 millions de dollars (280 millions de francs) dans la formule 1, possède désormais un moteur très fiable. Les deux Williams-Honda ont d'ailleurs gagné les trois derniers grands prix.

Cette saison, l'ingénieur Patrick Head a porté ses efforts sur l'amélioration de l'aérodynamisme. Les formes de la FW-10 sont surbaissées et rétrécies par rapport à sa devancière. L'utilisation de pièces en céramique, pour limiter la surchauffe du moteur, a permis de réduire considérablement le volume des radiateurs, et donc des pontons latéraux. Lors des essais d'avant-saison, Nelson Piquet, champion du monde 1981 et 1983 avec Brabham, recruté par Frank Williams pour remplacer le Finlandais Keke Rosberg, a battu les meilleurs temps de référence sur les circuits du Castellet et Rio. Il faudra toutefois attendre les courses pour voir si la puissance impressionnante, et d'ailleurs tenue secrète, des Williams-Honda s'accommodera de la limitation de la consommation.

L'un des efforts les plus importants pour relever ce défi a été accompli par Renault, qui continue à fournir trois écuries : Lotus, avec le Brésilien Ayrton Senna et le Britannique Johnny Dumfries ; Tyrrell, avec le Britannique Martin Brundle et le Français Philippe Streiff ; et Ligier, avec les Français René Arnoux et Jacques Lafitte. Les ingénieurs de la Régie ont mis au point un nouveau système de fermeture de soupapes supprimant les ressorts.

Ce système, constitué par une bouteille d'un demi-litre d'azote à très haute pression (entre 120 et 180 bars) s'exerçant sur des pistons qui ferment les soupapes, devrait améliorer la fiabilité des moteurs et permettre d'augmenter leur régime maximal de 11 500 à 12 500 tours/minute. D'où une grande facilité de pilotage, notamment sur les circuits les plus tourmentés.

Ferrari, qui avait connu bien des déboires en fin de saison avec l'Italien Michele Alboreto et le Suédois Stefan Johansson, présentera deux voitures profondément modifiées au niveau des coques, des formes aérodynamiques, des suspensions, de l'électronique et des moteurs, qui atteindront 850 ch (1 000 en qualification) au lieu de 780 précédemment. Le Commendatore, qui vient de fêter ses quatre-vingt-huit ans, a révélé que Ferrari avait dépensé 5 milliards de lires (23 millions de francs) pour la formule 1 en 1985. Rien ne lui ferait plus plaisir qu'un retour au sommet si les nouvelles voitures se révèlent fiables dès les premiers grands prix.

Finalement, la voiture la moins modifiée est la McLaren TAG-Porsche, championne du monde en 1984 avec l'Autrichien Niki Lauda et, en 1985, avec le Français Alain Prost. La principale évolution a porté sur le moteur pour limiter une consommation déjà bien maîtrisée l'an dernier. Le gros handicap de l'écurie sera encore l'absence de moteurs de qualification, qui privera sans doute Alain Prost et Keke Rosberg, successeur de Landa, des premières lignes au départ des courses. Un handicap qui, au dire d'Alain Prost, décuple la motivation des ingénieurs et motoristes de l'écurie, désireux d'être les premiers, depuis la création du championnat du monde en 1950, à remporter trois titres consécutifs.

GÉRARD ALBOUY.

Seize rendez-vous

23 mars : Grand Prix du Brésil (Rio-de-Janeiro).

13 avril : Grand Prix d'Espagne (Jerez).

27 avril : Grand Prix de San Marino (Imola).

11 mai : Grand Prix de Monaco.

25 mai : Grand Prix de Belgique (Spa-Francorchamps).

15 juin : Grand Prix du Canada (Montréal).

22 juin : Grand Prix de Detroit.

6 juillet : Grand Prix de France (Castellet).

13 juillet : Grand Prix de Grande-Bretagne (Brands-Hatch).

27 juillet : Grand Prix d'Allemagne (Hockenheim).

10 août : Grand Prix de Hongrie (Budapest).

17 août : Grand Prix d'Autriche (Zeltweg).

7 septembre : Grand Prix d'Italie (Monza).

21 septembre : Grand Prix du Portugal (Estoril).

12 octobre : Grand Prix du Mexique (Mexico).

26 octobre : Grand Prix d'Australie (Adelaïde).

Le Grand Prix de Hongrie sera le premier disputé dans un pays de l'Est. Le nouveau circuit, situé aux environs de Budapest, pourra accueillir cent vingt mille spectateurs et a nécessité un investissement de 200 millions de florins (environ 30 millions de francs) de la part de l'Etat hongrois.

La France dans le circuit

Malgré le retrait de l'écurie Renault à la fin de la saison dernière, cinq pilotes français participeront encore au championnat du monde de formule 1 en 1986. Alain Prost, le champion sortant (McLaren), René Arnoux et Jacques Lafitte (Ligier), Philippe Streiff (Tyrrell) et Patrick Tambay (Lola-Ford). C'est le plus gros contingent derrière les Italiens (sept) et devant les Britanniques (quatre). Deux Français viseront cette année des records : Prost, qui, avec vingt et une victoires, rêve d'égaler Jacky Stewart (vingt-sept), et Jacques Laffite, devenu à quarante-deux ans le vétéran de la formule 1, où il a disputé cent soixante-huit courses. Il devrait dépasser en cours de saison Graham Hill (cent soixante-seize).

Renault sera encore présent sur les circuits avec trois motoristes auprès de chacune des trois écuries sous contrat avec la Régie : Lotus, Ligier et Tyrrell. Ligier, la dernière équipe française, a participé à cent cinquante-quatre grands prix et a remporté huit victoires depuis 1975. Son dernier succès remonte au Grand Prix du Canada 1981 avec Jacques Laffite.

La colonisation du football africain

La finale de la Coupe d'Afrique des nations oppose, vendredi 21 mars au Caire, l'Egypte au Cameroun, qui défend son titre. L'Algérie et le Maroc, qui représenteront leur continent à la prochaine Coupe du monde au Mexique, ont déçu. La compétition africaine a confirmé la valeur fluctuante et le caractère précaire des sélections nationales, soumises à l'influence d'entraîneurs étrangers et souvent victimes de l'exil de leurs meilleurs joueurs en Europe.

Correspondance

Le Caire. – Pour les jeunes nations africaines qui n'en connaissent l'importance que de fraîche date, le football, à travers leurs équipes nationales, est avant tout le moyen privilégié d'affirmer leur identité.

C'est le président Houphouët-Boigny en personne qui a pris les choses en main pour que la Côte-d'Ivoire brille pendant la Coupe d'Afrique. Au Sénégal, une souscription nationale a rapporté plus de 4 millions de francs destinés à la préparation des « Lions ». Grâce à cet argent, les professionnels sénégalais qui jouent en France ont pu monnayer à leur guise leur participation à l'épreuve en Egypte. Mais Jules Bocandé et ses amis ont abusé des sorties nocturnes et du champagne, et l'équipe du Sénégal s'est désunie. On dit depuis que, au pays, la maison de l'entraîneur Papa Diop aurait été incendiée et que personne n'aurait empêché les mécontents d'agir.

En six jours, les Camerounais, qui sont descendus dans la rue par centaines de milliers après chaque victoire de leurs favoris, se sont découvert un nouveau héros national en la personne de l'entraîneur Claude Le Roy, ancien joueur de Laval et d'Ajaccio, appelé en juin dernier par le ministre des sports. *« Si cela n'avait pas marché pour nous en Egypte, je n'aurais pu faire autrement que de rentrer directement en France pour éviter le pire »*, dit Le Roy.

L'Egypte favorisée

Mais voilà : avec son excellente défense, sa volonté de jouer le jeu quel que soit l'adversaire, sa mentalité et la présence de l'incomparable avant-centre Roger Milla (trente-cinq ans), le Cameroun a tracé son chemin jusqu'à la finale. D'ailleurs, Paul Kematjon, homme d'affaires et arbitre international de tennis, avait prévu la performance camerounaise et organisé, dès la fin du premier tour, des vols de charters entre Yaoundé et Le Caire.

Près de quatre-vingts joueurs professionnels pouvaient prétendre jouer la Coupe d'Afrique. Certains ont pu venir, d'autres ont fui leur club, comme le Sénégalais Christophe Fagna, qui doit au retour s'attendre à des sanctions de la part du Stade quimpérois qui le rétribue.

Sur les terrains, où le spectaculaire et l'inattendu ont laissé peu de place au réalisme et à la stratégie, on reconnaissait le style de chaque entraîneur. Il y a le jeu collectif et très technique des Marocains, du Brésilien José Farias, un mercenaire qui prend son travail à cœur et qui en donne pour son argent au roi Hassan II, avec lequel il traite directement. Il y a le jeu « à la britannique » des Egyptiens entraînés par le Gallois John Michael Smith, venu se faire un nom sur les bords du Nil. Il devrait y parvenir tant cette Coupe d'Afrique semble promise depuis le début à l'Egypte, au prix d'une perte de crédibilité pour la Confédération africaine de football (CAF).

Sur la CAF règne depuis quatorze ans un despote, l'Ethiopien Tessema, le seul haut fonctionnaire du pays à avoir conservé son poste après la chute de Hailé Selassié et l'arrivée au pouvoir du colonel Mengistu. Cet homme, qui fait la pluie et le beau temps dans le football africain, gouverne dans l'ombre avec une poigne de fer.

Le tirage au sort des deux groupes préliminaires de la compétition avait été très favorable aux Egyptiens. Le joueur Taher Abou Zeid a pu disputer la demi-finale malgré deux cartons jaunes reçus auparavant, synonymes habituellement de suspension automatique. Il y a marqué le seul but égyptien contre les Marocains dans un match arbitré – c'est étrange ! – par le seul arbitre éthiopien de la compétition.

Pour compléter la mosaïque, il faudrait évoquer les projets d'instauration du professionnalisme au Cameroun.

Parler de ces joueurs tiraillés entre leur carrière à l'étranger et la raison d'Etat, comme l'Algérien Menad, des insultes odieusement racistes proférées par son compatriote Rabah Madjer à l'encontre des joueurs camerounais. Et parler de tous ces entraîneurs perpétuellement assis sur des piquants et de l'impossibilité générale, par conséquent, de mener à bien, où que ce soit, un programme à long terme.

C'est le cas de l'entraîneur algérien Rabah Saadane, qui ne restera peut-être pas à son poste après une Coupe d'Afrique ratée. Déjà, le ministre algérien des sports a placé à son côté, ou au-dessus de lui, une « structure technique ». Sera-t-il du voyage au Mexique, où l'Algérie, au même titre que le Maroc, devrait démontrer la valeur du football africain ?

DOMINIQUE SIMON.

LES HEURES DU STADE

Athlétisme

Championnat du monde de cross-country. Dimanche 23 mars à Neuchâtel (Suisse). TF 1 «Sports Dimanche» à partir de 15 h 30. Le Portugais Carlos Lopes et la Britannique Zola Budd défendront leur titre.

Le Marathon des Sables, du 22 au 31 mars, 192 kilomètres à pied dans le désert tunisien pour quatre cents concurrents. Le Tour pédestre du dix-neuvième arrondissement de Paris, dimanche 23 mars à 9 h 30 (départ devant la mairie). Deux dimensions de l'aventure en course à pied.

Automobilisme

Grand Prix de formule 1 du Brésil. Dimanche 23 mars à Rio (TF 1, «Sports Dimanche» à partir de 15 h 30).

Basket-ball

Championnat de France. Phase finale (sixième tour aller), samedi 22 mars. Les leaders Villeurbanne et Orthez en péril à Limoges et Monaco.

Boxe thaïlandaise

France-Thaïlande au Palais des Sports, porte de Versailles à Paris. Lundi 24 mars (Canal Plus, 20 h 50, direct, codé).

Cyclisme

Critérium international de la route. Samedi 22 et dimanche 23 mars (A 2 le 22 à 14 h 50 et le 23 à 11 h; TF 1, le 23 «Sports Dimanche», 15 h 30).

Football

Championnat de France. Première division (trente-quatrième journée), samedi 22 mars : Marseille-Toulouse, Auxerre-Bordeaux, Paris-SG-Toulon, Lens-Nantes, Sochaux-Rennes, Le Havre-Bastia. Les autres rencontres se sont disputées vendredi 21 mars : Nice-Metz, Brest-Monaco, Nancy-Strasbourg, Le Havre-Lille.

France-Argentine, match amical de préparation au Parc des Princes. Mercredi 26 mars à 20 h (A 2 en direct).

Expo Foot au Palais des Sports du Havre, du 20 au 24 mars. Sur 2 000 m², le football à découvrir sous toutes ses facettes (TF 1, 12 h, dimanche 23, «Télé Foot» en direct sur place).

Gymnastique

Tournoi international de gymnastique féminine. Avignon, samedi 22 et dimanche 23 mars. Avec les meilleurs gymnastes de 17 pays, deux danseurs étoiles de l'Opéra de Paris, Patrick Dupond et Sylvie Guillem. Gym et danse, spectacle total.

Judo

Championnat de France masculin. Samedi 22 et dimanche 23 mars au stade Pierre-de-Coubertin à Paris. (A 2, samedi 22, «Les jeux du stade»).

Patinage artistique

Championnat du monde, à Genève, jusqu'au samedi 22 mars. (A 2, samedi 22, «Les jeux du Stade», et TF 1, gala de clôture le 23 dans «Sports Dimanche soir» à 22 h 25).

Rugby

Championnat de France. Seizièmes de finale, dimanche 23 mars : Pau-Bayonne, Béziers-Hagetmau, Racing-Oloron, Brive-Le Creusot, Nice-Tarbes, Valence-Graulhet, Aurillac-Grenoble, Lourdes-Romans. Après les Cinq Nations, retour au terroir.

Ski alpin

Coupe du monde. Finale à Bromont (Canada) jusqu'au 23 mars. Slalom spécial et parallèle chez les hommes. Slalom géant et parallèle chez les femmes.

Tennis

Masters féminin à New-York. Jusqu'au dimanche 23 mars.

Tournoi de Bruxelles, jusqu'au dimanche 23 (finale en direct, dimanche 23 à 14 h 15 sur la « 5 »).

Tournoi international minimes de Saint-Maur, du 26 mars au 4 avril. L'élite européenne en culottes courtes. Kent Carlsson en fut le premier vainqueur.

société

ESPACE

Prochain tir d'Ariane le 28 mars

Le prochain tir de la fusée Ariane devrait avoir lieu le 28 mars entre 0 h 30 et 1 h 05 (heure française). A défaut de cet horaire, le lanceur européen pourrait être mis à feu entre 2 h 44 et 3 h 19 du matin. Cette nouvelle date de lancement fait suite à la décision intervenue, mercredi 19 mars, de reporter le tir en raison d'un mauvais fonctionnement des bras de remplissage des réservoirs du troisième étage ou d'une transmission tardive d'informations sur ces équipements aux ordinateurs de contrôle.

A l'occasion du tir du 28 mars, Ariane devrait mettre en orbite deux satellites de télécommunications : un brésilien, Brasilsat S-2, et un américain, G Star-2.

RELIGION

Mgr Rabine, archevêque d'Albi

Mgr Joseph Rabine, évêque de Cahors, a été nommé par Jean-Paul II, le 21 mars, archevêque d'Albi.

[Né le 24 juin 1922 à Saint-Lace-sur-Loire (Loire-Atlantique), Mgr Rabine a été ordonné prêtre à vingt-cinq ans. Il a été notamment aumônier d'action catholique, vicaire général de Saint-Nazaire (1963) et secrétaire général adjoint de l'épiscopat français, chargé des questions pastorales (1967). Paul VI le nomma évêque de Cahors le *16 mars 1973*. Mgr Rabine est membre du conseil permanent de l'épiscopat.]

Le jeudi saint sera consacré au Liban

Le conseil permanent de l'épiscopat français a décidé que le jeudi saint de cette année (27 mars) serait consacré au Liban. « *Ce jour où le Seigneur nous invite à l'amour fraternel nous a semblé bien indiqué pour ouvrir nos cœurs à la souffrance de ce peuple tout entier éprouvé et à montrer à nos frères chrétiens que l'Eglise de France ne les oublie pas* », écrit le cardinal Decourtray, archevêque de Lyon, dans une lettre à chaque évêque.

VOLCAN

Les coulées de la Fournaise

Deux coulées de lave descendues sur le flanc sud-est du piton de la Fournaise, le volcan actif de la Réunion, ont coupé la route nationale qui fait le tour de l'île au cours de la journée du 20 mars. La première large de 150 mètres a traversé la route à 15 h 30 (heure locale, 12 h 30 heure de Paris) et a atteint la mer après avoir détruit huit maisons; la seconde large de 70 mètres à 22 h 40 (heure locale, 19 h 40 heure de Paris).

Deux cents familles vivent dans la zone menacée, mais l'habitat est dispersé, et jusqu'à présent seules cinquante familles ont été évacuées sur la petite ville de Saint-Philippe.

L'activité sismique reste importante. Les volcanologues de l'observatoire permanent et ceux qui vont venir de France vont installé un sismographe sur le flanc sud du piton de la Fournaise (un deuxième devrait venir très prochainement), de façon à mieux surveiller cette zone où il ne s'est rien passé depuis 1860. L'ouverture de nouvelles fissures par où sortiraient d'autres coulées est, en effet, toujours possible. L'éruption, qui a commencé à 6 h 30 (heure locale) le 20 mars, est particulièrement importante. – *(AFP).*

AU SALON DU LIVRE

Le Larousse des littératures

Dans la compétition implicite que se livrent les grands éditeurs au Salon du livre, la maison Larousse n'a pas lésiné sur les moyens : stand encore plus vaste que les années précédentes, décor luxueux, écrans d'ordinateurs, piles imposantes d'ouvrages... Tout respire ici la prospérité retrouvée. Parmi les dernières réalisations présentées, le *Dictionnaire des littératures* de Jacques Demougin.

Une volonté de ne pas isoler les livres du monde qui les entoure

Le titre même du *Dictionnaire historique, thématique et technique des littératures françaises et étrangères, anciennes et modernes*, dirigé par Jacques Demougin, donne les mesures de son ambition : universelle, encyclopédique, dans la tradition pour tout dire de la vénérable et non moins moderne maison Larousse.

Deux forts volumes, près de 1900 pages, 18 000 entrées et quelque 250 spécialistes français et étrangers... c'est à la fois beaucoup et peu pour répondre à l'ambition de traiter non pas seulement de l'histoire littéraire classiquement divisée en auteurs, œuvres, aires géographiques, époques et genres, mais aussi d'aborder les thèmes, les techniques et les institutions. L'originalité et la valeur de ce dictionnaire résident dans cette option de départ : ne pas isoler l'écrivain et son œuvre, mais les inscrire dans le réseau serré de tout ce qui est dit et fait sur et autour d'eux.

La tentation est grande d'aborder un ouvrage de références de cette importance en insistant sur ses manques, en évaluant d'une manière critique l'importance accordée à tel ou tel sujet. Mais il serait injuste de comptabiliser ces manques sans prendre en compte la subjectivité inévitable qui préside à l'élaboration d'un tel ouvrage. Des choix ont été faits, contestables sans doute, mais cohérents avec le projet initial. De plus, au souci d'exhaustivité s'est substituée la volonté de traiter le phénomène littéraire et ses évolutions récentes dans son ensemble.

Pour la thématique par exemple, sont analysées en détail des notions telles que la « peur », l'« angoisse », la « joie » ou encore la « maison ». A partir de ces termes-clés, il sera possible de parcourir transversalement l'œuvre de nombre d'écrivains, de repérer les permanences ou les variations. Les trois pages consacrées au « *suicide* » reflètent bien à cet égard le souci des auteurs du dictionnaire de suivre à travers les siècles ce qui peut être à la fois une idée, une réalité et un thème littéraire largement exploité. Mais la littérature est aussi une activité sociale, obéissant – ou désobéissant – à des impératifs d'ordre économique ou commercial. L'influence des moyens de communication, la structure du marché éditorial ou le poids des médias sont des éléments de réalité que Jacques Demougin et son équipe n'ont pas voulu négliger. Les institutions jouent également leur rôle de relais, de défense ou de promotion de la chose littéraire : les prix, les académies (pas moins de trente-deux académies recensées dans l'ouvrage), les maisons d'édition, l'émission « Apostrophes »...

La partie technique bénéficie visiblement d'un traitement de faveur, dont témoigne le grand nombre d'entrées dans ce domaine. Des figures de style, de la métrique et de la rhétorique, aux diverses approches critiques de la littérature, toutes les questions de fabrication et de méthode, toutes les sciences du texte sont sollicitées.

Il faut enfin féliciter Jacques Demougin et ses collaborateurs pour la qualité des cahiers iconographiques qui illustrent ce dictionnaire.

L'ouvrage publié par Larousse répond à un projet sensiblement différent de celui de ses grands aînés – le Laffont-Bompiani, le Van Thiegen des PUF ou le Bordas des littératures francophones. Plus ample et plus ambitieux, maintenant constamment en éveil la curiosité, il ravira et agacera les amoureux de littérature.

PATRICK KÉCHICHIAN.

★ Dictionnaire des littératures, édition Larousse, 2 volumes reliés (19 X 28 cm) ; 900 pages chacun ; 72 pages de hors-texte en couleur ; 770 F les deux tomes.

Les premières livraisons de la « Nouvelle Encyclopédie »

Les premiers volumes de la *Nouvelle Encyclopédie* consacrée aux sciences et aux techniques vont paraître très prochainement, comme l'a annoncé, jeudi 20 mars au Salon du livre, M. Dominique Lecourt, directeur de la Fondation Diderot, qui est maître d'œuvre de « *la plus importante opération d'édition réalisée en France* ».

Née il y a quatre ans d'une idée de M. Jean-Pierre Chevènement, *alors ministre de la recherche, la Nouvelle Encyclopédie* est une œuvre « *prospective* », qui veut « *rendre accessible au plus grand nombre les interrogations, les hypothèses non vérifiées, qui sont à la pointe de la recherche* », comme l'a dit M. Lecourt. Elle a pour objectif de « *faire comprendre à tous cette aventure intellectuelle, humaine et sociale qu'est le développement des sciences et des techniques d'aujourd'hui* ». Un projet qui, si l'on en croit M. Lecourt, n'aurait pas manqué d'enthousiasmer d'Alembert et Diderot s'ils vivaient aujourd'hui.

Financée par les ministères de l'éducation nationale, de la recherche et de la culture, par des entreprises et par des particuliers (*le Monde* du 27 avril 1985), la Fondation Diderot s'est associée deux éditeurs : Hachette-Jeunesse et Fayard. Le premier publiera, en mai prochain, les quatre premiers volumes d'une collection de poche pour les jeunes de huit à treize ans qui, à terme, devrait rassembler quarante titres publiés à raison de huit par an. Premiers thèmes abordés : l'univers, les origines de la vie et la mort des dinosaures, l'histoire et la géographie des climats.

Puis, en automne prochain, paraîtront chez Fayard les premiers ouvrages de « *haut niveau* » qui confronteront diverses contributions sur des « *questions vives* ». Les premières devraient être consacrées à « *l'ordre et à la diversité du vivant* », à « *l'intelligence artificielle et aux sciences de la cognition* », aux « *états de la langue* », à « *l'émergence des biotechnologies* », etc.

Même si le livre reste « *le moyen le plus souple et le moins cher pour communiquer* », comme on le note chez Fayard, il ne sera pas le seul support utilisé. Modernité oblige, en complément des produits-papier seront proposés des produits informatiques et des services télématiques, notamment des jeux et un dictionnaire télématique.

La Fondation Diderot envisage aussi de reprendre les principales informations contenues dans ces divers supports pour publier, en automne 1987, une « *année des sciences et des techniques* », chronologie des événements intervenus dans ces secteurs, ainsi qu'un dictionnaire des termes scientifiques et techniques.

E. G.

(Lire également notre supplément sur le Salon du livre, « Palmarès », du 21 mars.)

JUSTICE

Remise en liberté du capitaine du « Silver-Sea »

Le ressortissant britannique incarcéré à la suite de l'arraisonnement le mois dernier, en rade de Brest, du cargo battant pavillon panaméen *Silver-Sea*, William Sutton, a été remis en liberté sous caution, le 18 mars, sur décision du juge d'instruction chargé de l'affaire. Le capitaine du navire qui était détenu à la maison d'arrêt de Ploemeur, près de Lorient (Morbihan), est totalement libre de ses mouvements et peut regagner la Grande-Bretagne s'il le souhaite. Il doit simplement répondre aux convocations du juge.

L'inculpation initiale retenue contre William Sutton de « *détention de matériel assimilé à du matériel de guerre* » a, entre-temps, été transformée en « *complicité d'importation sans autorisation régulière de matériel prohibé* ».

Le *Silver-Sea*, toujours à quai à Brest, a été saisi par les douanes ainsi que sa cargaison.

● *Guy Lux condamné pour coups et blessures.* – La 17ᵉ chambre correctionnelle de Paris a condamné, jeudi 20 mars, l'animateur de télévision Guy Lux à 10 000 F d'amende pour avoir blessé Mᵐᵉ Liliane Firk, technicienne de télévision, le 10 octobre 1984, en lui jetant un micro au visage. Guy Lux devra, en outre, verser 1 F de dommages-intérêts à la victime.

Le tribunal a considéré que, « *à l'évidence, Guy Lux a nécessairement visé Mᵐᵉ Firk (...) et aurait pu lui occasionner des blessures beaucoup plus graves* » dans la mesure où « *le micro lancé en direction de la victime constitue une arme par destination* ».

ÉDUCATION

M. Monory ne veut pas rouvrir le dossier de l'école privée

Interrogé par Jean-Pierre Elkabbach à l'émission *Découvertes* sur Europe 1, jeudi 20 mars, M. Monory, le nouveau ministre de l'éducation nationale, a déclaré que l'un des problèmes les plus importants qu'il aurait à résoudre serait d'accroître « *la capacité qualitative et quantitative des lycées* ». « *Il faut augmenter le pourcentage de jeunes allant au lycée jusqu'à dix-huit ans* », a-t-il déclaré.

A propos de l'école privée, il a indiqué qu'il considérait que le « *dossier était classé* » et que ce n'était « *pas la peine de le rouvrir* ». « *Je verrai ce qu'ils me demandent* », a-t-il ajouté en parlant des défenseurs de l'école « libre », mais ce n'est pas le moment de mettre « *de l'huile sur le feu* ».

Il a ajouté qu'il n'arrivait pas au ministère « *avec des idées plein la tête* » et avec l'intention de « *faire le ménage* ». Se déclarant d'accord avec certaines des orientations prises par son prédécesseur, il fera d'abord « *l'inventaire* » avant de prendre des décisions.

A ses yeux, le fait de ne pas avoir de diplôme n'est pas un handicap pour être ministre de l'éducation nationale, car ce qui compte c'est « *la volonté politique et le bon sens* ». Sa présence au gouvernement est à l'image de la France qui « *n'est pas unitaire* », et où se mélangent les diplômés et ceux qui ne le sont pas.

Rappelons que parmi les « *douze mesures pour rétablir la confiance* » que M. Monory et le Club des démocrates avaient proposées en mai 1985, cinq concernaient l'éducation :

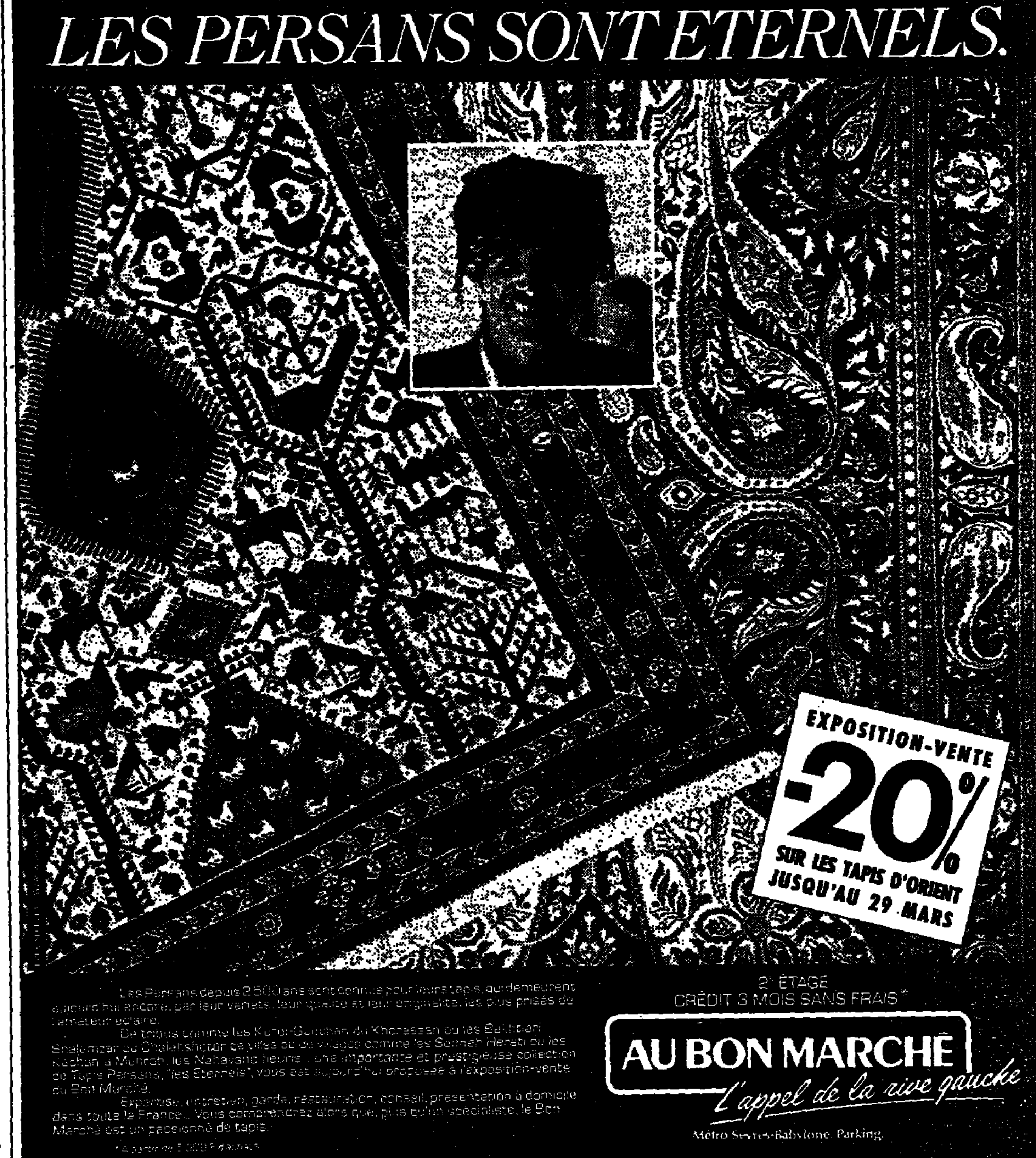
– *Permettre aux parents de choisir librement l'école de leurs enfants ;*

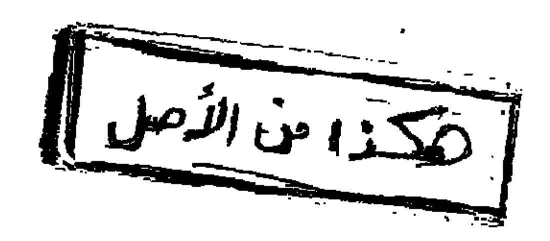
– *Confier la responsabilité de l'enseignement public aux collectivités locales : régions, départements et communes ;*

– *Créer dans chaque département, un lycée-pilote pour l'enseignement des technologies nouvelles ;*

– *Encourager la création de « fondations » pour financer les établissements de recherche ou des universités libres ;*

– *Réorganiser la formation permanente en l'orientant en priorité vers les métiers de l'avenir* ».





culture

ROCK

SADE, à l'Olympia

Rideau !

Sublime apparition, cheveux tirés en arrière et queue de cheval tressée, yeux en amande et teint chocolaté... On est pendu à ses lèvres rouges, accroché à ses mots bleus, subjugués par le coulis onctueux de sa voix dorée. C'est donc vrai, toutes ces photos qu'on a vues d'elle, cette image déjà installée et d'une parfaite sobriété : le pantalon de velours noir qui monte au-dessus des reins, le col roulé blanc, le boléro rouge cousu de strass discret, les boucles d'oreilles cerclées. Conquis, on est assommé, elle est triomphante. Et puis... évaporation du mirage. Rideau. Il faut le dire, Helen Folasade Adu, fille de père nigérian et de mère britannique, fait peine à voir sur scène. Passé les premières minutes, de mouvements godiches en gestes codés, sa beauté, son élégance ne font pas longtemps illusion. « Transparente », dépourvue de charisme, elle est sans vie, inexpressive, en panne sèche d'émotions. C'est d'autant plus rédhibitoire dans le registre supposé passionné et chaleureux qui est le sien. Tout à l'heure – et ce sera la seule action du concert, – elle ôtera son boléro pour découvrir la nudité de son dos. Trop tard, elle a déjà perdu la face. Et laissé la sensualité au vestiaire. Derrière elle, inanimés et poussifs, les musiciens (qui font la démonstration de leurs limites à l'occasion de deux intrumentaux), ne sont sauvés que par la force des mélodies. C'est là tout le paradoxe d'un groupe propulsé au sommet sans avoir eu le temps de se roder.

Avec un premier album *(Diamond Life)* dont les ventes ont dépassé les huit millions d'exemplaires (plus de 500 000 en France) et un second *(Promise)* qui suit ses traces, Sade a non seulement créé un précédent historique mais le groupe se situe dès son coup d'essai à la hanteur des cinq plus grandes stars internationales. L'écart est donc grand entre l'attente légitime d'un public qui a, il est vrai, précipité le phénomène et la réponse



CLAUDE GASSIAN

d'une formation immature qui compte deux ans à peine d'existence.

Il y a encore un an, la performance de la belle se résumait à tenir debout, un micro à la main. A Wembley, un peu plus tard, elle était inexistante, perdue dans le gigantisme du concert du Live Aid. Si l'on avait mauvaise grâce alors à réduire le personnage (et son succès) à une gravure de mode, miss Adu ne donne toujours pas mieux à voir ni à entendre. On l'a vérifié il y a quinze jours à Lille, où elle terminait, dans un palais des sports peu approprié à son style, une tournée dans les régions. *« Il ne faut pas oublier*, dit Alain Lahana, l'organisateur des concerts en France, *qu'ils ont à peine cinquante prestations derrière eux. C'est une drôle d'aventure, un défi qu'ils vivent au jour le jour en ce moment. On l'imagine comme une star. Moi-même, je m'attendais aux exigences classiques de limousine, avec chambre dans les palaces à l'écart du groupe et arrivée dans la salle au moment de monter sur scène. En fait, elle a quelque chose d'une gamine qui en veut, qui prend des risques, qui apprend et progresse chaque jour. Elle voyage en bus avec les musiciens, fait la balance du son en même temps qu'eux. Elle fait véritablement partie du groupe et elle y tient. »*

Sade devient ainsi la vitrine glorieuse de ce courant du rock anglais (Style Council – les premiers, – Working Week, Everything But The Girl, Simply Red, ou même plus franchement Sting) qui tourne au jazz. On s'en inspire, on s'y ressource, tout en gardant ses distances, en restant sur tempo binaire et synthèse pop. L'hallali scénique n'entache en rien les déchirements amoureux qui font la dignité des textes écrits par Sade Adu, ni le charme évocateur de sa voix et encore moins la séduction tout terrains des enregistrements.

« Le disque qui donne envie d'être seul quand on est avec quelqu'un et avec quelqu'un quand on est seul », disait la publicité de *Promise*, le second album. C'est un peu ça, le pouvoir de Sade, par procuration : une image, une voix, un climat. De fait, pour consoler ceux qui ne la verront pas à l'Olympia, qui affiche complet six soirs de suite, elle donne des concerts qui donnent envie d'y aller quand on n'a pas de ticket et d'être ailleurs quand on en a.

ALAIN WAIS.

★ A l'Olympia du 21 au 27 mars (complet).

Disque : *Promise* (CBS, EPC 86318).

MUSIQUE

« LA DAME DU LAC », à Nice

Un Rossini nordique...

Donnée récemment en concert pour la saison Rossini du Châtelet, *la Dame du Lac* vient de triompher quatre fois de suite à l'Opéra de Nice, qui a décidément le vent en poupe, dans une belle production du Festival de Pesaro, le Bayreuth rossinien. Et nous devions bien reconnaître que l'auteur du *Barbier de Séville* avait plus d'un tour dans son sac, car cette œuvre, la huitième qu'il écrivit pour Naples, à l'âge de vingt-neuf ans, entre le premier *Moïse* et *Maometto II*, est un authentique chef-d'œuvre, d'un ton très différent.

On aurait pu croire que la mode du chant orné rendait interchangeables les habillements hébreux, turcs, grecs ou écossais. Nullement. En allant chercher son inspiration chez Walter Scott, Rossini se fait un cœur romantique de héros ou d'héroïne nordiques, non pas en puisant dans le folklore, mais en imaginant une musique fraîche, élégiaque, colorée, dans ce décor de rochers, de lacs et de forêts, qu'il retrouvera plus tard dans la Suisse de *Guillaume Tell*, de manière beaucoup plus conventionnelle. Le livret peut sembler faible et cousu d'invraisemblances pour mettre les personnages en posture de chanter leurs romances sentimentales et cabalettes héroïques : le roi d'Ecosse sous un déguisement erre imprudemment à travers les fjords, à la recherche de *la Dame du lac*, fille d'un highlander révolté, elle-même aimée par deux autres chefs de clans ; le roi la débarrasse heureusement de celui qu'elle n'aime pas avec abnégation, permet à la jeune fille d'épouser celui qu'elle aime...

Une véritable révélation

Certes, Rossini ne renonce pas aux vocalises et aux fioritures qui font des airs et ensembles des « pièces montées » aux architectures de plus en plus vertigineuses, mais il part de mélodies beaucoup plus simples, intimes ; l'orchestre soupire langoureusement, la harpe évoque la poésie ossianesque, les chœurs des bardes nous parlent des brumes légendaires. Le musicien a vraiment trouvé une âme septentrionale, il abandonne le clinquant méditerranéen, et l'immense final a un sérieux, une ferveur hymnique, que l'on pourrait même rapprocher de *Fidelio*. Gae Aulenti a joué pour les décors une naïveté de toiles peintes et de portants schématiques, et Ugo Tessitore ne s'écarte guère d'une mise en scène d'époque assez rudimentaire qui s'accorde bien avec l'atmosphère suggestive de la musique. Mais on est surtout ému par une distribution où chacun respecte scrupuleusement chaque note des fioritures acrobatiques de Rossini, sans savonner le moindre trait, et interprète son personnage au plus profond. Avant tout, Lella Cuberli (Elena), voix radieuse avec une expression cependant si réservée et frémissante, gardant le secret de ce double amour que peut-être elle-même ne s'avoue pas ; Rockwell Blake (Uberto), ténor au timbre un peu énervé, mais qui tient le public en haleine par une gamme d'expressions et de nuances d'une délicatesse où se lit la noblesse du renoncement royal ; Martine Dupuy, avec cette voix sombre et ardente de Malcolm, qui a enthousiasmé le public niçois. Mais aussi le superbe Rodrigo de Michael Cousins, le Douglas paternel très humanisé et tendre de Gregory Reinhart, et même, dans des rôles secondaires, les timbres prenants de Cecilia Norick ou Pierre Capelle. A la tête d'un orchestre de Nice ductile, mélodieux, transparent et de chœurs excellents, Claire Gibault dirige avec une sûreté et un tact merveilleux cette partition très subtile, qui est une véritable révélation, aussi délicate en son genre que *la Cenerentola*.

JACQUES LONCHAMPT.

« IL SIGNOR BRUSCHINO », au TMP Châtelet

... un Rossini farceur

Après la révélation d'un Rossini sérieux (*La Donna del lago*) et héroïque (*Maometto II*), le TNP Châtelet fait volte-face avec les représentations d'une farce en un acte, *Il Signor Bruschino*, dans une production originale qui ne manque pas de piment. L'ouvrage excède un peu, par sa durée, le cadre des « opéras d'une heure » où on l'a fait rentrer, mais les trente minutes supplémentaires s'envolent comme par enchantement. Sans doute ne faut-il pas chercher dans cette partition tout ce qui fait le prix des chefs-d'œuvre de Rossini, mais à côté des formules conventionnelles, on y découvre des trouvailles bouffonnes : les coups d'archet frappés sur les pupitres, dans l'ouverture, et des inspirations romantiques dans le premier duo où les cors anticipent sur les voix ainsi que dans l'air avec cor anglais obligé.

Comme l'ouvrage ne manque pas de rebondissements, les suspensions dramatiques imposées par le développement musical ne nuisent pas au rythme du spectacle, et le metteur en scène, Ferrucio Soleri, n'hésite pas à utiliser les ressources de la pantomime pour animer tout ce qui s'y prête et dévoiler ainsi au spectateur les obscurités de la langue italienne. Le décor de Carlo Diappi nous transporte sur les hauteurs de Florence et l'on s'y croirait presque, la chaleur proverbiale de la salle aidant.

L'acoustique, en revanche, n'est pas aussi favorable aux voix que celle des théâtres de la Péninsule. La distribution réunie ici y aurait sans doute plus de brillant, mais elle est homogène, sans éclats déplacés ni défaillances. Sous la direction de Jérôme Kaltenbach, l'Orchestre de Cannes Provence-Côte d'Azur se révèle un accompagnateur fidèle et plein de tact ; il montera à son tour sur les planches le 21 mars à 18 h 30 pour un autre programme Rossini sans voix.

GÉRARD CONDÉ.

★ Dernières représentations samedi 22 et dimanche 23 mars à 18 h 30.

NOTES

CINÉMA

Sweet Dreams, de Karel Reisz

Mme Virginia Patterson Hensley, née en 1932 à Winchester, avait une jolie frimousse et une tête de lard. Elle avait surtout une grande gueule et une belle et forte voix quand elle prit le nom de Patsy Cline pour se lancer dans la chanson rustique américaine, dite « country », destinée aux camionneurs, aux ex-vachers, à tous les biéreux du Texas et d'ailleurs. Hélas, elle prit en même temps pour époux un imprimeur, Charlie Dick, plus que porté sur la bouteille et ne détestant pas la bagarre. Ils furent un peu heureux, eurent des enfants. Puis malheureux. Patsy Cline chantait de mieux en mieux, Charlie lui collait de plus en plus de trempes. Et entre deux raclées, elle passait sous un camion, avant qu'en plein essor de sa gloire, un fâcheux cumulo-nimbus et un moteur noyé n'écrasent à flanc de montagne son petit avion et sa jeune carrière.

Du beau mélo qui tache, sympathique et sans urgence. Karel Reisz s'est montré plus convaincant avec *Samedi soir, dimanche matin* ou *la Maîtresse du lieutenant français*. Ed Harris est un Charlie bourru à souhait. Jessica Lange, après *Frances* semble prendre un dangereux plaisir à s'enlaidir, à s'offrir des cocards, des plâtres et des morts violentes, comme si elle voulait faire oublier la torride aubergiste du *Facteur sonne toujours deux fois*. Nous suivrons cette escalade masochiste avec la plus attentive bienveillance. Reste l'opportunité d'entendre – de découvrir, plutôt – les chansons de Patsy Cline, dont beaucoup, remarquables de sincérité, de sensualité émouvante, ont la simplicité parfaite du meilleur Johnny Cash.

MICHEL BRAUDEAU.

JAZZ

Hervé Bourde, Barre Phillips, Bernard Lubat

Hervé Bourde (flûte, piano, saxophone, compositeur) reforme son trio, avec Barre Phillips et Bernard Lubat. Une affiche en or, et pourtant leur disque *(Engatssa)*, produit en 1979 par Gérard Terronès, a mis trois ans à sortir. Malgré les échos, aucune suite en festival ou en concert. *« Quelque chose de singulier nous pousse à nous réunir, dit Bourde. Nos différences d'activités et d'allures. Notre goût de l'improvisation totale. Nous apportons beaucoup de matériaux, mais en même temps, nous sommes capables d'improviser toutes les étapes de notre rencontre. Ce qui devient de plus en plus rare. Les jeunes musiciens semblent intimidés devant cette pratique. Ils se rassurent avec des cadres et des thèmes. Pour autant, il n'est pas nécessaire d'assimiler, comme on le fait trop vite, free cri. Si, par hasard ou par envie, nous tombons sur un tango, nous le jouons très proprement, nous jouons de nos sensibilités, de nos accords, de nos provocations et de notre goût des musiques. Mais les gens très indépendants, de même que les petits producteurs, ont du mal à se faire entendre. Les conditions sont devenues difficiles. J'organise chaque année un festival, Jazz, musiques, années 80, rassemblant des improvisateurs créatifs, connus, bien suivi par le public : à tout casser, j'arrive à 38 000 F de subventions pour dix jours de manifestations. C'est dur, mais je m'entête. Je persiste. Je m'en sors en ne faisant que ce que je désire faire ».*

FRANCIS MARMANDE.

★ Hervé Bourde, Barre Phillips, Bernard Lubat à Colombes (le 21), Dunois (22, 23), Colmar (24), Mulhouse (25), Strasbourg (26, 27), Nancy (28), Metz (29).

PHOTO

Le faux académisme d'Olivier Richon

A partir d'objets simples, référentiels et signifiants tels qu'un livre, un chevalet, un cadre ou une tenture de velours rouge, Olivier Richon, trente ans, suisse anglophone établi à Londres, compose des contes allégoriques dont les héros sont un ouistiti, un paon ou un alligator.

Suggérant l'immiscion du meurtre dans l'univers de La Fontaine et de Grandville, en 6 photographies couleurs, sept textes noir et blanc, il recrée l'illusion d'une nature morte à la théâtralité aussi exotique qu'inquiétante. Détournant Gainsborough et Reynolds à son profit, Richon, en fabriquant ses images qu'il baigne d'une mélancolie métaphysique, oublie la saveur, le plaisir, l'imaginaire et l'émotion. Faussement académique, prônant l'avènement du leurre et du mensonge, la photographie a beau singer le miroir où se reflète le jeu des conventions, la caution du texte n'a jamais constitué un alibi garantissant la qualité du regard.

Par souci d'érudition, Samia Saouma, dont les choix sont souvent indiscutables, se confine cette fois dans un ésotérisme logique et fastidieux.

PATRICK ROEGIERS.

★ Olivier Richon, The Academy, galerie Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais, Paris 75001. Jusqu'au 29 mars.

THÉATRE

« Madame de Sade », salle Gémier

Le marquis de Sade dérangeait son siècle. Sa belle-mère était partagée entre le désir de ne pas perdre les relations de son gendre – lié à la famille royale – et celui de protéger sa fille, qui aimait tant son terrible époux. Des années, la douce Renée l'a attendu. Pendant ce temps, les excès sanguinaires de la Révolution donnaient raison aux délires du libertin maudit, qui devenait un héros. Elle l'a attendu, nourrissant un amour que l'hostilité de son entourage et les coups du sort pervertissaient. Nourrissant sa vengeance. Six femmes, un homme absent, et la peur fascinée, c'est l'histoire que raconte Mishima dans sa pièce *Madame de Sade*, adaptée (fidèlement ou non, on ne sait pas) par André Pieyre de Mandiargue, dans un langage précieux jusqu'à la boursouflure. Préciosité qu'accentue la mise en scène de Sophie Loucachevsky : éclairages délicats – de Joël Hombergt – qui jouent sur la moire des robes somptueuses, sur les miroitements du plancher. Les costumes et les décors sont de Yannis Kokkos. Passerelle, rideau brechtien, peintures religieuses extatiques.

L'idée est de faire jouer les six femmes par des comédiens. Ils sont tellement absorbés par la performance qu'ils ne sont plus hommes, qu'ils ne sont pas femmes, ni travestis, ni onagata. Ce sont des silhouettes dessinées. Ils détimbrent leurs voix – qui par moment reprennent des tonalités masculines. Par moments aussi, ils marchent en glissant comme dans les nôs. Entre deux actes, la servante exécute une sorte de petite danse... C'est du Japon-gadget. Mais le nom de Sade continue d'exercer sa fascination, le public, ravi, trépigne.

C. G.

★ Gémier, 20 h 30.

VARIÉTÉS

Youssou N'Dour, au Théâtre de la Ville

Si vous roulez en taxi à Dakar, vous avez de sérieuses chances d'entendre un morceau de Youssou . Le chauffeur remettra probablement sa cassette une ou deux fois. A un carrefour, vous entendrez aussi, sortant d'une échoppe, la voix d'adolescent avec le *tama* derrière, ce petit tambour d'aisselle (Satan !) qui aiguise les nerfs, rend les corps agiles et l'esprit ludique. Si ce n'est pas lui, vous entendrez Super Diamono, le groupe concurrent, musique plus hypnotique (proche du reggae). A Dakar, chacun a ses partisans.

Youssou N'Dour, jeune homme de vingt-six ans, griot par sa mère, qui a appris le chant avec sa grand-mère, est une superstar au Sénégal. A l'heure où le pays dansait encore sur les rythmes afro-cubains, Youssou a été un des premiers à chanter dans sa langue sur des rythmes de toutes les ethnies du Sénégal (wolof, serere, bambara, toucouleur), il y a ajouté ensuite les cuivres, les guitares électriques, le piano. Ce véritable businessman, à la tête d'une « affaire » qui compte une cinquantaine de personnes, ses musiciens (deux groupes), ses managers et impresarios, producteur de disques, a inventé la fameuse danse du ventilateur. Le petit tambour claque, débloque les reins et les épaules, secoue le dos, les jambes partent sur le côté avec un mouvement tournant en demi-cercle. Hurlement dans la salle ! Youssou, silhouette mince, flexible comme un roseau, élégant comme un roi, bondit sur le côté. Une élégante en boubou rouge, monte à son tour sur la scène remettre de l'argent au musicien. Un Touareg voilé jusqu'aux yeux, en baskett, vient à son tour. Puis encore un autre. Ça chauffe...

CATHERINE HUMBLOT.

★ Jusqu'au dimanche 23 mars, à 18 h 30, au Théâtre de la Ville.

MODE

AUTOMNE-HIVER

Charme slave

Du Grand Nord aux nuits blanches de Leningrad, Thierry Mügler entrecroise toutes les Russies, la sainte et la soviétique. Armée rouge sobrement glamour, vestes blousantes retenues par de hautes ceintures de cuir dur. Robes noires moulantes pour oublier la caserne avec juste une épaulette rouge pour ne pas oublier les devoirs de son grade. Et un rêve de Marlène, en uniforme blanc, casquette, fume-cigarette.

Le ciel froid délave et givre les couleurs. Le blanc-bleu des glaciers se reflète sur les soies pâles des combinaisons qui enveloppent les Barbarella des galaxies, enlevées par les cosmonautes. Katia, enfouie dans sa capuche duveteuse – comme Romy Schneider dans son spot Woolite, – tressaute dans un traîneau tiré par six chiens rétifs, sous le regard des skieurs au repos en maxi pulls presque blancs, ornés de losangés en relief... Et les fourrures, les lourdes fourrures noires sur lesquelles la neige a laissé des pointes de strass, en vaste manteau de tsarine, en étoles enroulées, en cape blanche qui glisse et tombe, abandonnée. Dans un rayon de lune, glisse la petite ballerine du Bolchoï, natte blonde en diadème.

Charme slave des princesses qui avancent à petits pas dans les brillants fourreaux-bustiers dont les drapés sculptent un petit ventre rond. Cet hiver, les femmes seront enceintes et elles iront au bal. Yojhi Yamamoto voit leur état plus avancé encore. Au volume des corsages roulés en boule et des basques qui arrondissent les hanches, l'heureux événemnt est pour bientôt. Du coup, le maître du noir ose les couleurs vives. Les rouges, les jaune citron, les verts acides, les orange flamme font une percée inattendue. Il n'y a plus de saison. Alors que les nuances feuilles mortes ont dominé le printemps-été, l'hiver se veut gai, éclatant exorcisme ?

Dirk Brandsma joue le temps du baby-boom, robes sac lumineuses, superpositions de longueurs et de couleurs contrastées, robes coquines à broderies ajourées pour minettes bon genre. Superpositions, écolières arrogantes en chasubles à gros carreaux noirs et blancs, jupes-ponchos prêtes à se dénouer, redingotes à pans déchiquetés, lainages bourrus à chevrons – sauvages bien sûr, – manteaux d'ottoman épais : c'est la femme pressée de « Comme des garçons », qui de saison en saison se



féminise dans le rire insolent. La femme-samouraï, on la trouve chez Junko Koshino, en longs manteaux évasés, marbrés, satinés, zébrés de bandes noires, en gabardines foncées sur lesquelles court l'éclair d'argent du zip. Sous les manteaux, des robes de jersey, des longs pulls, les jacquards asymétriques, les dessins géométriques composent la carte d'un ciel mort. Pulls, vestes fluides façon daim caramel, un même confort pour les hommes et les femmes, la mode est unisex, il n'y a plus de saisons.

COLETTE GODARD.

THÉATRE

POUR ENFANTS

Des rêves de maternelle

L'exemple de Chaillot porte. En produisant au Grenier de Toulouse *Grain de sel en mer*, Jacques Rosner a bien fait de se risquer pour le jeune public, il a aussi permis un grand spectacle pour tous, dans l'esprit des féeries chères au siècle dernier. Pierre Blaise que *Petit Père Lapin* a révélé comme un des grands marionnettistes de sa génération a choisi un texte d'Eugène Sue, archétype des contes de flibuste : vaisseau fantôme, bataille rangée, homme à la mer, parfum des îles et perroquet nostalgique. La mer, l'aventure sont magiquement là, dans un castelet à vrai dire éclaté qui déborde la scène sur trois niveaux. Avec des marionnettes sculptures : loups de mer burinés, sorcière à grande gueule, oiseaux qui palpitent. Les navires hissent leurs voiles que le vent gonfle. On est très loin, plus loin qu'au cinéma avec Errol Flyn.

Avec moins de moyens, mais un pouvoir de suggestion aussi grand, Kim Vinter du Théâtre de Sartrouville promène son spectacle dans les maternelles de sa région, avant de partir en tournée. Il installe dans le préau une vraie salle noire, close comme un théâtre, avec des gradins de velours bleu et des coussins d'or. Lui aussi joue sur trois niveaux, à partir de trois estrades à tiroirs, boîte à merveilles qui s'ouvrira sur autant de petits théâtres. L'acteur est ici un enfant et aussi un homme qui n'arrive pas à s'endormir, car les rêves le dérangent. Ces rêves, que figurent de petits mouchoirs colorés, il les chasse comme des moustiques, les lave et les met à sécher : peine perdue, ils renaissent. Un rêve le happe, un tiroir avale le comédien. Autre boîte, qui s'ouvre sur un repas de cauchemar, avec la tête de l'homme dans une assiette dialoguant avec ses mains, très loin de lui. Autre boîte, qui s'ouvre sur la chambre de l'enfance, avec des meubles minuscules, le visage du comédien est de l'autre côté de l'armoire, ses yeux considèrent les peurs d'autrefois. Légèrement mais profondément, le spectacle de Kim Vinter touche à l'essentiel de l'enfant et pourquoi pas, de l'adulte.

BERNARD RAFFALLI.

★ *Grain de sel en mer*, Grenier de Toulouse, 3, rue de la Digne, 31300 Toulouse. Tél. : 61-42-97-79.

★ *Les Draps du rêve*, Kim Vinter, Théâtre de Sartrouville. Tél. : 39-14-23-77.

ARLEQUIN EN VOYAGE

Arlequin court la campagne. Il l'a toujours courue. Les comédiens français, après les comédiens italiens ont beau voulu le retenir dans leurs comédies « soutenues » écrites et jouées pour les honnêtes gens, Arlequin fripon a préféré la liberté des tréteaux de la foire, la foire Saint-Germain ou la foire Saint-Laurent des dix-septième et dix-huitième siècles, à la fois cour des miracles et palais des simples merveilles. Ici, Arlequin protéiforme, vivant emblème du théâtre, a ravi les foules parisiennes, le peuple. C'est cet Arlequin-là que le Théâtre national de Chaillot envoie à travers la France jusqu'à la fin mars, puis du 13 au 21 mai (on le verra à Paris du 9 avril au 10 mai).

Cet Arlequin, c'est Daniel Soulier, qui fut déjà celui du Prince travesti mis en scène par Vitez : un petit Arlequin fragile, sans la truculence athlétique de celui du Piccolo de Milan. Il est émouvant et drôle, un peu lunaire, comme a du l'être le fameux Thomassin (1682-1739) qu'aima tant Marivaux. Il fait, dans ce spectacle itinérant de Chaillot, le lien de deux courtes pièces, *Arlequin poli par l'amour*, de Marivaux, et *la Tête noire*, de Régnard, dont on devrait bien reprendre les petits chefs-d'œuvre de comique si dru qu'il écrivit pour les « Italiens ».

La première pièce est un conte cruel réduit à l'épure, où Arlequin joue l'enfance pervertie. Dans la seconde, déguisé en femme pour être une horrible et riche héritière, il est le diable débusquant les vices hypocrites et des coquins, entraîné dans le plus drôle des jeux de massacre. Autour de Daniel Soulier, les comédiens jouent un peu à la grosse, comme à la foire.

Deux toiles peintes, un coffre à costumes, des musiciens bon enfant, suffisent au bonheur des spectateurs, avec ce rien de joyeusement bâclé qui convient aux théâtres en liberté.

B. R.

COMMUNICATION

La Semaine française de la communication audiovisuelle

En direct du CNIT

Le CNIT – La défense abrite jusqu'au 23 mars, la deuxième Semaine française de la communication audiovisuelle. Salons de matériel, colloques, animations. Un flot d'images et de sons.

Un mur de téléviseurs et une quinzaine d'écrans, robinets d'images familiers qui clignotent et vivent leur vie, indépendants les uns des autres, indifférents, imperturbables. Il est un peu plus de 18 heures àla Défense et la soirée commence pour les quinze chaînes diffusées à l'intérieur du CNIT.

Mais l'heure est encore aux enfants. Antenne 2 frappe plus fort avec « Ma sorcière bien-aimée » (quel charme, cette Samanta!), la « 5 » fait dans la science-fiction, la « 6 » propulse Lionel Richie, la SSR (la Suisse romande) parle d'animaux, mais Music Box leur préfère un dessin animé tandis que Sky Channel met sur la sellette un jeune homme rigolo avec la tignasse de Polnareff et la tête de Woody Allen... Canal Espace, elle, double les décibels et mise sur la musique.

Canal Espace? Chaîne éphémère sans doute puisqu'elle ne dure qu'une semaine, le temps du Festival son et image vidéo. Chaîne financée par la DGT (direction générale des télécommunications) pour promouvoir le câble, le satellite et les nouveaux médias; chaîne-trait d'union entre de nombreux partenaires – clients potentiels de Télécom 1 – qui ont fourni des programmes (Télé-Hachette, Cristal Image, TMC, Gamma télévision, la Mission « TV-câble »...); chaîne « interactive » aussi puisque les téléspectateurs peuvent jouer, voter, émettre un avis et dialoguer chaque jour grâce au Minitel.

Canal Espace renouvelle l'expérience tentée avec succès l'an passé, pour la première semaine française de la communication audiovisuelle, en diffusant des programmes pendant une semaine au CNIT et, grâce au satellite, dans les 100 000 foyers de quatorze villes câblées en France. On y voit des séries, concerts, documentaires, dramatiques et films (qu'on peut même choisir certains jours à la carte), mais aussi des informations – deux bulletins d'actualité et un magazine quotidien de trente minutes consacré entièrement au Salon.

Le tout en direct, sur le plateau de la chaîne, avec une équipe très réduite venue d'horizons divers (le service public, Télé-Libération, etc.) et étrangement efficace. « *Il y a encore quelques dérapages*, explique une journaliste, *et Canal Espace n'a pas encore le côté propret et huilé des chaînes nationales. Mais ici, ça bouge, ça vit, ça innove avec les risques du direct. Comment imaginer alors que les habitants de Biarritz, Dunkerque et Nice hésitent une seconde entre Canal Espace et la « 5 » ?* » Un brin présomptueux, tout de même.

ANNICK COJEAN.

Dans les Hauts-de-Seine

Coup d'envoi pour le réseau câblé de Saint-Cloud, Sèvres, Suresnes

Les maires des trois communes voisines de Saint-Cloud, Sèvres et Suresnes (Hauts-de-Seine) ont donné le 20 mars le coup d'envoi de leur réseau câblé de vidéocommunication, dénommé « 3 S ». Ils ont en effet inauguré le premier des 52 centres de distribution qui devrait, d'ici à deux ans et si tout va bien, alimenter 37000 logements répartis sur les trois communes.

Pour l'heure, 16 logements sont raccordés à titre de préfiguration, 1 000 le seront fin 1986 et 24000 au printemps 1987. L'ensemble du réseau sera réalisé en fibre optique. La Société d'exploitation du câble 3 S (SLEC) – où figurent les trois communes pour 34 % du capital, et l'opérateur, la Compagnie générale des eaux : par sa filiale Télé-service, pour 66 %) – proposera à ses abonnés 15 chaînes de programmes. Sept chaînes françaises et francophone : TF 1, A 2, FR 3, Canal Plus, la « 5 », TV 6, et TV 5 ; 7 chaînes étrangères : RTL-Télévision (Luxembourg), TMC (Monaco), BBC1, Music Box et Sky Channel (Royaume-Uni), ZDF (RFA) et RTBF (Belgique).

Enfin et surtout, la chaîne locale 3S prévoit des programmes locaux « *ambitieux et de qualité* », mais qui ne fonctionneront en réalité à un régime soutenu que dans un avenir assez lointain, et dont la crédibilité reste en suspens. M. Jean-Pierre Fourcade, maire de Saint-Cloud et sénateur, le sait bien, qui a tenu à préciser que « *le succès de 3S ne se mesurera pas en nombre d'abonnés, mais à la qualité de création artistique des programmes propres* », et qui a lancé un appel à tous les professionnels et créateurs intéressés.

Fr. R.

Une télévision privée « pirate » à la Réunion

De notre correspondant

Saint-Denis. – Depuis vendredi 14 mars, en plus des deux chaînes de RFO-Réunion, les habitants de Saint-Denis peuvent capter les émissions d'une télévision privée : Télé Free-DOM. C'est la seconde manche d'une bataille audiovisuelle engagée dès la victoire de la gauche en 1981 par un médecin installé à la Réunion, le docteur Camille Sudre, déjà propriétaire de Radio Free-DOM, qui relaye dans l'île la station périphérique Europe-1.

L'idée de créer une chaîne privée lui est venue après la déclaration du président de la République en janvier 1985. Deux mois plus tard, le docteur Sudre a commandé du matériel à un fournisseur italien (pour environ 1,5 million de francs) et sollicité une autorisation d'émettre auprès de la Haute Autorité. Devant le vide juridique, le patron de Télé Free-DOM a voulu forcer la main aux autorités en démarrant dès le vendredi 14 mars ses émissions pirates.

La réaction de Télédiffusion de France ne s'est pas fait attendre. TDF a porté plainte contre Télé Free-DOM.

Dans un entretien au *Quotidien de la Réunion*, le docteur Sudre a indiqué d'autre part qu'un accord est en vue avec Télé-Monte-Carlo pour la reprise de certaines tranches de programmes de TMC, ainsi que pour les droits de diffusion de Sky Channel, la chaîne musicale anglaise de M. Murdoch transmise par satellite en Australie.

Un second groupe audiovisuel, Canal océan Indien, dispose du matériel nécessaire au lancement d'une télévision privée dans l'île. En octobre dernier une partie de ce matériel a été saisie et mise sous scellés à la suite d'une plainte de TDF, alors que Canal océan Indien (structure tenue par le Parti communiste réunionnais) avait commencé à émettre une simple mire dans les communes ouest du département.

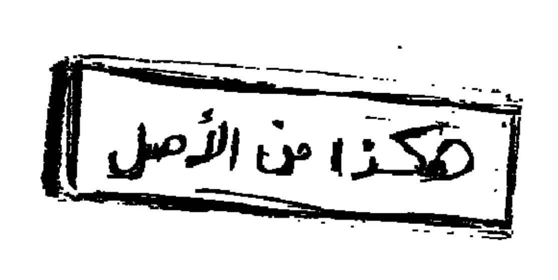
ALIX DIJOUX.

EN BREF

● *Antenne 2 sur Minitel.* – Le 24 mars, Antenne 2 proposera aux minitélistes des informations, remises à jour et diffusées 24 heures sur 24, sur le sport, la Bourse, l'actualité, etc., ainsi que des jeux (« Des chiffres et des lettres », « Le mot le plus long » et « Le journal d'un siècle », un jeu de connaisance qui passe au crible les événements des cent dernières années). Antenne 2 prévoit de rendre ensuite accessible aux utilisateurs du Minitel des informations et des jeux dans le domaine du sport (calendrier, résultats, etc.), des variétés (« Les enfants du rock » par exemple) et de la jeunesse (« Récré A-2 »). Les téléspectateurs pourront, en retour, informer Antenne 2 des événements dont ils ont été témoins, en les faisant passer à l'écran.

● *Retour des Muppets sur FR3.* – On les aime autant que les Bêbêtes, les Muppets! Ces adorables bestioles, grenouilles, volatiles, quadrupèdes, affectueuses ou bourrues, inventées par l'Anglais Jim Henson, il y a tout juste trente ans (ce sont elles qui ont inspiré Collaro), reviendront chaque dimanche à 20 heures, à partir du 23 mars, sur FR 3. Quarante-huit numéros sont prévus, dans ce « Muppet Show », dont vingt-quatre inédits. Premier invité : Elton John. La troisième chaîne, qui diffuse également « Fraggle Rock », du même Jim Henson, a le projet de coproduire avec lui un programme d'enseignement de la langue anglaise (pour les petits Français), et de langue française (pour les petits Anglo-Saxons). *Please,* les adultes auront-ils droit de suivre?

● *Un studio-régie pour les télévisions locales.* – Thomson vient de commercialiser un studio de production vidéo, compact et modulaire, adapté aux télévisions locales et pouvant être exploité par une seule personne. Ce studio, baptisé « Vidéo Jockey », coûte entre 2 et 3 millions de francs alors que le marché potentiel est d'une cinquantaine de villes, sans compter les grosses entreprises ou les administrations. Cet équipement léger comprend une régie vidéo, une régie audio et magnétoscopes auxquels on peut adjoindre des équipements complémentaires (caméras, photothèque, graphisme).



SPECTACLES

théâtre

LES SPECTACLES NOUVEAUX

LA RÉPÉTITION, Edouard VII (47-42-57-49), 20 h 30.
CASSANDRE, Café de la danse (43-57-05-37), 20 h 30.

Les salles subventionnées

OPÉRA (47-42-57-50) 19 h 30 : Médée.
CHAILLOT (47-27-81-15), Grand Théâtre : 19 h 30, le Parc ; Théâtre Gémier : 20 h 30 : Madame de Sade.
ODÉON (43-25-70-32), 20 h 30, 15 h : les Justes, d'A. Camus.
PETIT ODÉON (43-25-70-32), 18 h 30 : Quel amour, de M. Boudon.
TEP (43-64-80-80), 20 h 30 : Oncle Vania.
BEAUBOURG (42-77-12-33), Cinéma-vidéo : Vidéo-information 16 h, Conversation-rencontre avec G. Mendel, de G. Chouchan ; à 19 h, La vie à ses débuts, de D. Sawyer ; Les trois cerveaux, de G. Thérien ; Vidéo-Musique à 16 h, Manon, de J. Massenet ; à 19 h, Aïda, de Verdi ; Le cinéma italien, 1905-1945 ; 17 h 30, La Cena delle beffe ; La Corona di ferro, de A. Blasetti ; 15 h : le Musée national d'art moderne (films de A. Fleischer ; N. Nedjma ; C. Stoullig) ; à 18 h, Pascal Auger. Présentation de ses nouveaux films ; Concerts-spectacles : à 19 h, Concert Les contemporains 1 et 2 (Zemlinsky ; Eisler. Erich Apostel) : soirées théâtrales : Les derniers jours de l'humanité, de Karl Kraus (Au Café viennois) ; Musique, danse et poésie : à 20 h 30, A. Tiné, D. Niemann, J. Charrat.
THÉÂTRE MUSICAL DE PARIS (42-61-19-83), 20 h 30 : Ballet de l'Opéra de Shanghai ; Concert : à 18 h 30 : Orchestre Cannes-Provence-Côte-d'Azur, dir. Ph. Bender (Rossini).
THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77) 20 h 45 : le Dragon ; 18 h 30 : Youssou N'Dour (Sénégal).
CARRÉ SILVIA MONFORT (45-31-28-34), 20 h 30 : Bajazet.

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17), 20 h 45 : Terminus Hôpital.
ANTOINE-SIMONE BERRIAU (42-08-77-71), 20 h 30 : Lily et Lily.
ARCANE (43-38-19-70), I : 20 h 30 : Jokko fête son anniversaire ; II : 21 h : Zoo Story.
ARTS HÉBERTOT (43-87-23-23), 21 h : le Sexe faible.
ASTELLE-THEATRE (42-38-35-53), 20 h 30 : l'Amour en visite.
ATELIER (46-06-49-24), 21 h : Hot House (le Chauffoir).
ATHÉNÉE (47-42-67-27). Salle Ch.-Bérard, 20 h 30 : L'Indien cherche le Bronx.
BASTILLE (43-57-42-14), 21 h : 40 paysages fixes pour piano ; 23 h : : Inside Nights.
BATACLAN (47-00-30-12), 21 h : Ligue d'improvisation française.
BOURVIL (43-73-47-84), 20 h : Pas deux comme elle ; 21 h 30 : Y'en a marr...ez vous.
CAFÉ DE LA DANSE (43-57-05-37), 20 h 30 : Cassandre.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51), 20 h : Rififoin dans les labours ; 22 h : La mort, le moi, le nœud.
CARREFOUR DE LA DIFFÉRENCE (43-72-00-15), 20 h 45 : le Bourreau d'Antigone.
CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (43-74-24-08), 18 h 30 : l'Histoire terrible mais inachevée de Norodom Sihanouk, roi du Cambodge ; Tempête (43-28-36-36), 20 h 30 : Passions.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69), Grand Théâtre, 20 h 30 : Lettres d'un inculpé ; La Resserre, 20 h 30 : Yes, peut-être ; Galerie, 20 h 30 : La Casa de Bernarda Alba.
CITHÉA (43-57-99-26), 22 h 15 : la Peau de mes dents.
COMÉDIE CAUMARTIN (47-42-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.
COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-08-24), 21 h : L'âge de monsieur est avancé.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11), 20 h 30 : Richard Wagner ; 22 h : Interviouve.
DAUNOU (42-61-69-14), 21 h : Au secours, elle me veut.
DÉCHARGEURS (42-36-00-02), 20 h 30 : Procès d'intentions.
DIX HEURES (46-06-07-48), 18 h : Sentiments cruels ; 22 h : l'Homme de parenthèse.
DIX-HUIT-THÉÂTRE (42-26-47-47), 21 h : Un amour inconnu.
EDOUARD VII (47-42-57-49), 20 h 30 : la Répétition.
EPICERIE (42-72-23-41), 20 h 30 : La vie est un songe.
ESCALIER D'OR (45-43-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
ESSAION (42-78-46-42), 19 h : Un amour infini.
FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (43-49-39-20), 20 h 30 : Mort à crédit.
FONTAINE (48-74-74-40), 20 h 30 : les Vieilles Dames.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18), 20 h 45 : la Gagne.
GALERIE 55 (43-26-63-51), 20 h 30 : The Fantasticks.
GUICHET-MONTPARNASSE (43-27-88-61), 21 h : Chrysalide.
HUCHETTE (43-26-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : Rhapsodie Béton.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99), 21 h : Largo Desolato.
LUCERNAIRE (45-44-57-34) : I. 18 h : Les larmes amères de Petra von Kant ; 20 h : le Chien sous la minuterie ; 21 h 45 : le Complexe de Starsky. – II. 19 h : Stratégie pour deux jambons ; 20 h 45 : Témoignages sur Ballybeg. Petite salle : 21 h 30 : Ceux qui vivent sont ceux qui luttent.
MADELEINE (42-65-07-09), 21 h : Comme de mal entendu.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30), 20 h 30 : Maquillage.
MARAIS (42-78-03-53), 20 h 30 : l'Eternel Mari.
MARIE-STUART (45-08-17-80), 18 h 30, dim. 17 h : le Petit Prince ; 20 h 30 : Souvenirs de soleil ; 22 h : Casse-Pipe.
MARIGNY (42-56-04-41), 20 h 30 : Napoléon.
MATHURINS (42-65-90-00). Grande Salle 21 h : le Résident.
MICHEL (42-65-35-02), 21 h 15 : Pyjama pour six.
MICHODIÈRE (47-42-95-22), 20 h 45 : la Prise de Berg-op-Zoom.
MOGADOR (42-85-45-30), 20 h 30 : la Femme du boulanger.
MONTPARNASSE (43-20-89-90). Petite Salle 21 h : Frédéric et Voltaire.
NOUVEAU THEATRE MOUFFETARD (43-31-11-99), 20 h 30 : la Panthère repentie.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76), 20 h 30 : De doux dingues.
ŒUVRE (48-74-42-52), 20 h 45 : l'Escalier.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81), 20 h 45 : Voisin, voisine.
PETIT PALAIS DES GLACES (46-07-49-93), 22 h 15 : Etranger dans la nuit.
POCHE (45-48-92-97), 21 h : l'Ecornifleur.
PORTE DE GENTILLY (45-80-20-20), 20 h 30 : Deux trous rouges au côté droit.
POTINIÈRE (42-61-44-16), 21 h : Mimie en quête d'hauteur.
RANELAGH (42-88-64-44), 20 h 30 : les Ombres de l'aurore.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47), 20 h 45 : Faisons un rêve.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93), 21 h : Nuit d'ivresse.
STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-23-35-10), 21 h : le Confort intellectuel.
TAI TH. D'ESSAI (42-78-10-79). I ; II : 20 h 30 : les Chaises.
THÉÂTRE D'EDGAR (43-22-11-02), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.
THÉÂTRE DE L'ESCALIER D'OR (45-23-15-10), 20 h 30 : l'Assaut ou quarante ans d'absence.
THÉÂTRE DE L'ILE SAINT-LOUIS (46-33-48-65), 20 h 30 : Astro Follies Show.
TH.13 (45-88-16-30), 20 h 30 : le Veilleur de nuit.
TH. NOIR (43-46-91-93), 20 h 30 : Beckett de trois côtés.
TH. PARIS-CENTRE (46-47-50-50), 21 h : Elles nous parlaient d'amour.
TH. PARIS-VILLETTE (42-02-02-68), 21 h : Finalement, quoi.
TH. DE LA PLAINE (48-42-32-25), 20 h 30 : Soudain l'été dernier.
TH. DE LA PORTE-SAINT-MARTIN (46-07-37-53), 20 h 30 : le Tombeur.
TINTAMARRE (48-87-33-82), 20 h 15 : le Bal de Néanderthal ; 21 h 30 : Lime crève l'écran.
THÉÂTRE DU ROND-POINT (42-56-70-80). Grande Salle 20 h 30 : le Cid ; 18 h 30 : Jacques le Fataliste. – Petite Salle 20 h 30 : Pour un oui ou pour un non ; 20 h 30 : Voyage au bout de la nuit.
TH. DU TEMPS (43-55-10-88), 20 h 30 : Electre.
TOURTOUR (48-87-82-48), 18 h 30 : Gringoire ; 20 h 30 : Agatha ; 22 h 30 : Sale affaire du sexe et du crime.
TRISTAN BERNARD (45-22-08-40), 21 h : les Aviateurs.
VARIÉTÉS (42-33-09-92), 20 h 30 : les Dégourdis de la 11e.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (42-96-29-35), 20 h 15 : Tohu-Bahut 2 ; 21 h 45 : la Raison close de timbre-poste ; 23 h : les Jeux de la nuit ; 23 h : Banc d'essai des jeunes.
BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84), I. 20 h 15 : Areuh = MC2 ; 21 h 30 : les Kamikaze de l'Oncle Sam ; 22 h 30 : l'Etoffe des blaireaux. – II. 20 h 15 : les Sacrés Monstres ; 21 h 30 : Sauvez les bébés femmes ; 22 h 30 : Deux pour le prix d'un.
CAFÉ D'EDGAR (43-20-85-11), I. 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours. II. 20 h 15 : Ça balance pas mal ; 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Elles nous veulent toutes.
CITHEA (43-57-99-26), 20 h 30 : Solo mio.
GRENIER (43-80-68-01), 22 h : Poste auto-psy.
PETIT CASINO (42-78-36-50), 21 h : Les oies sont vaches ; 22 h 15 : Nous, on sème.
POINT-VIRGULE (42-78-67-03), 20 h 15 : Moi je craque, mes parents raquent ; 21 h 30 : Nos désirs font désordre.
SENTIER DES HALLES (42-36-27-27), 20 h 30 : La baignoire qui venait du froid.
TINTAMARE (48-87-33-82), 20 h 15 : Ça swingue dans les cavernes ; 21 h 30 : Y a-t-il un flic dans la salle ? ; 18 h 30 : Buffo.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45), 21 h : Touche pas à mon vote.
DEUX ANES (46-06-10-26) 21 h, : la France au clair de l'urne.

Le music-hall

BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24), 20 h 30 : le Grand Orchestre du Splendid.
BOURVIL (43-73-47-84), 18 h 30 : M. Allin.
CAVEAU DES OUBLIETTES (43-54-94-97), 21 h : Chansons françaises.
CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50), 20 h 30 : Y. Theraulaz.
DEJAZET TLP (48-87-97-34) 20 h 30 : Talila.
ESPACE KIRON (43-73-50-25), 20 h 30 : G. Parking.
GYMNASE (42-46-79-79), 21 h : Th. Le Luron.
MAISON DES CULTURES DU MONDE, 20 h 30 : Maquillage.
PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

Le Monde Informations Spectacles
42-81-26-20
Pour tous renseignements concernant l'ensemble des programmes ou des salles (de 11 h à 21 h sauf dimanches et jours fériés)
Réservation et prix préférentiels avec la Carte Club

Vendredi 21 mars

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (42-60-44-41), 22 h 30 et 24 h : Cuarteto del centenario.
ZENITH (42-45-11-22), 20 h 30, dim. 16 h : Renaud.

La danse

PALAIS DES CONGRÈS (42-66-20-75), 20 h 30 : Ballet du XXe siècle (le Concours).
THÉÂTRE-14 J.-M.-SERREAU (45-45-49-77), 20 h 45 : Danse/Danses Dense.

Opérettes Comédies musicales

CASINO DE PARIS (42-80-20-89) (D. soir), 20 h 30 : Black and Blue.
ÉLYSÉE-MONTMARTRE (42-52-25-15), 20 h 30 : Carnaval aux Caraïbes.

Les concerts

Salle Gaveau, 20 h 30 : Y. Chiffoleau, P. Reach (Chopin, Strauss, Rachmaninoff).
La Table verte, 22 h : D. Poray, N. Sigot (Schubert, Poulenc, Duparc...).
Lucernaire, 20 h : V. Lespagnol, G. Trittoleno.
Eglise des Billettes, 21 h : Académie royale de musique de Paris, dir. : J.-Cl. Veilhan (Castello, Cima, Fontana).
Temple de Pentemont, 20 h 30 : G. Abiton (Scarlatti, Weiss, Bach...).
Eglise St-Louis en l'Ile, 20 h 30 : Ensemble orchestral P. Chetail (Mozart).
Salle Cortot, 20 h 30 : J.-F. Gardel, B. Eidi (Fauré, Poulenc, Ravel...).

Jazz, pop, rock, folk

BAISER SALÉ (42-33-37-71), 23 h : M. Maria.
CAVEAU DE LA HUCHETTE (43-26-65-05), 21 h 30 : D. Doriz.
CHAPELLE DES LOMBARDS (43-57-24-24), 22 h : Azuquita y su melao.
CITÉ INTERNATIONALE, maison de l'Asie du Sud-Est, 21 h : Trio A. Hervé.
DUNOIS (45-84-72-00), 20 h 30 : Th. Guedj, A. Cosmos ; .
ELDORADO (42-08-23-50), 21 h : Country Jamborée, Baton rouge, Rattlesnake Annie.
GIBUS (47-00-78-88), 22 h : The Boss, Triste Cocktail.
LEROZE (42-38-15-55), à partir de 20 h 30 : Musique Gro-Ka ; jazz ; Salsa ; poésie (Daro ; groupe Maldingue-Ka).
NEW MORNING (45-23-51-41), 21 h 30 : E. Jones.
OLYMPIA (47-42-25-49), 20 h : Sade.
PETIT JOURNAL (43-26-28-59), 21 h 30 : JCJB Old Finest Stompers.
PETIT JOURNAL MONTPARNASSE (43-21-56-70), 21 h 30 : Quintet de Paris.
PHIL'ONE (47-76-44-26), 21 h 30 : R. Bayouni.
LA PINTE (43-26-26-15), A. Quartet.
REX CLUB (42-36-83-93), 20 h : M. Minelli.
SHOW CLUB (42-33-84-30), 21 h 30 : S. Guerault, B. Vasseur.
STAND BY (46-33-96-23), 21 h 30 : A. Grillo Quintet.
SUNSET (42-61-46-60), 23 h : Ch. Vander Trio.

En région parisienne

AULNAY-S.-BOIS, Espace Jacques Prévert (46-68-00-22) 21 h : Dom Juan.
BOBIGNY, MC, (48-31-11-45) 21 h : l'Homme gris. II. 20 h 30 : Marat-Sade.
BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (46-03-60-44) 20 h 30 : le Café.
CERGY-PONTOISE, Petit Théâtre (30-30-33-33) 21 h : Phèdre.
CHATENAY-MALABRY, Piscine (46-61-33-33) 20 h 30 Vautrin/Balzac, Ecole centrale (46-60-32-91), 20 h 30, 15 h : les Fusils de la mère Carrar.
CHATILLON, Théâtre (46-57-22-11), 21 h : Dedans.
CHELLES, CC, (64-21-42-89), 21 h : Alice au pays des merveilles.
MASSY, CC (69-20-57-04), 21 h : Rictus.
NANTERRE, Th. des Amandiers (47-21-18-81) 21 h : la Ville.
NEUILLY-s/SEINE, Théâtre Saint-Pierre 20 h 30 : Cher Antoine.
SAINT-DENIS, Th. G.-Philipe (42-43-00-59) 20 h 30 : Technique pour un coup d'Etat. II. 20 h 30 : Entretien avec M. Descartes.
SAINT-MAUR, ATC (48-89-22-11) 15 h : le Crime anglais.
SARTROUVILLE, Théâtre (39-14-23-77), 21 h : la Dupe.
VILLE D'AVRAY, Maison pour tous (47-50-37-50), 20 h 45 : Barouffe à Chioggia.
VINCENNES, Th. D.-Sorano (48-77-04-64), 21 h : la Guéguerre.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (47-04-24-24)

17 h 30, l'affaire Mori, de P. Squittieri (vf) ; 19 h 30, Hommage à R. Leenhardt : François Mauriac ; la Conquête de l'Angleterre ; Jean-Jacques ; Daumier.

BEAUBOURG (42-78-35-57)

16 h, VIIIe festival international de films ethnographiques et sociologiques/Cinéma du réel ; 19 h, Max Havelaar, de F. Rademakers (v.o., s.-t.f.) ; 19 h, Panorama du cinéma hollandais : Max Havelaar, de F. Rademakers (v.o., s.-t.f.) ; 22 h, Hommage à R. Lester : Royal Flash (v.o., s.-t.f.).

LES FILMS NOUVEAUX

CONSEIL DE FAMILLE, film français de Costa-Gavras : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; St-Germain Village, 5e (46-33-63-20) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Victor Hugo, 16e (47-27-49-75) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Wepler, 18e (45-22-46-01) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
CONSTANCE, film néo-zélandais de Bruce Morrison (v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44).
CREATURE (*), film américain de William Malone (v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; (v.f.) : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Images, 18e (45-22-47-94).
DOUCE FRANCE, film franco-allemand de François Chardeaux : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
LIEN DE PARENTÉ, film français de Willy Rameau : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Danton, 6e (42-25-10-30) ; City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (47-[illegible]) ; [illegible] (45-79-33-00).
REMO SANS ARME ET DANGEREUX, film américain de Guy Hamilton (v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; (v.f.) : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Wepler, 18e (45-22-46-01).
SANS ISSUE (*), film américain de Harley Cokliss (v.o.) : Mercury, 8e (45-62-75-90) ; (v.f.) : Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Bastille, 11e (43-05-54-40) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
SWEET DREAMS, film américain de Karel Reisz (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; PLM St-Jacques, 14e (45-89-68-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
TOUKI-BOUKI, film sénégalais de Djibril Diop Mambety (v.o.) : Reflet Logos, 5e (43-54-42-34) ; Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41) ; (v.f.) : Gaîté-Rochechouart, 9e (48-78-81-77).
VAUDEVILLE, film français de Jean Marbeuf : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; St-André-des-Arts, 6e (43-26-48-18) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; Convention St-Charles, 15e (45-79-33-00).
FESTIVAL INTERNATIONAL DE L'AVANT-GARDE DU FILM. (v.o.) : Olympic Entrepôt, 14e (45-43-99-41). (Voir rubrique Festivals.)

Les exclusivités

A DOUBLE TRANCHANT (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14 Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06).
AGNÈS DE DIEU (A., v.o.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79). – V.f. : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ALLAN QUATERMAIN ET LES MINES DU ROI SALOMON (A., v.o.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; UGC-Normandie, 8e (45-63-16-16). – V.f. : Paramount-Opéra, 9e (47-42-56-31) ; Paris Ciné, 10e (47-70-21-71) ; UGC-Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé-Clichy, 18e (45-22-46-01).
AMADEUS, (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
L'ANNÉE DU DRAGON (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
ASTÉRIX ET LA SURPRISE DE CÉSAR (Fr.) : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Calypso, 17e (43-80-18-03).
LE BAISER DE LA FEMME ARAIGNÉE (Brés., v.o.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Rialto, 19e (46-07-87-61).
LE BARBIER DE SÉVILLE (All., v.o.) : Reflet-Balzac-Opéra, 8e (45-61-10-60).
LE BATEAU-PHARE (A., v.o.) : Saint-Germain-des-Prés, 6e (42-22-87-23) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Escurial, 13e (47-07-28-04).
BIRDY (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
LES BISOUNOURS (A., v.f.) : George-V, 8e (45-62-41-46) ; Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Mistral, 14e (45-39-52-43).
BLACKOUT (A., v.f.) (*) : Montmartre Ciné, 18e (46-06-63-35).
BLEU COMME L'ENFER (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Galaxie, 13e (45-80-18-03) ; Orléans, 14e (45-40-45-91) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Images, 18e (45-22-47-94) ; Secrétan, 19e (42-41-77-99) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
BRAZIL (Brit., v.o.) : Parnassiens, 14e (43-20-30-19).
CHORUS LINE (A., v.o.) : UGC-Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40).
CHRONOS (Fr.) : La Géode, 19e (42-45-66-00).
COMMANDO (*) (A., v.o.) : City Triomphe (ex-Paramount), 8e (45-62-45-76). – V.f. : Gaîté Boulevard, 9e (45-08-96-45) ; Gaîté Rochechouart, 9e (48-78-81-47).
LES CONDORS NE MEURENT PAS TOUS LES JOURS (Colombien), (v.o.) : Saint-Michel, 5e (43-26-89-17).
CONTES CRUELS DE LA JEUNESSE (Jap.), (v.o.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; 14-Juillet-Racine, 6e (43-26-19-68) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81).
LA DERNIÈRE LICORNE (A., v.f.) : Saint-Ambroise, 11e (47-00-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (45-54-46-85), h. sp.
DEUX ENFOIRÉS A SAINT-TROPEZ (Fr.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86)) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31).
L'EFFRONTÉE (Fr.) : UGC-Danton, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC-Boulevard, 9e (45-74-95-40).
ELENI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).
L'ELU (A., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94) ; Parnassien, 14e (43-35-21-21).
ENEMY (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; 14-Juillet-Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23). V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Maxéville, 9e (47-70-72-86) ; Fauvette, 13e (43-31-60-74) ; Montparnasse-Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
ESCALIER C (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LES FOLLES ANNÉES DU TWIST (franco-algérien) : Reflet-Logos, 5e (43-54-42-34) ; UGC-Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Studio 43, 9e (43-43-01-59).
LA FORÊT D'ÉMERAUDE (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
LES FEUX D'HIMATSURI (Jap., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
GINGER ET FRED (It., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Quintette, 5e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (45-44-25-02).
LA GITANE (Fr.) : Marignan, 8e (43-59-92-82) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21).
HEARTBREAKERS (A., v.o.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Saint-Germain, Huchette, 5e (46-33-63-20) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
L'HISTOIRE OFFICIELLE (Arg., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
L'HONNEUR DES PRIZZI (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (43-25-72-07) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40).
IL ÉTAIT UNE FOIS LA TÉLÉ (Fr.) : 14-Juillet-Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INSPECTEUR LAVARDIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Rex, 2e (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Marignan, 8e (43-59-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (43-87-35-43) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; 14-Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Gaumont Sud, 14e (43-27-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (43-20-12-06) ; Parnassiens, 14e (32-20-30-19) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Mayfair, 16e (45-25-27-06) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40) ; Maillot, 17e (47-58-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Gambetta, 20e (46-36-10-96).
LE JUSTICIER DE NEW-YORK (**) (v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Miramar, 14e (43-20-89-52) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Images, 18e (45-22-47-94).
LINK (A., v.o.) : Ambassade, 8e (43-59-19-08). – V.f. : Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; Gaumont-Sud, 14e (43-27-84-50).
LES LONGS MANTEAUX (Fr.) : Gaîté Boulevard, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont-Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Bretagne, 6e (42-22-57-97) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Ambassade, 8e (43-50-19-08) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
MACARONI (It. v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-72-52-36) ; Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; UGC-Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC-Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC-Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (43-57-90-81). – V.f. : Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Lumière, 9e (42-46-49-07) ; Gaumont-Parnasse (ex-Paramount), 6e (43-35-30-40).
LA MAIN DANS L'OMBRE (All., v.o.) : Républic Cinéma, 11e (48-05-51-33).
LE MÉDECIN DE GAFIRE (Malien-Nigérien, v.o.) : République, 11e (48-05-51-33).
MON BEAU-FRÈRE A TUÉ MA SŒUR (Fr.) : Forum Orient-Express, 1er (42-33-42-26) ; Richelieu, 2e (42-33-56-70) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Colisée, 8e (43-59-29-46) ; Gaumont-Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14-Juillet-Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
MUSCLOR ET SHE-RA LE SECRET DE L'ÉPÉE (A., v.f.) : Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Boîte à films, 17e (46-22-44-21), h. sp.
NATTY GANN (A., v.o.) : George-V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont-Convention, 15e (48-28-42-27).
L'ORCHESTRE NOIR (Belge) : Utopia, 5e (43-26-84-65).
PAULETTE (Fr.) : Arcades, 2e (42-33-54-58).
RE-ANIMATOR (A.) (*) : Quintette, 5e (46-33-79-38) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; Parnassiens, 14e (43-35-21-21). – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Boulevard, 9e (45-74-95-40) ; Bastille, 11e (43-07-54-40) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01) ; Tourelles, 20e (43-64-51-98).
ROSA LA ROSE, FILLE PUBLIQUE (Fr.) (*) : Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40) ; Studio 43, 9e (47-70-63-40) ; UGC Gare de Lyon, 12e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (43-36-23-44) ; Mistral, 14e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40).
RAMBO II (A., v.f.) : Agora, 18e (42-54-76-46).
RECHERCHE SUSAN, DÉSESPÉRÉMENT (A., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95) ; Rialto, 19e (46-07-87-61). – V.f. : Lumière, 9e (42-46-49-07).
RETOUR VERS LE FUTUR (A., v.f.) : Capri, 2e (45-08-11-69).
LA REVANCHE DE FREDDY (A., v.f.) (*) : 14-Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; – V.f. : Rex, 2e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94).
RÉVOLUTION (A., v.o.) : Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67). – V.f. : Miramar, 14e (43-20-89-52).
ROCKY IV (A., v.o.) : UGC Ermitage, 8e (45-63-16-16) ; V.f. : Arcades, 2e (42-33-54-58) ; Marivaux, 2e (42-96-80-40) ; Gaumont Parnasse, 6e (43-35-30-40).
ROMANCE CRUELLE (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (45-44-28-80).
LA ROSE POURPRE DU CAIRE (A., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (46-34-25-52) ; Publicis Matignon, 8e (43-59-31-97).
ROUGE BAISER (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
SANS TOIT NI LOI (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Luxembourg, 6e (46-33-97-77).
SHOAH (Fr.) : Olympic, 14e (45-43-99-41).
SILVERADO (A.) : V.f. : Opéra Night, 2e (42-96-62-56).
SOLEIL DE NUIT (A., v.o.) : Saint-Germain Studio, 5e (46-33-63-20) ; Ambassade, 8e (4-59-19-08) ; George V, 8e (45-62-41-46). – V.f. : Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37).
LE SOULIER DE SATIN (franco-portugais, v.o.) : Bonaparte, 6e (43-26-12-12).
STOP MAKING SENSE (A., v.o.) : Escurial Panorama, 13e (47-07-28-04), h. sp.
SUBWAY (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (42-97-49-70) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Saint-Michel, 5e (43-26-79-17) ; George V, 8e (45-62-41-46) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
TARAM ET LE CHAUDRON MAGIQUE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (42-67-63-42).
THE SHOP AROUND THE CORNER (A., v.o.) : Action-Christine, 6e (43-29-11-30).
TROIS HOMMES ET UN COUFFIN (Fr.) : Forum, 1er (42-97-53-74) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Capri, 2e (45-08-11-69) ; Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; Ambassade, 8e (43-59-19-08) ; Publicis Saint-Germain, [illegible] ; Nation, 12e (43-43-04-67) ; Fauvette, 13e (43-31-56-86) ; Montparnos, 14e (43-27-52-37) ; Convention Saint-Charles, 15e (45-79-33-00) ; Pathé Clichy, 18e (45-22-46-01).
TURTLE DIARY (A., v.o.) : Cinoches Saint-Germain, 6e (46-33-10-82) ; UGC Marbeuf, 8e (45-61-94-95).
TUTTI FRUTTI (A., v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
UNE CRÉATURE DE RÊVE (A., v.o.) : City Triomphe, 8e (45-62-45-76).
L'UNIQUE (Fr.) : George V, 8e (45-62-41-46) ; Lumière, 9e (42-46-49-07).
VAMPIRE, VOUS AVEZ DIT VAMPIRE ? (A., v.f.) (*) : Espace Gaîté, 14e (43-27-95-94).

INFORMATIONS « SERVICES »

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 20 mars. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 42-66-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 135-255 ; Notre-Dame-de-Bellecombe, 50-150 ; Bonneval-sur-Arc, 110-220 ; Carroz-d'Araches : 75-150 ; Chamonix : 30-190 ; La Chapelle-d'Abondance : 45-125 ; Châtel : 140-200 ; La Clusaz : 55-235 ; Combloux, 50-160 ; Les Contamines - Montjoie : 30-220 ; Le Corbier, 60-120 ; Crest-Voland : 85-175 ; Flaine : 90-285 ; Flumet : 70-140 ; Les Gets : 70-170 ; Le Grand-Bornand, 60-170 ; Les Houches : 20-185 ; Megève : 30-120 ; Les Ménuires : 90-210 ; Méribel : 95-220 ; Morzine-Avoriaz : 30-200 ; Peisey-Nancroix, 85-200 ; La Plagne : 135-260 ; Pralognan-la-Vanoise : 90-120 ; Praz-sur-Arly : 55-140 ; La Rosière : 100-155 ; Saint-François-Longchamp : 40-80 ; Saint-Gervais-Le Bettex : 80-160 ; Samoëns : 25-175 ; Thollon-les-Mémises : 90-135 ; Tignes : 180-285 ; La Toussuire : 80-100 ; Val-Cenis, 80-160 ; Val-d'Isère, 115-200 ; Val-Fréjus : 50-150 ; Valloire-Galibier, 75-110 ; Valmorel, 130-200 ; Val-Thorens : 230-350.

ISÈRE

Alpe-d'Huez : 165-250 ; Alpe-du-Grand-Serre : 60-110 ; Autrans : 35-120 ; Chamrousse : 130-150 ; Lans-en-Vercors : 80-100 ; Le Collet-d'Allevard : 50-100 ; Les Deux-Alpes : 100-250 ; Les Sept-Laux, 50-100 ; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 15-150 ; Villard-de-Lans-Corrençon : 20-80.

ALPES DU SUD

Allos-Le Seignus, 165-190 ; Auron : 100-160 ; Beuil, 50-90 ; La Colmiane-Valdeblore : 100-110 ; La Foux-d'Allos : 125-150 ; Isola 2000 : 150-205 ; Montgenèvre : 80-150 ; Orcières-Merlette : 100-200 ; Les Orres : 110-160 ; Pra-Loup : 90-165 ; Risoul 130-190 ; Le Sauze : 40-250 ; Serre-Chevalier : 90-160 ; Superdévoluy : 80-230 ; Valberg : 60-100 ; Vars : 120-170.

PYRÉNÉES

Les Angles : 30-180 ; Ax-les-Thermes : 50-150 ; Barèges : 30-150 ; Cauterets-Lys : 155-335 ; Font-Romeu : 60-70 ; Gourette : 60-390 ; Luchon-Superbagnères : 40-135 ; La Mongie, 100-180 ; Saint-Lary-Soulan : 50-115.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 40-105 ; Super-Besse : 30-80 ; Super-Lioran : 60-110.

JURA

Métabief : 20-130 ; Les Rousses, 60-150.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-100 ; La Bresse : 50-100 ; Gérardmer : 20-120 ; St-Maurice-sur-Moselle : 60-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-04-38 ; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 45-08-50-28 ; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57 ; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68 ; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

WEEK-END D'UN CHINEUR

Samedi 22 mars

Nouveau Drouot, 14 heures : poupées, jouets, automates, lithographies, tableaux anciens.

ILE-DE-FRANCE

Samedi 22 mars

Bernay, 14 heures : grands vins.

Dimanche 23 mars

Fontainebleau, 14 heures : mobilier, objets d'art, tableaux, argenterie ; **L'Isle-Adam**, 15 heures : tableaux anciens, tableaux modernes, meubles, argenterie, objets d'art ; **Louviers**, 14 heures : art d'Asie, mobilier ancien ; **Sens**, 14 h 30 : vins, tableaux ; **Vernon**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art ; **Versailles-Chevau-Légers**, 14 heures : tableaux modernes ; 14 h 30 : tableaux anciens, meubles, objets d'art ; **Versailles-Rameau**, 14 heures : tableaux modernes.

PLUS LOIN

Samedi 22 mars

Agen, 9 h 30 : monnaies, argenteries, bijoux ; 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Arles**, 14 heures : marines et sciences ; **Auch**, 14 h 30 : étains ; **Avignon**, 15 heures : argenterie, bijoux, jouets, cartes postales ; **Bergerac**, 14 heures : mobilier, objets d'art ; **Dijon**, 14 heures : vins, alcools ; **La Flèche**, 14 heures : livres ; **La Roche-sur-Yon**, 14 heures : bibelots, mobilier ; **Marseille-Cantini**, 14 h 30 : tableaux, mobilier, objets d'art ; **Nice** (hôtel Westminster), 9 h 30 et 14 h 30 : tableaux, archéologie, Extrême-Orient, mobilier, objets d'art ; **Nîmes**, 14 h 30 : timbres ; **Poitiers**, 14 heures : objets d'art, mobilier ; **Rochefort-sur-Mer**, 14 h 15 : mobilier, tableaux, jouets neufs ; **Tournus**, 10 heures : argenterie, bijoux ; 14 h 30 : tableaux anciens, mobilier, objets d'art.

Dimanche 23 mars

Auch, 14 h 30 : objets d'art, mobilier ; **Autun**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, mobilier ; **Auxerre**, 14 h 30 : archéologie, Extrême-Orient ; **Avignon**, 14 h 30 : tableaux modernes, dessins, bronzes ; **Avranches**, 14 h 30 : mobilier, objets d'art, argenterie ; **Beaulieu**, 14 heures : vins ; **Cahors**, 14 heures : mobilier ; **Dijon**, 14 heures : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Dreux**, 14 h 15 : mobilier, tableaux, objets d'art ; **Duclair**, 14 h 30 : tableaux, objets d'art, argenterie, mobilier.

PARIS EN VISITES

SAMEDI 22 MARS

« L'Opéra », 14 heures, vestibule (Academia).

« L'Opéra et ses souterrains », 13 h 30, vestibule (Hauts lieux et découvertes).

« Exposition : eaux-fortes de Rembrandt », 10 h 45, entrée Petit Palais (P.-Y. Jaslet).

« Les nouvelles halles », 15 heures, Fontaine des Innocents, place des Innocents (Paris Passion).

« Le Théâtre XVIII de Mademoiselle Montansier et l'hôtel de Madame de Pompadour », 14 h 30, office du tourisme de Versailles, 7, rue des Réservoirs.

« L'Hôtel Guenegaud et le Musée de la chasse », 15 heures, 60, rue des Archives (AITC).

« Village gaulois du temps d'Astérix », 14 h 50, Musée en herbe du Jardin d'acclimatation.

« L'Académie française et les autres académies », 15 h 23, quai Conti.

« L'Hôtel de Lassay demeure du président de l'Assemblée nationale », 15 h 30, place du Palais Bourbon (M. Ragueneau).

« Le Vieux village d'Auteuil et ses maisons anciennes », 14 h 30, métro Michel-Ange-Auteuil (M. Banassat).

« Une heure des Abbesses à Pigalle », 10 heures et 11 h 30, métro Abbesses (V. de Langlade).

« Les vieux quartiers de l'île de la Cité : la place Dauphine et l'enclos du cloître Notre-Dame », 14 h 30, Pont-Neuf, statue Henri-IV.

« Passy, les caves du couvent des bonshommes, l'Hôtel de Lamballe », 15 heures, métro Passy.

« Le Palais de justice, la Conciergerie », 14 h 30, sortie métro Cité.

VACANCES

LES PONEYS DE SAINT-FARGEAU. – L'Institut des centres de vacances et de loisirs (ICVL) offre aux enfants de cinq à treize ans des vacances sportives dans le cadre historique du magnifique château de Saint-Fargeau (Yonne). Logés dans le château même en chambres de quatre à huit, ils monteront tous les jours des poneys, joueront au tennis, pratiqueront la planche à voile et s'initieront à la self-defense (taï-jitsu). Ces séjours sont proposés en formule « tout compris » au départ de Paris pour une, deux ou trois semaines.

★ Renseignements et inscriptions : ICVL, 36, rue de Verdun, 92150 Suresnes, tél. (16-42) 04-73-74.

Les mots croisés se trouvent dans « le Monde Loisirs » page 22

CONFÉRENCES

Saint-Denis, salle des spectacles (place de la Résistance), 14 h 30 : « Le XIX[e] siècle : l'Impressionnisme ».

16, rue de la Sorbonne, 15 heures, débat : « Que conclure du 16 mars ? », avec des journalistes.

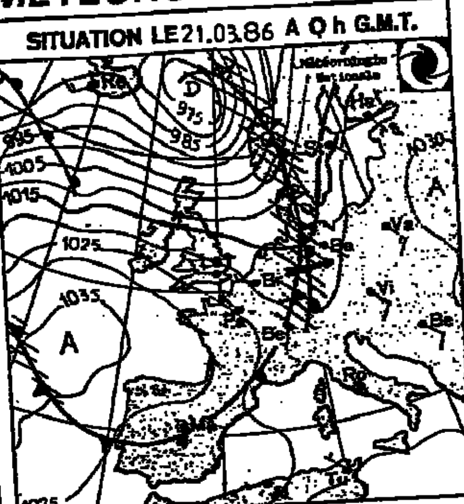
M[me] Annie Chantal Levasseur Regourd, professeur à l'université de Paris-VII, parle de son livre *la Comète de Halley*.

M[me] Ghislaine Juramie, journaliste, historienne de *Jean Mermoz*.

Palais de la découverte, 15 heures, « Codage et décodage des chants chez les oiseaux » (M. M. Kreutzer).

Maison des Mines, 270, rue Saint-Jacques, 19 heures « l'Inde des temples », 20 h 30, « Architecture et mythes au pays Dogon ».

MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 22.3.86 DÉBUT DE MATINÉE

Averse – Pluie – Neige – Brouillard – Verglas dans la région

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 21 mars à 0 heure et le samedi 22 mars à minuit.

La dorsale ayant apporté une amélioration du temps vendredi sur la France fera place à un régime perturbé d'ouest.

Samedi : Le matin, le mistral soufflera en Méditerranée et des averses se produiront sur la Côte d'Azur et la Corse. De la Bretagne à la Picardie, le temps sera brumeux. Ailleurs, les brumes seront plus épaisses, atteignant parfois le stade de brouillards. Mais ils se dissiperont assez vite. Sur ces régions, on enregistrera de faibles gelées, de – 1 à – 2 degrés.

Au cours de la journée, des nuages envahiront progressivement tout le pays, à l'exception des régions s'étendant des Alpes aux Pyrénées orientales. Ces nuages donneront lieu à des pluies intermittentes, débutant dans la matinée près de la Manche pour s'étendre en soirée des Ardennes aux Charentes. En fin de journée, les pluies s'intensifieront près de la Manche, tandis que les averses deviendront rares en Corse.

Les vents de secteur sud-ouest accompagnant la perturbation seront, en moitié nord, modérés à assez forts à l'intérieur, forts près des côtes.

Les températures maximales seront de l'ordre de 7 degrés dans le Nord, 14 à 17 degrés dans les régions méridionales, 9 à 12 degrés ailleurs.

Évolution prévue pour le dimanche 23 mars :

Le matin, les régions s'étendant des Alpes du sud à la Corse, encore à l'écart de la perturbation, bénéficieront d'un temps assez ensoleillé. Ailleurs, le ciel sera très nuageux à couvert avec des pluies et toujours du vent, soufflant de secteur ouest.

L'après-midi, les nuages accompagnés de pluie gagneront le Sud-Est. Des éclaircies apparaîtront du Nord à la Normandie, au Centre, au Nord-Est et au Bassin parisien. Mais elles seront interrompues par des averses.

Le matin, il n'y aura pas de gelées. L'après-midi, les maxima seront du même ordre que la veille.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré dans la journée du 20 mars, le second le minimum de la nuit du 20 mars au 21 mars) : Ajaccio, 15 et 5 degrés ; Biarritz, 13 et 6 ; Bordeaux, 11 et 2 ; Bréhat, 10 et 6 ; Brest, 11 et 2 ; Cannes, 12 et 5 ; Cherbourg, 10 et 4 ; Clermont-Ferrand, 11 et 3 ; Dijon, 10 et 3 ; Dinard, 10 et 3 ; Embrun, 10 et 3 ; Grenoble-St-M.-H., 14 et 5 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 14 et 4 ; La Rochelle, 11 et 7 ; Lille, 7 et 1 ; Limoges, 6 et 0 ; Lorient, 13 et 2 ; Lyon, 12 et 4 ; Marseille-Marignane, 15 et 9 ; Nancy, 10 et 4 ; Nantes, 13 et 2 ; Nice, 13 et 8 ; Paris-Montsouris, 8 et 4 ; Paris-Orly, 7 et 2 ; Pau, 13 et 2 ; Perpignan, 17 et 9 ; Rennes, 12 et 1 ; Rouen, 9 et 1 ; Saint-Etienne, 13 et 2 ; Strasbourg, 12 et 5 ; Toulouse, 12 et 6 ; Tours, 8 et 1.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 16 et 11 ; Genève, 12 et 3 ; Lisbonne, 18 et 10 ; Londres, 13 et 0 ; Madrid, 18 et 7 ; Rome, 14 et 3 ; Stockholm, 8 et – 1.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RELIGION

HORAIRES DE LA SEMAINE SAINTE A NOTRE-DAME DE PARIS

Dimanche des Rameaux. – Samedi 22 mars, à 18 h 30 messe anticipée ; dimanche 23 mars, 9 h 15, rassemblement sur le parvis côté préfecture ; 9 h 30, bénédiction des rameaux et procession ; 10 heures, chants de la Passion selon saint Luc et Eucharistie. Le cardinal Lustiger va célébrer à 9 h 15, 9 h 30 et 10 heures. Pas d'offices de louanges le matin.

Messes : 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30. Non officiées par le cardinal.

Mercredi saint 26 mars, à 18 h 30, messe christmale officiée par le cardinal.

Jeudi saint 27 mars, à 18 h 30, Scène du Seigneur, officiée par le cardinal. Pas d'autre messe ce jour-là.

Vendredi saint 28 mars, 18 h 30, Office de la Passion, officié par le cardinal.

De 9 h 30 à 18 h 15, vénération de la couronne d'épines.

– 15 heures, chemin de croix.

Samedi 29, à 21 heures, Vigile pascale, officiée par le cardinal.

Pas de messe anticipée à 18 h 30 ce jour-là.

Dimanche de Pâques, 30 mars à 10 heures, messe solennelle célébrée par le cardinal.

Autres horaires de messes : 8 heures, 8 h 45, 11 h 30, 12 h 30, 18 h 30. Offices de louanges : 9 h 30, 16 heures. Audition d'orgue : 17 h 45, André Isoir (Paris).

RADIO-TÉLÉVISION

VU – Une sacrée femme

On est en plein dans les joyeuses années 1890, là-bas, en Australie. Le pays se relève à peine de l'effondrement bancaire de 1880. A Echuca, petit port niché au confluent de trois rivières, la vie est rude pour les mariniers, les dockers, les tondeurs de moutons et les aventuriers venus du monde entier pour faire fortune. On ne pouvait imaginer meilleur décor pour faire fleurir les aventures romantiques et tumultueuses de Philadelphia Gordon, surnommée Delphie, que les téléspectateurs de TF 1 ont découverte, jeudi soir, dans le premier des six épisodes de *l'Australienne*. Signé par George Miller et Pina Amenta, ce feuilleton est une adaptation du best-seller de Nancy Cato, *All the Rivers Run*.

Un sacré petit bout de femme que cette Delphie, venant d'Angleterre et débarquant en Australie, à l'âge de dix-huit ans, après un naufrage qui l'a rendue orpheline. Belle, sensuelle, déterminée, on l'aime très vite sous les traits – expressifs à souhait – de l'actrice Sigrid Thornton. Dès les premières images, on a compris que les aléas de la vie n'abattront pas cette jeune personne au tempérament passionné et généreux.

Dans une société où les femmes « comme il faut » sont mariées ou vieilles filles, tandis que les « vraies » femmes sont celles de la nuit, Delphie préfigure déjà le féminisme, en refusant de se plier à des conventions qu'elle juge absurdes. Elle parvient à tenir tête à sa famille adoptive rétrograde, à poursuivre sa carrière de peintre à Melbourne et à s'imposer parmi les dockers et les mariniers.

On a deviné, aussi, que le maître d'équipage, Brenton Edwards (John Waters tient habilement le rôle), ce charmeur libertin, insolent et téméraire, sera au bout du compte l'élu de Delphie. Les amateurs de ce genre de saga – et qui ne l'ont pas déjà vue sur Canal Plus – seront comblés. La beauté des images, bien fignolées (un peu trop parfois) et le rythme de l'action ajouteront à leur plaisir.

ANITA RIND.

★ *L'Australienne*, deuxième épisode et suivants, chaque jeudi, à partir du 27 mars, à 21 h 45, TF 1.

Vendredi 21 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF1

20 h 30 Porte-bonheur
Emission de P. Sabatier et R. Grumbach.
Avec Françoise Hardy, Michel Berger, Arcadia, Stéphanie de Monaco, Jane Birkin...

22 h 15 Sports : Patinage artistique.
En direct de Genève, championnats du monde.
Figures libres femmes. Commentaires d'A. Escoubé, A.-S. de Kristoffy.

23 h 25 Journal.

23 h 40 TSF (Télévision sans frontière).
Nayanka-Belle, en Côte-d'Ivoire.

DEUXIÈME CHAINE : A 2



20 h 35 Feuilleton : Espionne et tais-toi.
De L. Lignères et C. Watton, réal. C. Boissol. Avec G. de Capitani, C. Denner, S. Grimaldi, J. François...
Où la jolie Agnès doit jouer les veuves après l'assassinat d'un agent des services secrets français au Portugal. Une série farfelue, enlevée. On rit et on oublie.

21 h 30 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : « La télévision... et maintenant ? ». Sont invités : Jean-Marie Cavada (En toute liberté), *José Frèches* (la Guerre des images), *Yves Mourousi* (Il est temps de parler), *Michel Polac* (Mes dossiers sont les vôtres), *Henri Chapier* (Je retourne ma veste), *et Patrice Lestrohan* (Cocorico Télé).

22 h 45 Journal.

22 h 55 Ciné-club : Quadrille.
Film français de Sacha Guitry (1937), avec S. Guitry, G. Morlay, J. Delubac (N.).
Une comédienne célèbre, maîtresse d'un journaliste parisien en vue, le trompe, après six ans de vie commune, avec un acteur d'Hollywood. Les jeux ironiques et amers de l'amour et du hasard, selon Sacha Guitry. Quadrille est une de ses plus belles pièces, portée au cinéma dans l'esprit d'un texte brillant et raffiné, avec une distribution étincelante.

TROISIÈME CHAINE : FR 3




20 h 35 Série : Madame et ses flics.
De R. Bernard, scénario et dialogues de R. Caron et D. Van Cauwelaert. Avec F. Dorner, E. Colin.
Univers du show-biz, trafic de drogue, mort étrange... l'ambiance change, et le vide reste.

21 h 40 Vendredi : Face à la trois.
Magazine d'André Campana.
M. Edgar Faure est interrogé par Geneviève Guicheney, André Campana, Jean-Marie Bougureau et Philippe Tesson sur le thème : Avons-nous changé de République ?

23 h Mach 3.
Magazine de l'air et de l'espace de M. et F. Arnanet.
Avec le dessinateur Jean-Michel Charlier. Au sommaire : le dessinateur aux commandes d'un « Morane 317 » de 1936 ; l'aéropostale tout temps ; entraînements en montagne des hélicoptères de la gendarmerie ; Air Littoral, une compagnie transversale ; delta-ski en Haute-Savoie.

22 h 55 Prélude à la nuit.
Teresa Berganza interprète des mélodies d'Ernani Braga.

FR3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h, Lazare ; 17 h 15, Ile de Transe ; 17 h 30, Un naturaliste en campagne ; 18 h, Action 3 ; 18 h 55, Mighty Mouse ; 19 h 5, Atout pic ; 19 h 15, Informations ; 19 h 35, Feuilleton : l'Homme au képi noir.

CANAL PLUS

20 h 35, Superstars : Johnny Hallyday ; 21 h, Timerider, film de W. Dear ; 22 h 35, Boxe ; 23 h 35, l'Antigang, film de B. Reynolds ; 1 h 40, le Retour de l'abominable docteur Phibes, film de R. Fuest ; 3 h 10, la Fièvre au corps, film de L. Kasdan ; 5 h, l'Antéchrist, film de A. de Martino.

LA « 5 »

20 h 30 Feuilleton : Flamingo Road.
21 h 30 Arabesque, série de suspense.
22 h 30 Grand prix, magazine auto-moto.
23 h 30 Rediffusion des programmes de la soirée.

TV 6

14 h 6 Tonic (et à 20 h).
19 h NRJ 6 (et à 23 h).

FRANCE-CULTURE

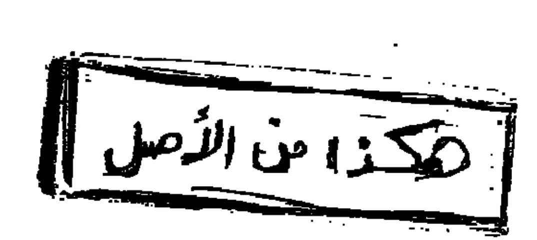
20 h 30 Le grand débat, la publicité, sommes-nous sous-développés, ou au bord de l'overdose ? Avec M.-H. Dos Reis, directrice de l'INC, Claude Marcus, président de Publicis International, Claude Marti, conseil en communication, et Edgar Morin, directeur de recherches au CNRS.
21 h 30 Black and blue : table ronde de journalistes.
22 h 30 Nuits magnétiques.
0 h 10 Du jour au lendemain.

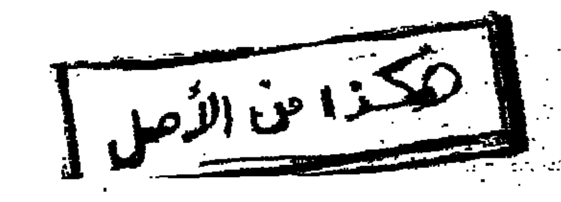
FRANCE-MUSIQUE

20 h 15 Concert (en direct de Baden-Baden) : « Lontano », de Ligeti, « Concerto pour violon et orchestre en mi mineur », de Mendelssohn, « Symphonie nº 39 en mi bémol majeur », de Mozart, par l'Orchestre symphonique du Sudwestfunk, dir. B. Klee, sol. V. Tretiakov, violon.
22 h 20 Les soirées de France-Musique : Les pêcheurs de perles ; à 0 h, Musique traditionnelle, documents historiques de la musique persane.

Les programmes des trois chaînes, de France-Culture et de France-Musique avant 20 h 30 se trouvent dans notre supplément (*le Monde* du 15 mars).

Les programmes du samedi 22 et du dimanche 23 mars se trouvent dans « le Monde Loisirs »





ANNONCES CLASSÉES

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe EGOR rappelle aux lecteurs du *Monde* les postes qu'il leur a proposé cette semaine :

Rhône-Alpes
. RESPONSABLE DE LOGISTIQUE DE PRODUCTION — VM 29/1580 B

... ce n'est pas inintéressant pour des pros de rejoindre des pros...

CIAL
. TRESORIER D'ENTREPRISE — VM30/1418C
. FISCALISTE — VM30/1418D
. INGENIEUR CONSEIL — VM30/1418E

Composants électroniques
. RESPONSABLE COMMERCIAL FRANCE PUIS EUROPE DU SUD — VM32/1679 A
. LOGISTIQUE DE GRANDS SYSTEMES DE TELECOMMUNICATION — VM32/1386 M

Esso CHIMIE
. INGENIEURS COMMERCIAUX — VM40/507 BP

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous proposons de nous adresser un dossier de candidature en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri - 75008 PARIS
egor
PARIS BORDEAUX LYON NANTES STRASBOURG TOULOUSE
MILANO PERUGIA ROMA VENEZIA DUSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL TOKYO

Assoc. rech. RESPONSABLES séjours linguistiques – Angleterre, Pâques, zone I - Anglais courant. Tél. 45-00-13-41.

Important installateur en téléphone privé recherche 1 technicien supérieur de maintenance. Grande capacité : pour région Provence.
Ecrire sous le n° 7.117
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

Direction

Groupe de distribution d'équipement de la maison
recherche
SON DIRECTEUR FINANCIER
minimum 30 ans
D.E.S. complet exigé
Lieu de travail : PERPIGNAN
Envoyer C.V. + photo à
HAVAS N° 6258/66
B.P. 66004
PERPIGNAN CEDEX.

secrétaires

SECRÉTAIRES DE DIRECTION
Sténodactylo trilingues allemand-anglais
SECRÉTAIRES
Dactylo bilingue allemand
SEPE ETT. 8, bd Ornano
93200 St-Denis 42-43-68-70.

propositions diverses

L'Etat offre des emplois stables, bien rémunérés, à tous les Français avec ou sans diplôme. Demandez une documentation (gratuite) sur *la revue spécialisée.*
FRANCE CARRIÈRES (C 16).
B.P. 402-09 PARIS CEDEX 09.

UN PROBLEME EN
CREATION - EXECUTION
PHOTOCOMPOSITION - EDITION
NOTRE REPONSE :
— 1 Studio de création et d'exécution
— Photocomposition sur Berthold
— Impression sur machines 2 et 4 couleurs
A VOTRE SERVICE.
SOUCI QUALITE/PRIX
DELAIS RESPECTES
Documentation sur demande P.PETIT
86, rue de Richelieu 75002 PARIS ou
tél. : 42.96.25.11

L'immobilier

appartements ventes

3e arrdt

Métro ARTS-ET-MÉTIERS
Studios 2-3-4 pces à rénover dans très bel imm. p. de taille. Entièr. restaurés. Px except. suivant finitions. 47-83-75-35.

5e arrdt

550.000 Près JARDIN DES PLANTES
4 PIÈCES + SERVICE
Travaux à prévoir
Téléphone : 45-87-33-34.

Mº CENSIER-DAUBENTON
Imm. p. de taille, calme, liv. entrée, petite cuis. s. d'eau, w.-c., chf. cent. ind., peu de ch.
50, RUE BROCA - 3e ÉTAGE
Sam., dimanche, de 14 h à 17 h.

Mº PORT-ROYAL
Bon imm., séj. avec cuis. américaine, 1 chbre, entrée, bns + 80 m² jardin privatif
49, BD PORT-ROYAL
(Villa Port-Royal, bat. 2)
Sam., dimanche, 11 h à 13 h.

7e arrdt

IDEAL PIED-A-TERRE
CHAMP-DE-MARS
Bon imm., calme, asc. 2 P. Entrée, cuis., bains, w.-c. chf. indiv. Peu de charges
34, AVENUE DE SUFFREN
Sam., dimanche, de 14 h à 17.

8e arrdt

209, RUE ST-HONORÉ
Imm. 17e, ascenseur, lumineux 2 pièces, 50 m². 750.000 F.
Samedi, 14 h à 17 h ou
4 2 - 6 0 - 0 4 - 2 8 .

11e arrdt

IMMEUBLE EN RÉNOVATION
5 LOFTS A RÉNOVER
DE 130 A 200 m²
Visite samedi, de 11 h à 17 h
9, Cité de l'Ameublement.

12e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mº NATION
Imm. récent « ESTEREL »
Bon stand., sur jardin, parking gd séjour, 2 chambres, entrée cuisine, 2 bains, 2 w.-c.
146, boulevard DIDEROT
Sam., dimanche, 14 h à 17 h.

14e arrdt

Mº DENFERT-ROCHEREAU
Bon imm. ravalé, balc. sur rue 3 P., entrée, cuis., bains, w.-c. Parking à prox. Peu de charges
87, RUE DAGUERRE
Sam., dim. de 14 h à 17 h.

20e arrdt

20e, MÉTRO MARAICHERS
Particulier vd dans zone rénovée imm. récent gd stand. au 1er ét. sur vaste terrasse-jardin. Vue dégagée. BEAU STUDIO entr., cuis. entièrement équipée, salle de bns. Nbreux placards. Cave
VENDU CAUSE DÉPART
340.000 F.
43-70-59-93, apr. 19 h de préf.

appartements achats

Rech. URGENT 110 à 140 m² Paris, préfère 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 4e, 12e, 9e
PAIE COMPT. 48-73-57-80.

AGENCE LITTRÉ
Rech. pour clientèle française et étrangère, appts et hôtels part. dans quartiers résid., paiement compt. chez notaire
Téléphone : 45-44-44-45.

ORPI
1re force de vente à PARIS
rech. tous appartements
RÉALISATION RAPIDE
ORPI - 45-88-77-95.

locations non meublées offres

Paris

16e STUDIO 40 m². Imm. stand., cave, loyer : 2.300 F c.c. Agence s'abstenir.
Téléphone : 42-24-14-75.

locations non meublées demandes

Paris

Pour cadres et personnel mutés BANQUE FRANÇAISE rech. appts à louer, toutes catégories, villas, Paris et banlieue - 45-03-30-33.

maisons individuelles

37 LUYNES
15 km TOURS
Part. vend maison 105 m² habitables, salon, s. à manger, cheminée, cuis. am., w.-c., 4 chbres, s. de bns, w.-c. Parfait état, jardin 420 m²
Prix 550.000 F
Libre de suite
Tél. (16) 47-55-57-62.

propriétés

Près PONT-AVEN
ancienne ferme en pierre 300 m², tt cft, poutres chêne 3 cheminées GRANIT + plusieurs bât. sur cour fermée, terrain sur 9.000 m² planté d'arbres
bras de mer à 100 m
Prix 1.000.000 à débattre
Me Dambrine, notaire,
29123 PONT-AVEN
Tél. (16) 98-06-02-11.

viagers

ÉTUDE LODEL
Viagers. 35, bd Voltaire
75011 PARIS. 43-55-61-58.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL
Constitutions de Sociétés et tous services. 43-55-17-50.

ÉTOILE - GEORGES V
Loue directement 1 bureau ou + dans imm. stand. 45-63-17-27.

Votre siège social aura une des adresses les plus prestigieuses de Paris.
1.000 F. H.T. par mois, comprenant : réexpédition ou stockage courrier plus prise des messages téléphoniques et télex
(16) 34-61-08-04.

fonds de commerce

Ventes

A céder Aix-les-Bains
Fonds de commerce, bar à champagne, IMPORTANTE RENTABILITÉ. Ecri. Sudem. n° 853 B.P. 387 73003 CHAMBERY CEDEX.

CAMBRONNE
Vds boutique cession bail excel. emplacement, 45 m², façade 8 m. loyer 3.000 F/mois, poss. ts commerces de bureaux publ., agence immo et similaire
Px 173.500 F. Libre de suite
Téléphone : 47-83-75-35.

locaux commerciaux

Ventes

A vendre à Nancy, proximité gare, bureaux 240 m², air conditionné
Libre de toute occupation
5 parkings attenants
PRIX : 1.350.000 H.T.
Ecrire sous le n° 7.118
LE MONDE PUBLICITÉ
5, rue de Monttessuy, Paris-7e.

l'agenda du Monde

Bibliophilie

ACHAT DE LIVRES
A. LAFFITTE (1) 46-34-73-25
Libr. PHILIPPE-AUGUSTE
19, rue Cardinal-Lemoine-5e.

Débarras

TOUS DÉBARRAS
TOUS LOCAUX
par une équipe dynamique et compétente.
Service rapide.
Téléphone : 46-44-00-95.
répondeur : 47-36-02-66.

Instruments de musique

IL EST DIFFICILE DE CHOISIR UN PIANO
PLUS DIFFICILE ENCORE DE SÉLECTIONNER UNE BONNE MAISON
GUY et MARIE-THÉRÈSE vous accueilleront et vous conseilleront
PIANOS LABROSSE
NEUF ET OCCASION
10, r. Vivienne. 42-60-06-39.

Moquettes

A saisir
MOQUETTE 100 % PURE LAINE WOOLMARK
Prix posée : 99 F/m².
Tél. : 48-58-81-12.

Jeune fille au pair

AU PAIR
Agence agréée recherche J.F. 18-27 ans pour familles anglaises. Ecrire avec C.V. à :
DOMINICA, 78, Derby Street
Burton Upon Trent, Staffs
GRANDE-BRETAGNE.

Séjours linguistiques

DICKENS : Dans des collèges privés anglais en pleine activité, en pleine campagne : études/vacances en Angleterre
Cours, sports, pension complète au sein des écoles, avec confrères anglais et milieu 100 % britannique
12 à 18 ans
ASSOCIATION DICKENS
1, place de l'Estrapade
75005 Paris
Téléphone : 43-54-57-68.

Angleterre, Pâques, juillet, août (10 à 18 ans). Encadrés par profs. Tél. (1) 43-22-85-14.

Teinturiers

HOMMES D'AFFAIRES !
Votre situation exige une tenue élégante et impeccable !
Faites nettoyer vos vêtements de valeur : ville, soirée, week-end, par un spécialiste qualifié
* GERMAINE LESECHÉ, 11 bis, rue de Surène, 75008 PARIS
Téléphone : 42-65-12-28.

Troisième âge

PROX. COULOMMIERS (77). RETRAITE valides, semi-valides invalides. Tél. 64-04-06-75.

Vacances - Tourisme - Loisirs

SABLES-D'OLONNE, le syndicat des loueurs en meublé, envoie direct. 300 adresses locations meublées. 51-95-24-79 (10 h à 12 h).

SKI DE FOND Haut-Jura
A 3 h de Paris en T.G.V. Reste encore quelques places pour les vacances de Pâques au crêt l'Agneau où Yves et Liliane vous accueillent dans ancienne ferme du XVIIe confort. rénovée, chbres avec s. de bns, cuis. et pain maison au feu de bois, table d'hôte (limitée à 10 pers.). Ambiance chaleureuse, belles randonnées sur les sommets franco-suisses. Tarif : 2.050 F sem./pers., pension complète, vin, accompagnement et matériel de ski.
Tél. : 16 (81) 38-12-51.

A louer, mai, juin et septembre
Presqu'île de Rhuys (56)
50 mètres de la plage
Maison : living, cuis., 2 chbres salle de bains, w.-c., cellier jardin. Tél. 39-89-81-05.

DRISCOLL HOUSE HOTEL
200 chambres à un lit. Demi-pension £ 65 par semaine adultes entre 21-60 ans
S'adresser à 172 New Kent Road London SE 1
Téléphone 01-703-4175.

A louer centre de ROSCOFF, juillet belle maison XVIIe, terrasse sur mer, confort. Possibilité coucher 11 personnes
Téléphone : 98-69-70-03.

TIGNES (Val-Claret)
Part. loue du 6 au 13 avril Studio 4 personnes, gd confort à Inter-Résidences
Téléphone : 34-61-45-41.

LE CARNET DU Monde

Décès

– On nous prie de faire part du décès de

Elisabeth DOROY,
née Fail,

survenu dans sa soixante-dix-neuvième année, le 10 mars 1986, à Paris.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité le 14 mars, au columbarium du Père-Lachaise.

Famille Doroy,
11, rue Saint-Lazare,
75009 Paris.

– Le colonel et Mme Bernard Kelle,
M. Jacques Hartmann,
M. Jean-Paul Hartmann,
Le docteur et Mme Gonzague Hartmann,
M. et Mme Pierre Chevallier,
leurs enfants et petits-enfants,
Mlle Rosa Bentz,

ont la douleur de faire part du décès de

Mme Jean HARTMANN,
née Marie Henriette Debuchy,

survenu le 19 mars 1986, dans sa quatre-vingt-dixième année, à Colmar.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 22 mars, à 10 heures, en la collégiale Saint-Martin à Colmar, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, au cimetière de Colmar.

Cet avis tient lieu de faire-part.

35, avenue de Lattre-de-Tassigny,
68000 Colmar.

– M. Charles Lelong,
son époux,
Pierre et France Lelong,
ses enfants,
Jean et Anne Lelong,
Henri Lelong,
Le docteur Françoise Lelong,
Martine Lelong,
ses petits-enfants,
Les familles, alliés et ses anciennes élèves,

ont la tristesse de faire part du décès de

Mme Charles LELONG,
née Marguerite Brunner,
directrice d'école honoraire,

survenu le 26 février 1986, dans sa centième année.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

12, rue Jobbe-Duval,
75015 Paris.
9, place de Rungis,
75013 Paris.

– On nous prie d'annoncer le décès de

M. Marcel LE ROUX,

survenu à Paris le 16 mars 1986, à l'âge de quatre-vingt-six ans.

Ses obsèques ont été célébrées à Loctudy (Finistère).

De la part de
Ses enfants, Odile, Marcel et Eliane Le Roux,
Et ses petits-enfants.

20, rue du Cardinal-Lemoine,
75005 Paris.
2, rue des Ecoles,
29125 Loctudy.

– Mme Fabienne Durel,
M. Laurent Perroud,
M. et Mme Georges Perroud,
Mme Marc Leroyer,
M. et Mme Claude Cohen,
Mme Patricia Giros
et M. Daniel Bazilier,
M. Nicolas Blanc,
M. et Mme Jean-Jacques Israël,
M. et Mme Bernard Perroud,
M. et Mme Philippe Perroud,
M. et Mme Eric Leroyer,
M. et Mme Patrick Leroyer,
Mme Catherine Leroyer
et M. Aftekhari,
Toute sa famille et ses amis,

ont la tristesse de faire part du décès de

M. Claude PERROUD,
avocat à la cour,
combattant volontaire de la Résistance
et des Forces françaises libres,
croix de guerre 1939-1945 avec citation,

survenu le 19 mars 1986.

L'inhumation aura lieu le mardi 25 mars, à 14 h 30, au cimetière du Montparnasse.

52, avenue de La Motte-Piquet,
75015 Paris.
67, Elysée-II,
78170 La Celle-Saint-Cloud.
43, avenue du 6-Juin,
14000 Caen.

– Anne-Marie Philippe,
Alain et Elisabeth Philippe
et leurs enfants,
Béatrice Philippe
et ses enfants,
Hélène et Vincent Grenier
et leurs enfants,
Anne Philippe et Jacques Bastard,

ont le chagrin d'annoncer le décès de

Pierre PHILIPPE,
chevalier de la Légion d'honneur,
croix de guerre 1939-1945,

leur époux, père et grand-père,

survenu à Paris, le 16 mars 1986.

Il n'y a pas de cérémonie, le défunt ayant fait don de son corps à la science. Des dons peuvent être faits à la Fondation Philippe, 28, boulevard Haussmann, 75009 Paris, pour la recherche médicale.

Cet avis tient lieu de faire-part.

8, avenue d'Iéna,
75116 Paris.

– Mme André Roché
et sa famille,
M. le cardinal et les prêtres du diocèse,

font part du décès du

Père François ROCHÉ,

survenu le 16 mars 1986.

Les obsèques ont eu lieu à Charny (Yonne), le 20 mars.

Une messe sera célébrée à Paris, le samedi 12 avril, à 11 heures, en l'église Saint-Christophe de Javel, 28, rue de la Convention, à Paris-15e.

Cet avis tient lieu de faire-part.

Anniversaires

– Il y a vingt ans, le 22 mars 1966,

Pierre BILLOT,
alias Jacques Bergis,
professeur agrégé
de lettres classiques,

fut rappelé à Dieu.

Mme Billot,
16, rue Le Dantec,
75013 Paris.

– Il y a trois ans,

Claire-Michèle GUILLAME

choisissait de nous quitter pour rejoindre le Seigneur.

Que ceux qui l'ont connue et aimée aient une prière pour elle qui vit toujours en nos cœurs.

Famille Guillame,
RN 13, Saint-Germain,
Saint-Martin-des-Entrées,
14400 Bayeux.

– Pour le dixième anniversaire de la mort de

Daniel PHILIPPOT,

Mme Philippot et ses enfants demandent à ceux qui l'ont connu et aimé d'avoir pour lui, ce jour-là, une pensée fidèle et affectueuse.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde *», sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.*

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du 20 mars 1986 :

DES DÉCRETS

• N° 86-618 du 13 mars 1986 complétant et modifiant certaines dispositions du code des assurances relatives à la réglementation des placements des entreprises d'assurances ;

• N° 86-628 du 18 mars 1986 fixant les conditions de production des vins de pays ;

• N° 86-648 du 14 mars 1986 modifiant le code de la sécurité sociale et relatif à la tutelle ;

• N° 86-672 du 14 mars 1986 portant création de la réserve naturelle de Saint-Quentin-en-Yvelines (Yvelines) ;

• N° 86-673 du 14 mars 1986 portant création de la réserve naturelle de Prats-de-Mollo-la-Preste (Pyrénées-Orientales) ;

• N° 86-679 du 18 mars 1986 portant création de l'Ecole nationale de la photographie sise à Arles ;

UN ARRÊTÉ

• Du 14 mars 1986 portant augmentation du prix de vente en France continentale de certaines catégories de tabacs fabriqués à partir du 1er avril prochain.

SPORTS

• HOCKEY SUR GLACE : *Championnat du monde.* – En perdant, jeudi 20 mars à Eindhoven (Pays-Bas), son premier match contre le Japon (1-2), la France a déjà compromis ses chances de se maintenir dans le groupe B.

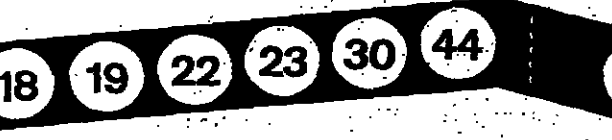
• PATINAGE ARTISTIQUE : *Championnat du monde.* – L'Américain Brian Boitano, vingt-deux ans, a remporté, jeudi 20 mars à Genève, le titre mondial de patinage artistique en prenant le meilleur sur les trois favoris de l'épreuve au cours du programme libre. Le Canadien Brian Orser doit se contenter pour la troisième fois consécutive de la médaille d'argent, tandis que le tenant du titre, le Soviétique Alexandre Fadeev, termine troisième. La grande déception a été causée par le Tchécoslovaque Josef Sabovcik, seulement sixième alors qu'il était devenu champion d'Europe le mois dernier en réussissant la première quadruple boucle piquée de l'histoire. Auteur d'un programme libre catastrophique, le Français Laurent Depouilly n'a pu dépasser la quinzième place.

• SKI ALPIN : *Coupe du monde.* – La Suissesse Vreni Schneider s'est définitivement adjugée la Coupe du monde de slalom géant en remportant, jeudi 20 mars, l'épreuve de Waterville Valley (Etats-Unis) devant l'Autrichienne Anita Watcher et la Tchécoslovaque Olga Charvatova. La première Française, Carole Merle, a terminé treizième.

• TENNIS : *Masters féminin.* – L'Américaine Martina Navratilova et l'Allemande de l'Ouest Steffi Graf se sont qualifiées, jeudi 20 mars à New-York, pour les demi-finales du Masters féminin en éliminant respectivement les Américaines Bonnie Gadusek (6-3, 6-4), et Pam Schriver (4-6, 7-6, 6-3).



N° 12 — TIRAGE DU MERCREDI 19 MARS 1986



NUMERO COMPLEMENTAIRE

PROCHAIN TIRAGE : SAMEDI 22 MARS 1986

VALIDATION : POUR LE MERCREDI 26 MARS 1986 ET LE SAMEDI 29 MARS 1986 JUSQU'AU MARDI APRES-MIDI

	NOMBRE DE GRILLES GAGNANTES	RAPPORT PAR GRILLE GAGNANTE (POUR 1F)
6 BONS N°	2	4 854 625,00 F
5 BONS N° + complémentaire	36	125 860,00 F
5 BONS N°	1 400	10 170,00 F
4 BONS N°	103 914	135,00 F
3 BONS N°	2 131 586	9,00 F

économie

Sidérurgie

LE GOUVERNEMENT OUEST-ALLEMAND DONNE SON ACCORD AU PLAN DE SAUVETAGE D'ARBED- SAARSTAHL

(De notre correspondant.)

Bonn. – Le gouvernement de Bonn a levé le jeudi 20 mars un obstacle au plan d'assainissement des aciéries sarroises Arbed-Saarstahl présenté par le gouvernement social-démocrate de Sarre et les aciéries Dillinger. Au cours d'une réunion avec le ministre-président de Sarre, M. Oskar Lafontaine, et le président de Dillinger, M. Jean Lang, les ministres fédéraux de l'économie et des finances, MM. Bangemann et Stoltenberg, ont accepté de tirer un trait sur la dette de 700 millions de DM (2,1 milliards de francs) contractée par Arbed-Saarstahl auprès de l'Etat fédéral dès qu'une solution industrielle sera mise en place.

Le plan élaboré par les autorités sarroises prévoit la fusion d'ici environ un an d'Arbed Saarstahl avec Dillinger, filiale à 65,5 % du groupe français Sacilor, les parts restantes sont détenues par le groupe Marine Wendel. Au terme de ce plan, le groupe Sacilor détiendra plus de 50 % des parts du nouveau groupe, le gouvernement sarrois se réservant pour sa part une minorité de blocage de 25 % au moins. D'ici là, la responsabilité du plan d'assainissement d'Arbed-Saarstahl, qui doit notamment conduire à la disparition d'environ 3 000 des 13 000 emplois actuels, sera assurée par Dillinger.

Tout en restant prudent, le ministre-président de Sarre a qualifié l'accord intervenu jeudi à Bonn de *« pas important »* vers la résolution de l'affaire Arbed-Saarstahl, qui constitue depuis des années un casse-tête politique pour les dirigeants du Land. L'accord constitue un succès personnel pour M. Oskar Lafontaine, « enfant terrible » du Parti social-démocrate, et son ministre de l'économie, M. Hayo Hoffmann.

Pour mener à bien leur opération, il leur fallait convaincre à la fois le syndicat IG Metall de revenir sur les garanties d'emploi qui avaient été octroyées aux métallurgistes de Saarstahl au début des efforts de restruction du groupe en 1978, puis faire accepter par les banques et le gouvernement fédéral leur plan d'assainissement financier, qui prévoyait l'épuration de 1,8 milliard de deutschemarks de dettes. Mises en face de la perspective d'une faillite, toutes les parties ont fini par accepter d'apporter leur contribution. Celle-ci s'élève pour les banques à 250 millions de deutschemarks. Au terme de la solution retenue, le gouvernement sarrois doit maintenant faire valoir les options sur 76 % du capital d'Arbed-Saarstahl qu'il détient avec le gouvernement fédéral et les remettre à la Banque d'investissement et de crédit de Sarre.

La direction de Dillinger se déclare pour sa part satisfaite du résultat des négociations. Elle estime qu'il s'agit d'une bonne opération pour le groupe Sacilor, qui, avec Saarstahl, domine le marché européen de la production de fil d'acier. On fait valoir à Sarrebruck qu'il y aurait beaucoup plus de risques pour l'emploi dans la sidérurgie française si Saarstahl avait été repris par les sidérurgistes de la Ruhr, qui avaient manifesté subitement leur intérêt pour l'entreprise à la fin de l'année dernière.

HENRI DE BRESSON.

DE CARBON SOUS LE CONTROLE DE GENERAL MOTORS

L'équipement automobile français investi par l'étranger

De Carbon, dernier fabricant français d'amortisseurs automobiles (3,5 millions de pièces par an) passe la main. La direction de cette entreprise familiale (240 millions de francs de chiffre d'affaires) a décidé de s'allier au puissant groupe américain Delco Products (General Motors), premier fabricant mondial d'amortisseurs (50 millions de pièces) et de lui céder le contrôle de l'affaire à 60 %.

En pourparlers depuis près d'un an, les parties intéressées se sont mises d'accord sur les modalités de ce rapprochement industriel. Un protocole a été signé. Il ne manque plus pour boucler le dossier que le feu vert du Trésor (autorité qui contrôle les investissements étrangers), dont on dit qu'il pourrait être donné très rapidement, De Carbon s'étant vu dans l'impossibilité depuis quatre ans de trouver en France les appuis financiers dont il a besoin pour se développer.

Contrairement au numéro un français Allinquant (*le Monde* du 20 mars), que le groupe ouest-allemand Fichtel und Sachs s'apprête à racheter avec la bénédiction du tribunal de commerce de Nanterre (Hauts-de-Seine), De Carbon n'est pas dans une situation financière délicate. La croissance de l'entreprise est régulière (20 % l'an), et celle-ci dégage des bénéfices. Mais De Carbon est de trop petite dimension pour engager les investissements très coûteux (10 millions de francs au minimum), nécessaires au développement des nouvelles suspensions asservies à l'électronique (suspensions intégrales avec correction d'assiette et d'amortissement) appelées dans les années 90 à se substituer aux systèmes classiques en vigueur.

L'apport de nouveaux capitaux se posait donc de façon impérieuse à l'entreprise. *« Cette association est fondée sur la complémentarité des fabrications »*, indique-t-on à la direction, qui assure, d'autre part, que cette association devrait permettre à la société de doubler sa production en l'espace de cinq ans.

A l'évidence, Delco Products apparaît comme seul capable de fournir à De Carbon l'assistance technologique et le concours financier dont elle a besoin. Mais, au-delà de cette nouvelle péripétie c'est le sort de toute l'industrie équipementière française qui se pose. Déjà « phagocytée » par la concurrence étrangère (38 % du chiffre d'affaires de la profession. d'un montant de 45 milliards de francs en 1985), elle n'est plus que l'ombre d'elle-même.

Les constructeurs inquiets

Au cours des années 70, les dernières fabrications Diesel étaient passées sous le contrôle du groupe britannique Lucas. Très éprouvées par les deux chocs pétroliers, les entreprises françaises s'étaient efforcées de se rassembler sous la houlette de Ferodo, devenu Valeo (Marchal, Cibié, Ducellier, Paris-Rhône), lui-même en proie aux tourments de la réorganisation.

Proche du redressement, mais faute d'avoir su restructurer son capital, ce groupe est aujourd'hui sur le point de basculer dans l'orbite des capitaux italiens de M. De Benedetti, qui, non content de s'être déjà assuré une participation de près de 19 % du capital, lance une OPA, encore suspendue à la décision du Trésor, pour tenter d'acquérir la minorité de blocage. La dernière défense opposée par M. A. Boisson, PDG de Valeo, en brandissant l'argument stratégique, sera-t-elle suffisante pour contrer l'offensive italienne ? Rien n'est moins sûr. D'autre part après le désengagement auquel Renault a procédé dans l'allumage électronique en revendant à l'américain Allied-bendix sa participation dans Remix les derniers bastions de l'électronique automobile (Jaeger) et de la carburation (Solex), aux mains du groupe Matra, vont à leur tour être investis par Fiat pour être rassemblés avec les filiales du constructeur turinois (Borletti, Veglia, Weber). Le contrat est conclu. Il n'attend plus, lui aussi, que l'accord du Trésor. Dans l'industrie des amortisseurs, les chances de Luchaire, candidat au rachat d'Allinquant, de coiffer Fichtel und Sachs au poteau apparaissent assez minces.

S'achemine-t-on ainsi vers la constitution de deux pôles, l'un italien, l'autre américain ? Les constructeurs automobiles français se disent inquiets. Ils récoltent ce qu'ils ont semé. L'industrie équipementière française qu'ils ont étouffée depuis vingt-conq ans en serrant ses prix est à bout de souffle. Le plus singulier est que la régie Renault a donné son accord au mariage De Carbon-Delco Products...

ANDRÉ DESSOT.

BOEING ET PEOPLE EXPRESS CONTRE AIRBUS ET SWISSAIR

Les Etats-Unis confortent leur hégémonie dans l'aviation civile

Les Etats-Unis sont en train de ferrailler avec le monde entier pour conforter leur hégémonie aéronautique. Pas de jour sans qu'un conflit n'éclate entre l'américain Boeing et l'européen Airbus ou bien que les négociations pour l'ouverture de nouvelles lignes aériennes n'achoppent entre Américains et Asiatiques ou entre Américains et Européens. L'Amérique veut gagner la guerre des airs où elle excelle.

Depuis le 20 mars, les représentants des Etats-Unis accusent, à Genève, au GATT (Accord général pour les tarifs et le commerce), les trois pays participant au programme Airbus – la France, le Royaume-Uni et la République fédérale d'Allemagne – de subventionner leur industrie aéronautique et de donner des « coups de pouce » à la signature de ventes d'avions, contrairement aux accords internationaux. A cela, les Européens répondent que les avances qu'ils ont consenties à leurs industriels sont évidemment remboursables et que les américains Boeing et Mc Donnel-Douglas bénéficient, eux aussi, de crédits militaires qui les aident à financer leurs programmes civils. En privé, ils font remarquer que Boeing n'aurait pas vendu six Boeing-767 à la compagnie brésilienne Varig si un accord n'avait pas été conclu pour l'achat de matériels militaires brésiliens par les Américains...

Dans le domaine des droits de trafic des compagnies aériennes, c'est la même foire d'empoigne. Le président Reagan, lui-même, est intervenu pour obliger le gouvernement japonais à accorder à United Airlines l'autorisation de se poser àTokyo, détenue auparavant par Panam. En ce moment même, Swissair se bat contre les négociateurs d'outre-Atlantique qui voudraient que People Express avec ses bas tarifs débarque à Genève. Les Britanniques sont traînés devant la justice américaine pour avoir contribué à la chute de Laker et attenté ainsi à la libre concurrence. Quant à la France, elle n'est pas parvenue, pour l'instant, à obtenir le droit de poser les avions d'une de ses compagnies à Miami et à San-Francisco alors que certaines compagnies américaines ont augmenté, en 1985, de 70 % leurs capacités entre les Etats-Unis et Paris ou Nice.

L'attitude conquérante dont fait preuve la première puissance économique mondiale s'explique aisément. Depuis les origines de l'aviation civile, elle a toujours professé un libéralisme grand teint, à la différence des Etats européens, qui préféraient voir dans leurs compagnies et leurs industries aéronautiques des appendices de la puissance publique. Ce libéralisme et la taille des Etats-Unis ont permis un développement formidable du transport aérien, au point qu'en 1984 leurs compagnies régulières ont enregistré près de trois cent cinquante millions de passagers.

Premier marché du transport aérien et premier constructeur d'avions du monde, les Etats-Unis veulent profiter à plein d'un secteur où leur avance économique et technologique est éclatante. La déréglementation, qui permet, depuis huit ans, à n'importe qui de lancer des vols à n'importe quel prix sur le territoire américain, a déchaîné la concurrence et contraint les compagnies à serrer au maximum leurs coûts d'exploitation. C'est ainsi que les personnels navigants ont dû accepter des diminutions de salaires de 20 % ou 30 %. Forts de cet avantage, les transporteurs d'outre-Atlantique se sont livrés à une course aux vols internationaux où les tarifs nettement plus élevés leur permettent de compenser les bas tarifs domestiques rendus nécessaires par la concurrence.

La carotte et le bâton

Même chose dans le domaine industriel, où Bœing vend, bon an mal an, trois ou quatre fois plus d'avion, qu'Airbus, mais en disposant d'un quasimonopole sur certains types d'avions comme le Jumbo-747 (trois cent cinquante/cinq cent soixante-dix passagers), qui n'a pas d'équivalent au monde et qui va vers les sept cents exemplaires vendus malgré un prix unitaire de 100 millions de dollars (700 millions de francs).

Dans ce domaine comme dans d'autres, les Etats-Unis font alterner la carotte et le bâton. La carotte, c'est l'association de leurs industriels avec des partenaires étrangers : General Electrics SNECMA, McDonnel-Douglas-Alitalia, Bœing-Mistubishi. Le bâton, ce sont et ce seront de fortes pressions judiciaires, commerciales et diplomatiques pour vendre un maximum de matériels aériens et maintenir les autres nations dans le rôle de sous-traitants. Le tout étant habillé d'une idéologie libérale qui permet aux plus forts et aux plus performants de l'emporter aisément...

ALAIN FAUJAS.

REPÈRES

Dollar : plutôt stable à 6,92 F

Sur des marchés des changes extrêmement calmes à la veille du week-end, les cours du dollar sont restés pratiquement stables à 6,9230 F, contre 6,93 F, 2,25 DM, contre 2,2530 DM, et 176 yens. La livre sterling est toujours ferme à 1,50 dollar et 10,35 F, sur l'espoir d'un arrêt de la chute des prix du pétrole et malgré la baisse des taux d'intérêt britannique.

Investissements : hausse de 7,9 % en RFA au deuxième semestre 1985

Les investissements productifs des industriels ouest-allemands ont progressé de 7,9 % durant les six derniers mois de 1985, indique la Bundesbank. De 4,9 % supérieurs à leur niveau du premier semestre de l'année, ils dépassent de 25 % le montant atteint lors du dernier creux du premier semestre 1982. Sur l'ensemble de 1985, les entreprises ont augmenté de 11 % leurs investissements pour les porter à 154 milliards de marks (462 milliards de francs) et les perspectives s'annoncent bonnes : selin une enquête de l'Institut de recherches économiques IFO, les chefs d'entreprise prévoient une nouvelle hausse de 10 % cette année. Par ailleurs, la Bundesbank souligne que le revenu brut des entreprises s'est, une nouvelle fois, améliorer au second semestre 1985, pour atteindre 24 % du revenu national, une situation inconnue en RFA depuis la crise pétrolière de 1973.

Dépôt de brevets : les Japonais en tête aux Etats-Unis

Selon l'Office américain des brevets et marques déposées, les Japonais ont déposé 13 351 brevets industriels en 1985, contre 11 468 en 1984. Les Japonais viennent ainsi loin en tête devant les Allemands (6 851 brevets), les Britanniques (2 621) et les Français (2 516). Sur un total de 77 251 brevets enregistrés en 1985 par l'Office, 43 370 l'ont été par des Américains et 33 881 par des étrangers. La part des étrangers (43 % en 1985) est en augmentation (41,9 % en 1984).

ENTREPRISES

Alusuisse présente son plan de redressement

Alusuisse, producteur suisse d'aluminium, a adopté un plan de redressement qui passe par une reconstitution du capital et des désengagements dans les secteurs déficitaires. Ce plan fait suite à des pertes de 692 millions de francs suisses (près de 2,5 milliards de francs français) en 1985, contre un bénéfice de 169 millions de francs suisses en 1984, dues à des provisions importantes et à un marché de l'aluminium déprimé. Alusuisse compte se désengager d'Ormet, sa filiale américaine dans l'aluminium et l'alumine, et d'une autre filiale américaine, Maremont, société d'équipement automobile que le groupe suisse avait acquis dans le cadre de sa stratégie de diversification. Le groupe se recentrera sur l'aluminium et la chimie et procédera à une augmentation de capital de 473 millions de francs suisses, sous la tutelle de son nouvel état-major, mis en place en janvier.

Degrémont sort du rouge

Degrémont, filiale de la Lyonnaise des eaux spécialisée dans l'ingénierie de l'eau, a retrouvé en 1985 une situation bénéficiaire de 78,8 millions de francs (contre une perte de 226 millions pour l'exercice exceptionnel de quinze mois clos le 31 décembre 1984). Le chiffre d'affaires s'élève à 1,198 milliard de francs, en baisse de 11 % par rapport à l'année précédente. Ces résultats tiennent compte d'importantes charges exceptionnelles dues au plan social et aux provisions complémentaires passées sur les chantiers de Ryad. Dégrement a décidé de procéder avant le 31 avril prochain à la libération du dernier quart de son capital, qui sera ainsi porté à 121,8 millions de francs.

La filiale américaine de Degrémont vient, par ailleurs, de remporter un contrat en Louisiane de 5,5 millions de dollars pour la fourniture d'une installation antipollution pour traiter les rejets d'une distillerie d'alcool.

OPA britannique sur une chaîne américaine de magasins de sports

La société britannique Dee Corporation a lancé, le jeudi 20 mars aux Etats-Unis, une offre publique d'achat (OPA) pour 414 millions de dollars sur Herman's Sporting Goods Inc., la plus grande chaîne américaine de magasins spécialisés dans les articles de sports. Elle offre 32,25 dollars par action, avec l'appui du conseil d'administration d'Herman's. Dee Corporation est essentiellement une chaîne de supermarchés et de magasins à grande surface. Herman's possède cent trente et un magasins dans seize Etats des Etats-Unis, qui ont enregistré l'an dernier un bénéfice de 31,1 millions de dollars, pour un chiffre d'affaires de 420 millions de dollars.

3 M se lance dans la vidéocassette 8 mm

Le club des fabricants de vidéocassettes au format 8 mm s'agrandit. Après les japonais Fuji, TDK, Maxell, l'allemand BASF et l'américain Kodak, à son tour le groupe 3 M (Minnesota, Mining and Manufacturing Company) de St-Paul (Etats-Unis), un des principaux producteurs mondiaux de supports magnétiques (marque Scotch), annonce son ralliement.

Le groupe américain compte acquérir une part du marché mondial égale à celle qu'il détient déjà pour les autres vidéocassettes, soit 18 %. En France, où les prévisions de ventes pour 1986 portent globalement sur 400 000 cassettes 8 mm, soit une moyenne de 10 par magnétoscope acheté, son objectif pour les douze prochains mois est d'atteindre la barre des 50 000 pièces. 3 M fait actuellement fabriquer ses nouvelles cassettes 8 mm par sa filiale japonaise. Son usine britannique de Gorseinon prendra prochainement le relais.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E.-U.	6,9180	6,9192	+ 30	+ 45	+ 70	+ 100	+ 200	+ 300
$ can.	4,9418	4,9444	– 144	– 123	– 235	– 200	– 486	– 392
Yen (100)	3,9296	3,9325	+ 60	+ 73	+ 163	+ 187	+ 534	+ 599
DM	3,0758	3,0777	+ 85	+ 98	+ 185	+ 206	+ 538	+ 598
Florin	2,7258	2,7273	+ 57	+ 65	+ 119	+ 134	+ 339	+ 385
F.B. (100)	15,0147	15,0221	– 455	– 325	– 659	– 498	– 1022	– 615
F.S.	3,6691	3,6716	+ 112	+ 129	+ 249	+ 275	+ 762	+ 837
L (1 000)	4,5186	4,5224	– 339	– 294	– 609	– 541	– 1530	– 1408
£	10,3666	10,3753	– 315	– 272	– 601	– 529	– 1338	– 1148

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E.-U.	7 1/4	7 1/2	7 1/2	7 5/8	7 7/16	7 9/16	7 3/8	7 1/2
DM	4 1/2	4 3/4	4 5/8	4 3/4	4 1/2	4 5/8	4 7/16	4 9/16
Florin	5 1/2	5 3/4	5 1/2	5 5/8	5 7/16	5 9/16	5 3/8	5 1/2
F.B. (100)	9 1/2	10 1/2	10 1/2	11 1/2	10	10 7/8	8 7/8	9 1/2
F.S.	1 7/8	2 7/8	4 7/16	4 9/16	4 1/16	4 3/16	3 13/16	3 15/16
L (1 000)	15	16	15 1/4	16 1/4	15	15 3/4	14 5/8	15 1/8
£	12	12 1/4	11 11/16	11 13/16	11 7/16	11 9/16	10 1/2	10 5/8
F. franç.	8 3/8	9 5/8	11	12	11 1/4	12 1/4	10 3/4	11 1/2

Nominations

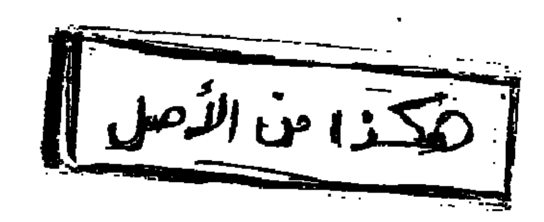
● Chez Ford, M. PHILIP E. BENTON devient directeur général chargé des opérations automobiles internationales. M. Robert A. Lutz, jusque-là président du conseil d'administration de Ford Europe, est nommé directeur général chargé des véhicules utilitaires, et sera remplacé par M. Kenneth Whipple à la tête de Ford Europe.

● A la Société des vins de France, M. JACQUES BERTHOMEAU, trente-huit ans, entre comme chargé de mission auprès de M. Jean Chatras, directeur des achats et des relations viti-vinicoles. Il était précédemment conseiller technique au cabinet de M. Rocard, puis à celui de M. Nallet où il s'est notamment occupé du dossier viticole. La SVF est une filiale du groupe Pernod-Ricard et le premier distributeur de vins de table en France.

● A la SCETA, M. JEAN-PAUL PAUFIQUE, quarante-cinq ans, succède en tant que président à M. Jean Velichkovitch, qui prend sa retraite. La SCETA est le holding filiale de la SNCF où se regroupent notamment Calberson, Bourgey-Montreuil et Frantour. M. Paufique, polytechnicien et ingénieur des ponts et chaussées, a été directeur de la ville nouvelle de l'Isle-d'Abeau, directeur régional de la SNCF à Toulouse et directeur du cabinet de M. Jean Auroux quand ce dernier était secrétaire d'Etat aux transports.

● A l'AGPB (Association générale des producteurs de blé), M. HENRI DE BENOIST, quarante-sept ans, ingénieur agronome, exploitant une ferme de 260 hectares dans l'Aisne, a été élu président en remplacement de M. Philippe Neeser, soixante-trois ans, qui a démissionné de ce poste, qu'il occupait depuis 1974. M. Philippe Neeser demeure président d'Unigrains et de l'Institut technique des céréales et des fourrages. Premier vice-président de la FNSEA, il préside aussi la commission économique de cette centrale. M. de Benoist était secrétaire général de l'AGPB depuis 1976. Il est aussi président de la caisse régionale du Crédit agricole de l'Aisne depuis 1977.

● A Class-France, M. PHILIPPE LAGACHE a été nommé président du directoire et directeur général en remplacement de M. Maurice Rietsch, qui quitte le groupe. M. Lagache était dans son dernier poste directeur commercial général de Renault Agriculture SA. Le groupe Clas a six usines dans le monde, dont une à Metz.



ÉTRANGER

En Grèce

Vague de grèves pour dénoncer la politique économique

De notre correspondant

Athènes. – Depuis deux jours, la Grèce connaît une nouvelle vague de grèves, dont les objectifs sont toujours les mêmes : levée de l'interdiction d'augmenter les salaires, au-delà des limites de la politique gouvernementale de « stabilisation » ; liberté des négociations salariales ; opposition aux licenciements de syndicalistes, comme à la répression des mouvements de grève ou d'occupation.

Cette semaine, les grèves d'une durée variable, ont touché la banque, les assurances, l'électricité, le téléphone, les municipalités (dont les ouvriers se sont heurtés durement à la police), les transports publics d'Athènes (où on vient de mettre à pied des dirigeants syndicaux), et l'enseignement privé.

Mobilisation

Ces mouvements font suite à d'autres, qui ont mis en avant des revendications analogues pendant les deux dernières semaines. En même temps, les paysans se sont mobilisés contre les prix communautaires, et contre le gouvernement qui refuse de dévaluer suffisamment la « drachme verte » pour que les prix agricoles intérieurs rattrapent l'inflation. On a vu aussi se mobiliser les propriétaires de camions, qui réclamaient entre autres, le maintien de certains privilèges fiscaux et budgétaires.

L'agitation pourrait se poursuivre à l'approche du congrès de la centrale syndicale unique, la GSEE, qui s'ouvrira le 4 avril prochain. Ainsi qu'à cause du mécontentement grandissant de couches sociales et de catégories socio-professionnelles appartenant à la petite et moyenne bourgeoisie, qui acceptent mal certaines mesures visant à leur faire payer une partie, fût-elle minime, du coût du redressement économique et financier.

Au congrès de la GSEE, le bloc syndical proche du parti socialiste (PASOK) n'est pas sûr d'obtenir la majorité absolue qui lui permettrait de former une direction homogène. Des évolutions vers la droite son possibles. Restent les alliances à gauche, où on trouve les blocs proches des deux PC, et celui des exclus du PASOK (SSEK – *le Monde* du 28 février). Le PASOK voudrait pouvoir se passer de l'appoint de ces derniers, d'autant qu'ils ont l'ambition de devenir le point de ralliement de tous les mécontents ou dissidents du mouvement socialiste, y compris de personnalités de premier rang, tel M. Arsenis, ancien ministre de l'économie nationale.

M. Arsenis a d'ailleurs été exclu du PASOK, pour opposition publique à la politique économique du gouvernement, et pour avoir entretenu des relations, justement, avec des syndicalistes du SSEK. L'exclusion a été annoncée, peu avant la réunion du comité central du PASOK, où M. Arsenis comptait présenter sa critique du *« virage conservateur de la politique gouvernementale »*. Mais en même temps, le président du PASOK, M. Papandreou, y a présenté sa proposition, qualifiée d'*« historique »* par ses partisans, de « dialogue » avec les partis de la gauche communiste.

Th. MARANGOS.

APRÈS LA PRÉSENTATION DU BUDGET BRITANNIQUE

Une inconnue de 3 milliards de livres

Satisfaction et perplexité se mêlent à la City. Attendue avec impatience, la baisse à 11,5 % contre 12,5 % des taux de base intervient tel un point d'orgue après la présentation d'un budget morne dans son ensemble mais rassurant pour les milieux d'affaires (*le Monde* du 20 mars). Le montage bien huilé du budget est-il pour autant aussi crédible qu'il y paraît ? Un grain de sable de... 3 milliards de livres (33 milliards de francs) les chiffonnent. Pour continuer une rigueur toute thatchérienne et maintenir à 7 milliards de livres les déficits publics cette année, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, table sur une croissance de 3 % tirée par les exportations et la consommation intérieure. Si *« la baisse des cours du pétrole n'a rien d'une aubaine comme pour les Français ou les Allemands, elle devrait être globalement positive pour l'économie britannique »*, assure un haut fonctionnaire britannique.

Une plus forte croissance sur les marchés à l'exportation, une compétitivité accrue par le relatif affaiblissement de la livre et par la baisse des matières premières, devraient, selon les calculs du Trésor, assurer une poussée de 5 % des ventes à l'étranger. La consommation intérieure devrait, quant à elle, progresser de 4 %. Le dérapage des salaires, en hausse de 7,5 % l'an dernier alors que l'inflation se situait à 5,5 %, aura au moins l'avantage de participer à ce mouvement.

Mais en admettant même que les prévisions gouvernementales se révèlent exactes, l'expansion suffira-t-elle à accroître de 3 milliards de livres les recettes fiscales non pétrolières ? Chiffre-clé – les recettes fiscales pétrolières risquent de diminuer de quelque 6 milliards cette année, – chiffre déroutant pour les économistes, qui reprennent avec un certain délice les détails du budget pour tenter de trouver des éléments d'explication... ou de démenti. Un exercice moins stérile qu'on pourrait le croire. *« Nous sommes entrés dans l'ère de l'après-pétrole. Il serait dangereux que le léger parfum électoraliste qui entoure le budget fausse les données économiques de base »*, estime un analyste.

Promesses fiscales

De fait, l'une des rares concessions fiscales, la baisse d'un point (ramené à 29 %) du taux de base de l'impôt sur le revenu, devrait bénéficier principalement aux classes moyennes, dont l'apport électoral devrait être essentiel aux conservateurs lors des prochaines élections. Un avant-goût, selon d'aucuns, du prochain et dernier budget que l'équipe Thatcher présentera en mars 1987, à moins que la nécessité absolue d'élections anticipées ne s'impose avant.

Si les vents favorables de la conjoncture internationale se confirment et, surtout, si le pétrole ne descend pas au-dessous des 15 dollars le baril, base de calcul du budget 1986, le gouvernement pourrait dans un an abandonner un peu de sa rigueur pour tenir enfin des promesses fiscales en suspens depuis sept ans : ramener le taux de base de l'impôt sur le revenu à 25 %. *« En termes économiques, ce niveau ne se justifie guère, mais il est devenu un symbole de la mystique thatchérienne »*, constate un économiste.

Les arrière-pensées électorales n'empêchent pas les faits d'être plus têtus que le premier ministre britannique : depuis son arrivée au pouvoir, en 1979, la croissance économique annuelle s'est limitée à 1,2 %. Hors pétrole, la balance commerciale industrielle est devenue déficitaire pour la première fois dans l'histoire du pays et, malgré une augmentation de 6 % l'an dernier, les investissements du secteur privé restent inférieurs de 10 % à leur niveau de 1979.

Autant d'éléments qui préoccupent certains des plus fidèles alliés des conservateurs. Au moment où les ressources tirées du pétrole de la mer du Nord commencent à se tarir, l'expérience thatchérienne n'a pas permis de créer un nombre d'emplois suffisants pour inverser une tendance pesante : le chômage, mois après mois, continue d'augmenter et touche désormais 3,2 millions de Britanniques.

FRANÇOISE CROUIGNEAU.

Accord sino-soviétique pour la relance des échanges

La première session de la commission mixte sino-soviétique créée en juillet 1985 devrait se terminer à Pékin par la signature, ce vendredi 21 mars, d'un nouvel accord visant à renforcer une coopération technique et des échanges commerciaux encore marginaux. Depuis les premières négociations sur la normalisation entre les deux pays à l'automne 1982, le commerce bilatéral a sensiblement progressé. Il n'était que de 300 millions de dollars en 1981. La nouvelle course ascendante, surtout depuis 1984, lui a permis d'atteindre, l'an dernier, 1,9 milliard de dollars. L'accord du 21 mars, qui s'inscrit dans celui, plus large, de juillet 1985, prévoyant des échanges de 5 à 6 milliards à l'horizon de 1990, place la barre du commerce sino-soviétique à quelque 2 milliards de dollars cette année.

La coopération technique entre les deux pays devrait permettre aux Chinois de moderniser dix-sept des quatre cent soixante entreprises construites – avant la grande rupture de 1960 – avec l'aide et la technologie soviétique de l'époque et rafistolées au fil des années. Mais les spécialistes soulignent que ce rapprochement économique avec Moscou ne doit pas être surestimé.

Pour la Chine, la complémentarité reste nettement plus faible, sur le plan économique avec l'URSS qu'avec le Japon. Et les échanges avec l'Union soviétique ne représentent que quelque 2 % du commerce extérieur chinois. Il reste une vaste marge de manœuvre avant de pouvoir envisager une réorientation de la politique des échanges extérieurs de Pékin.

SOCIAL

Un programme de foyers pour personnes âgées dépendantes

D'ici à l'an 2000, le nombre de personnes âgées de plus de quatre-vingt-cinq ans va passer de 600 000 à près de 1,2 million, dont 400 000 de plus de quatre-vingt-dix ans. Beaucoup ayant perdu leur autonomie devront être accueillies dans des établissements spécialisés ; on pourrait, notamment, compter, selon certains gérontologues, près de 300 000 « déments séniles ». Pour l'ensemble des personnes âgées qui ne peuvent plus vivre seules, le IX[e] Plan avait souligné la nécessité de créer des établissements intermédiaires entre l'hôpital et la maison de retraite, afin d'éviter des hospitalisations injustifiées, notamment dans les établissements psychiatriques (1). On évalue les besoins à quatre mille par an pour la prochain décennie, par constructions nouvelles ou aménagement de foyers existants.

Une circulaire signée à la mi-février par le secrétaire d'Etat chargé des personnes âgées M. Joseph Franceschi, et le ministre de l'urbanisme et du logement, M. Jean Auroux, précisant un décret d'août 1984, a facilité le financement de foyers-logements pour personnes âgées dépendantes par des prêts locatifs aidés (PLA), comme pour les foyers ordinaires, à hauteur de 60 % du prix total.

Ces foyers devraient accueillir 80 personnes au maximum – en fait, plutôt 65 à 70, – et être installés dans des centres urbains, à proximité de transports en commun, pour faciliter la visite des membres de la famille et maintenir autant que possible les habitudes de vie des pensionnaires. Ils seraient composés de plusieurs « unités de vie » destinées à une quinzaine de personnes au maximum et comportant des chambres individuelles et des installations collectives ; celles prévues pour les personnes atteintes de troubles du comportement ne devraient pas dépasser douze places et devraient être organisées de façon à faciliter une vie en commun durant la journée (en comportant, par exemple, une grande salle avec un coin cuisine et un jardin clos), ce qui aide, semble-t-il, à retarder la dégradation de leur état.

Le programme établi en coopération entre l'administration et les organismes et régimes de retraite prévoit une trentaine d'opérations. Une douzaine de sites ont déjà été retenus par la Caisse nationale d'assurance-vieillesse (souvent par modification de programmes antérieurs) et des constructions sont déjà prévues, notamment à Alfortville (Val-de-Marne), ville dont M. Franceschi est le maire, Antibes (Alpes-Maritimes) et Moyeuvre-Grande (Moselle).

(1) Selon une enquête de la Caisse nationale d'assurance-maladie, en 1984, 80 % des personnes âgées accueillies dans les hôpitaux n'auraient pas dû s'y trouver (*le Monde* du 21 juillet 1984).

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BANQUE COMMERCIALE POUR L'EUROPE DU NORD (EUROBANK)

79-81, boulevard Haussmann 75382 Paris Cedex 08

Le Conseil d'administration de la Banque Commerciale pour l'Europe du Nord (Eurobank) s'est réuni le 20 mars 1986, sous la présidence de M. Bernard Dupuy, pour arrêter les comptes de l'exercice 1985 qui seront soumis à l'approbation de l'Assemblée générale ordinaire convoquée pour le 28 mai 1986.

Le bilan au 31 décembre 1985 s'équilibre à 40,5 milliards de francs contre 41,25 milliards en 1984.

Le produit net d'exploitation bancaire s'élève à 451 millions de francs, en repli de l'ordre de 5 % sur celui de l'exercice précédent, qui avait enregistré le meilleur chiffre jamais atteint par la banque. Le président a indiqué que les résultats de 1985 étaient néanmoins satisfaisants et souligné que la baisse des taux d'intérêt et la réduction des marges sur les opérations de crédit international étaient les causes principales du léger recul enregistré.

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions, constituées essentiellement pour faire face aux risques « pays », totalisent 206 millions de francs.

Le bénéfice net de l'exercice s'établit à 58 763 000 francs contre 60 281 000 francs en 1984.

Comme les années précédentes, il sera proposé aux actionnaires, lors de l'Assemblée générale, de ne pas distribuer de dividende et de porter intégralement le bénéfice net en réserves afin de poursuivre le renforcement des fonds propres.

Degrémont

Le conseil d'administration de Degrémont, réuni le 19 mars 1986, a arrêté les comptes de l'exercice 1985.

Les commandes d'équipements enregistrées en 1985 s'élèvent à 884 MF dont 572 MF à l'exportation.

Les comptes de l'exercice se soldent par un résultat courant de 1,4 MF pour un chiffre d'affaires de 1 198 MF. Ils ont été affectés par d'importantes charges exceptionnelles, consécutives notamment au coût du plan social, supérieur de 14 MF aux provisions constituées fin 1984, et aux provisions complémentaires passées sur les chantiers de Riyadh à hauteur de 45 MF.

En revanche, ont été comptabilisées des plus-values de cessions et d'apport d'un montant total de 47 MF ainsi que l'abandon de créance de 90 MF réalisé par la Lyonnaise des Eaux en avril 1985.

Compte tenu de ces éléments exceptionnels, le résultat net de l'exercice ressort à 78,8 MF.

Sur ces bases, la situation nette au 31-12-1985 s'élève à 44 MF, ce qui représente une quote-part de 25 F par action de 70 F nominal.

Le conseil a par ailleurs décidé de procéder pour le 23 avril au plus tard à la libération du dernier quart du capital, soit un montant de 17,5 F par action, non encore versé sur les 1 730 000 400 actions émises en juin 1985 lors de l'augmentation de capital en numéraire de 692 160 F à 121 820 160 F.

AXA

40, rue du Colisée, 75008 Paris
Tél. : (1) 45-62-57-10

OFFRE PUBLIQUE D'ÉCHANGE DROUOT - BAYAS TUDJUH sur les actions PROVIDENCE S.A.

Le groupe AXA fait connaître qu'il a transmis aux autorités du marché le texte de l'assignation délivrée par la Providence S.A. contestant la validité de son offre.

Celles-ci ont maintenu le déroulement de l'offre publique en cours selon les modalités prévues.

En outre, AXA va saisir les tribunaux afin d'obtenir réparation du préjudice que lui cause cette assignation.

bail investissement

Le Conseil d'administration s'est réuni le 14 mars 1986 sous la présidence de M. Maurice Gontier, pour examiner l'activité de la société et arrêter les comptes de l'exercice 1985.

Les engagements nouveaux pris pendant cet exercice s'élèvent à 294 000 000 F, dont 176 000 000 F en crédit-bail et 118 000 000 F en location simple, et les engagements bruts totalisent 3 219 000 000 F soit un accroissement de 8 % par rapport à leur montant de fin 1984.

Poursuivant sa politique d'accroissement régulier de son patrimoine propre, la société a procédé à l'acquisition de onze immeubles en pleine propriété qui se répartissent en bureaux en région parisienne (55 %), la troisième tranche du Centre d'activités CAP 18 à Paris (24 %), une résidence de tourisme Orion à Saint-Jean-de-Luz (10 %).

Les éléments significatifs des comptes de l'exercice 1985 se résument ainsi :

En millions de francs	1984	1985	Variations (en %)
Recettes locatives	507,5	562,5	+ 10,8
Amortissements et provisions	125,5	144,1	+ 14,8
Frais financiers nets	181,2	189,8	+ 4,7
Bénéfice net	142,6	163,5	+ 14,7
Dividende global	124,3	142,4	+ 14,6

L'Assemblée générale du 27 Mai prochain sera appelée à décider la mise en distribution d'un dividende de 52 F par action contre 48 F l'année précédente, en augmentation de 8,33 %.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

20 mars

Nouvelle hausse

La fête continue... Commencée avec un bon quart d'heure de retard à cause de l'encombrement provoqué par le renouvellement des ordres, à cause également d'une nouvelle panne d'ordinateur, la séance de jeudi, première du nouveau mois boursier, a fourni l'occasion à la Bourse de Paris d'administrer une fois de plus la preuve de son talent. Pêle-mêle, toutes les grandes valeurs : Peugeot, CSF, Carrefour, Printemps, Midi, Schneider et les autres, ont pulvérisé leurs précédents records. A 1 000 F la veille, CSF est ainsi passée à 1 100 F sans coup férir. C'est un exemple entre cent. Redoute et Locafrance ont été réservées. Seul Dassault s'est affaibli, sans doute en raison de l'annonce du décès de Marcel, pourtant démenti dans la matinée par l'intéressé lui-même. A la clôture, l'indicateur instantané enregistrait une nouvelle avance de 2,26 % environ. En l'espace de trois jours, la hausse atteint maintenant près de 9 %. Et rien ne semble devoir l'arrêter. Or la Bourse est au bord de l'apoplexie. La séance de ce jour a bien failli ne pas avoir lieu tant le retard pris, avec les pannes à répétition du joyeux ordinateur de la chambre syndicale, était grand. Ce jeudi, les opérations de report ont dû être différées à 15 h 30 au grand dam général, et personne ne savait rien des transactions de la veille. Quant à l'indicateur instantané, il n'a concerné durant un très long moment que les opérations matinales.

Grande activité également au premier étage, sur le MATIF, où, à mi-parcours, 2 100 contrats avaient été conclus (1 819 la veille à la même heure), et sur le marché obligataire, « très demandé » d'après les spécialistes.

L'or est remonté à Londres : 350,60 dollars l'once. A Paris, avec le recul du billet vert, le lingot a reperdu 50 F à 78 500 F. Le napoléon a coté 565 F (+7 F). Devise-titre : 7,10 F-7,15 F (contre 7 F-7,14 F).

NEW-YORK

Au-dessus des 1 800 points

Vingt-quatre heures ont été suffisantes pour permettre à Wall Street de reprendre son souffle. Jeudi, le marché new-yorkais a repris son ascension à toute allure. Le troisième essai a été le bon. Cette fois, la barre des 1 800 points a été victorieusement franchie, et, à la clôture, l'indice des industrielles s'établissait à la cote historique de 1 804,24 (+ 16,24 points). Ce sont surtout les « blue chips » qui ont retenu l'attention des investisseurs. Le bilan de la journée en témoigne. Sur 2 045 valeurs traitées, 900 ont monté, 721 ont baissé et 424 n'ont pas varié.

Il reste que la performance mérite d'être soulignée. De l'avis général, l'arrivée à échéance, vendredi, des contrats à fin mars sur les indices boursiers futurs a déclenché de nouvelles vagues d'achats. D'une façon générale, le marché, déjà en état de surexcitation, a vivement réagi à l'impulsion donnée. Autour du « Big Board », l'optimisme battait son plein. Les professionnels se félicitaient de l'aisance avec laquelle le Dow avait enfin franchi ce seuil psychologique, et, faisant valoir la sous-évaluation des valeurs américaines résultant de la baisse du dollar et des taux d'intérêt, se montraient confiants dans l'avenir. Une très forte activité a continué de régner et 147,95 millions de titres ont changé de mains, contre 149,99 millions la veille.

VALEURS	Cours du 19 mars	Cours du 20 mars
Alcoa	42 5/8	42 3/4
A.T.T.	22 3/4	22 7/8
Boeing	55	56 1/2
Chase Manhattan Bank	44 1/4	46
Du Pont de Nemours	75 3/8	75 1/8
Eastman Kodak	59 1/4	59 1/2
Exxon	55 1/4	55 5/8
Ford	76 1/8	79 7/8
General Electric	77 5/8	78 1/4
General Motors	84 3/4	86 3/8
Goodyear	34 1/8	34 5/8
I.B.M.	151 5/8	150 3/8
I.T.T.	46 7/8	47 1/8
Mobil Oil	29 5/8	30 1/2
Pfizer	57 3/4	59
Schlumberger	31 3/4	31 3/4
Texaco	29 1/2	29 1/2
U.A.L. Inc.	55 3/4	58 3/4
Union Carbide	19 1/8	19 3/8
U.S. Steel	23 1/2	23 1/2
Westinghouse	51	50 7/8
Xerox Corp.	68 3/8	68 5/8

AUTOUR DE LA CORBEILLE

L'AIR LIQUIDE : DES PROFITS EN HAUSSE. – Le bénéfice de la société mère pour 1985 s'élève à 674,09 millions (y compris 15 millions de francs de plus-values sur cession d'actifs) enregistrant d'un exercice à l'autre une progression de 15 %. Le dividende net est maintenu à 13 F. S'appliquant aux actions gratuites (1 pour 5), sa majoration ressort à 20 %.

COMPAGNIE INDUSTRIELLE ET MARITIME : BAISSE DU BÉNÉFICE. – Concessionnaire des installations pétrolières des ports du Havre et d'Antifer, la société annonce une baisse de 27,5 % de son bénéfice net pour 1985, dont le montant revient de 30,2 à 21,9 millions de francs pour un chiffre d'affaires également en diminution de 5 % environ. Selon le président de la CIM, la chute des profits est imputable aux activités d'hydrocarbures du Havre et d'Antifer, en plein ralentissement.

La CIM distribuera un dividende net de 21 FF (contre 29,50 FF pour 1984).

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1985)

	19 mars	20 mars
Valeurs françaises	127,3	130,3
Valeurs étrangères	106,7	108,1

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	19 mars	20 mars
Indice général	332,7	341,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE

Effets privés du 21 mars .... 8 3/8 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	20 mars	21 mars
1 dollar (en yens)	176,80	clos

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	32 40	1 405
5 %	....	0 658
3 % amort. 45-54	....	1 907
Emp. 7 % 1973	7391	..
Emp. 8,80 % 77	125	7 281
9,80 % 78/93	102 90	6 766
8,80 % 78/86	100 30	2 387
10,80 % 79/94	106 60	5 859
13,25 % 80/90	110 20	10 564
13,80 % 80/87	107 53	5 898
13,80 % 81/99	112 40	2 468
16,75 % 81/87	110 76	8 811
16,20 % 82/90	123 60	2 974
16 % juin 82	124 70	12 493
E.D.F. 7,8 % 61	151 30	2 336
E.D.F. 14,5 % 80-92	113 90	10 583
Ch. France 3 %	152	..
CNB Bques janv. 82	102 55	2 334
CNB Paribas	103 20	2 334
CNB Suez	103 25	2 334
CNI janv. 82	102 55	2 334
CRH 10,90% déc.85	109 30	2 177

BOURSE DE PARIS — Comptant — 20 MARS

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 20/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]

a : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
....	4,5 % 1973	1546	1540	1560	+ 0 90
....	C.N.E. 3%	....	....	....	....
1056	B.N.P.	1089	1120	1125	+ 2 36
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
220	Elf-Aquitaine	230	229 90	[illegible]	[illegible]
206	– (certific.)	220	225	[illegible]	[illegible]
1830	Epeda-B-Faure	1780	1842	[illegible]	[illegible]
2030	Essilor	2450	2480	[illegible]	[illegible]
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
37	East Rand	38 80	40 90	40 80	[illegible]
250	Electrolux	279	288	289 50	– 3 40
240	Ericsson	279	289	288	+ 3 22
370	Exxon Corp.	394	392	392	– 0 50
500	Ford Motors	529	552	555	+ 4 91
....	Freegold	81 50	83 80	82 50	+ 1 22
91	Gencor	96	100 10	101 50	+ 5 72
535	Gén. Electr.	559	553	553	– 1 07
365	Gén. Belgique	415	429 90	434	+ 4 57
575	Gen. Motors	591	615	614	+ 3 89
48	Goldfields	50 50	52 80	54 50	+ 7 92
40	Gd Metropolitain	41 60	45	44 50	+ 6 97
90	Harmony	89 20	90 05	93	+ 4 26

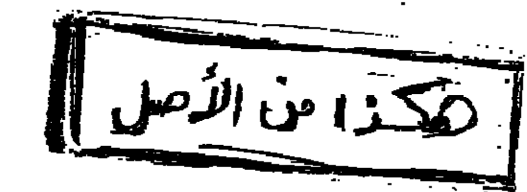
Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]
2360	Siemens A.G.	2280	2307	[illegible]	[illegible]
140	Sony	138 50	146	145 70	+ 5 19
145	T.D.K.	141 20	143	143	+ 1 27
14	Toshiba Corp.	14 25	14 25	14 15	– 0 70
1010	Unilever	1157	1189	1189	+ 2 76
375	Unit. Techn.	378	374	374	– 1 05
595	Vaal Reefs	559	568	566	+ 1 25
315	Volvo	303	315 80	315 80	+ 4 22
290	West Deep	291	298	298	+ 2 40
485	Xerox Corp.	506	500	500	– 1 18
1 58	Zambia Corp.	1 54	1 60	1 60	+ 3 89

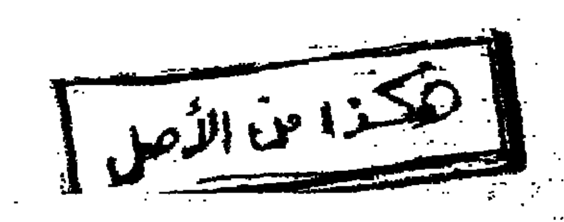
COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 20/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	6 958	6 928	6 750	7 250
ECU	6 654	6 660	....	....
Allemagne (100 DM)	307 700	307 670	29 800	31 500
Belgique (100 F)	15 028	15 023	14 500	15 350
Pays-Bas (100 fl.)	272 660	272 580	264	281
Danemark (100 krd)	83 330	83 410	79	86 500
Norvège (100 k)	97 590	97 620	94 500	101
Grande-Bretagne (£ 1)	10 286	10 353	10 050	10 750
Grèce (100 drachmes)	4 945	4 943	4 200	5 300
Italie (1 000 lires)	4 624	4 523	4 250	4 750
Suisse (100 fr.)	366 500	368 300	358	375
Suède (100 krs)	96 390	96 500	92 500	99
Autriche (100 sch)	43 825	43 830	42 850	44 800
Espagne (100 pes.)	4 897	4 900	4 700	5 250
Portugal (100 esc.)	4 690	4 700	4 300	5 200
Canada ($ can 1)	5 013	4 963	4 770	5 170
Japon (100 yens)	3 943	3 933	3 780	3 880

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 20/3
Or fin (kilo en barre)	78700	78400
Or fin (en lingot)	78550	78500
Pièce française (20 fr)	558	565
Pièce française (10 fr)	448	450
Pièce suisse (20 fr)	558	551
Pièce latine (20 fr)	485	482
Souverain	628	628
Pièce de 20 dollars	3390	3400
Pièce de 10 dollars	1740	1760
Pièce de 5 dollars	1140	1200
Pièce de 50 pesos	3130	3130
Pièce de 10 florins	521	519
Or Londres	349 25	350 60
Or Zurich	349 50	352
Or Hongkong	348	349 70
Argent Londres	5 69	5 71





Le Monde

En Tunisie

Le quotidien gouvernemental reproduit un article outrageant pour l'ambassadeur de France

De notre correspondant

Tunis. – Si le rocambolesque *« complot socialiste français »* contre le premier ministre tunisien, M. Mohamed Mzali, révélé par le bulletin confidentiel *Nouvelle solidarité*, dans sa livraison du 7 mars, paraît être passé inaperçu à Paris, il n'en a pas été de même à Tunis. Certains journaux lui ont même donné un très large écho.

Il y a une semaine, le bi-hebdomadaire *les Annonces* publiait en première page, sous un titre en caractères rouges, des extraits de l'article. Or il a été repris *in extenso*, jeudi 20 mars, par le quotidien gouvernemental *la Presse*.

Certes, le journal admet que ce « complot » lui paraît *« très peu vraisemblable »*. Mais, curieusement, il en reprend sur quatre colonnes tous les détails. De sorte que nul ne peut plus tout ignorer des accusations de *Nouvelle solidarité* : le pouvoir socialiste – de l'Elysée à la rue de Solférino – aurait cherché à changer le processus constitutionnel tunisien dans lequel le premier ministre en exercice est le successeur du chef de l'Etat, au profit de l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga (qui vit à l'étranger depuis sa condamnation à dix ans de travaux forcés, à la suite des révoltes du pain de janvier 1984), et, indirectement, de la Libye.

Les *« aspects intérieurs et extérieurs »* de cette opération de « déstabilisation » auraient été coordonnés par l'ambassadeur de France à Tunis, M. Eric Rouleau, qui fait l'objet de diverses considérations peu amènes. En fait le scénario extravagant, présenté par *Nouvelle solidarité*, ne peut être pris au sérieux par quiconque. Aussi, peut-on s'interroger sur les raisons qui ont amené à lui donner une telle publicité, à l'évidence tolérée par les autorités, alors que, par le passé, plus d'un journal – de l'opposition il est vrai, – a été sanctionné pour avoir porté atteinte à un pays ou à un chef d'Etat ami.

Il est vrai qu'aujourd'hui, à Paris, le gouvernement socialiste mis en cause a cédé la place. En revanche, l'ambassadeur de France demeure en poste. Les remarques fort discourtoises faites sur ses activités, et maintenant étalées dans la presse locale, risquent de ne pas lui faciliter la tâche.

MICHEL DEURÉ.

● *Cent soixante-seize détenus bénéficient d'une mesure de « liberté conditionnelle ».* – Le président Bourguiba a pris, le jeudi 20 mars, une mesure de clémence en faveur de cent soixante-seize détenus impliqués dans les émeutes de la faim de janvier 1984 en Tunisie, leur accordant une « liberté conditionnelle », a annoncé le premier ministre, M. Mohamed Mzali, à l'occasion du trentième anniversaire de l'indépendance (20 mars 1956). La gravité des peines de ces détenus n'a pas été précisée. – *(AFP.)*

Bourse du matin

TASSEMENT

Après trois jours d'une très forte hausse, qui avait fait monter les différents indices de plus de 8 %, la Bourse de Paris a, vendredi matin, un peu rendu la main. Sur des ventes bénéficiaires, malgré tout assez bien absorbées, un certain tassement s'est opéré. Vuitton et Essilor ont reculé de 3,2 %, Compagnie bancaire de 2,6 %, CSF de 2,4 %, Pernod et Sanofi de 2 %. Mais Bouygues (+ 2), ACCOR (+ 1,2 %) et Peugeot (+ 0,5 %) ont encore progressé. A 11 heures, l'indicateur instantané s'inscrivait à 0,92 % en dessous de son niveau précédent.

A LA BOURSE DE PARIS

Valeurs françaises négociées dans la matinée du 21 MARS

Indicateur de séance (%) : – 0 87

VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours
Accor	398	408	403
Agence Havas	1760	1780	1760
Air Liquide (L')	670	671	670
Alsthom	451	460	445
Bancaire (Cie)	1202	1200	1165
Bongrain	1805	1806	1820
Bouygues	960	978	976
B.S.N.	3910	3940	3900
Carrefour	3658	3555	3490
Chargeurs S.A.	1250	1250	1245
Club Méditerranée	541	541	537
Dumez	1184	1180	1178
ELF-Aquitaine	229 90	229 90	228
Essilor	2480	2380	2400
Lafarge-Coppée	1210	1171	1185
L. Vuitton S.A.	1005	970	972
Michelin	2760	2760	2750
Midi (Cie)	5470	5470	5430
Moët-Hennessy	2198	2220	2200
Navig. Mixtes	859	845	846
Oréal (L')	3380	3380	3330
Pernod-Ricard	1112	1100	1085
Peugeot S.A.	1020	1020	1020
Sanofi	712	710	698
Source Perrier	590	590	589
Télémécanique	3180	3180	3160
Thomson-C.S.F.	1092	1085	1085
Total France	331	331	328
T.R.T.	2665	2665	2665
Valéo	580	....	....

GRACE A UN ACCORD AVEC LE FRONT NATIONAL

M. Jacques Blanc (UDF-PR) est élu président du conseil régional du Languedoc-Roussillon

De notre correspondant

Montpellier. – M. Jacques Blanc, député (UDF-PR) de la Lozère, a été élu au premier tour de scrutin, le vendredi 21 mars, président du conseil régional du Languedoc-Roussillon par 34 voix (UDF, RPR et Front national) contre 22 voix (21 PS et 1 MRG) à M. Georges Frêche, député (PS), maire de Montpellier, et 9 voix (PC) à M. François Liberti (PC), les soixante-cinq conseillers ayant pris part au vote. Le président sortant, M. Robert Capdeville (PS), ne s'était pas présenté aux élections régionales.

M. Blanc a donc réuni toutes les voix de la droite et de l'extrême droite, grâce à un accord avec le Front national, garantissant à celui-ci un poste de vice-président et la présidence des commissions de la qualité de la vie et des rapatriés.

Le conseil régional du Languedoc-Roussillon avait toujours été présidé, depuis sa création, par des socialistes. La gauche (PS-PCF) ne détient plus, depuis le 16 mars, qu'une majorité relative par rapport à la droite (31 conseillers contre 26), le Front national ayant obtenu 8 sièges. Le PCF, qui a présenté son propre candidat à la présidence, avait refusé tout accord avec le PS.

R. B.

[Né le 21 octobre 1939, à Rodez (Aveyron), médecin, M. Jacques Blanc est élu conseiller général du canton de La Canourgue (Lozère) en mars 1970, maire de cette commune en mars 1971, mandats qui lui seront constamment renouvelés. En mars 1973, il devance, au premier tour, dans la deuxième circonscription, le député sortant, M. Charles de Chambrun (UDR), qui se désiste en sa faveur, et il est élu au second tour. Inscrit au groupe républicain indépendant, M. Blanc entre, en mars 1977, dans le deuxième gouvernement de M. Raymond Barre comme secrétaire d'Etat à l'agriculture. Réélu député de la Lozère en mars 1978, il devient secrétaire général du Parti républicain, poste qu'il occupera jusqu'en septembre 1982. Réélu député en juin 1981, il préside, au conseil régional du Languedoc-Roussillon, l'intergroupe de l'opposition.]

ALSACE : M. Marcel Rudloff, UDF-CDS, réélu.

M. Marcel Rudloff (UDF-CDS) a été réélu président du conseil régional d'Alsace au premier tour de scrutin par 27 voix contre 11 à M. Baeumler (PS), 7 à M. Freulet (FN) et 2 bulletins blancs.

RHONE-ALPES : M. Charles Béraudier, UDF, réélu.

M. Charles Béraudier, UDF, a été réélu président du conseil régional Rhône-Alpes, au premier tour de scrutin. Il a obtenu 76 voix contre 48 à M. Roland Bernard (PS), 14 à Mme Germaine Burgaz (FN) et 13 à M. Paul Rochas (PC).

NOUVELLES BRÈVES

● *Décès de Robert Courrier, secrétaire perpétuel de l'Académie.* – M. Robert Courrier, l'un des deux secrétaires perpétuels de l'Académie des sciences, est décédé le 14 mars à Paris d'une crise cardiaque.

[Né le 6 octobre 1895 à Saxon-Sion, en Meurthe-et-Moselle, M. Courrier a fait ses études à Pont-à-Mousson, puis dans les facultés de médecine de Nancy et de Strasbourg. Docteur en médecine et docteur ès sciences, il a été professeur à la faculté de médecine d'Alger (de 1926 à 1938), puis au Collège de France (de 1938 à 1967), tout en occupant les fonctions de président du conseil du Muséum d'histoire naturelle (de 1964 à 1971). Il était entré à l'Académie des sciences en 1944.

Dès 1948, M. Courrier a été nommé secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, chargé des sciences chimiques, naturelles et biologiques. Il a été aussi président de l'Académie de médecine. Grand officier de la légion d'honneur, croix de guerre 1914-1918, Robert Courrier était docteur *honoris causa* de nombreuses universités étrangères.]

● *Les prix du tabac et des cigarettes augmentent de 2,5 % en moyenne.* – Un arrêté du 14 mars, publié au *Journal officiel* du 20 mars, et signé du directeur de cabinet de M. Bérégovoy, modifie les prix de vente du tabac et des cigarettes qui augmentent en moyenne de 2,5 %. C'est ainsi que le paquet de gauloises passe de 4,45 F à 4,55 F, celui des gitanes de 5,55 F à 5,70 F et le paquet de caporal (en 40 grammes) de 4,70 F à 4,85 F. Les cigarettes importées augmenteront dans les mêmes proportions. La dernière augmentation du prix des cigarettes remonte au mois de mai 1985 et avait été de 4,5 % en moyenne.

Le numéro du « Monde » daté 21 mars 1986 a été tiré à 606 505 exemplaires

Sur le vif

Ça commence

Ce que les gens sont méchants, c'est pas croyable. Moi, depuis hier, j'arrête pas de défendre la bande à Chirac. Quand on me dit que pour l'État de grâce, il repassera, mon Jacquot, je réponds : ça, des tas de grâces, c'est sûr, il n'y en aura pas. C'est un malin, Pasqua. Il a plus d'un tour dans son SAC.

Des méchants et des teigneux. Les routes de Bretagne sont déjà bloquées par des paysans en colère. Après qui ? Après leur ex-patron. Ce pauvre Guillaume n'a même pas eu le temps de faire le tour de son bureau, d'échanger le fauteuil de syndicaliste pur et dur, spécialiste des barrages et des casses de préfecture, contre celui de ministre de l'agriculture, que ses copains se rappellent à son bon souvenir. Fais gaffe. Sinon, qui va être l'arroseur arrosé ? Ta pomme.

Ce qu'on raconte sur ce pauvre Léotard – Léo pour ses amis – sur son survêt et son jogging, je vous dis pas ! Culture physique, oui ; culture tout court, non. Il paraît qu'il est nul. On lui a posé une question toute bête : Qu'est-ce qui vide les baignoires et remplit les lavabos ? Il ne savait pas. Vous non plus ? Ben alors ! C'est l'entracte dans les théâtres.

Et puis il y a Madelin, à l'industrie. Gros sujet de plaisanterie. Pourquoi ? Parce que justement dans un système libéral – le libéralisme, c'est son dada – c'est le premier ministère qui doit sauter. Il a dû y penser, quand même, Madelin, avant d'accepter. Il a sûrement prévu un siège éjectable.

Tiens, à propos, Chalandon. Les mauvaises langues prétendent que la justice, il ne la connaît que vue d'avion. Il l'a reniflée, certes, mais de loin. Moi, le bel Albin, je l'ai rencontré. C'est fou ce qu'il est séduisant. Et d'une élégance ! Rien à voir avec Giscard, à qui notre confrère du *Times* reprochait de ne pas faire porter ses costumes neufs par son valet de chambre. Lui, au moins, il est raffiné.

Enfin, à l'éducation, Monory, un ancien garagiste. On le soupçonne de ne rien avoir sous son capot, même pas une peau d'âne. Je l'ai entendu ce matin à la radio. Il est vraiment sympa. L'école, ses enfants y sont allés, ses petits-enfants y vont. Alors, ça l'intéresse, forcément. Il a promis d'étudier ça de près. Et vite. On dira ce qu'on voudra, celui-là, il n'a pas de retard à l'allumage.

CLAUDE SARRAUTE.

L'audience de la « 5 » et de TV 6 reste faible

Les deux nouvelles télévisions privées ne semblent pas avoir profité de la campagne électorale pour accentuer sensiblement leur percée auprès du public. Certes, l'absence pendant deux semaines de « Cocoricocoboy » et de « La trappe » a favorisé les chaînes privées non soumises à la programmation obligatoire des débats politiques.

Ainsi, selon les sondages SOFRES-Nielsen sur la région Ile-de-France, entre le 3 et le 13 mars, la « 5 » est passée, entre 19 h 30 et 20 h, à 19 % de part d'audience, alors qu'elle n'atteignait péniblement que 5 % les semaines précédentes. La progression est encore plus spectaculaire pour Canal Plus, qui passe de 12 % à 36 %. Dans le même temps, TF 1 tombait de 57 % à 16 % et Antenne 2 de 23 % à 19 %. Notons que l'audience totale de la télévision dans cette tranche horaire a, elle aussi, été victime des discours électoraux puisqu'elle a chuté, selon SOFRES-Nielsen, de 58 % à 48 %.

Mais, dès lundi dernier et le retour en force de Stéphane Collaro et de Philippe Bouvard, les chaînes publiques ont fait à nouveau le plein de téléspectateurs et les télévisions privées ont retrouvé leur niveau précédent, sans avoir conservé quelque fruit de leur avantage provisoire. Selon Médiamétrie, la part de marché de la « 5 » plafonne toujours à 3 %, juste derrière Canal Plus (4 %) et loin derrière TF 1, A 2 et FR 3. Mais il faut souligner que la cinquième chaîne ne dispose pas encore d'un réseau national comme ses concurrentes.

Les téléspectateurs paraissent assez déçus par les programmes. Les films de cinéma tirent le plus fort de l'audience de la « 5 » et réalisent entre 15 % et 18 %. Les jeux comme « Penthatlon », « C'est beau la vie », « Cherchez la femme », obtiennent des scores très faibles.

Quant à la chaîne musicale, ses performances sont plus difficiles à chiffrer. D'une part, TV 6 semble avoir plus de difficultés que la « 5 » avec sa réception. D'autre part, son public est essentiellement composé de téléspectateurs âgés de six à dix-huit ans, qui ne sont pas pris en compte dans les sondages téléphoniques. Beaucoup d'entre eux suivent TV 6 sur un deuxième poste de télévision, et n'apparaissent donc pas dans les panels d'audiométrie. Enfin, la télévision musicale n'a pas encore une programmation très développée.

J.-F. L.